Terroriste québécois (?) tué à Paris

La police croit que le jeune étudiant tué hier à coups de gourdin, dans un appartement de Paris, est Mario Bachand, qui s'était fait connaître à l'occasion de la première vague du FLQ, en 1963.

Bachand serait ainsi le deuxième terroriste à mourir tragiquement en l'espace de quatre mois et, ce, en Europe. Le 23 novembre dernier, Richard Bros, également de la première vague, s'est pendu en Angleterre.

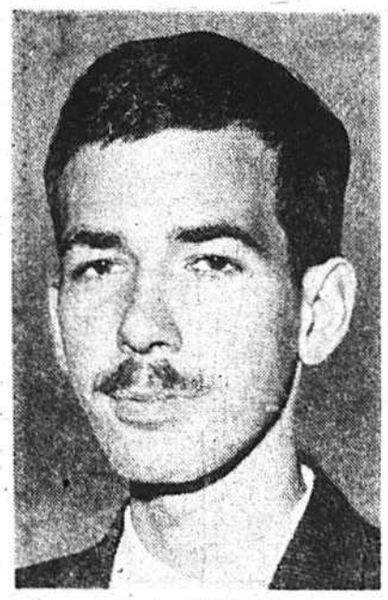

Mario BACHAND

Un porte-parole de la police de Montréal a révélé qu'on connaissait cette adresse à Paris et que c'est bien l'endroit où "Bachand" a trouvé la mort.

Interpol assiste la brigade criminelle dans cette affaire et s'est mise en rapport avec la police de Montréal.

La Sûreté de Montréal s'intéresse également à ce meurtre et essayait ce matin d'en apprendre davantage sur le mobile du crime. On voudrait surtout savoir s'il existe une relation entre la mort brutale de "Bachand" et la situation politique québécoise.

A la Gendarmerie royale, on dit être au courant des événements, sans être encore en mesure, cependant, de donner des renseignements. On a seulement mentionné que cette affaire relevait probablement du service des renseignements.

Le cadavre a été retrouvé dans l'appartement d'un de ses amis, 46 rue Eugène-Lumeau, à Saint-Ouen, dans la banlieue parisienne. Le fait qu'il n'avait aucun passeport, aucune carte d'identité, aucune autorisation de séjour dans son portefeuille ou dans ses affaires, a grandement compliqué son identification.

L'appartement en question est celui d'un de ses amis, Pierre Barral, 25 ans, étudiant à la faculté des Sciences de Saint-Denis.

Barral a déclaré hier soir avoir rencontré "Bachand" il y a un an et demi au cours d'une réunion philosophique dans un cercle estudiantin. Il lui a dit qu'il était du Québec et qu'il était venu en France poursuivre ses études.

"Nous nous sommes liés d'amitié. Il venait de temps en temps me rendre visite et quelquefois je l'hébergeais quand il n'avait pas d'autre domicile", de raconter Barral.

La police a révélé que la victime devait connaître son agresseur puisque aucune trace d'effraction n'a été relevée. Il n'y a pas eu vol et les meubles n'ont pas été fouillés. On croit qu'il a reçu une visite et qu'il a été frappé à la tête à la suite d'une violente discussion.

En 1963, à Montréal, Bachand était condamné à quatre ans de prison relativement aux actes de terrorisme du Front de libération du Québec. Après deux ans de détention il était libéré sur parole.

En septembre 1963, après avoir été arrêté en rapport avec l'affaire des boites aux lettres de Westmount, Bachand avait pu reprendre sa liberté grâce à un cautionnement de $5,000 sur immeuble fourni par le journaliste Paul Rochon alors à l'emploi de Montréal-Matin.

En juillet 1963, Bachand avait refusé de témoigner contre un de ses compagnons. Le juge Trottier lui avait rappelé la loi du Canada et le témoin lui avait répliqué : "Le Canada n'est pas mon pays. Mon pays, c'est le Québec".

C'est une phrase que l'on devait entendre à plusieurs reprises au cours des années suivantes.

Après sa libération, Bachand a participé à la fondation des Jeunesses so-

Voir TERRORISTE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 30 mars 1971, 87e année, no 75, 72 pages, 4 cahiers ★★★ 10¢

1971/1972 : 5 cents par $100 d'évaluation

Hausse de la taxe scolaire à Montréal

par Daniel MARSOLAIS

Demeuré stable pendant une période de trois ans, le taux de la taxe scolaire imposée sur les immeubles des contribuables catholiques de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été majoré hier de 5 cents par $100 d'évaluation pour l'année financière 1971-72.

Le taux est ainsi porté à $1.65 ce qui, de l'avis de la présidente de la CECM, Mme Thérèse Roux, ne "constitue pas un effort fiscal considérable pour les petits propriétaires fonciers".

Les commissaires de la CECM qui ont entériné cette proposition hier soir (à l'exception de M. Fernand Daoust qui a enregistré sa dissidence) assureront donc à la CECM des revenus supplémentaires de l'ordre de $1,400,000; ce qui permettra à la commission de soumettre à l'approbation du ministère un budget équilibré.

La présidente de la CECM a expliqué que malgré le recours à cette ultime solution, le taux de la taxe catholique demeure relativement bas sur le territoire de la CECM comparativement aux autres commissions scolaires de l'Ile.

Signalant qu'en 1 963-64, le taux de la taxe des catholiques était de $1 et que les dépenses s'élevaient à $72,000,000 alors que cette année il est de $1.60 pour des dépenses prévues de $196,700,000 (hausse de 60 p. cent du taux par rapport à une augmentation de 172 p. cent des dépenses). Mme Roux a expliqué que la

Voir HAUSSE, page A 6

Agences pour lutter contre le terrorisme

TORONTO. (PC) — Le gouvernement québécois créera des agences spéciales pour lutter contre le terrorisme, le crime organisé et les soulèvements populaires, les trois "formes modernes de crime", a déclaré, hier, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Dans son premier discours à l'extérieur du Québec depuis sa nomination à la tête du ministère de la Justice, M. Choquette a déclaré que les agences spéciales, qui relèveront de son ministère, recueilleront de l'information sur les activités terroristes et le crime organisé, en plus de coordonner les efforts des forces policières dans ces secteurs de la "criminalité contemporaine".

"Les institutions démocratiques doivent prouver leur efficacité et leur habileté à mater ces formes modernes de crime," afin de rassurer la population et de prouver que la démocratie est viable, a-t-il déclaré devant le Board of Tradé du Toronto métropolitain.

Les mesures traditionnelles ne sont plus suffisantes pour faire face aux activités criminelles modernes. La finesse des criminels pour poursuivre leurs opérations laisse l'impression d'une défaillance dans le système judicaire et cela n'est peut-être pas faux.

La nécessité de préserver le visage du système est l'un des plus grands défis auxquels doit faire face un gouvernement moderne.

Les policiers qui ont suivi l'entrainement traditionnel ont de la difficulté à suivre l'évolution idéologique des terroristes ou encore les différentes tendances du crime organisé.

La crise d'octobre

De plus, la crise d'octobre a ébranlé le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa avant même qu'il ait eu la "chance de solidifier nos institutions dans le domaine de l'application de la loi ou le délicat mécanisme du système judiciaire".

M. Choquette, qui a dirigé les opérations policières lors de la crise provoquée par l'enlèvement de MM. Cross et Laporte, puis l'assassinat de ce dernier, a été applaudi par les 240 auditeurs lorsqu'il a déclaré qu'il croyait que "globalement, nos efforts dans ces conditions difficiles, ont été couronnés de succès".

sommaire

Annonces classées / C 11 à C 17, D 8 à D 14
Arts et Spectacles / A 13 à A 15
Bandes dessinées / A 16
Cinéma / A 15
Décès, naissances, etc. / D 15
Economie / D 1 à D 7
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / C 16
Horoscope / C 3
Informations étrangères / A 12
Informations nationales / A 2, C 10, D 16
La bonne table / C 2
L'auto / B 6 à B 10
Les secrets de polichinelle / C 9
Loisirs et récréation / A 16
Mots croisés / D 11
"Mot-mystère" / D 9
Radio et télévision / A 15
Sports / B 1 à B 4, B 10, B 13 à B 15
Tribunaux / A 8, A 9
Vivre aujourd'hui / C 3 à C 9
Votre médecin / C 7

inter-loto 2 8
PREMIER PRIX
$125,000.
220 GAGNANTS
$325,000 EN PRIX

AUJOURD'HUI

• Le Dr Mongeau répond à Jacques Hébert — page A 5

hebdo/économie & finance
• Alarme dans l'industrie des pâtes et papiers
• La Société des Artisans se mutualise
• Québec paiera de l'intérêt sur les remboursements d'impôt en retard
— pages D 1 à D 7

• Procès Viger : huit verdicts à rendre — page A 8

la bonne table — page C 2

• Calley coupable de meurtre prémédité — page A 12

• Ford et Chrysler rappellent 300,000 voitures — page B 9

téléphoto PA

Les trois coaccusées dans le procès Manson, de gauche à droite, Susan Atkins, Patricia Krenwinkel et Leslie Van Houten, rient tandis qu'on les mène à la salle d'audience pour entendre le verdict du tribunal. Une fois parvenues dans la salle, les "filles" de Manson se sont mises à invectiver le juge et elles ont été expulsées, ainsi que Manson, avant que le jury ne les condamne à mourir dans la chambre à gaz.

Nouvelle tactique de l'Alliance

par Daniel MARSOLAIS

Dénonçant à leur manière les lenteurs de la partie patronale à la table des négociations et l'absence de réponses claires et de propositions concrètes depuis plus de deux mois que dure la crise du classement des enseignants, un millier d'enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal ont défilé hier en voiture devant l'édifice de l'Hydro-Québec provoquant des engorgements indescriptibles dans le quadrilatère Dorchester-Clark-Ste-Catherine-St-Urbain.

Cette nouvelle méthode d'action était pour le moins amusante à observer pour le piéton mais combien pénible à supporter pour les automobilistes et usagers des transports en commun. Quoi de plus amusant en effet que d'observer des simulations d'accident: de fausses e n g u e l a d e s et

Voir L'ALLIANCE, page A 6

La chambre à gaz pour Manson et ses "filles"

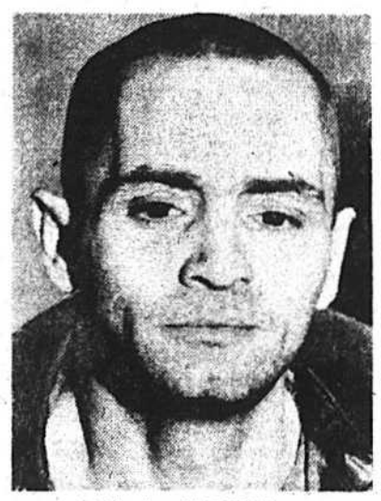

Charles MANSON

LOS ANGELES. (AFP) — Charles Manson, Patricia Krenwinkel, Leslie Van Houten et Susan Atkins ont été condamnés hier soir à la chambre à gaz par les douze jurés du tribunal de Los Angeles. La poursuite avait demandé la peine de mort en qualifiant les inculpés de "monstres humains".

Les avocats de la défense avaient tenté d'émouvoir les jurés — sept hommes et cinq femmes — par une description terrifiante de ce que seraient les dernières minutes des condamnés dans la chambre à gaz de la prison de San Quentin, s'ils étaient condamnés à la peine capitale.

Le jury a rendu son verdict après dix heures de délibérations. Il avait à se prononcer sur la sentence, peine de mort ou prison à vie, les quatre inculpés ayant été reconnus coupables de meurtre avec préméditation de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes à l'issue d'un procès de sept mois.

Manson absent

Manson n'était pas présent au moment de l'annonce du verdict. Il avait encore une fois été expulsé pour avoir fait du chahut. Il connaissait apparemment la décision du jury, car il a

Voir MANSON en page A 6

Avion détourné sur la Chine

HONG KONG (UPI-AFP-PA) — L'appareil des lignes aériennes des Philippines, détourné tôt ce matin entre Manille et Davao, a atterri sans encombre, à Canton, en Chine populaire.

C'est la première fois qu'un appareil de ligne commerciale est détourné avec succès vers la Chine populaire.

Selon les premiers renseignements, cinq pirates de l'air, dont quatre seraient des Philippins, se sont rendu maitres du bimoteur à réaction après le décollage, à Manille. Les pirates tous des jeunes gens âgés entre 17 et 25 ans — ont forcé l'équipage à mettre le cap sur Hong Kong où l'appareil s'est posé pour faire le plein.

A l'aéroport de Hong Kong, 19 des 44 passagers — hommes, femmes et enfants — ont été relâchés par les pirates après de courtes négociations

Voir AVION en page A 6

Brejnev propose: abolition des blocs militaires et désarmement nucléaire

MOSCOU (UPI-AFP-Reuter) — Le chef du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, a proposé aujourd'hui d'annuler les traités l'OTAN et de Varsovie, d'interdi complètement la f a b r i c a t i o n des armes nucléaires et de convoquer une conférence des cinq grandes puissances nucléaires-URSS, E t a t s - U n i s, Chine, France et Grande-Bretagne — pour en arriver à un désarmement nucléaire total.

Dans le rapport qu'il a présenté ce matin à l'ouverture du 24e congrès du parti communiste de l'URSS, devant 101 délégations représentant 90 pays, M. Brejnev a également proposé la paix à la Chine, une paix que l'URSS, dit-il, fera tout son possible pour mainte[illegible]".

Le discours du secrétaire général du parti communiste soviétique, retransmis en direct pour la première fois à l'occasion d'un congrès, fait état d'un plan en cinq points, visant à maintenir la paix dans le monde :

Plan de paix en cinq points

• Reconnaissance définitive des changements territoriaux survenus en Europe à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Convocation d'une conférence paneuropéenne. Annulation des traités de l'OTAN et de Varsovie.

• Liquidation des foyers de guerre dans le Sud-Est asiatique et au Proche-Orient.

• Conclusion de traités interdisant

Voir BREJNEV en page A 6

météo

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Vents forts. Demain, généralement ensoleillé. Max. 35° Min. 30° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.05 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable : 0.10.

Ottawa met en garde les Américains contre leurs essais nucléaires souterrains dans les Aléoutiennes

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le Canada tiendra les Etats-Unis directement responsables de tout dommage ou blessure sur son territoire ou à des Canadiens, causés par les essais nucléaires souterrains des Américains dans l'île Amchitka, dans les Aléoutiennes.

Cet avertissement du gouvernement canadien est contenu dans une note délivrée au secrétariat d'Etat des Etats-Unis par l'ambassadeur du Canada à Washington, le 22 février.

C'est le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, qui en a révélé le contenu, hier, aux Communes, à la demande du M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough.

Le ministre a, par la même occasion, divulgué la substance de la réponse américaine, soit que l'on considérera cet avertissement lors de tout autre essai fait à proximité du territoire canadien.

On croit savoir que les Américains feront d'autres essais nucléaires sur l'île Amchitka, cet automne. Les premiers essais ont débuté le 2 octobre 1969.

Note canadienne

Dans sa note, le gouvernement canadien précise qu'il n'a jamais donné son accord à la tenue de ces essais et qu'en conséquence il tient les Etats-Unis responsables de toutes les suites fâcheuses qui pourraient en découler.

"Le gouvernement canadien, précise-t-on dans la note, a remarqué que les futurs essais seront de très grande puissance.

"Les essais effectués sur l'île Amchitka auront lieu dans une région connue pour être sujette à des ébranlements terrestres; et le lieu de l'essai se trouve sur une île située à l'extrémité du territoire des Etats-Unis, où il est tout probable que les risques possibles exerceraient leurs effets sur le Canada".

Le gouvernement canadien souligne aussi la crainte que plusieurs de ses citoyens de la côte-ouest entretiennent vis-à-vis ces essais.

Il doute également que l'on puisse écarter complètement tout élément de risque pour le territoire canadien et, en conséquence, demande à Washington de reconsidérer son projet d'essais à grande puissance sur l'île Amchitka.

"Le gouvernement des Etats-Unis connaît déjà l'opposition du gouvernement canadien non seulement à tout essai nucléaire sur l'île Amchitka, mais encore à l'essai de toute arme nucléaire dans n'importe quel environnement.

"Les craintes soulevées par l'essai d'Amchitka, ajoute-t-on, rendent pressante encore la nécessité ressentie depuis longtemps de prendre des mesures pour restreindre tout essai souterrain par un accord international".

Réponse américaine

M. Sharp a précisé que la note américaine était parvenue à l'ambassade canadienne à Washington, le 17 mars, et faisait savoir que la requête du gouvernement Trudeau serait prise en considération.

"C'est là une réponse qui est moins que rassurante", a répliqué M. Macquarrie.

"Puis, le député conservateur a demandé au ministre si le Canada avait informé Washington qu'il s'opposait à ce que la route maritime de la côte du Pacifique soit utilisée pour transporter leur pétrole.

M. Sharp a rappelé qu'il avait précisé son objection, à maintes reprises, aux Communes et qu'il avait certainement été entendu par Washington.

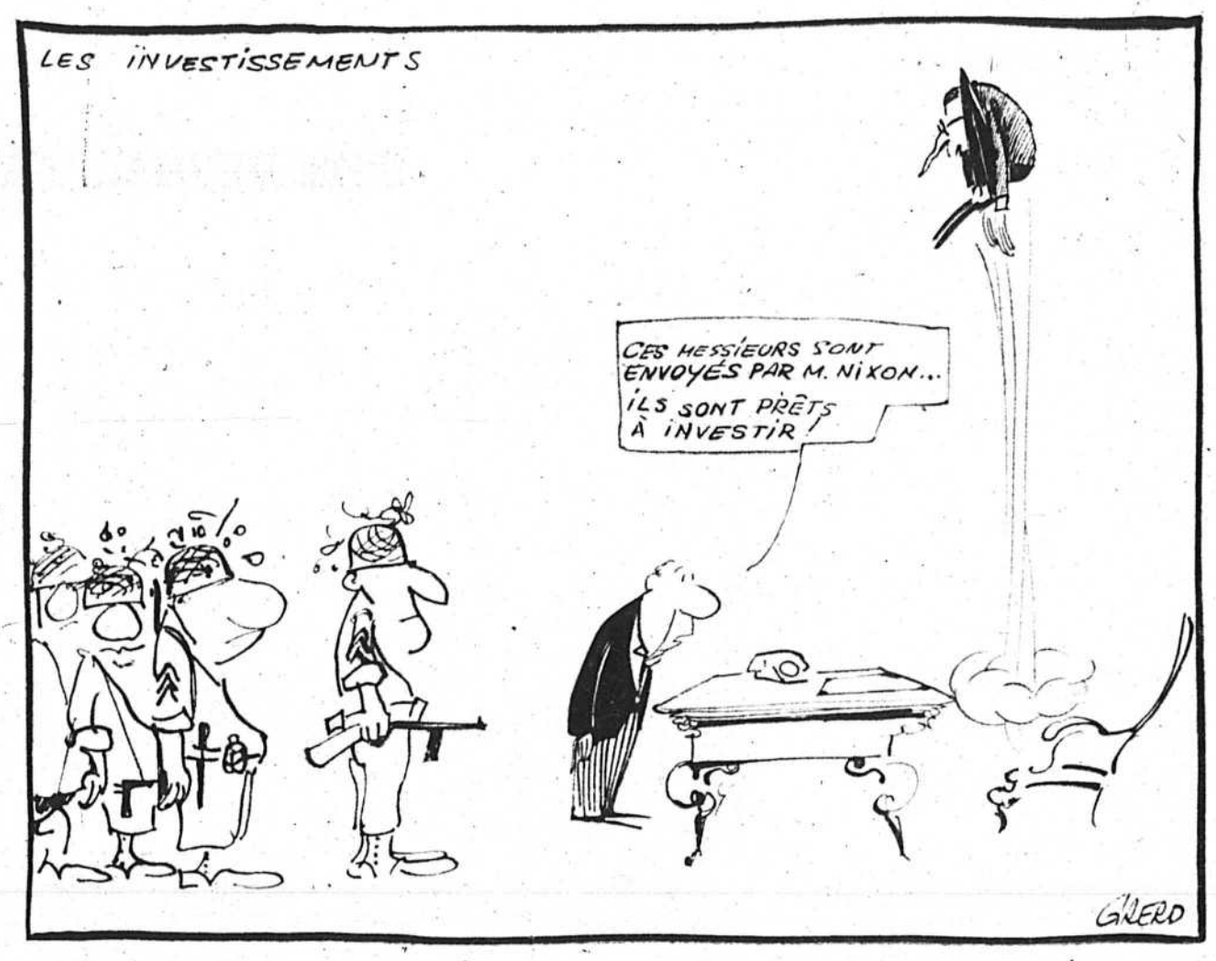

(Droits réservés)

Le Canada consultera Washington au sujet de sa nouvelle politique sur les investissements étrangers

Par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — On peut d'ores et déjà être assuré que le Canada tiendra compte de la requête du gouvernement américain et consultera Washington avant de faire connaître la version définitive de sa nouvelle politique à l'égard des investissements étrangers.

M. Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en a donné l'assurance hier, à la suite de la publication par le secrétaire d'Etat américain, M. Williams Rodgers, d'un volumineux document dans lequel il a invité Ottawa à ne pas définir une nouvelle politique à l'égard des investissements étrangers sans avoir consulté le voisin du sud.

Toutefois M. Sharp, à la Chambre des communes aussi bien qu'à l'extérieur, s'est montré très vague sur les modalités que pourraient prendre ces consultations, pour la simple raison que le gouvernement canadien ne sait pas encore quelle forme, ni même quelle nature, prendra cette nouvelle politique actuellement en voie de gestation, sous la direction du ministre du Revenu, M. Herb Gray.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a souligné que le Canada et les Etats-Unis entretiennent traditionnellement des relations de courtoisie, en ce sens qu'ils s'informent mutuellement de décisions importantes qui peuvent affecter les intérêts de l'un ou de l'autre.

Dans le cas de la politique sur les investissements étrangers, le gouvernement, a précisé M. Sharp, ne sait pas encore quelle sera l'ampleur de la réforme qui devrait être annoncée ce printemps.

Pour l'instant, il est difficile de prévoir quand et comment viendront les changements. Dans le plus pur style de ce gouvernement, on pourrait présenter d'abord un livre blanc et alors tout le monde, y compris les pays étrangers intéressés, pourrait faire connaître ses opinions sur les propositions.

Evidemment, si la politique sur les investissements étrangers apparaît directement sous la forme d'un projet de loi, on peut se demander par quelles modalités auront lieu les consultations auprès des Américains, avant ou après la présentation du projet de loi.

Quoiqu'il en soit, cette question de consultations, qui paraît prendre un caractère d'urgence plus grand depuis le rapport Rodgers, n'est pas véritablement nouvelle.

En fait, la requête des Etats-Unis a été faite il y a longtemps, soit il y a plus d'un an. En septembre dernier, lors de la réunion du comité canado-américain sur les affaires économiques, M. Rodgers avait de nouveau soulevé ce problème, dans un sens analogue à ce qu'on retrouve dans son récent rapport.

En revanche, le Canada s'attend lui aussi d'être consulté sur des changements de politiques aux Etats-Unis, comme par exemple en ce qui concerne la Loi sur le commerce international.

Néanmoins, ces consultations, a souligné un informateur au secrétariat d'état sur les affaires extérieures, n'impliquent pas nécessairement d'engagements. On a donné comme exemple le cas de la loi de la pollution dans l'Arctique, pour laquelle le Canada a consulté les Américains, mais finalement on n'a pas tenu compte des représentations faites dans la loi, ce qui a amené M. Rodgers à faire des reproches au Canada, comme on le voit dans son rapport.

Discours du Trône à Queen's Park

Davis ne présenterait rien de précis sur le plan législatif

par Ron SUDLOW

TORONTO (PC) — S'il faut prendre pour critère le premier discours que M. William Davis avait prononcé le 13 février dernier en tant que chef du parti progressiste-conservateur de l'Ontario, le discours du Trône qui va inaugurer aujourd'hui la quatrième session de la 28ième législature de l'Ontario, ne contiendra probablement rien de précis sur le plan législatif.

Aussitôt connu, le 13 février, le résultat du scrutin qui faisait de lui le successeur de M. John Robarts, à la tête du parti, M. Davis avait, en effet, déclaré:

"Je ne fais ce soir aucune promesse, sauf de préserver les principes, l'intégrité de notre parti, de reconnaître la nécessité d'aller de l'avant, de s'adapter aux changements nécessaires à la société et, plus important encore, de reconnaître le besoin de l'emporter."

Il est difficile de dire si cela présageait une bonne administration ou constituait le signe avant-coureur de nouvelles élections.

Sans doute, M. W. Ross Macdonald, le lt-gouverneur, va-t-il donner aujourd'hui plus de précisions dans le discours qui évoquera le programme législatif du gouvernement.

Dans son discours de la victoire, M. Davis avait dit que son gouvernement "aura un nouveau chef, une nouvelle orientation, un ensemble de priorités définies par un autre homme et un nouveau style".

De nombreux observateurs soupçonnent le premier ministre de l'Ontario d'envisager les prochaines élections en automne. Il pourrait donc tenter de gagner des voix en limitant les dépenses gouvernementales à $4 milliards, tout en s'efforçant de relancer l'économie.

Réduire les taxes

Une source gouvernementale déclare que M. Davis désire réduire certaines taxes afin de combattre le chômage et, devant l'urgence du problème, il pourrait annoncer les changements dans le discours du Trône sans attendre que le budget soit soumis à l'Assemblée dans quelques semaines.

A la mi-février on comptait en Ontario 201,000 chômeurs, soit 6.4 pour cent de la main-d'oeuvre de la province.

Le gouvernement envisage une réduction de la taxe de vente provinciale, qui est actuellement de 5 pour cent, ainsi que de l'impôt sur le revenu des sociétés, qui s'élève en ce moment à 12 pour cent.

Rappelons que lors de la course à la direction du parti conservateur entamée en décembre dernier, M. Robert Nixon, leader libéral et M. Stephen Lewis, leader NPD, avaient critiqué la politique gouvernementale de l'emploi.

Les 117 sièges de la Législature actuelle se répartissent de la manière suivante: 68 conservateurs, 27 libéraux, 21 NPD et un indépendant.

"L'unilinguisme anglais au Canada serait une erreur" — Hazen Argue

OTTAWA (PC) — L'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan a commis une erreur en adoptant, récemment, une résolution préconisant l'unilinguisme anglais au pays, a déclaré le sénateur Hazen Argue (L-Saskatchewan) lundi.

"Ce genre de résolution fait le jeu du Parti québécois, du FLQ et de tous ceux qui maintiennent que le Canada anglais ne comprend pas le Canada français", a souligné le sénateur Argue.

M. Argue a suggéré que la question soit étudiée à nouveau lors de la prochaine réunion annuelle de l'association, et que la situation soit alors clairement expliquée aux délégués. Si cela était fait, a-t-il prédit, la résolution serait battue.

photo René Picard, LA PRESSE

Bourassa joue aux cartes — C'était hier soir, à l'école Saint-Pierre-Claver, boulevard Saint-Joseph, à l'occasion d'une partie de cartes organisée par des militants libéraux de la circonscription de Mercier. Le premier ministre du Québec a salué ses électeurs et électrices. On le voit ici jouant une partie avec des partenaires réjouies.

Robert Bourassa se choisit un secrétaire exécutif

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Pierre Lajoie, président de la traversée du lac St-Jean au cours des trois dernières années, deviendra aujourd'hui même ou d'ici quelques jours secrétaire exécutif du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Licencié en administration de l'Université Laval, M. Pierre Lajoie est actuellement associé à une firme d'ingénieurs conseils à Roberval. Auparavant, il s'était occupé d'éducation durant huit ans à titre de directeur de l'enseignement professionnel pour la régionale Louis-Hémon, dans le comté de Roberval.

M. Lajoie est âgé de 30 ans, marié et père de deux enfants.

Tout en étant un militant libéral, M. Lajoie n'a jamais fait de politique active, soit comme candidat libéral ou encore comme président d'une association libérale de comté.

La nomination de M. Lajoie doit être annoncée par le premier ministre lui-même, M. Robert Bourassa. M. Lajoie quant à lui n'a pas voulu confirmer ou nier la nouvelle de sa nomination prochaine au bureau du premier ministre de la province.

Ottawa et Pékin s'entendent sur le choix de leurs ambassadeurs

OTTAWA (PC) — La Chine continentale a accepté la nomination de M. Ralph E. Collins, haut fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, comme premier ambassadeur du Canada à Pékin, ont révélé hier des sources bien informées.

On a appris en même temps que le Canada avait accepté la personne désignée par le régime communiste comme ambassadeur à Ottawa. Mais le nom de l'ambassadeur de la Chine rouge n'a pas encore été révélé.

Le Canada et la Chine communiste, au moment d'établir des relations diplomatiques en octobre dernier, étaient d'accord pour échanger des ambassadeurs vers la mi-avril de cette année.

M. Collins, âgé de 56 ans, est sous-ministre adjoint des Affaires extérieures pour les relations internationales et la paix et la sécurité internationales. Il est l'un des deux ou trois fonctionnaires qui ont les plus grandes responsabilités sur les questions politiques.

Né en Chine, à Yunnanfu, en 1914, il est le fils de missionnaire protestant et parle couramment le chinois.

M. Collins a fait ses études à l'Université de l'Alberta, à Genève, à Harvard, à l'Université de Californie et à Oxford.

Il est au service du ministère des Affaires extérieures depuis 1940 et il a occupé différents postes à Chungking, en Chine, à Washington, Londres, Moscou et en Afrique du Sud.

Il est marié et père de trois enfants.

Au cours des entretiens de Stockholm qui ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et le Canada, M. Collins avait joué au bureau du ministère un important rôle de coordination.

Le Canada possède déjà une mission à Pékin et la Chine continentale en possède une au Canada. Les deux missions diplomatiques sont actuellement dirigées par des chargés d'affaires.

M. Ralph Collins

Calculateur Électronique

SEULEMENT 399.50

commodore 412F

Avec les éléments LSI de l'âge spatial, assurant la précision, la confiance chez l'opérateur, et l'économie.

La même technologie à éléments LSI qui aida à guider les hommes jusqu'à la Lune assure au 412 son étonnante puissance cérébrale. Il additionne, soustrait, multiplie, divise et réalise des calculs mixtes. Il contient en même temps une constante de multiplication et de division. La capacité 12-chiffres du 412 permet des calculs négatifs, indique des soldes créditeurs corrects et permet l'arrondi et le coupage. Les 9 touches de fonction permettent à l'opérateur de calculer les problèmes les plus difficiles avec une rapidité et une confiance inégalées. On peut également "effacer". Parce que le 412 permet d'enlever la dernière entrée sans chasser tout l'étalage. Automatiquement, le formidable 412 ramène les calculs au dernier sous-total en vue de calculs additionnels. Il n'est plus besoin de tout recommencer!

Importantes caractéristiques du 412:
• Lecture sur large écran • Grands numéraux Digitron sans éblouissement • Clavette 10-touches • Constante pour Multiplication et Division • Réglage de décimales multiples • Arrondi • Coupage • Calcul de puissances • Solde créditeur correct • Témoin automatique de "trop-plein" • Capacité 12-chiffres • Guide réglable de ponctuation • Garantie absolue

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

6 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

765 Beaubien	273-9501
800 est, Mont-Royal	524-3081
8559 Saint-Laurent	381-6261
851 Décarie	748-7961
280 ouest, Saint-Jacques	842-4171
9034 boul. Saint-Michel	382-1084

la presse

MONTREAL, MARDI 30 MARS 1971 — 87e ANNEE — No 75 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

AMEUBLEMENT DE BUREAU
FUTURIC
à prix modique
861-3333
Catalogue français gratuit disponible.

Saint-Pierre: pas de négociations avec les associations de cadres

Le ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré hier aux cadres scolaires du Québec, réunis en colloque à Montréal, que les fédérations de commissions scolaires et le gouvernement n'entendent aucunement négocier de convention collective, de quelque sorte que ce soit, avec les associations de cadres.

Par ailleurs, la partie patronale les "invite à des rencontres ouvertes" dans une optique de consultation: "Notre choix, face à des groupes que nous considérons assez importants et assez mûrs pour entreprendre une consultation fructueuse, n'est pas celui de la force, mais celui de l'échange dans un contexte précis et sain."

M. Saint-Pierre a, par la même occasion, officiellement rejeté la proposition de l'une des cinq associations de cadres existant au Québec, soit celle de la Fédération des cadres scolaires.

Cette association, d'orientation plus syndicale que les autres (on songe, en son sein, à l'éventuelle formation d'un syndicat de cadres), réclame que le gouvernement et les commissions scolaires la reconnaissent comme le seul organisme représentant les cadres scolaires de langue française.

"Il nous semble difficile, a répondu le ministre, d'accepter qu'un organisme représente, sous une forme ou sous une autre, d'autres cadres que ses seuls membres".

Pour l'instant, les cadres (à l'exclusion des principaux d'école et de leurs adjoints) sont regroupés en cinq associations distinctes: outre la Fédération, il y a l'Association professionnelle des administrateurs scolaires du Québec, la Quebec Association of School Administrators et son équivalent anglo-catholique, et l'Association des cadres de Montréal.

Rencontres avec les associations

Le ministre a rappelé que ces associations ont rencontré, ces derniers mois, les représentants de la partie patronale, dans le but de "mettre en place des mécanismes pour discuter de questions visant directement les critères d'admissibilité, les critères et les procédures de sélection et d'engagement, les programmes de perfectionnement, etc."

Lors de ces rencontres, d'ajouter M. Saint-Pierre, on a offert aux représentants des cadres scolaires de participer à l'élaboration de conditions de travail qui pourraient s'appliquer à l'échelle du Québec, et de procéder, par voie d'accord ou de protocole à la discussion de certaines conditions de travail — dont les plans de rémunération.

Si, au niveau des CEGEP, la situation des cadres est bien définie, le ministre a noté qu'en ce qui concerne le personnel de cadres des commissions scolaires, "la situation est beaucoup plus complexe", et varie de l'une à l'autre.

Les prochains projets de loi scolaires les toucheront directement, et c'est à cela que seront consacrées les prochaines rencontres.

Manifestation devant les bureaux du ministère des Affaires sociales, rue Saint-Denis, à Montréal: un langage dur mais une démonstration pacifique...

Le personnel des agences sociales revendique la parité de salaire avec la fonction publique

par Jeanne DESROCHERS

Dans le conflit des agences sociales dont le service est interrompu depuis cinq semaines, on assiste à ce qui sera peut-être le début de la fin: un sprint de négociations, qui se poursuit presque sans interruption, depuis jeudi matin.

Il ne reste plus qu'une question à régler, mais de taille.

Il s'agit de fixer une échelle de salaires, que le syndicat veut semblable à celle de la fonction publique.

Il y aurait actuellement un écart de $1,000 à $2,000 par année entre gens de même profession qui font un travail semblable, selon qu'ils soient employés par le gouvernement directement, ou par les agences entièrement subventionnées par le gouvernement.

Le syndicat nous donne l'exemple des auxiliaires sociaux, des gens qui ont 11 ans de scolarité et deux ou trois ans d'expérience, comme beaucoup d'agents de sécurité qui travaillent dans les bureaux d'assistance sociale.

L'écart de salaire peut aller jusqu'à $1,500. Et les auxiliaires sociaux poursuivent des études de perfectionnement pendant deux ans, sans que leurs études soient subventionnées.

Les syndiqués des trois agences de Montréal dont les services sont interrompus sont allés manifester hier devant les bureaux du ministère des Affaires sociales, rue St-Denis.

Manifestation toute symbolique, destinée à appuyer les négociateurs, et à rappeler au gouvernement et aux patrons que le personnel des agences ne veut pas rester un personnel payé comme s'il était de deuxième classe.

Les syndiqués ont déjà reçu l'appui officiel de deux corporations auxquelles appartiennent un bon nombre d'entre eux, la Corporation des Conseillers sociaux, et la Corporation des travailleurs sociaux.

La Corporation des psychologues insiste à son tour pour que le conflit se règle au plus tôt. Elle insiste aussi pour qu'on établisse des mécanismes qui empêcheront à l'avenir la fermeture des agences et éviteront ce genre de situations, dont le public doit payer les frais.

La Corporation des psychologues, comme celle des travailleurs sociaux, est prête à collaborer à la solution du conflit.

Solidarité et entraide chez les assistés sociaux

par Jeanne DESROCHERS

Quelque 150 assistés sociaux ou petits salariés se sont présentés au cours de l'après-midi d'hier au St. Columba House, rue Grand Trunc, à Montréal, pour voir de près si des comités de citoyens peuvent améliorer leur sort; pour constater s'il est vrai qu'on peut s'entraider entre pauvres.

Deux comités, l'un de langue anglaise, le PERM ou Pointe's Equal Rights Movement, et l'autre de langue française, l'ODS ou Organisation des Droits Sociaux, ont admirablement réussi, semble-t-il, à prouver que l'entraide va bon train, à Pointe Saint-Charles.

Les 150 participants de l'après-midi d'hier ont été invités à remplir un formulaire indiquant leurs besoins essentiels, en regard de leurs revenus ou de leur allocation sociale. Ce sont des assistés sociaux comme eux mais qui, depuis plusieurs mois, ont examiné la loi d'assistance sociale sur toutes ses coutures, qui, d'ici quelques jours, feront le bilan de ces budgets.

Des moniteurs

Ces assistés sociaux devenus des espèces de moniteurs, ou des avocats du peuple, comme ils aiment à se nommer, proposeront aux gens les plus mal partagés de les accompagner au bureau de bien-être, pour faire réviser leurs cas.

Les "avocats du peuple" sont généralement bien accueillis au bureau du bien-être de la Pointe Saint-Charles, où l'on apprécie le travail d'éducation qu'ils accomplissent auprès des assistés sociaux.

Les comités de citoyens de Saint-Henri et de la Petite Bourgogne ne semblent pas recevoir le même accueil à la succursale du marché Atwater, où on les considère plutôt comme des agitateurs que comme des auxiliaires bénévoles.

Les 22 leaders de différents comités de citoyens qui ont été arrêtés au début de la semaine dernière au marché Atwater ne sont pas encore fixés sur leur sort. Leur avocat avait décidé de passer à l'offensive, et de convoquer le ministre des Affaires sociales au banc des accusés.

Pour le moment, il semble qu'il y a trêve du côté des représailles. Mais il est probable que les représentants des "22" iront à Québec, d'ici la fin de la semaine, pour s'assurer qu'aucune poursuite judiciaire ne leur pend au bout du nez.

Au moment où ils avaient annoncé leur intention de renverser les accusations qui pesaient sur eux, les "22" étaient déjà assurés de l'appui d'à peu près tous les comités de citoyens de Montréal, des travailleurs sociaux de certains hôpitaux et agences, du Montreal Council of Social Agencies et du Family Services.

Une autre agence a fait parvenir, depuis aux journaux, une déclaration de solidarité envers les occupants expulsés. C'est le Service familial centre-sud, dont le personnel est entièrement d'accord avec les buts de l'occupation (être reçu plus humainement à Atwater, faire régler rapidement les cas d'urgence, pouvoir identifier les officiers de bien-être, et pouvoir installer à la porte du bureau un centre d'accueil et d'information tenu par un comité de citoyens).

Les organisateurs de l'après-midi d'entraide d'hier avaient aussi fait une quête dans le quartier pour permettre aux citoyens de la Pointe Saint-Charles de se récréer.

Québec: il y aura une rampe d'accès à Westmount

par Florian BERNARD

L'autoroute est-ouest aura une rampe d'accès dans Westmount, à la hauteur de la rue Greene, n'en déplaise au conseil municipal de cette localité.

En effet, tous les efforts entrepris par Westmount pour bloquer la construction de cette rampe d'accès ont été balayés d'un revers de main, hier, tel qu'en fait foi une lettre adressée au maire Peter McEntyre par le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard.

Ce dernier signale qu'en vue de donner à la collectivité un meilleur service, il est indispensable que cette rampe d'accès soit construite.

Il ajoute: "Je dois donc, à regret, ignorer la proposition adoptée par votre conseil à ce sujet".

5 raisons majeures

La lettre du ministre est accompagnée d'une opinion des ingénieurs Lalonde, Valois, Lamarre & Associés, où l'on fait état de cinq raisons majeures motivant la construction de cette rampe d'accès:

- Cette rampe est la seule qui puisse desservir Westmount-en-Bas de même que le secteur de Montréal compris entre les rues Saint-Rémi et Guy. Il est impossible de situer cette rampe ailleurs, notamment à cause de la présence d'une conduite d'aqueduc sur Atwater, du Bell Telephone à l'est de Atwater, du collège Dawson sur la rue Greene.
- Cette rampe recevra un flot de 1,200 voitures à l'heure, dégageant les rues Saint-Jacques et Dorchester.
- Cette rampe correspond aux normes d'une rampe d'accès à chaque mille de route.
- Cette rampe est celle qui nécessitera le moins d'expropriations; soit huit immeubles seulement et 26 locataires au total.
- Même si la rampe n'était pas construite, cinq immeubles devraient quand même être expropriés, abritant actuellement 15 locataires.

Ce rapport est signé par l'ingénieur du projet, M. Bernard Lamarre.

Bref de mandamus

Westmount a refusé, jusqu'ici, d'émettre un permis de construction pour cette rampe.

De plus, les employés de la Ville ont été chargés de veiller à ce que les travaux de cette rampe ne soient pas entrepris à l'insu de la municipalité.

Cependant, les choses risquent maintenant de se gâter. Le conseiller juridique de la Ville a informé le conseil que le gouvernement du Québec pourrait maintenant émettre un bref de mandamus contre la municipalité.

Il a signalé que ces travaux relèvent de la juridiction provinciale et qu'un gouvernement inférieur ne peut pas paralyser un gouvernement supérieur.

"Dura lex, sed lex". Devant cette alternative, le conseil a chargé son maire, M. Peter McEntyre, de rencontrer dans les plus brefs délais le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard. Les deux hommes tenteront d'en venir à une entente.

Cependant, dans l'esprit de Québec, l'affaire est déjà classée, comme en fait foi la lettre du ministre.

Ils lui reprochent de ne pas contenir ce qu'il contient!

par André BEAUVAIS

Les journalistes étaient les mieux informés, hier, à l'assemblée du conseil municipal de Montréal, même si le conseiller Paul-Emile Robert a lancé au cours de cette réunion statutaire qu'"il ne faut pas toujours se fier à tout ce qui est écrit dans les journaux". Il s'en est fallu de peu, d'ailleurs, pour qu'un membre de la galerie de la presse n'intervienne en plein débat pour indiquer à tout le conseil qu'il était dans l'erreur!

Ce fait assez cocasse s'est produit quand le conseil fut appelé à étudier le programme de rénovation des îlots des Voltigeurs, soit le secteur situé au sud de la Place Radio-Canada et au nord de la Brasserie Molson, entre les rues Montcalm et Panet.

Sûr de lui, le conseiller Roger Sigouin, qui a habituellement le mot pour rire, au conseil, mais qui était très sérieux dans son exposé, s'opposa à ce projet prétextant qu'il ne lui apparaissait d'aucune utilité de démolir les logements dans cette zone "pour en reconstruire d'autres".

M. Sigouin avait bien raison de s'élever contre la reconstruction de logements dans cette zone qui sera voisine de l'autoroute Transcanadienne et d'usines, en plus d'être privée des services publics, puisque c'est précisément la raison donnée dans les notes explicatives du projet visant, justement, à interdire la construction de maisons à cet endroit!

L'intervention du conseiller Sigouin était tellement remplie de logique qu'elle prit le président de l'exécutif par surprise. Celui-ci accepta de bonne grâce de retourner le projet au comité exécutif "qui en reprendra l'étude". Mais ce qui fut le plus surprenant c'est que pas un conseiller municipal, ni le maire Drapeau, ne demanda la parole pour indiquer à leurs confrères que le projet soumis était en tous points conforme aux idées du conseiller Sigouin.

S'il y avait une morale à tirer de ce débat, ce pourrait être celle que l'opposition existe au conseil municipal. En effet, tout le conseil a refusé d'adopter un projet que tout le conseil accepte!

L'affaire du Casa Loma

Le coroner: "J'aimerais entendre DiMaulo"

par Jacques GAGNON

L'apparition possible de Joe DiMaulo, qui est disparu depuis les trois meurtres du Casa Loma, le 12 mars dernier, a créé une certaine confusion à la cour du coroner, hier, et a donné lieu à une situation pour le moins cocasse.

Pour bien comprendre les faits, il faut commencer par le début.

Après la tuerie, les détectives de la section des enquêtes criminelles, sous la direction du lieutenant-détective Marcel Allard, arrêtaient trois personnes qui se trouvaient présumément dans le cabaret de la rue Sainte-Catherine, à ce moment.

Il s'agit de Jean-Marc Morin, un simple client, Joseph Tozzi, administrateur du Casa Loma, et Jules Ciamarro, gérant du Cesar's Palace.

Depuis, un quatrième individu, Joe DiMaulo, gérant du club Pamplemousse, à l'intérieur du Casa Loma, es très activement recherché.

Après avoir siégé jeudi et vendredi de la semaine dernière, Me Laurin Lapointe avait ajourné à hier après-midi pour faire savoir s'il entendrait de nouveaux témoins ou des témoins ayant déjà été entendus.

Dès la reprise, hier, Me Lapointe a fait savoir immédiatement qu'il tenait Jean-Marc Morin criminellement responsable de la mort de Jacques Verrier et André Vaillancourt, un autre gérant du Casa Loma. Ces deux derniers ont succombé à des balles dans la tête. Une ridicule dette de $500 est à l'origine de leur mort.

Dans le cas de la troisième victime, Jean-Claude Rioux, qui a été poignardé à la gorge de 20 à 35 minutes après les deux meurtres, Me Lapointe a révélé qu'il ajournait l'enquête au 27 avril prochain.

"Il est question de Joe DiMaulo et c'est un témoin que j'aimerais entendre", a déclaré le coroner.

Il s'informe de DiMaulo auprès du lieutenant-détective Allard, et ce dernier lui confirme qu'il n'a pas eu de nouvelles du suspect.

Me Sydney Leithman, qui représente Tozzi et Ciamarro, demande alors que ses clients soient libérés sous caution et se dit prêt à fournir $1,000 en argent dans chaque cas.

Il argumente que tous deux ont des emplois réguliers, que Tozzi n'a aucun casier judiciaire que Ciamarro n'a "peut-être" qu'une toute petite affaire à se reprocher.

Me Fernand Côté, procureur de la Couronne, prend aussitôt la parole pour mentionner au coroner que les cautionnements seraient pas d'une grande utilité puisque l'après-midi même des accusations de meurtres seront portées contre Morin, contre Tozzi et contre Ciamarro.

Les cautionnements reconsidérés

Le coroner se ravise immédiatement et fait savoir qu'il peut reprendre l'enquête dès mercredi après-midi, et que si les plaintes n'ont pas effectivement été portées, il reprendra en considération les cautionnements.

Me Leithman demande à ce moment un ajournement pour discuter avec Me Côté.

Au retour de Me Lapointe, Me Côté demande d'oublier tout ce qui a été dit au sujet des accusations qui devaient être portées. On laisse alors entendre que DiMaulo pourrait bien être là pour la reprise de l'enquête...

Me Leithman retire sa demande de cautionnement et Me Lapointe ajourne à "2 h., mercredi après-midi, pour pouvoir commencer à 2 h 30".

Entre-temps, rien n'est changé dans le cas de Morin.

Il reste cependant à trouver un juge qui pourra se rendre à l'hôpital pour le faire comparaître, car au moment de son arrestation, il a reçu une balle dans le ventre.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 1 h

le TEMPS qu'il fera

Alcide veut se caser ailleurs !

Petite annonce lue, ce matin, dans LA PRESSE (Travail saisonnier) Cherche position (debout, assis ou couché) dans département de météorologie de pays où l'hiver commence... Grande expérience dans prévision de tempêtes de neige, pluie, vent, grêle, etc... Habitué à travailler avec précision (...?!) par des températures inférieures à 0 et dans des conditions politiques et journalistiques précaires (ceci, au bénéfice de l'Amérique du Sud).

Cause de départ de Montréal: le temps s'améliore et la situation se gâte. (Aujourd'hui et demain, par exemple, un peu de neige, un peu de vent, température dans les 30 degrés... rien pour retenir un professionnel de la météo. Par contre avec le F.L.Q., la pègre, la Régie des Alcools... on finit par se sentir menacé à la météo). Demande salaire minimum dans pays intéressé. S'il n'y a pas de salaire minimum, peut être payé en nature (foin, carottes, houblon, hot-dog et coke). Langues parlées, quatre : français, anglais, franglais et joual. Pour toutes informations, adressez-vous à : Alcide Ouellet, Case postale de l'Oncle Tom, Dorval, Canada, Québec.

Alain Z.

Minimum 30, Maximum 35

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux et possibilité de poudrerie. Ventéux. Minimum 30, maximum 35. Aperçu pour mercredi : généralement possible.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie : généralement nuageux avec poudrerie. Minimum 25, maximum 30. Aperçu pour mercredi : généralement possible.

Région du Lac St-Jean : nuageux avec poudrerie. Minimum 27 ou 28, maximum 30 à 35. Aperçu pour mercredi : généralement possible.

Régions de Baie Comeau et Rimouski : nuageux avec possibilité de poudrerie. Minimum 20, maximum 30 à 35. Aperçu pour mercredi : perspective de nuages.

Régions de Septîles et Gaspé : partiellement nuageux avec possibilité de poudrerie se changeant en chutes de neige. Ventéux en soirée. Minimum de 20 à 25, maximum 30. Aperçu pour mercredi : partiellement nuageux.

En Amérique du Nord

	Min.	Max.		Min.	Max.
Dawson	20	29	Moncton	23	40
Prince George	32	42	Halifax	33	45
Prince Rupert	25	34	Charlottetown	31	36
Vancouver	41	50	Sydney	29	36
Victoria	34	41	Yarmouth	32	41
Jasper	17	25	St-Jean, T.-N.	19	32
Edmonton	24	40	Fredericton	23	42
Calgary	23	36	Montréal	28	41
Lethbridge	21	36	Chicago	34	44
Yellowknife	20	4	Detroit	34	41

Pour vos vacances

[illegible]

Le Cardinal McGuigan démissionne

CITE DU VATICAN (PA, UPI) — Le pape Paul VI a accepté, aujourd'hui, la démission du cardinal James C. McGuigan, comme archevêque de Toronto. Son successeur est Mgr Philip Francis Pocock, qui était jusqu'ici son coadjuteur et administrateur apostolique.

Le cardinal McGuigan, âgé de 76 ans, avait demandé à maintes reprises au Saint-Siège de l'autoriser à quitter son poste à la tête de l'archidiocèse de Toronto, en raison de son âge avancé et d'une santé chancelante.

En dépit de sa démission au siège qu'il occupait depuis 37 ans après avoir été, précédemment, archevêque de Régina, en Saskatchewan, de 1930 à 1934, il conserve son titre de cardinal, qui lui a été conféré, en 1946, par le pape Pie XII.

Mgr Pocock, qui est âgé de 64 ans, est originaire de St-Thomas, Ontario. Avant d'être nommé administrateur apostolique et coadjuteur avec droit de succession, à l'archidiocèse de Toronto, en 1961, il avait rempli les fonctions de coadjuteur, à Winnipeg, de 1951 à 1961.

Le Vatican annonce également une autre démission d'un prélat canadien. Il s'agit de Mgr Maxime Tessier, âge de 64 ans, évêque de Timmins, Ontario, depuis 1955.

Le Pape a accepté la démission de Mgr Tessier, qui abandonne ses hautes fonctions pour raison de santé, et il a nommé, pour lui succéder, Mgr Jacques Landriault, 49 ans, évêque de Hearst, Ontario, depuis 1964.

téléphoto PA

Dix-neuf des 45 passagers d'un appareil philippin détourné vers la Chine communiste, quittent l'avion à l'aéroport de Hongkong après avoir été libérés par les pirates de l'air. Les autres passagers ont été retenus jusqu'à leur arrivée en Chine.

Piquetage à l'usine de la CIP de Gatineau

OTTAWA (PC) — Quelque 500 employés de l'usine de la Canadian International Paper de Gatineau ont dressé une ligne de piquetage à l'extérieur de l'usine afin de protester contre les récentes mises à pied. Le piquetage, qui fait suite à une grève illégale commencée dimanche, menace d'entraîner la fermeture totale de l'usine, s'il se poursuit.

Un fonds de l'ONU contre la drogue

NATIONS-UNIES, N.Y., 29 (AFP) — Le secrétaire général, U Thant, a invité hier tous les gouvernements membres de l'ONU à apporter une contribution généreuse à un nouveau fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues et soutenir les efforts pour promouvoir une action internationale concertée dans ce domaine.

En annonçant, dans une note adressée à toutes les délégations, la création de ce fonds qui inaugure un programme élargi de l'ONU pour la lutte contre les stupéfiants, U Thant souligne l'interdépendance entre la demande croissante en drogues et l'augmentation de la production et du trafic illicite: pour diminuer la demande il faut soigner les toxicomanes et prendre des mesures préventives, en particulier sous forme d'éducation de la jeunesse. Autre aspect du cercle vicieux: la répression du trafic illicite nécessite le renforcement des sanctions prises dans de nombreux pays du monde.

Le secrétaire général a créé le fonds en partant de l'hypothèse qu'on pourrait escompter près de 5,000,000 de dollars chaque année sous forme de contributions volontaires pendant les premières années et qu'on disposerait sans doute de près de 20,000,000 de dollars au bout de quelques années.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

majoration de la taxe foncière est attribuable aux dépenses inadmissibles que la CECM doit encourir et ce, même si elle a fait de sérieuses coupures dans de nombreux postes budgétaires. Ainsi par exemple, de $74 millions qu'elles étaient il y a deux semaines, ces dépenses ont été réduites à $5,640,000. Cette somme représente environ 2.5 p. cent du budget de 1971-72; budget dont les prévisions indiquent qu'il grimpera de $9,435,664 comparativement à l'année en cours, soit $206,163,305.

Les dépenses inadmissibles sont celles qui ne correspondent pas aux normes du ministère de l'Education et qui, conséquemment, ne font pas l'objet de subventions d'équilibre. Concrètement, cela signifie que ces dépenses doivent être assumées en totalité par la commission scolaire et indirectement par les contribuables.

Toutefois, comme l'a noté la présidente de la CECM, le ministère de l'Education a quand même fait preuve de souplesse envers la commission permettant à celle-ci de réduire ses dépenses non-admissibles.

Signalons que les coupures qui ont été effectuées touchent avant tout les services de soutien et non directement les écoles.

En outre, le résidu du surplus accumulé des années antérieures (qui s'élèverait à environ $3,000,000 sera affecté aux dépenses inadmissibles qui subsisteront en 1971-72 de telle sorte que la CECM n'aura pas besoin de $5,640,000 pour équilibrer son budget mais bien de $2,640,000. L'écart de $1,240,000 entre les nouveaux revenus de la hausse de taxes et les dépenses sera comblé par le gouvernement du Québec.

Les sociétés : pas touche

Le commissaire Daoust, qui s'est objecté à cette hausse de l'impôt foncier, a demandé pourquoi on n'imposait pas une taxe supplémentaire aux sociétés communément appelées les neutres.

Mme Roux a alors expliqué que si la CECM avait décrété une hausse de la taxe des neutres, elle aurait automatiquement perdu en subventions ce qu'elle aurait récupéré des neutres. En effet, le gouvernement considère que la taxe des sociétés est suffisamment élevée (dans les villes de Montréal et de Québec, les seules où il existe une taxe différente pour les particuliers et les sociétés) pour qu'elle soit maintenue à son niveau actuel. Québec laisse la liberté aux commissions scolaires de Montréal et de Québec de l'augmenter mais, en contrepartie, le gouvernement réduira d'autant ses subventions d'équilibre. En conséquence, la CECM peut augmenter la taxe des neutres mais n'équilibre pas son budget pour autant. Ultime solution: augmenter la taxe des petits propriétaires fonciers. Ainsi la CECM ne perd pas de subventions et équilibre son budget.

Ce à quoi le commissaire Daoust, situant son intervention sur le plan politique a dit: "Il est en effet plus [illegible] politiquement que la CECM [illegible] plutôt que le ministre de l'Education ..."

BREJNEV

SUITE DE LA PAGE A 1

les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques. Cessation de tous les essais d'armes nucléaires et convocation des cinq grandes puissances nucléaires pour atteindre l'objectif du désarmement nucléaire complet.

- Convocation d'une conférence mondiale pour faire cesser la course aux armements et réduire les dépenses militaires.
- Condamnation du colonialisme et du racisme et application des décisions de l'ONU.

Main tendue à la Chine

M. Brejnev a accordé dans son rapport une place importante à la Chine, en dépit des récentes attaques de Pékin contre les dirigeants soviétiques qualifiés de "clique de renégats révisionnistes" qui ont trahi le communisme.

Le secrétaire général du PC soviétique a signalé qu'une légère amélioration s'est manifestée dans les relations entre les deux pays et "que nous sommes toujours disposés dans l'avenir à continuer dans cette voie" qui a jusqu'ici permis également de reprendre certains échanges commerciaux.

Il a ajouté que l'URSS est prête également à établir des relations avec l'Albanie, le seul allié européen de la Chine qui a refusé d'assister au 24e congrès.

A propos du Moyen-Orient, M. Brejnev a reconnu qu'il constitue un des points les plus brûlants de la politique internationale. Il a à ce propos endossé les propositions arabes et invité les Israéliens "à voir les choses sobrement". Pour sa part, l'URSS est disposée à donner des garanties pour en arriver à un règlement politique.

Moyen-Orient et Vietnam

Tout en réaffirmant l'adhésion de l'URSS au principe de la coexistence pacifique, M. Brejnev a donné l'avertissement que son pays est résolu à repousser les forces agressives de l'impérialisme. Il a à ce sujet dénoncé la politique américaine au Moyen-Orient et en Indochine, tout en exprimant cependant l'opinion qu'une amélioration des relations soviéto-américaines est possible et cela en dépit "du raidissement, ces derniers temps, de la position américaine sur un certain nombre de questions internationales".

Abordant la question de l'Indochine, M. Brejnev a dénoncé les Etats-Unis qui font tuer des Vietnamiens par d'autres Vietnamiens et qui ont étendu leur agression au Cambodge et au Laos.

Au sujet du mouvement communiste international, M. Brejnev s'est félicité de ce que la cohésion se renforce de plus en plus. Il a cependant reconnu qu'il y a encore des "manifestations négatives" et il s'est élevé contre "les tendances nationalistes, tout particulièrement celles qui prennent la forme de l'antisoviétisme".

Hausser le niveau de vie

Sur le plan intérieur, M. Brejnev a lancé un appel pour une augmentation massive des biens de consommation sans négliger l'industrie lourde. Il a prédit une augmentation notable de la production des téléviseurs, automobiles, machines à laver ainsi que de diverses denrées alimentaires. Il a aussi promis que de plus fortes sommes d'argent seront consacrées à l'agriculture qui sera en mesure d'assurer des récoltes sans précédent.

"Une élévation de notre niveau de vie, dit-il, devient un impératif de plus en plus important pour notre développement économique et l'un des préalables majeurs pour une augmentation rapide de notre production."

M. Brejnev a néanmoins fait quelques critiques. "Il y a encore des administrateurs, a-t-il affirmé, qui font de la coexistence pacifique avec les insuffisances. Ils s'accommodent de la médiocrité de la qualité des produits de consommation courante et fabriquent ces produits avec une impardonnable lenteur".

L'ALLIANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

même des policiers qui ne savaient plus où donner de la tête tellement l'écheveau de voitures semble impossible à démêler, surtout quand ces dégueres actionnent joyeusement leurs klaxons inharmonieux.

Puisqu'il faut rendre à César ce qui est à César, soulignons toutefois que les motards de la police ont quand même réussi à reprendre en main la circulation (non sans quelques difficultés) de telle sorte qu'elle ne fut jamais complètement paralysée.

Reprise de l'action

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier, peu après la "manifestation motorisée", le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, a déclaré que ce geste des enseignants s'inscrivait à l'intérieur d'un plan d'action dont l'objectif demeure toujours le même: l'obtention de la sécurité garantie pour tous les enseignants embauchés avant le 1er septembre 1968. En outre, a ajouté le président de l'Alliance, ce plan d'action vise à forcer la partie patronale à déposer la liste complète des diplômes et les années de scolarité y correspondant à la table des négociations pour qu'ils puissent être négociés. L'Alliance veut en effet que les parties se réunissent au plus tôt et qu'ils négocient intensivement de sorte qu'un règlement intervienne d'ici le 15 avril.

"Quand la partie patronale refuse de s'asseoir à la table des négociations sous prétexte qu'elle n'a pas tous les documents en main pour déposer sa liste des diplômes, nous prétendons que c'est totalement faux. A notre avis, il s'agit une fois de plus d'une autre stratégie patronale qui consiste à faire pourrir la situation; ce que nous dénonçons énergiquement", de dire M. Rioux.

L'Alliance estime que la façon la plus efficace de contrer cette "stratégie de pourrissement" c'est de relancer l'action enseignante. "C'est dans cette perspective que notre action doit être vue", a déclaré le président de l'Alliance qui s'est sérieusement interrogé sur la durée de l'emploi des moyens pacifiques dans la poursuite du combat sur le classement.

M. Rioux, qui a rencontré en soirée le premier ministre Bourassa afin de l'informer de la situation et l'inviter à se compromettre dans un conflit important", a aussi annoncé qu'il y aura une importante assemblée de l'Alliance, demain après-midi au Centre Paul-Sauvé.

A cette assemblée, on discutera entre autres des moyens de pression à utiliser dans les jours à venir.

Notons que demain, mercredi, la partie patronale (gouvernement et commissions scolaires catholiques et protestantes) doit déposer la liste complète des diplômes devant les négociateurs syndicaux.

AVION

SUITE DE LA PAGE A 1

avec un porte-parole des autorités locales.

Toutefois, les personnes relâchées ont été forcées à rester assises sous les ailes de l'appareil jusqu'au décollage vers la Chine.

Au cours des pourparlers qui avaient lieu pendant cette escale "technique", les pirates ont demandé que leur soient remises des cartes permettant au pilote d'atteindre Pékin.

Néanmoins, les jeunes gens ont dû se plier à des exigences mécaniques en apprenant que l'appareil ne pouvait prendre à son bord le carburant nécessaire à un vol de 1,200 milles, jusqu'à la capitale chinoise.

Il a alors été décidé de se diriger vers Canton, importante ville chinoise située à 90 milles de Hong Kong.

Selon un jeune avocat de Manille, Me Carlos Platon, relâché à Hong Kong, les cinq pirates étaient armés de deux revolvers de calibre 22, d'une carabine automatique et d'une paire de ciseaux.

"Tout le monde tremblait de peur y compris les pirates, devait-il raconter, mais les jeunes gens ont été très polis avec nous."

L'avocat aurait alors demandé à l'un des assaillants d'exprimer ses raisons pour avoir détourné l'avion.

La réponse aurait été : des raisons idéologiques ... sans plus. Selon Platon, les pirates sont membres d'un groupe radical des Philippines, et certains avaient l'air d'être des étudiants. Un ou deux parlaient l'anglais.

Selon l'agence France Presse, les cinq jeunes pirates pourraient appartenir à cette nouvelle "armée du peuple" à tendance prochinoise qui constitue la succession des rebelles communistes "huk" dont s'étaient débarrassés les gouvernements des Philippines après une vive répression.

Depuis quelques jours, l'agence Chine Nouvelle multipliait ses éloges à l'endroit des nouveaux révolutionnaires à l'occasion du second anniversaire de la formation de leur groupement. Toutefois parmi les passagers de l'avion détourné on ne signale pas de personnages politiques importants, mais plusieurs Américains se trouvent à bord. Certains ont été relâchés à Hong Kong.

Ce n'est pas la première fois qu'un avion philippin est détourné. En 1952, un avion de ligne avait été forcé à se poser à Formose par des Chinois nationalistes. Ceux-ci avaient été extradés aux Philippines après avoir tués le pilote.

MANSON

SUITE DE LA PAGE A 1

fait la réflexion suivante pendant que des gardiens le sortaient de force du tribunal:

"Vous ne l'emporterez pas en paradis. Vous n'avez pas le droit de me juger. Ce n'est pas une cour du peuple".

Les trois complices de Manson, qui s'étaient tondus les cheveux presque à ras, ont évité de regarder les jurés pendant que les verdicts étaient annoncés.

En entendant tout d'abord que Manson était condamné à mort, Patricia Krenwinkel, 23 ans, a hurlé aux jurés:

"Vous venez de vous juger vous-mêmes", phrase qui a été reprise en choeur par Leslie Van Houten, 21 ans.

Une fois les autres sentences prononcées, Susan Atkins, 22 ans, s'est écriée:

"Ça va mal aller. Il va vous arriver quelque chose. Vous feriez mieux de barricader vos portes et de surveiller vos enfants. Disparaissez de la face de la terre. Vous n'êtes que des imbéciles".

Deux des femmes membres du jury ont pleuré à chaudes larmes pendant que les sentences étaient prononcées par le juge et au moment des tirades des trois jeunes condamnées.

Les réactions

Les jurés ont suivi le représentant du ministère public, qui demandait la chambre à gaz "pour ces "monstres humains" qui, en août 1969, avaient assassiné dans des circonstances horribles d'abord l'actrice Sharon Tate et quatre de ses amis, ensuite M. et Mme Leno Labianca, propriétaires d'une chaîne de super-marchés.

"Il était aussi difficile et malaisé pour le jury de rendre ce verdict que pour moi de le demander", a déclaré le représentant du ministère public, M. Vincent Bugliosi, ajoutant qu'à son avis le verdict "reflétait les sentiments de la communauté".

La réaction des avocats de la défense était naturellement toute autre. Paul Fitgerald, avocat de Patricia Krenwinkel, a laissé libre cours à son amertume: "Je ne vois pas en quoi ce verdict puisse aider qui que ce soit — ce pays, cette société. Une communauté qui tue ses enfants à problèmes se refuse à elle-même toute solution."

Irving Kanarek, qui représente Manson, est resté sur le terrain strictement juridique. Il a indiqué qu'une motion demandant un nouveau procès allait être étudiée le 19 avril. Me Kanarek, qui rejoint sur ce point le représentant du ministère public, a estimé que l'affaire est loin d'être terminée et ira certainement jusqu'à la Cour suprême.

En fait, tout espoir n'est pas perdu pour les quatre condamnés. Le juge Charles Older a fixé au 19 avril l'annonce officielle de la sentence et l'examen des motions de procédure que les représentants de la défense ou de l'accusation ont loisir de présenter après le procès. Le juge a d'ailleurs l'option de réduire de sa propre autorité une peine de mort à la prison à vie. Le juge Older vient lui-même d'user récemment de ce pouvoir.

D'autre part, il existe depuis plusieurs années un moratoire en ce qui concerne les exécutions aux Etats-Unis, en attendant que la Cour suprême termine son rapport sur un certain nombre de peines de mort soumises à son examen. La dernière exécution aux Etats-Unis remonte à 1967.

TERRORISTE

SUITE DE LA PAGE A 1

cialistes du Québec. Cela se passait en 1966. L'année suivante, il tentait de relancer le Mouvement de libération.

En 1968, on le retrouvait à la manifestation de la Saint-Jean-Baptiste.

En 1969, la police l'arrêtait de nouveau. On l'accusait d'avoir volé du matériel à la police. Il était libéré sous cautionnement et personne ne l'a revu depuis.

On présume qu'il a gagné l'Europe via Cuba.

Y a des milliers de billets de Loto-Québec à gagner !

Pour chaque achat d'un dollar d'essence, le détaillant Champlain affichant cette promotion vous remettra un coupon.

Quinze coupons vous donnent droit à **UN BILLET DE MINI-LOTO**

(Si, par exemple, vous n'avez que 5 coupons, vous pouvez donner la différence en argent comptant et obtenir votre billet de Mini-Loto.)

DE PLUS ...
tous les coupons vous donnent le droit de participer, *chaque mois*, au tirage de

2000 BILLETS D'INTER-LOTO et de 375 BILLETS DE SUPER-LOTO

(Tous les détails de la Loto-Champlain au dos des coupons, chez votre détaillant Champlain participant.)

Rien à écrire.
Rien à signer.

Puisqu'il vous faut faire le plein... faites-le chez Champlain!
Et faites aussi le plein de billets de Loto-Québec!

CHAMPLAIN

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE

NABET part en guerre contre Télémédia Québec Limitée

L'Association nationale des employés et techniciens en radiodiffusion (NABET) a fait savoir, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'elle adresserait une demande d'audience publique auprès du Conseil de la radio-télédiffusion canadienne (CRTC) pour que soit revisé le cas de Télémédia Québec Ltée.

Ce sont les récentes mises à pied aux postes de radio et télévision CHLT, de Sherbrooke qui ont amené NABET à faire la même démarche que celle qui a été effectuée il y a quelques semaines par le Syndicat des employés du poste de radio CKAC de Montréal, à la suite du congédiement de 15 employés, attribué à des opérations déficitaires.

Dans les quelques jours qui suivirent, la direction de CHLT Télé 7, à Sherbrooke, procédait à la mise à pied d'une équipe complète de production, soit neuf employés, plus quatre autres employés dont les fonctions sont connexes à celles de l'équipe de production.

Il y a quelques jours, un discothécaire du poste de radio CHLT recevait un semblable avis.

Les stations CHLT-TV et Radio de Sherbrooke, tout comme le poste CKAC de Montréal, sont des compagnies subsidiaires à part entière de Télémédia Québec Ltée.

Raisons boiteuses

Selon le directeur régional du syndicat, M. Alfred Pedneault, les raisons budgétaires invoquées pour justifier ces mises à pied ne sont pas valables. M. Pedneault a affirmé que CHLT-TV est une entreprise très rentable où les bénéfices ont maintenu une courbe ascendante de 1968 à 1970, et les profits de cette station sont à un niveau qui pourrait même permettre d'absorber une baisse de revenu temporaire, si une telle baisse se produisait.

Il a ensuite déclaré que la réduction des effectifs de production à CHLT-TV a détériore totalement la programmation de cette station.

Selon M. Pedneault, "des émissions locales sont rayées de l'horaire, la production qui demeure est faite en chaine sans répétition, et le public des régions desservies par CHLT-TV reçoit sur le petit écran le produit fini tel qu'il a été fait, bon ou mauvais, ce qui ne semble pas avoir d'importance".

Dans un dossier remis aux journalistes au cours de cette conférence, le syndicat démontre que les structures administratives et financières de Télémédia Québec Ltée ne sont plus celles qui avaient été proposées devant le CRTC, le 11 mars 1970, alors que Télémédia cherchait à obtenir la gestion de huit compagnies subsidiaires qui elles devenaient détentrices des licences de 14 stations radio-télévision au Québec. Le document démontre que la valeur des actions ordinaires de classes A et B d'une considération totale de quelque $2,400,000, qui devaient être vendues au public, a été réduite à une somme maximum de $500,000.

Le droit de savoir

En adressant une requête de revision du cas de Télémédia auprès du CRTC, le syndicat soutient que le public a droit de savoir si Télémédia s'est réellement conformé à ses engagements de mars 1970 et qu'il est grand temps "qu'on fasse la lumière sur toute cette transaction qui semble pour le moins nébuleuse".

Hier soir une centaine de représentants de différentes associations et corps intermédiaires (associations d'enseignants, d'employés d'hôpitaux, d'employés de magasins, de représentants de commerce) de la région de l'Estrie étaient réunis au motel Le Baron afin de prendre conscience du problème. NABET leur a proposé de se joindre à elle, au syndicat de CKAC et à la FTQ en vue de faire les représentations nécessaires auprès du CRTC. La plupart des représentants ont fortement appuyé cette suggestion.

Par ailleurs, interrogé, hier soir, le président de Télémédia, M. Philippe de Gaspé Beaubien, a répondu qu'il ne ferait connaitre ses commentaires qu'une fois connus les résultats de la réunion qui se tenait à Sherbrooke.

Saint-Pierre: un ombudsman uniquement pour la défense des parents, s'il le faut

par Lysiane GAGNON

Le ministre de l'Education, M. Guy Saint-Pierre, a laissé entendre qu'il trouve irréaliste la création d'un unique poste d'ombudsman à l'échelle de la province pour faire valoir les droits des parents dans le système scolaire.

"Il me semblerait préférable, a-t-il confié au reporter de LA PRESSE, de décentraliser cette fonction, de façon telle qu'il y aurait dans chaque région, par exemple, quelqu'un pour recevoir les plaintes des parents... quelqu'un qui se situerait en marge du système scolaire proprement dit. Une formule, peut-être, qui s'inspirerait — mais de loin — de celle des anciens "inspecteurs" d'école...

Rappelons que M. Gerard Dion a émis cette recommandation dans le rapport qui porte sur le problème de "l'endoctrinement politique" dans les institutions d'enseignement. Ce rapport du commissaire-enquêteur a été rendu public mardi dernier.

Un code d'éthique

En ce qui concerne la deuxième recommandation du rapport Dion (un code d'éthique obligatoire pour les enseignants jusqu'à l'université exclusivement), M. Saint-Pierre a été plus évasif: oui, il est d'accord avec l'idée, mais "tout est à l'étude". Si les associations d'enseignants refusent de collaborer à l'élaboration d'un tel code (comme cela semble être d'ailleurs le cas), le ministère en imposerait-il un? (Le ministre, qui quittait en toute hâte un dîner-causerie pour se rendre au colloque des cadres scolaires du Québec, a répondu à la question d'une manière assez imprécise, affirmant que ce serait préférable que les enseignants participent à la formulation d'une éthique professionnelle, mais qu'il faudrait par ailleurs établir certaines normes).

Quelques précisions

S'adressant en début de soirée aux membres du "Canadian Institute of Quantity Surveyors, Montreal Chapter" (il s'agit d'une association d'évaluateurs dans la construction), le ministre de l'Education a précisé quelques aspects de l'application de la loi 63, à l'intention d'un auditoire majoritairement anglophone.

Le règlement numéro six récemment établi au ministère fixe certaines normes quant à l'apprentissage du français comme langue seconde dans les écoles anglaises, de façon telle, a dit le ministre, "que les anglophones, ceux qui sont nés au Québec et aussi ceux qui y émigrent, puissent participer davantage à la vie collective".

Examens obligatoires

Au sujet des examens obligatoires de français à la fin du cours secondaire, le ministre a déclaré que les universités ne refuseraient aucun candidat qui n'aurait échoué qu'en français. D'ailleurs, a-t-il signalé, ce dernier pourrait toujours se rattraper au niveau du CEGEP.

"Le règlement indique que les écoles anglaises seront progressivement amenées à dispenser l'enseignement de certaines matières en français", et il a cité, à titre d'exemple, le géographie, où les élèves pourraient, tout en apprenant la matière proprement dite, mettre en pratique les connaissances acquises durant les périodes consacrées au français.

"Allons-nous instituer un règlement analogue pour les francophones? Cela serait logique... mais les choses ne sont pas si simples. La formule de l'immersion totale dans des classes d'anglais, pour les francophones, équivaudrait dans le contexte actuel à la mort de la culture française. Notre objectif, toutefois, c'est d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises."

LES TARIFS RÉDUITS DU PRINTEMPS
équivalent à
DE GROSSES ÉPARGNES
sur les améliorations de maisons
chez mhs

GRATUIT! TÉLÉ PORTATIF 19"
OFFRE LIMITÉE jusqu'à la limite de notre quota

SALLE DE JEU
CHAMBRE À COUCHER ET CABINET DE TOILETTE
TOUS LES 3 POUR LE BAS PRIX DE 2995.
Prix ordinaire $3800.
Vous avez en effet une salle de jeu de 10' x 18' comprenant isolation complète, installation électrique, bouches de chaleur, votre choix du lambrissage, plafond et couvre plancher. Chambre à coucher de 10' x 10', entièrement isolée, système électrique, bouche de chaleur et votre choix de matériaux de finition. Le cabinet de toilette est équipé d'un cabinet d'aisance, d'un lavabo, d'une coiffeuse et d'accessoires de salle de bains avec miroir.

SPÉCIAL! CHAMBRE À COUCHER et CABINET DE TOILETTE
Les deux pour seulement 1995.
Prix courant $2600.

QUELS AUTRES TRAVAUX AVEZ-VOUS BESOIN CHEZ VOUS?

SALLE DE BAINS
3 pièces
Ordinairement 1495.00
MAINTENANT $1295.00
Pièce complète construite avec tout l'équipement nécessaire, fourni et installé

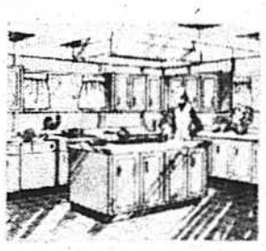
CUISINE
Ordinairement $40.00 le pied linéaire
MAINTENANT $29.95

ADDITION
de $15 à $30 le pied

VOYEZ VOS BESOINS
- Salle de jeu
- Cuisine
- Pièces au grenier
- Garage
- Béton
- Revêtement aluminium
- Peinture
- Addition
- Salle de bains
- Lucarnes
- Toit
- Menuiserie
- Fenêtres aluminium

FACILITÉS DE PAIEMENT SUR LONGUE PÉRIODE
ESTIMATION GRATUITE
PAS DE COMPTANT
- Facilités de paiement
- Jusqu'à 10 ans pour payer
- Assurance-vie gratuite comprise
- 1er paiement en juillet

ESTIMATION GRATUITE — PAS D'OBLIGATION
mhs Le Service de Rénovation Métropolitain
482-0600

HISTOIRE D'AMOUR

Elle n'a pas besoin de conquérir la route par la force. Elle la charme; elle l'épouse en silence. Peut-être est-ce son tempérament français. La technique de suspension indépendante sur les quatre roues de la Peugeot fait l'objet d'améliorations depuis quelque soixante ans, et c'est aux études des ingénieurs plus qu'au rembourrage des bourreliers qu'elle doit son extrême souplesse.

Quant aux pneus, ce sont des Michelin XAS à carcasse radiale.

A signaler aussi la surface des quatre freins à disques assistés de la Peugeot 504, supérieure à celle des freins d'une Mercedes. Et si le liquide du cylindre principal vient à baisser, ou si les garnitures commencent à s'user, une lampe témoin vous le signale aussitôt.

Cédez-lui donc: elle ne demande qu'à retrouver la route, son amour. Essayez une Peugeot chez votre concessionnaire. Même son prix vous y invite: entre $2245 et $3700. —

PEUGEOT 504
PERFORMANCES POUR PROFESSIONNELS

RÉGION DE MONTRÉAL: Gerry Gadin Inc. 730 St-Joseph, Lachine 640, Québec. Tél: (514) 637-9881. Les Grands Garages du Québec, 306 Est, St-Zotique, Montréal, Québec. Tél: (514) 273-9105; Rémi Lavigueur Auto Inc. Chomedey, Québec, Tél: (514) 681-6554; Roger Automobile, 4269 Ouest, Ste-Catherine, Montréal, Québec. Tél: (514) 932-2925; Sigi Motors, 1124 Bleury, Montréal, Québec. Tél: (514) 861-7888.
PROVINCE DE QUÉBEC: Amos: Trudel S/Station, Québec. Tél: (819) 732-4700; **Charlesbourg,** Laurent Méthot Inc., Québec. Tél: (418) 626-9112 **Cornwall,** Lucien Goulet Motor Sales. Tél: (613) 933-3954 **Cowansville,** Paul Fortin, Auto Enrg. Québec. Tél: (514) 263-3266; **Drummondville,** Valois Automobile, Québec. Tél: (819) 478-3456; **Ile Perrot,** Garage Poulin Enrg. Québec. Tél: (514) 453-2773; **Joliette,** Drainville Automobile, Québec. Tél: (514) 756-1678; **La Tuque,** Gauvin S/Station, Québec. Tél: (819) 523-4131; **Lévis,** Lachance Auto Enrg. Québec. Tél: (418) 837-8897; **Longueuil,** Verchères Auto Inc. 109 Ouest Curé Poirier, Québec. Tél: (514) 679-4250; **Jonquière,** Fortin & Fortin Ltée. 762 St-Dominique, Québec. Tél: (418) 547-9317; 547-9087; **Matane,** Dumas Service Gulf, Québec. Tél: (418) 562-3501; **Mont-Laurier,** Claude Automobile Inc., Québec. Tél: (819) 623-3511; **Plessisville,** Clément Roy, Québec. Tél: (819) 362-2277; **Pointe Gatineau,** Bellehumeur Automobile, Québec. Tél: (819) 777-5208; **Rimouski,** Garage Ernest Landry, Québec. Tél: (418) 723-8466; **Rivière-du-Loup,** Garage Windsor (Pomerleau), Québec. Tél: (418) 862-3586; **Rouyn, Noranda,** Garage Mantha, Québec. Tél: (819) 762-1405; **St-Georges de Beauce,** Garage Lionel Morin, Québec. Tél: (418) 228-5797; **St-Hubert,** St-Hubert Auto Centre, Québec. Tél: (514) 676-0241; **St-Hyacinthe,** Angers Automobile Ltée, Québec. Tél: (514) 773-0356; **St-Jean,** Quintin Auto Inc., Québec. Tél: (514) 346-9445; **St-Patrice,** Blais Auto Parts, Québec. Tél: (418) 596-2322; **Ste-Rose, Ville Laval,** Québec Auto Rama Inc., Québec. Tél: (514) 625-6975; **Shawinigan,** Raymond Désaulniers S/Station, Québec. Tél: (819) 539-3771; **Sherbrooke,** Gilles Automobile Enrg., Québec. Tél: (819) 569-7528; **Sillery,** Garage Bolduc Inc., Québec. Tél: (418) 688-9114; **Trois-Rivières,** Garage Charest & Frères Inc., Québec. Tél: (819) 376-3754; **Val d'Or,** St-Amand Auto Body, Québec. Tél: (819) 824-2265; **Valleyfield, Jean-Guy Lemyre,** Québec. Tél: (514) 371-0033; **Waterloo,** Philip's Auto Service, Québec. Tél: (514) 539-1010.

avec un prêt c'est vite fait

Changer sa voiture, se meubler, rénover sa maison, se procurer une télécouleur ou un stéréo! Avec un prêt, c'est vite fait et bien souvent à meilleur compte.

A la BCN, vous pouvez emprunter à un taux raisonnable, obtenir un mode de remboursement adapté à votre revenu et à votre budget, et bénéficier, en plus, d'un prêt comportant une assurance sur la vie.

Réalisez vos projets sans attendre. Prenez le temps dès maintenant de passer à l'une des 361 succursales BCN. Vous y trouverez un gérant qui sera heureux de vous renseigner, de vous conseiller. Et surtout de vous donner satisfaction.

Banque Canadienne Nationale
la force de l'argent au service de la jeune famille

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Les Américains bombardent en zone démilitarisée au Vietnam

SAIGON, (AFP, PA, UPI) — Quatre chasseurs-bombardiers américains ont attaqué aujourd'hui des positions d'artillerie nord-vietnamiennes dans la partie nord de la zone démilitarisée. En annonçant la nouvelle, le commandement américain a précisé que ce raid avait été effectué au nom de la "doctrine de réaction de protection" et "pour sauver des vies américaines".

Tous les appareils sont rentrés intacts à leur base, a ajouté le porte-parole.

Par ailleurs, les troupes vietcong et nord-vietnamiennes ont pris l'initiative sur toute l'étendue du territoire sud-vietnamien. La journée a été marquée par des harcèlements et des embuscades dans les quatre régions tactiques.

C'est la première fois que le commandement américain annonce officiellement avoir bombardé des positions nord-vietnamiennes dans la zone démilitarisée, au nord de la rivière Ben Hai, qui divise cette zone en deux parties égales entre le Nord et le Sud-Vietnam sur le 17e parallèle.

"L'artillerie nord-vietnamienne, a précisé un porte-parole, avait été installée sur une position de laquelle les canons menaçaient les militaires américains et sud-vietnamiens en république du Vietnam" (sud).

Cette nouvelle escalade dans la guerre était attendue à Saigon depuis que Washington avait révélé, il y a quelques jours, que des unités nord-vietnamiennes comprenant de l'artillerie et des roquettes avaient fait mouvement vers la zone démilitarisée. Les forces américaines et sud-vietnamiennes ont elles-mêmes concentré près de 50,000 hommes dans la province qe Quang Tri, la plus septentrionale du Sud-Vietnam, immédiatement au sud de la zone démilitarisée, y compris les 22,000 Sud-Vietnamiens qui ont été repliés du Bas-Laos.

Un communiqué du commandement américain déclare que "suite à l'augmentation des tirs sur des installations militaires et civiles en plusieurs endroits de la première région militaire (comprenant les cinq provinces septentrionales du Sud-Vietnam), un emplacement d'artillerie nord-vietnamienne dans la partie nord de la zone démilitarisée a été attaqué au cours de quatre raids cet après-midi en réaction de protection".

"Nos commandants d'unités ont toujours eu le droit inhérent d'autodéfense et sont autorisés à prendre des mesures de réaction de protection lorsqu'elles sont nécessaires pour sauver les vies américaines", conclut le communiqué.

téléphoto PA

Coupable

Le lieutenant William Calley fils (à gauche) est escorté par le sergent Stevens à la prison de Fort Benning, en Georgie, après avoir été trouvé coupable du meurtre prémédité de civils vietnamiens.

Au terme du plus long procès militaire des USA

Calley est trouvé coupable de meurtre prémédité à My Lai

FORT BENNING, Georgie (AFP) — Après avoir été inculpé du massacre de My Lai, hier, le lieutenant William Calley attend aujourd'hui de savoir s'il sera condamné à mort ou à l'emprisonnement à vie.

Ce petit homme falot, au quotient intellectuel assez faible, est le premier militaire américain officiellement blâmé pour le massacre qui remonte au 16 mars 1968.

Après 13 jours de délibérations, un jury de six officiers l'a reconnu coupable de quatre chefs d'accusation, dont celui de meurtre avec préméditation.

Le procès en cour martiale du lieutenant Calley, qui s'était instruit le 12 novembre 1970, s'était terminé le 16 mars, jour du troisième anniversaire de la tuerie qui avait fait une centaine de morts parmi les villageois du hameau sud-vietnamien. Ce procès a été le plus long de l'histoire militaire des Etats-Unis.

Le jeune officier de 27 ans rejette la responsabilité du massacre sur son supérieur direct, le capitaine Ernest Medina qui, dit-il, lui avait ordonné de raser My Lai et de détruire tout ce qui s'y trouvait au cours d'une opération contre les Viet-Cong.

C'est le même jury qui l'a trouvé coupable qui doit maintenant se prononcer sur son sort. Une deuxième procédure est requise selon la loi militaire américaine pour déterminer la sentence. Ce n'est qu'à l'issue de nouvelles consultations que le jury annoncera la peine à laquelle sera condamné le lieutenant Calley.

Impassible et discipliné

Calley a entendu le verdict sans laisser filtrer la moindre expression sur son visage. Toujours impassible et discipliné, comme il l'avait été depuis le début du procès, il s'est levé et a fait le salut militaire au colonel Clifford Ford, 53 ans, qui avait présidé les débats du jury.

"C'est une décision scandaleuse pour les Etats-Unis et pour l'armée américaine" a déclaré Me George Latimer, 70 ans, l'avocat civil de Calley.

Il ne fait presque aucun doute que Calley fera appel, procédure automatique dans la justice militaire américaine. L'affaire n'est semble-t-il, pas près d'être terminée, les formalités d'appel prenant habituellement des mois sinon des années.

Le capitaine Medina doit également passer en jugement pour les atrocités de My Lai et il ne fait nul doute que son procès aura une influence déterminante sur l'appel probable du lieutenant Calley.

Deux sergents qui avaient participé à l'opération de My Lai, et qui avaient été accusés de meurtre au même titre que Calley, avaient été précédemment acquittés.

Remous

Le verdict de Fort Benning est appelé à provoquer de forts remous dans l'opinion publique américaine. Pour beaucoup, Calley n'est qu'un bouc-émissaire dont la culpabilité dégagera la responsabilité d'officiers beaucoup plus haut placés qui avaient été au courant des atrocités et qui avaient même tenté d'étouffer l'affaire. Pour d'autres, il ne s'agira que d'un châtiment justement mérité pour un soldat qui s'est comporté d'une manière honteuse et contre tous les principes humanitaires dont l'Amérique se flatte. La conscience de ceux-là sera apaisée.

Vers la prison

Une demi-heure après le verdict, le lieutenant Calley a été escorté en voiture par la police militaire du tribunal à la prison militaire où un local spécial a été aménagé pour lui, séparé de ceux des hommes du rang. Sa cellule d'officier est composée de deux pièces sommairement meublées mais équipées du chauffage central et de l'air climatisé.

Calley ne pourra quitter la prison militaire que pour retourner au tribunal et assister à la nouvelle procédure qui permettra ensuite au jury de décider de la sentence: peine de mort ou prison à vie. En attendant il pourra recevoir des visiteurs le dimanche de 13 h. à 17 h.

Quand Calley est sorti du tribunal, accompagné du capitaine James Lucas, chef du service des enquêtes de la police militaire de Fort Benning, une centaine de personnes étaient présentes. Une jeune fille blonde a crié: "Nous sommes avec vous, Calley".

L'Inde demande à l'ONU d'empêcher un massacre au Pakistan oriental

NATIONS - UNIES, N.Y. (AFP, UPI) — Le représentant de l'Inde au secrétariat général de l'O.N.U., M. Sen, a rendu visite hier après-midi au secrétaire général de l'O.N.U. et lui a demandé de prendre une initiative pour inciter à la modération au Pakistan oriental et pour empêcher "le massacre de citoyens sans armes par des tanks, des avions et des armes modernes de l'armée pakistanaise".

S'entretenant avec les journalistes après cet entretien, M. Sen a déclaré aussi qu'il avait suggéré à U. Thant d'organiser des secours sous l'égide de l'organisation internationale aussi bien pour la population du Pakistan oriental que pour les réfugiés qui affluent sur les territoires voisins.

Interrogé au sujet de la possibilité d'une réunion du Conseil de sécurité sur cette affaire, M. Sen a répondu qu'aucune suggestion de sécurité n'avait été faite et que, s'il paraissait souhaitable de convoquer le Conseil, il était plus important encore de réfléchir sur ce qu'il pourrait faire. Si le Conseil ne pouvait adopter aucune mesure, la situation n'en serait en rien améliorée, au contraire. Il faudrait, a dit M. Sen, trouver des moyens pour maintenir en vie l'espoir des populations et freiner les massacres.

L'ambassadeur indien a affirmé encore que son pays n'était intervenu en rien dans la crise du Pakistan oriental et n'avait pas l'intention d'intervenir mais était préoccupé en tant qu'Etat voisin et par souci humanitaire.

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, affirmait aux Communes hier qu'il "devra vérifier les faits" avant de faire une déclaration sur la situation au Pakistan. Tandis que le chef de la diplomatie canadienne, parlait, une vingtaine de manifestants originaires du Pakistan oriental défilaient sur la colline parlementaire portant des écriteaux avec des slogans de ce genre: "Le Canada doit dénoncer l'occupation militaire de Bangla Desh" (la nation bengali); "Aidez à arrêter le génocide à Bangla Desh par les intrus fascistes". "La victoire pour Bangla Desh". Les protestataires résident à Ottawa.

M. Sharp a mis en garde contre une intervention extérieure dans une pareille situation.

La guerre du Vietnam :

Pressions sur Nixon pour qu'il y mette fin en 1971

par Claude MOISY

WASHINGTON (AFP) — Le malaise provoqué aux Etats-Unis par l'issue douteuse de l'intervention au Laos et le retour offensif des Nord-Vietnamiens accroit les pressions du Congrès et de l'opinion publique sur le président Nixon pour qu'il mette plus rapidement fin à la guerre d'Indochine.

Les initiatives se multiplient, au Congrès aussi bien que dans les organisations pacifistes, pour obliger le président à désengager complètement les Etats-Unis du Vietnam le plus vite possible sans même y laisser une force résiduelle de 50 à 100,000 hommes comme il en a l'intention.

Les doutes sur le succès de l'opération "Lam Son 719" ont été aggravés pendant le week-end par la violente attaque nord-vietnamienne contre une base d'artillerie américaine proche de Danang au cours de laquelle 33 "G.I.'S" ont été tués et 76 autres blessés. C'est pour l'armée américaine l'épisode le plus meurtrier de la guerre depuis deux ans, et cela tend à contredire les affirmations répétées du président Nixon selon lesquelles l'intervention au Laos devait permettre de réduire les risques pour les soldats américains restant au Vietnam.

Les sénateurs Frank Church et John Sherman Cooper, auteurs de l'amendement qui interdit depuis l'an dernier l'envoi de troupes américaines au Cambodge et au Laos, ont annoncé pendant le week-end qu'ils s'étaient mis d'accord pour proposer cette année un nouvel amendement exigeant le retrait complet des troupes américaines du Vietnam sans toutefois imposer de dates limites.

Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, s'est immédiatement prononcé en faveur d'un tel amendement en se déclarant inquiet que le gouvernement Nixon semble décidé à maintenir au Sud-Vietnam une "force résiduelle" d'au moins 50,000 hommes. Un projet de loi déjà déposé par les sénateurs George McGovern et Mark Hatfield exigerait le retrait des troupes avant la fin de cette année.

Mais l'aspect le plus inquiétant, pour le président Nixon, de ce mouvement d'opinion est le changement d'attitude sensible de la Chambre des représentants qui était jusqu'ici beaucoup plus favorable que le Sénat à la politique indochinoise du gouvernement. Les représentants démocrates, qui détiennent une majorité de 254 sièges contre 180 républicains, se réunissent aujourd'hui pour étudier un projet de résolution réclamant le retrait complet des troupes américaines d'ici la fin de cette année. Il semble que le rajeunissement de la Chambre opéré lors des élections de novembre dernier ait renforcé le camp des adversaires de la guerre.

Sur le plan de l'opinion publique, le malaise se traduit par un net regain de popularité des organisations pacifistes qui préparent de grandes manifestations contre la guerre.

La "Coalition nationale d'action pour la paix", qui organise deux manifestations de masse le 24 avril à Washington et à San Francisco ne cesse de recevoir des encouragements. Deux sénateurs démocrates, Vance Hartke et Mike Gravel, ont déjà approuvé publiquement l'action de la "coalition" qui regroupe un grand nombre d'organisations demeurées en sommeil depuis la manifestation contre l'intervention au Cambodge en avril 1970.

Une délégation de membres d'Assemblées d'une dizaine d'Etats est allée hier à Washington pour déposer à la Maison Blanche et au Congrès une pétition en faveur de la paix. Les recents sondages d'opinion montrent que deux Américains sur trois sont actuellement partisans d'un retrait complet des troupes du Vietnam avant la fin de cette année.

Bombe au siège du p.c. américain à New York

NEW YORK, (UPI) — Un engin a fait explosion ce matin devant le siège du parti communiste américain à New York. Il n'y a que des dégâts matériels mais ils sont assez importants. La déflagration a arraché la porte d'entrée de l'immeuble de trois étages et brisé des vitres.

A peu près à l'heure où l'explosion s'est produite, la police a été alertée par un coup de téléphone anonyme. Le bureau de l'UPI a aussi reçu un coup de téléphone anonyme à la même heure.

L'inconnu a lu le communiqué suivant : "L'immeuble du parti communiste vient de sauter. Que les instruments et les laquais qui jettent nos frères en prison sachent que nous aussi nous sommes responsables des actes de ceux qu'ils soutiennent. Qu'on laisse notre peuple s'en aller. Jamais plus."

On sait que "Never Again" (jamais plus) est le slogan de la Ligue de défense juive. Or un porte-parole de cette organisation a nié que son groupe soit lié de près ou de loin à cet attentat.

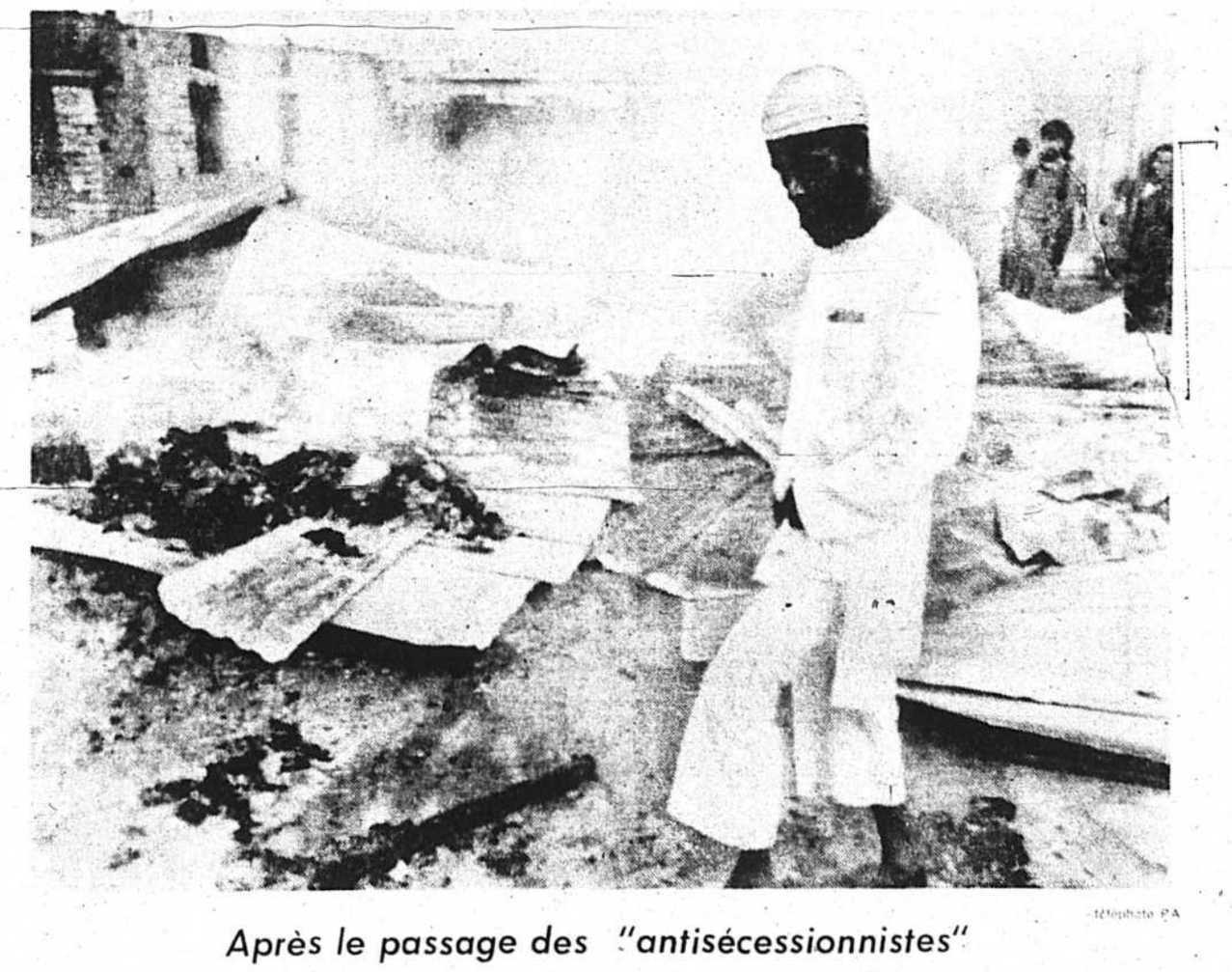

téléphoto PA

Après le passage des "antisécessionnistes"

Les sécessionnistes disputent plusieurs villes à l'armée au Pakistan oriental

NOUVELLE-DELHI (Reuter-UPI) — Une émission clandestine de "Radio-Bengale libre" affirme aujourd'hui que "l'armée de libération" du Pakistan oriental contrôle une bonne partie de Dacca, la capitale, et, qu'elle lutte présentement contre les troupes du Pakistan occidental pour la possession de plusieurs villes importantes ainsi que de l'aéroport de Dacca.

L'émission, captée en Inde, fait appel à l'aide des pays étrangers. Le speaker a affirmé qu'au moins 300,000 Est-Pakistanais ont été tués par les militaires ouest-pakistanais au cours des dernières 48 heures. "Jamais dans l'histoire de l'humanité aura-t-on fait preuve d'autant de brutalité envers des gens désarmés", a-t-il déclaré.

Par contre, Radio-Pakistan a annoncé à Karachi, principale ville du Pakistan occidental, que la situation est calme en général au Pakistan oriental et que les troupes fédérales ont la situation bien en main.

Comme tous les correspondants étrangers ont été obligés de quitter le Pakistan occidental et que les communications sont en grande partie interrompues, il est très difficile d'obtenir une image précise des événements.

D'après la "Radio-Bengale libre", l'armée de libération du Bengla Desh a réussi à s'emparer de la plupart des quartiers de Dacca de même que de la centrale radiophonique de cette ville. Des combats auraient éclaté par ailleurs à Comilla et à Jessore, des centres militaires, et des jets ouest-pakistanais auraient lancé des bombes et des roquettes sur les forces sécessionnistes. Comilla est située à 60 milles au sud-est de Dacca et de Jessore, à 90 milles au sud-ouest de la capitale est-pakistanaise.

On rapporte également des batailles à Sylhyet où des parachutistes ouest-pakistanais ont été largués, hier. Ce district aurait été isolé du reste du pays par les forces de libération qui ont fait sauter deux ponts sur la rivière Titas.

L'agence de presse indienne PTI, citant la radio du Bengale libre, fait également état d'une tentative des armées fédérales pakistanaises pour capturer le port de Chittagong. Quant à Dinajpur, bombardée dimanche par les Ouest-Pakistanais, elle n'est plus qu'un brasier. On estime qu'environ 2,000 personnes ont été tuées par les obus dans cette ville située à une dizaine de milles de la frontière de l'Inde.

En plus de Dacca, de Comilla et de Jessore, les forces de libération est-pakistanaises affirment qu'elles détiennent déjà les villes de Khulna, Khushtia, Rangput et Saidpur.

L'Egypte exprime son inquiétude à Paris

par Michel LELEU
chef du service diplomatique de l'AFP

PARIS — A l'issue d'une rencontre de près de deux heures avec le ministre des Affaires étrangères de la R.A.U., M. Mahmoud Riad, le Dr Gunnar Jarring s'est refusé hier à toute déclaration.

Très entouré par la presse le représentant des Nations Unies a simplement indiqué qu'il comptait se rendre à Moscou, sans spécifier la date ni l'heure de son départ de Paris.

M. Jarring s'est refusé à indiquer si c'était à sa demande ou à celle de M. Riad qu'avait eu lieu l'entrevue d'hier.

M. Jarring venant de New York était arrivé à Paris dans la soirée de dimanche.

Après le départ de M. Jarring de l'hôtel Georges V où il avait rencontré M. Mahmoud Riad, un porte-parole de la délégation égyptienne a déclaré: "M. Jarring a informé M. Riad qu'il avait quitté New York parce qu'il considérait que la situation était dans une impasse étant donné qu'Israël n'avait pas répondu à son mémorandum du 8 février 1971.

M. Jarring a déclaré qu'il était disposé de retourner à New York quand Israël aura répondu à son mémorandum".

Par ailleurs, le pessimisme de Riad a frappé ses interlocuteurs français à l'occasion de sa première journée de travail à Paris. Le ministre égyptien, reçu pendant une heure trente par le ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann, qui était entouré de trois proches collaborateurs, a manifesté une "grande inquiétude" devant l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations Jarring. Cette inquiétude est partagée dans les milieux français, encore qu'on s'y refuse à se résigner au pire, et à envisager une rupture de la trêve du fait qui s'est instaurée au Moyen-Orient. M. Mahmoud Riad ne semble pas non plus vouloir désespérer de l'avenir, mais il aurait longuement exposé à ses interlocuteurs français, apprend-on de bonne source, les concessions acceptées par son pays pour rétablir la paix au Moyen-Orient, et rappelle les limites qu'elles ne pourraient franchir. C'est un thème que développait dimanche encore à Khartoum le président de la R.A.U. Anouar El Sadate, pour qui "les prochains jours seront décisifs dans la crise du Proche-Orient."

Le problème de la réouverture du canal de Suez, apprend-on également de source informée, aurait été également évoquée par le ministre égyptien et ses interlocuteurs mais la "réactivation" de cette voie d'eau avec tous les problèmes techniques qu'elle implique, n'est pas pour demain.

ACTUALITÉ-EXPRESS

Les Rangers de Drummondville sont l'objet de toutes sortes de commentaires. Certains s'apitoient sur leur sort. D'autres croient qu'il faudrait se montrer intransigeant, et c'est l'avis de l'Association du hockey amateur du Québec, qui a voté la suspension de l'équipe.

Les Rangers de Drummondville n'ont pas été les plus actifs cette saison, au niveau de la direction de la ligue. On a même vu une réunion de l'exécutif du circuit se dérouler à Drummondville même, sans la participation du délégué des Rangers.

Cependant, les joueurs et les partisans des Rangers n'y sont pour rien. Si le directeur-gérant Yvon Cloutier a commis une faute, qu'on change tout simplement de directeur-gérant. Si c'est la direction de l'équipe tout entière qui s'est rendue coupable, qu'on cherche à reformer un bureau de direction entièrement différent, mais sans pénaliser les joueurs.

Les Rangers et Cloutier ont entrepris des poursuites pour un montant global de $60,000 contre l'AHAQ, pour le tort causé.

Je suis d'avis, comme John Horman, secrétaire-gérant de la ligue Majeure du Québec, que l'occasion est bien mal choisie. Les Rangers voudraient se couper le cou qu'ils n'agiraient pas autrement.

Les joueurs des Rangers sont jeunes. Deux d'entre eux, Pierre Plante et Jean-Guy René, sont susceptibles d'être repêchés en juin et d'avoir l'occasion d'entreprendre une carrière dans le hockey organisé. D'autres promettent énormément.

Peut-on les suspendre et briser leur avenir pour la faute présumément commise par le directeur-gérant de l'équipe ? Devaient-ils désobéir à leur supérieur ?

Si le hockey junior est sur son lit de mort à Drummondville, il y a un assassin quelque part. Il faut le trouver, lui faire un procès, mais ne punir que lui. Pas toute cette ville de 50,000 habitants !

François Béliveau

Le Rosemont deviendrait le National de Laval, l'an prochain

par François BELIVEAU

A la fin d'une saison régulière, dans le hockey junior, il faut s'attendre à quantité de changements. L'événement isolé qui, en saison, peut mériter une manchette, est relégué aux potins en mars et avril, tellement il y a de choses intéressantes à commenter.

Ainsi, la rumeur voulant que le National de Rosemont déménage ses pénates à Laval, celle qui parle de la démission de Claude Provost comme instructeur, la nouvelle de l'assistance record au dernier match des Remparts à Verdun (5,000 personnes, soit plus qu'au Forum le même soir alors que le Canadien Jr recevait les Marlboros de Toronto), la bagarre de Richard Leduc, qui l'a rendu sympathique à la foule soreloise et bien d'autres rumeurs ou faits sont passés sous silence parce que le principal sujet de conversation, actuellement dans la ligue Majeure du Québec, c'est la menace de suspension planant sur les Rangers de Drummondville.

Les Rangers reçoivent les Castors de Sherbrooke ce soir. Ces derniers tenteront de niveler les chances dans la série. Alors c'est fait, parlons du reste!

Oui, c'est vrai, le National de Rosemont a probablement joué ses derniers matches au Centre Paul-Sauvé.

Arthur Lessard n'est pas catégorique. Il n'y a encore rien d'officiel, mais il ne nie pas que les démarches ont été entreprises pour inviter Jean Rougeau à transférer la franchise du National à Laval l'automne prochain.

"Je sais, a dit Lessard, que Rougeau pense sérieusement aux suggestions qui lui ont été faites dans ce sens. Pour notre part, avec notre centre sportif de 3,800 sièges, nous serions assez fiers d'avoir une équipe junior à Laval et je suis convaincu que nous serions en mesure de la faire vivre. Si les Saints de Laval se sont retirés, il y a deux ans, il faut bien comprendre que le contexte n'était pas le même."

Lessard a également parlé de Claude Provost, l'instructeur du Rosemont.

"Je suis convaincu que Provost est capable de mener les jeunes, bien que ce ne soit pas facile, et une seconde saison à ce poste, pour lui, ce serait très différent. Il faut convenir qu'il est arrivé avec le Rosemont dans un moment difficile. Mais je constate que Provost n'était pas là lors des derniers matches du Rosemont. Jean Rougeau l'a remplacé. A-t-il lancé la serviette? Ce serait dommage."

Quoiqu'il en soit, si le Rosemont déménage ses pénates, ce qui permettrait à Laval de songer à la construction d'un vaste complexe sportif, Arthur Lessard ne songe pas à devenir instructeur de l'équipe.

Rougeau est censé demeurer à la présidence du National pour un an encore, mais ensuite... Lessard sera plus libre. Il ne sera plus président de la CSQ. Il n'est pas homme à se limiter à ses fonctions à la direction du Service de la Récréation à Laval. Succédera-t-il à Rougeau ?

Il y a bien des questions qui demandent des réponses.

En attendant, les séries éliminatoires se poursuivent dans la ligue Majeure du Québec et deux équipes sont au pied du mur, ce soir.

En effet, les Maple Leafs de Verdun risquent l'élimination, s'ils perdent à Québec, face aux Remparts, et les Alouettes de St-Jérôme seront dans la même situation, devant les Bruins, à St-Jérôme.

Quant aux Eperviers de Sorel et aux Ducs, qui ont récolté chacun deux victoires, ils s'affrontent à Trois-Rivières dans un match que l'on prévoit très rude . . . et serré.

La Palestre pourrait décrocher le titre

L'équipe de la Palestre Nationale est favorite pour remporter le titre masculin, au championnat sénior de volley-ball du Canada qui se déroulera vendredi et samedi, à l'Université Laval de Québec.

Un total de 35 équipes participent à cette compétition nationale, dont 15 formations féminines.

L'an dernier, c'est le Hamilton qui l'a emporté chez les hommes tandis que les équipes de la Palestre et d'Ottawa lui faisaient la vie dure. Mais l'amélioration est telle à la Palestre qu'on est des plus confiants.

Les autres équipes masculines du Québec en lice sont celles de l'Université de Sherbrooke et de l'Université de Montréal.

Du côté féminin, l'équipe du centre Marquette, dirigée par Roland Gariépy, sera la plus jeune des formations en lice, mais on croit qu'elle atteindra au moins la demi-finale. Les deux autres équipes du Québec sont celles de Sherbrooke et de Pointe-aux-Trembles.

Il ne semble faire aucun doute quant à la puissance de l'équipe de la Colombie-Britannique, favorite chez les dames.

La coordination du tournoi, dont les finales auront lieu à 4 h. samedi après-midi pour les dames, et deux heures plus tard pour les hommes, sera faite par le président et la secrétaire de la fédération de volley-ball du Québec, Charles Bélanger et Denise Gariépy.

Les golfeurs s'informent

La session annuelle d'information de l'Association canadienne des golfeurs professionnels du Québec a débuté hier à l'hôtel Reine-Elisabeth et se poursuivra aujourd'hui.

Plusieurs golfeurs professionnels canadiens et américains bien connus, des exécutifs des compagnies associées au golf et des représentants de la PGA américaine et de l'Association royale canadienne de golf sont parmi les conférenciers invités.

Le but de ce rendez-vous annuel de nos professionnels québécois et de leurs adjoints est de leur permettre surtout de profiter de l'expérience d'experts dans le domaine de l'organisation des tournois et de l'opération d'une boutique de golf ainsi que de prendre connaissance des nouvelles techniques d'enseignement.

D'autre part, la "Canadian Ladies' Golf Association Quebec Branch" (sic) nous a fait parvenir la liste des tournois qu'elle sanctionnera la saison prochaine.

Ces tournois au nombre de huit s'échelonneront du 14 juin au 19 août. Ce sont:

14 juin: Championnat de la Meilleure Balle (Hillsdale).

12-13-14 juillet: Championnat provincial des jeunes filles juniors (Shawinigan).

19-20 juillet: Matches d'essai (club à être annoncé).

21-22-23 juillet: L'Omnium du Québec et championnat classe B (Montréal).

2 août: Championnat Deux Balles (quatuors) (Lachute).

16 août: Championnat Senior (Seigniory Club).

19 août: Championnat provincial par zones (Ottawa).

De plus le championnat canadien des jeunes filles juniors sera disputé du 3 au 6 août au club de golf Royal Colwood, de Victoria, tandis que le championnat amateur du Canada pour les dames sera présenté du 8 au 13 août au club de golf Capolino de Vancouver.

Le Laval-Maisonneuve tire la sonnette d'alarme...

par Claude ROBERT

C'est dommage. Mais, c'est vrai, hélas. Si les dirigeants de l'effectif athlétique du Laval-Maisonneuve ne trouvent pas le moyen de solutionner leurs problèmes d'ordre financier, le club de Marie Duceppe et de Louis Blanc risque de disparaitre.

De ce fait, quelque 30 athlètes seraient privés de ces droits auxquels on ne peut pourtant les priver, ceux du stade !

"Il nous faut des moyens pour continuer", dit avec calme Marie Duceppe, cofondatrice de cette section, avec Blanc; leurs moyens sont limités et leur budget est boiteux.

Blanc a, comme la sympathique dirigeante du club qui est menacé de disparaitre, la même foi monacale d'animateur dévoué. C'est insuffisant hélas.

"C'est dommage si nous devons tout abandonner au moment où les talents sont près d'émerger." Il s'occupe des sauteurs plus spécialement, et sait de quoi il peut parler. En hauteur, Robert Forget n'est pas champion du Canada pour rien.

Forget est recordman cadet du Canada, avec 6'0¾". Il est promis à un bel avenir, mais . . .

Il y a aussi d'autres "espoirs" prêts à émerger au sein du groupe où les filles sont à peine moins nombreuses que les garçons. On compte en effet 18 garçons, contre une douzaine de jeunes demoiselles.

"Certaines n'ont pas encore participé à une seule épreuve officielle, explique Marie Duceppe. Elles n'iront peut-être jamais . . .

"Si on ne nous donne pas un coup de main, c'est bien de valeur, mais il faut mettre la clé sous le tapis!"

Le jeune Taillon est aussi parmi les plus "illustres" de ces éléments de pointe du Laval-Maisonneuve.

Et pas question de se plaindre, ni de se lamenter à la FAQ ! "La Fédération d'athlétisme du Québec a suffisamment de troubles pour que nous n'y ajoutions les nôtres ! Elle s'est toujours débattue avec des moyens qui lui sont souvent restés limités. Et, ce n'est pas maintenant que nous allons plaider notre cause devant elle.

C'est une cause, comme on peut le voir, qui est devenue trop généralisée dans ce sport où la place qu'il occupe est loin de cadrer avec la réalité prioritaire pourtant.

Une précision à souligner également: il s'est glissé une erreur dans un précédent article où il était question de Robert Forget. Il est au nombre de l'effectif du Laval-Maisonneuve, et non le porte-couleurs du Longueuil comme nous l'avions mentionné, par erreur, la semaine dernière. Mais cela ne change rien au climat de doute et de détresse du club. Cela signifie qu'en tirant la sonnette d'alarme, les deux dirigeants du Laval-Maisonneuve croient être entendus . . .

Car le temps des hésitations est fini; surtout si personne n'entend leur message de détresse.

Swede Savage va mieux, mais...

UPLAND, Californie (AFP) — Le pilote américain Swede Savage, transporté dimanche à l'hôpital de San Antonio après son accident dans le Grand Prix Questor, reste "dans de sérieuses conditions", indique-t-on lundi.

Le protégé de Dan Gurney qui a perdu le contrôle de son Eagle-Plymouth, laquelle est allée s'écraser contre un rail de protection, est dans un état semi-comateux mais, selon son épouse Sharyl, il va tout de même "beaucoup mieux" et pouvait, tard la nuit dernière, répondre aux questions en esquissant des gestes de la main.

"Aucune opération n'est actuellement envisagée", a indiqué un porte-parole de l'hôpital de la Californie.

Les bistrotiers ont le meilleur sur les vicaires ...du moins au soccer!

Le soccer c'est comme la messe, dit-on! Pour le comprendre il faut connaitre la liturgie. Un match peu banal a cependant prouvé le contraire. Dimanche, à Londres les "bistrotiers" de Newham ont vaincu les vicaires et les curés dans un match disputé à un rythme d'enfer.

Le résultat a pieusement été respecté par les vaincus, les "Saints", victimes des "Démons" (nom de l'équipe des Bistrotiers), 5-3.

C'est même avec l'humilité toute chrétienne que les "saints" ont accepté le verdict du ciel.

Les vainqueurs qui font, dans la semaine, couler la bière à flot dans le quartier où ils sont bistrotiers, prêchent le fait que les "Saints" ont été victimes d'un abandon total du ciel.

"Ils savent bien qu'il ne faut pas jouer le dimanche. Le Seigneur ne leur a pas pardonné. Les "Démons" sont allés toutefois serrer la main de leurs adversaires ecclésiastiques.

Les "Démons" se sont ensuite confessés publiquement: "C'est la consommation de la bière qui nous donne du punch et nous permet de conserver une condition physique impeccable," ont-ils affirmé.

Les "Démons" jurent qu'il n'a jamais été dans leurs intentions de profiter de la situation, toute à leur avantage. On se demandait ce que Taylor, un joueur de l'attaque, auteur de quatre des cinq buts pouvait bien dire à chaque fois au "Vicaire" qui allait ramasser le ballon au fond de son but?

"Je lui disais simplement de m'excuser si je l'avais un peu bousculé durant les percées offensives," a expliqué le "persécuteur" des "Saints".

"Nous ne devons plus jouer le dimanche, a dit un autre jeune vicaire, implorant le ciel gris et maussade de Londres. Il est parti avec le gardien de but vaincu, faire une "neuvaine".

Mais les prières sont venues des bistrotiers. Si les rencontres sont changées et ne doivent plus se disputer les dimanches, c'est la loi des alcools qu'il faudra changer. On ferme le dimanche à Londres...

On voit pourquoi lorsque Taylor, le héros du match, et l'un des marchands de bière les plus connus à Newham déclare : "Nous ne changerons pas de "jour de fermeture", parce que le ciel abandonne les "Saints"!

Puis il conclut: "Qu'ils prient le "bon responsable". Il doit bien y en avoir un qui les entendra et tout sera rentré dans l'ordre."

C'est aussi clair que le vin de messe, mais c'est les marchands de bière qui sont au paradis et les "Saints" en enfer.

Les Dieux du stade n'ont plus la même force.

On ne trouve pas de rouille où l'on trouve cette marque

C'est l'ecusson Ziebart que nous collons sur votre voiture après un traitement anti-rouille Ziebart. Cette etiquette Ziebart veut dire que votre voiture est garantie contre la rouille pendant 10 ans quel que soit le nombre de milles que vous roulez. Vous recevez une garantie ecrite.

Notre garantie est appuyee par 18 ans d'experience dans le domaine du traitement anti-rouille. En fait, nous sommes reconnus comme les pionniers du traitement anti-rouille grace a notre substance et notre procede brevetes.

Ziebart c'est le traitement anti-rouille par excellence. Faites traiter votre voiture par Ziebart et vous ne verrez jamais la rouille.

Ziebart
ANTI-ROUILLE AUTO-CAMION

La rouille est un poison dont Ziebart est l'antidote.

CENTRE 267 rue Queen — 866-1969
NORD-EST 8485 rue Le Creuzot — 324-5120
CENTRE NORD 9187 boul. Saint-Laurent — 381-8197
NORD-OUEST 2023 rue Thimens — 336-8861
RIVE-SUD 555 boul. Guimond — 679-2776
LACHINE 915 rue Provost — 637-2501
VALLEYFIELD 202 boul. Mgr. Langlois — 525-373-1421
VICTORIAVILLE 700 est, rue Notre-Dame — 819-752-5118
DRUMMONDVILLE 1234 rue Saint-Pierre — 819-2036

Est-ce un crime de vouloir paraître 10 ans plus jeune?

Le Nouveau Cosmétique RD (formule améliorée) colore les cheveux p-e-u - à - p-e-u

VOUS PARAISSEZ DES ANNÉES PLUS JEUNE en 14 jours OU ARGENT REMIS

AVANT APRÈS 2 SEMAINES

"RD" est un nouveau cosmétique miracle. Vous débarrasse de vos cheveux gris graduellement et discrètement en tout juste 14 jours tout en soignant votre chevelure. Pas de changement brusque embarrassant avec "RD". Il colore peu à peu, de façon telle *que nul* ne s'aperçoit du changement.

"RD" n'est pas une teinture salissante. Il ne laisse pas de marques, ne s'enlève pas, ne se délave pas, se mélange uniformément! Ne donne surtout pas à votre chevelure l'apparence de cheveux teints.

"RD" est économique et facile à employer. A employer tous les jours comme tout cosmétique de bonne qualité. Vous constaterez le changement graduellement, jour après jour, jusqu'à ce que vos cheveux reprennent leur aspect jeune, naturel. Continuez alors à l'employer aussi souvent que possible. "RD" est un produit d'un des plus grands laboratoires du monde et donne des résultats parfaits — d'après les essais effectués.

"RD" se vend en plus grande quantité que d'autres cosmétiques du genre. Il est employé par des millions d'hommes dans le monde entier qui ont réalisé qu'il est bien important pour leur travail ou leur vie sociale de paraître plus jeunes. Vos amis les plus proches doivent peut-être l'employer — on ne sait jamais avec "RD". Incidemment, avec "RD" vous n'avez pas à craindre de paraître trop âgé pour votre travail.

RÉSULTATS GARANTIS OU ARGENT REMIS

Achetez le nouveau cosmétique "RD" aujourd'hui qui vous donne cette garantie: "RD" *fera disparaître* graduellement tous vos cheveux gris dans exactement 14 jours — vous fera paraître et vous donnera l'impression d'être plus jeune — *ou votre argent vous sera remboursé.*

Exigez "RD" aujourd'hui — dans toutes les pharmacies.

Obtenez le NOUVEAU tube — seulement $2.50

ou la bouteille format économique — $4.00

MEDCO PRODUCTS CO., 1801 EGLINTON AVE. W., TORONTO 345, ONT.

le salon camping et sports '71

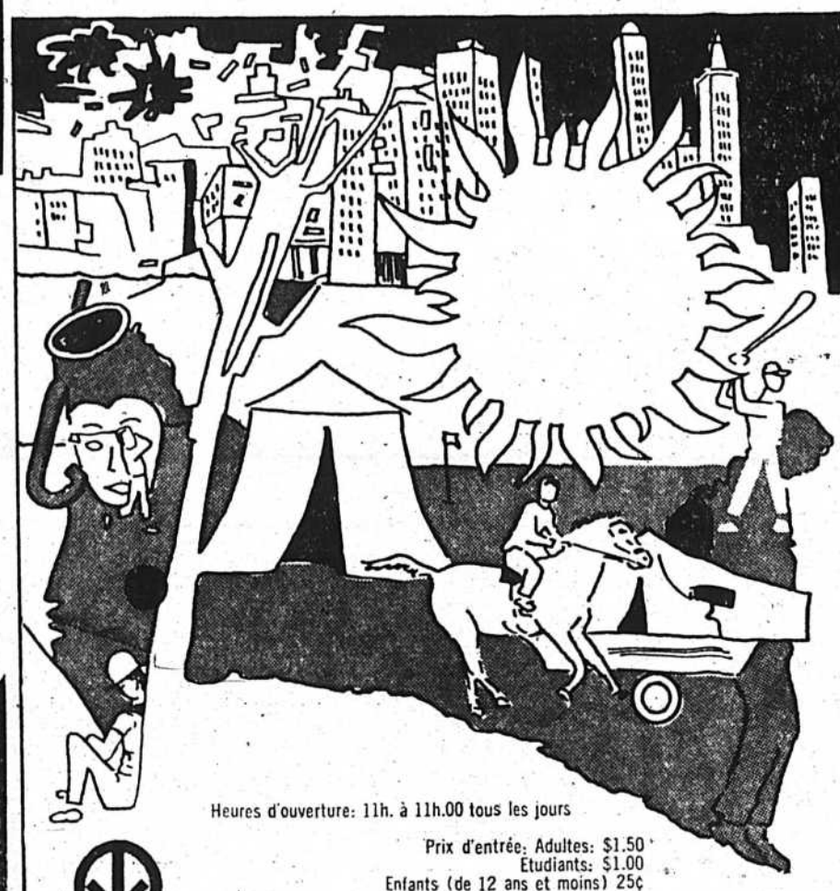

PLACE BONAVENTURE

26 MARS AU 4 AVRIL

- Visitez l'exposition de camping la plus complète au pays.
- Tous les grands noms — les marques les mieux connues — tentes, tentes-remorque, roulottes — équipement sportif.

PARTICIPEZ AU GRAND PROGRAMME D'ANIMATION

- "Le Feu de Camp" avec André Lejeune et ses musiciens.
- Pour les enfants: l'Oncle Pierre et Midas (les vendredis soirs, les samedis et dimanches).
- "Le Camping Aujourd'hui" film nouveau présenté sur écran géant.
- Le baseball O'Keefe: frappez des circuits gagnez des billets des Expos.
- Le spectacle hippique Molson: dressage, sauts, western.
- Jean Rafa et la pétanque: gagnez des prix.
- A la piscine: Record mondial d'endurance 60 heures, voyez les "Pyrannas", experts en plongée sous-marine. Spectacle aquatique présenté par de petits enfants.
- Le Mini-Putt: jouez au golf, gagnez des prix de valeur.
- Les Bertolinos et le film "Menosavey" sur les primitifs de Nouvelle Guinée.
- Les Disciples de Nemrod: Fabrication de mouches, munitions. Participez au cours de sécurité dans le maniement d'armes à feu.

Heures d'ouverture: 11h. à 11h.00 tous les jours

Prix d'entrée: Adultes: $1.50
Etudiants: $1.00
Enfants (de 12 ans et moins) 25¢

PRENEZ LE METRO.

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

Quelques milles de plus pour beaucoup plus d'économies.

PINTO
MAVERICK
MUSTANG
TORINO
FORD
THUNDERBIRD
CAMIONS FORD

Qualité, économie, service

MONTMORENCY FORD Ventes Autos LTÉE

Laprairie - 659-1932

---

vérifiées reconditionnées pas battables!

'67 PONTIAC Grande Parisienne, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction. **$1625**

'66 PONTIAC Grande Parisienne, 4 portes, hardtop, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction. **$1200**

'69 TORONADO tout équipée, air climatisé, balance de garantie GM. **$4250**

'70 TORONADO, tout équipée, air climatisé, balance de garantie GM. **$4700**

'67 FORD FAIRLANE 500, sedan, 6 automatique, radio, servo-direction. **$995**

'68 FORD GALAXIE 500, "Fastback", 2 portes, hardtop, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, toit vinyle. **$1825**

'69 MERCURY BROUGHAM, 4 portes, hardtop, V-8, automatique, radio AM-FM stéréo, servo-freins, servo-direction, toit vinyle, vitres électriques. **$2550**

'69 CUTLASS, décapotable, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, sièges baquets, console, balance de garantie GM. **$2525**

'68 CHEVROLET IMPALA, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction, toit vinyle. **$1950**

'68 EPIC DELUXE, automatique, comme neuve. **$825**

Salois
VILLE de LAVAL
610, boul. CURÉ-LABELLE, Chomedey
688-3892

VOUS DÉSIREZ ACHETER UNE VOITURE AU PLUS BAS PRIX QUI SOIT?
L'ANROL vous fera un prix d'ami

Qu'il s'agisse d'une voiture neuve ou d'occasion, vous trouverez sûrement celle que vous désirez chez Lanrol. Et qui plus est, vous l'obtiendrez à un prix d'ami. Pourquoi? Parce que chez Lanrol chaque client est considéré comme un ami dès son premier achat. Devenez donc l'ami de Lanrol... et profitez-en!

Plymouth
CHRYSLER
Camions Fargo
VENTE SERVICE

Cricket

LANROL MOTORS LTÉE
1646 ouest, rue SAINTE-CATHERINE — 937-8951

Avant d'acheter comparez CHEZ Trans-Island MOTORS LTÉE

AUTOS USAGÉES Dependable

CYCLONE G.T. 1968 Fastback 2 portes, sièges baquets, console, tous servos. **$2150**	**ROAD RUNNER 1968** V8, 388 p.c., automatique, grands enjoliveurs de roues, radio. **$1895**
CAMARO 1969 350 p.c., 4 vitesses, sièges baquets, grands enjoliveurs de roues, 20,000 milles **$2550**	**MUSTANG 1967** Sièges baquets, console, toit vinyle, faible millage. **$1575**
Spécial — **FURY III 1970** Air climatisé, hardtop, 4 portes, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, grands enjoliveurs. Maintenant... **$3350** — Spécial	
IMPÉRIAL LE BARON 1968 Hardtop, 4 portes, air climatisé, AM-FM, toit vinyle, tous accessoires. **$3895**	**PARISIENNE 1970** Pontiac hardtop 2 portes, 12,000 milles, toit vinyle, tous servos. **$2995**
VALIANT 100 1967 Coupé 2 portes, automatique, 6 cylindres, radio **$1350**	**BUICK WILDCAT 1965** Hardtop 4 portes, toit vinyle, tous servos **$945**

TRANS-ISLAND MOTORS LTÉE
5400, boul. Décarie 488-9175
DODGE • CHRYSLER • CAMIONS DODGE

FIAT

LA FIAT 124 "Spider", coupé sport. 5 vitesses d'avant, moteur puissant et nerveux, pneus spécieux pour la haute vitesse... etc., etc. Prix à partir de **$3495**

2032 boul. LABELLE, CHOMEDEY
le MANS LAVAL MOTORS LTD. 688-6380

VOLVO

VOLVO 142 S
Une merveille de robustesse qui peut durer 18 bonnes années. C'est la plus durable de toutes les voitures de l'Amérique du Nord dans sa catégorie. Choisissez... Chargez de voiture souvent coûte beaucoup plus cher que d'acheter une seule voiture à prix moyen. Prix à partir de **$3695**

AVIS AUX INCRÉDULES

C'est possible d'avoir une excellente voiture pour pas cher du tout!

HORNET '71

Une voiture économique, confortable, robuste, puissante, etc. Une merveille sur route. Elle est à vous à partir de **$2473**

EN PLUS, vous pourrez vous procurer un magnifique téléviseur noir et blanc, gratuitement, à l'achat de cette merveille. Vous n'aurez que $5 à payer pour les frais de manutention. Cette offre n'est valable que du 1er au 31 mars 1971. Il ne reste plus que 2 jours.

CHEZ NOUS VOUS ÊTES ROI

NOS VOITURES SONT INSPECTÉES ET VENDUES AVEC GARANTIE ÉCRITE

70 TOYOTA Bellett, verte, intérieur cuirette noir	$1150	68 RENAULT R-10 transmission manuelle, intérieur simili noir, choix de couleur à partir de	$750
69 RENAULT R-10 transmission manuelle, bronze métallisé, intérieur simili noir	$1150	68 RENAULT R-8, transmission manuelle, choix de couleur à partir de	$650
69 RENAULT R-8, transmission manuelle, rouge, intérieur draf tan	$1025	67 RENAULT R-8, transmission automatique, rouge, intérieur cuirette noir.	$625
69 RENAULT R-8, transmission manuelle, verte, intérieur simili noir	$995	67 RENAULT R-8, transmission manuelle, bleu intérieur simili, compte tour, radio	$695
69 RENAULT R-8, transmission automatique, bronze, intérieur cuirette noire, comme neuve	$1050	66 RENAULT R-4, station-wagon, blanc intérieur cuir rouge	$595
69 RENAULT R-16, bleu métal, intérieur, cuirette, radio comme neuve	$1295	67 METEOR Montcalm, S-33, sièges baquets, tout équipée, bleu métallisé, toit vinyle	$1075

RENAULT MONTREAL Dauphine

VENTE - SERVICE - PIÈCES D'ORIGINE RENAULT
12050, Boul. Laurentien, Montréal 331-6130

PRENEZ LA BONNE DIRECTION POUR ACHETER UNE BONNE VOITURE D'OCCASION...

'69 ACADIAN Coach, 6 cylindres, automatique, radio.	$1895
'69 PONTIAC Laurentian, 2 portes, hardtop, V-8, tout equipée.	$2195
'67 PONTIAC 2+2, decapotable, V-8, tout equipée.	$1650
'69 BUICK LeSabre, 4 portes, hardtop, tout equipée.	$2795
'67 CHEVROLET Caprice, 4 portes, hardtop, V-8, tout equipée.	$1650
'69 VIVA SL, sedan, automatique.	$1195
'70 PONTIAC Safari Estate Wagon, tout equipée.	$3550
'68 BUICK LeSabre, 2 portes, hardtop, tout equipée.	$1995
'68 PONTIAC Laurentien, sedan, V-8, tout equipée.	$1650
'68 FORD LTD., 4 portes, hardtop, V-8, tout equipée.	$1850

HARLAND AUTOMOBILES LTÉE
955, route Montréal-Toronto, Dorval Tél.: 631-2056
Un excellent nom pour les voitures d'occasion

Venez essayer la petite
PAS POSSIBLE

La TOYOTA se vend à partir de **$1889.**

- Plan de financement taux bancaire
- Jusqu'à 42 mois pour payer
- Aucun comptant requis
- Service impeccable
- Allons vous chercher à domicile
- Finançons nous-même

$100 de plus que la compétition pour votre échange

daqenais
TOYOTA

3665 BOUL. ST-MARTIN VILLE DE LAVAL
SORTIE (8) DE L'AUTOROUTE 688-1916
5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

ALLEZ CHEZ LE DETAILLANT QUI FERA LE PLUS POUR VOUS SATISFAIRE

Arbour Auto Ltée

CONCESSIONNAIRE: Ambassador — MATADOR — Javelin Hornet — Gremlin et jeep
10,300 Boul. PIE-IX (coin Fleury) 323-4330

RENAULT R-16 1968
Prix total $1398

L'une des voitures automobiles vraiment uniques dans le monde entier. Et quel beau spécimen que celui-ci! Fini d'un merveilleux vert Bretagne de course avec intérieur contrastant, sièges des plus confortables, tout fini cuir. Vous vous retrouvez dans votre vivoir. Equipée d'innovations telles que suspension réglable, freins à disques, traction avant. C'est vraiment la voiture à conduire et pour en apprécier les admirables qualités, vous vous devez de la voir et de la conduire! Premier arrivé, premier servi. 522-3105.
Mont-Royal Ford Sales Ltd.
2275 est, Mont-Royal
(angle Fullum)

RENAULT 1967, Rio, radio, très propre, $975, 526-6774.

RENAULT 16, 1967, 40,000 milles, $550. 737-7160 après 5 p.m.

RENAULT 1967, pratiquement comme neuve, radio FM, pneus Michelin, $675, bas millage, obligé vendre. 521-1978.

RENAULT-10, 1967, très bonne condition, $550. 677-6744.

RENAULT 1967-68-69, radio, bonne condition, échange accepté, 523-2156, 9 a.m.-10 p.m.

RENAULT CANADA offre à la vente Démonstrateur R-12, R-16, R-10, tous moins de 3,000 milles, garantie comme auto neuve. 738-1143, local 44.

RENAULT 10, 1968
Prix total $1198

Aussi populaire en France qu'un bon vin de table. Ce magnifique exemple de la technique des artisans français est offerte en bleu azur avec intérieur en vinyle harmonisant. Equipée de transmission automatique, radio et plusieurs autres suppléments. Excellente garantie. Premier arrivé, premier servi.
522-3105
Mont-Royal Ford Sales Ltd.
2275 est, Mont-Royal (angle Fullum)

RENAULT R-8, 1967, 32,000 milles, garantie. Jour: 343-6210, soir: 735-2041. Demander S. Carré.

RENAULT 10, 1967, comme neuve, dame, sacrifierais, $690. 722-0911.

RIVIERA 1969, 28,000 milles, comme neuve, $3,900. 761-2442.

THUNDERBIRD 1967 LANDAU CLIMATISÉE
Cette voiture, la plus prestigieuse de la famille Ford des autos de qualité, vous est offerte en vert Montserrat, avec intérieur contrastant, sièges baquets et console. Equipée de tous les suppléments luxueux, y compris climatiseur monté à l'usine, radio et stéréo AM-FM, sièges et fenêtres à commandes électriques, et plusieurs autres. Cette voiture, conduite par un directeur de compagnie, est au sommet de sa perfection. Rendez-vous service et venez la voir. 522-3105.
Mont-Royal Ford Sales Ltd.
2275 est, Mont-Royal (angle Fullum)

ROVER TC-2000 1968, 25,000 milles, bonne condition, 255-5659, après 6.

STATION Ford Fairlane 1965, 8 automatique, servo, radio, propre, 722-0911.

STATION WAGON Vauxhall 1968, automatique, 25,000 milles, propre, $850, 722-5529.

STATION WAGON Ford 1965, Country Squire, 9 passagers équipée $875. 276-5022.

THUNDERBIRD 1969, Landau, tout équipée, $2575, échange, termes acceptés. 384-8912.

THUNDERBIRD LANDAU 1969, 2 PORTES, HARDTOP, TOUT EQUIPEE, PARCOURS PEU ELEVE. 735-0636.

THUNDERBIRD, 1968, 2 portes, hardtop, balance garantie, cause maladie, $2,300, 933-9145.

TORINO 1970, presque neuve, 674-4176.

TORINO 1970, 11,000 milles, equipée, 50,000 milles garantie, $2,500. 632-0707.

TORONADO 1967, tout équipée, incluant sièges et vitres électriques, radio AM-FM, 26,000 milles, comme neuve. 932-9784, particulier.

TOYOTA, hardtop, standard, 1970, rallye group, $11 semaine, pas comptant, finançons nous-même, Vaillancourt, 688-1916.

TOYOTA Corona, 1969, 7,000 milles, remisée 2 hivers, $1,600, 288-8317.

TOYOTA hardtop, automatique, 1970, $9 semaine, pas comptant, finançons nous-mêmes, M. Vaillancourt, 688-1916.

TOYOTA SPRINTER, 1200 cc, rouge, 4 vitesses, radio AM-FM, 18,000 milles, parfait état, $1,450. 322-2497, après 5 heures.

TRIUMPH 1969, Spitfire, convertible, bonne condition, échange accepté, pas comptant, 523-2156, 9 a.m.-10 p.m.

TOYOTA BELLET 1967
prix total $678

Ravissante teinte rouge framboise, avec intérieur luxueux pour harmoniser. Une des merveilles de la technique japonaise. C'est un merveilleux achat. Acompte de $10 pour en prendre possession. 522-3105.
Mont-Royal Ford Sales Ltd.
2275 est, Mont-Royal (angle Fullum)

TRIUMPH 1968, Spitfire, 2 toits, roues de broche, radio, propre, 276-5519.

VALIANT 1966. Tél. 659-1901, 676-6280.

VALIANT 1964, V-200, 225 po. cu. 4 portes, 663-3131.

VALIANT 1969, V-8, 318 po.-cu. 4 vitesses, balance garantie, 667-8723. Après 7 heures

1965 VALIANT, Sigma 200, décapotable, 6 automatique, sièges baquets, pas de rouille, mécanique bon état, conduite dame, excellent moyen de transport d'été. $525. 376-6029.

VALIANT 1966, convertible, servo-direction, freins, pneus neufs, $625. 288-6750.

VALIANT 1964, Signet V-200, bon état, $450, informations: 321-3940.

VAUXHALL Viva, 1968, automatique, radio, voiture de dame, 678-4263.

VOLKSWAGEN 1965, $4 semaine, finançons nous-mêmes, pas compliant. M. Paquette, 688-1916.

VOLKSWAGEN, 67, radio, deluxe, 38,000 milles, comme neuve 932-6969.

VOLKSWAGEN 1968, fastback, radio, chaufferette à gaz, bas millage, propre, 933-5317.

VOLKSWAGEN 1966, "station", modèle 1500, dame propriétaire, $550, radio, 487-3622.

VOLKSWAGEN 1967, bonne condition, moteur 1500, tout équipée, soir 522-2615.

VOLKSWAGEN 1968, stéréotape, radio AM-FM, bonne condition, 669-3430; 663-1661, jour.

VOLKSWAGEN Camp-mobile 1971, 8,000 milles. Particulier. Bonne garantie. 322-1241.

VOLKSWAGEN, toit coulissant 1971, particulier, 747-1965.

VOLKSWAGEN 1969, station-wagon, automatique, en excellente condition, 342-1084.

VOLKSWAGEN 1967, modèle 1500, Volkswagen 1966 modèle 1600 fastback, termes faciles. 276-5022.

VOLKSWAGEN 1964, spécial pour Dune Buggy, $125, 722-3073.

VOLKS 66, très bonne condition, M. Bélanger 336-3661, de 1 heure à 6 heures p.m.

VOLVO canadienne 122S, 1966, 52100 milles, $950, 738-9550.

VOLVO 123-GT 1968, excellente condition. Radio, pneus radiaux. 681-2333.

VOLVO 1968, très propre, pneus radiaux, radio. Après 6: 351-2971.

VOLVO 544, 1965, bonne condition, jour 332-3092, soir 430-2786.

VOLVO 1968, 2 portes, à vendre, 681-5883.

PEUGEOT 504

ÉLÉGANTE
CONFORTABLE
ROBUSTE
$2,245 à $3,700

Essayez-la

SIGI MOTORS LTD.
1124 Bleury, Mtl
Tél: 861-1222 861-7888

NOMINATION

M. J. A. SICOTTE

Le président de chez Lalonde Chevrolet Oldsmobile Ltée a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. J. A. Sicotte au poste de représentant des ventes. M. Sicotte est avantageusement connu dans le domaine de l'automobile à Montréal et ses nombreuses années d'expérience sont un précieux atout. M. Sicotte invite personnellement tous ses anciens clients et amis à venir le consulter en toute confiance. Pour rendez-vous, téléphonez à:

324-4411

LALONDE CHEV. OLDS. LTÉE

---

stop 70¢ PAR JOUR?

AVEC UNE DATSUN

et 39¢ par jour vous pourrez faire jusqu'à 40 milles. Essayez dès aujourd'hui chez

DATSUN

BERRA AUTOMOBILE

Annonce l'ouverture de sa nouvelle salle de montre

11,933, boul. Laurentien
332-4710
(financement aux taux bancaire)

Réparations générales DE COMPRESSEURS
AUX ATELIERS LEFEBVRE Frères Ltée
10301, RUE PELLETIER
Tel. 321-2220

Ford et Chrysler rappellent 300,000 voitures 1970 et 1971

d'après PC et DJ

Diverses défectuosités obligent deux des grands constructeurs américains d'automobiles Ford et Chrysler à rappeler 300,000 automobiles pour réparations.

La compagnie Ford préviendra, par courrier recommandé, les propriétaires de 165,000 Pinto 1971 aux Etats-Unis et de 9,000 voitures de même modèle au Canada que ces véhicules risquent de prendre feu en raison de l'ignition spontanée de vapeurs d'essence dans le filtre à air. Les distributeurs de 38,000 Pinto encore en magasin aux Etats-Unis et de 4,000 au Canada seront également prévenus.

Selon la compagnie, l'incendie peut se déclarer au démarrage, à la suite d'un retour de flamme, lorsque le véhicule a été au repos pendant quelque temps. Cent cas de ce genre ont été signalés aux Etats-Unis et cinq au Canada. Les flammes, toutefois, n'ont endommagé que le filtre à air, le circuit électrique et le capot, sans se propager à l'intérieur.

La réparation, dit-on, dure environ une demi-heure et consiste à installer un obturateur pour empêcher les vapeurs d'essence de pénétrer dans le filtre à air.

Quelque 66,000 Pinto modèle 1971 ont été construites à Saint Thomas, en Ontario.

Chrysler

Par ailleurs, la compagnie Chrysler rappelle quelque 130,000 modèles 1970 de Plymouth Barracuda et Dodge Challenger, équipés de sièges-baquets.

Il semblerait que le cran d'arrêt du siège soit défectueux.

C'est la deuxième fois depuis octobre dernier que Chrysler lance un tel avertissement.

La société Ford rappelle presque toutes ses voitures Pinto, modèle 1971, pour corriger une défectuosité du moteur. La compagnie explique qu'il peut arriver qu'un retour de flamme mette le feu, dans le filtre à air, à des vapeurs d'essence.

21,500 emplois créés par le ministère Marchand en 2 ans

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a dévoilé, hier, plusieurs nouveaux programmes d'aménagement régional comme première réalisation d'importance depuis la création de son ministère, il y a deux ans.

M. Marchand a déclaré devant le comité parlementaire sur l'aménagement régional qu'il annoncera prochainement tous les détails au sujet de la création d'une Société spéciale d'aménagement à Terre-Neuve, une nouvelle usine pour coordonner l'activité des usines métallurgiques de la région de St-Jean, N.-B., ainsi que de "nouvelles ententes qui traceront la voie des mesures qui seront prises d'ici 1975" à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et dans les trois provinces des Prairies.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a subventionné 435 nouveaux projets industriels, à un coût de $126 millions, afin de créer quelque 21,500 nouveaux emplois, depuis 1969.

M. Marchand a noté que ces 21,500 nouveaux emplois ont été créés par l'opération même des usines et ce chiffre ne comprend pas les postes ainsi créés dans des industries connexes et par les travaux de construction.

Coût

M. Marchand a précisé que les subventions de $126 millions versées aux entreprises qui se sont établies dans les régions défavorisées représentent un coût de $5,900 pour chaque nouvel emploi créé.

"C'est là un chiffre relativement modeste comparativement au plafond de $30,000 par nouvel emploi permis par la loi."

Ces subventions représentent également 21.7 pour cent de tout le capital investi pour ces 435 projets, qui s'est chiffré par $581 millions.

M. Marchand a noté que le pourcentage des nouveaux emplois dans une région donnée se compare favorablement au taux de chômage dans cette même région.

"Par exemple, 21 pour cent des nouveaux emplois ont été créés dans les régions de l'Atlantique. Donc, selon les données des Centres canadiens de la main-d'oeuvre, de la part de chômage dans les régions à faible croissance économique de ces quatre provinces est de 26 pour cent."

Par contre, 49 pour cent des nouveaux emplois ont été créés au Québec, province qui, durant les 12 mois de 1970, a conservé une moyenne de 42.8 pour cent du nombre des chômeurs canadiens.

Environ 20 pour cent des 21,500 nouveaux emplois seront disponibles dans les provinces des Prairies, où les dernières statistiques du Centre de la main-d'oeuvre, révèlent que 18.4 pour cent de la main-d'oeuvre n'ont pas d'emploi.

Ontario

Le chômage en Ontario a été, en moyenne, de 9 pour cent au cours de la dernière année: par conséquent, environ 8.7 pour cent des nouveaux emplois seront créés dans cette province.

La Colombie-Britannique, qui avait un taux de chômage de 3.4 pour cent en 1970, obtiendra .8 pour cent des emplois.

M. Marchand a déclaré que la nouvelle corporation du développement qui doit être établie à Terre-Neuve par une loi provinciale fournira des services techniques et consultatifs aux entrepreneurs dans cette province.

Il a révélé que le nouveau programme de coordination des usines de métal ouvré de Saint-Jean était adopté pour deux raisons.

Les stimulants à l'industrie peuvent attirer des industries qui ne sont pas fixées et dont les effets sur l'économie ne seront pas suffisants pour faire sortir une région de sa stagnation.

D'un autre côté, certaines industries modernes ne peuvent s'installer dans des régions où les services techniques et les industries fournisseuses n'existent pas.

Signatures prochaines

M. Marchand a souligné qu'il s'attendait à signer en avril ou en mai les nouvelles ententes touchant les programmes pour les provinces des Prairies, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick.

Le ministre a aussi révélé qu'à la suite de discussions avec les provinces, il annoncera des prolongements aux programmes dépendant du Fond pour le développement économique rural et l'Office d'aménagement rural et de développement agricole ARDA.

Un nouveau câble sous-marin reliera le Canada à l'Angleterre

OTTAWA (PC) — M. Eric Kierans, ministre des Communications, a annoncé, lundi, aux Communes, la signature d'un accord entre la Société canadienne des télécommunciations transmarines et les Postes britanniques, pour la construction d'un nouveau câble téléphonique sous-marin, qui reliera le Canada et la Grande-Bretagne.

Ce nouveau câble, d'une longueur d'environ 2,840 milles marin, d'une capacité de 1,840 circuits téléphoniques, sera mis en opération pour le début de 1974, et les déboursés canadiens seront de l'ordre de $37 millions.

Le nouveau câble aboutira au Canada à proximité de Halifax et en Angleterre, près du comté de Cornouailles.

A l'heure actuelle, la Société canadienne des télécommunications transmarines possède et exploite des circuits transatlantiques du premier câble téléphonique posé à travers l'Atlantique en 1956 et du câble de 80 circuits, posé en 1961.

La Société canadienne des télécommunications transmarines exploite aussi des circuits par satellite, à travers l'Atlantique, à partir de sa station terrienne de Mill Village en Nouvelle-Ecosse.

On s'attend à ce que le nouveau câble, combiné aux circuits par satellite de plus en plus utilisés, réponde aux besoins du Canada en communications transatlantiques jusqu'en 1985 environ.

Le ministre des Communications a signalé que le nouveau câble fournira des liaisons "plus souples et plus fiables avec l'Europe".

Les partis de l'Opposition ont très bien accueilli l'annonce de la construction d'un nouveau câble sous-marin.

M. Heath Macquarrie PC-Hillsborough considère que le projet est un élément dynamique dans le processus des contacts directs avec les pays d'Europe.

Pour sa part, M. Mark Rose NPD-Fraser Valley West, s'est déclaré enchanté de constater que le projet était mis de l'avant par des compagnies publiques des deux côtés de l'Atlantique.

Enfin, M. René Matte RC-Champlain, espère que le Canada pourra jouir des avantages décrits par le ministre des Communications.

Traversier de $6 millions entre Matane et Godbout

RIMOUSKI (PC) — Un traversier de type brise-glace sera construit au Québec au coût d'environ $6,000,000 pour assurer la liaison à longueur d'année entre la rive-sud et la Côte-Nord, à la hauteur de Matane et Godbout-Baie-Comeau.

C'est ce que le ministre des Affaires municipales et responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec, ODEQ, M. Maurice Tessier, a indiqué, lundi, à une délégation d'une vingtaine de représentants des conseils municipaux et Chambres de Commerce de Matane, Baie-Comeau, Hauterive, Sept-Iles, Port-Cartier, Mont-Joli et Baie des Sables, qui s'était rendue à son bureau de Rimouski afin de lui remettre un mémoire à ce sujet.

Montréal est autorisé à emprunter $25 millions

Le conseil municipal de Montréal a amendé le règlement 3216, hier soir, autorisant ainsi des emprunts éventuels jusqu'à concurrence de $25,000,000 pour des dépenses capitales.

C'est donc dire qu'en totalité, les emprunts permis par le règlement 3216 totalisent la somme de $235,000,000.

Ce règlement autorisait le conseil à emprunter jusqu'à un montant de $210,000,000 mais le plafond de cette permission est atteint.

Pour procéder à un tel amendement, le conseil doit d'abord obtenir l'avis écrit du directeur des finances de Montréal et du secrétaire administratif. Tous deux se sont déclarés favorables à une telle décision.

De l'avis du directeur des finances, le revenu de la Ville est suffisant pour payer à la fois le service de toute la dette et celui de l'emprunt projeté.

Par ailleurs, le conseil a voté des crédits d'environ $4 millions qui permettront au service de la voie publique de procéder au pavage de plusieurs artères de la métropole et à la réfection de trottoirs. Il est à noter cependant que cette somme ne peut provenir des emprunts éventuels de $25 millions.

Soulignons que le maire Jean Drapeau a annoncé une importante conférence de presse pour le 20 avril relativement à la prochaine saison de Terre des Hommes. L'administration municipale révélera au public les grandes lignes de ce que sera la saison 1971.

la lunette à mouches...de

Jean de Guise

Le printemps, vous connaissez?

Il y a plus d'une semaine qu'il est censé être parmi nous, ce soi-disant printemps.

Son arrivée, toutefois, il l'a faite par la porte d'en arrière, à rebours même.

On s'aventure dans la rue pour voir où il en est et — salaud, va! — une flaque de boue s'est transférée à votre personne.

Le matou du voisin est plus prudent. Il risque une patte au-delà de la bordure du trottoir et la retire aussitôt, en la secouant. Il hume l'air un peu plus attentivement, le fin félin, bâille d'ennui et rentre chez lui.

Quand même, c'est dimanche après-midi et il faudrait bien se taper une petite promenade avant de réintégrer les mines de sel durant toute la semaine.

Alors, on va lui étoupiller le canon, au printemps.

Pas question de soulever le premier manteau pour voir s'il ne cacherait pas une mini-jupe pré-estivale. Non, on va simplement s'acheter un cornet de crème glacée au petit restaurant du coin.

Neuf fois sur dix, c'est infaillible. Le soleil sort aussitôt pour le faire fondre, votre cornet. Pas cette fois.

Alors, puisque c'est comme ça, qu'on nous amène une autre tempête. On l'attendra l'été.

Après l'hiver qu'on a connu, le printemps a dû se dire qu'il n'avait pas d'affaire ici.

La paix!

Paul Louis est un travailleur en construction, à Leicester, en Angleterre, et il n'aime pas être dérangé quand il est occupé. L'autre jour, son contremaître l'a interrompu et Louis lui a flanqué un gnon dans le pif.

L'affaire a rebondi en cour et le tribunal a appris que le contremaître n'avait vraiment pas choisi son moment. Louis était en train de bécoter sa blonde au moment de l'intervention.

Le bouillant Don Juan a écopé d'une amende de $72.

Et la cigogne, elle?

A Dumfries, en Ecosse, Flora Laurie se plaignait d'un mal de dos depuis quelques jours. Mais ce n'était pas un lumbago dont elle souffrait.

Plutôt un bébé de sept livres, auquel elle a donné naissance, quelques heures seulement après qu'un médecin eut diagnostiqué son état.

Mme Laurie est devenue mère après 16 ans de mariage stérile. "Il ne m'était jamais venu à l'idée, dit-elle, que je pouvais être enceinte. Je n'étais consciente que d'un mal de dos."

Son mari en gémit encore dans son sommeil.

Elle aurait bien voulu...

A Alicante, en Espagne, Rosa Mira Bevia, une riche propriétaire foncière, avait décidé qu'à 71 ans il était temps qu'elle se mariât. Elle jeta son dévolu sur un jeune fermier de 32 ans.

L'affaire s'arrangea dans le plus grand secret... crut-elle. Un beau samedi matin, Rosa se retrouva au pied de l'autel avec Antonio (Speedy) Gonzalez Lopez.

Mais, les portes s'ouvrirent toutes grandes et une foule s'engouffra dans l'église.

Le vieux coeur timide de Rosa ne put tenir le coup et elle perdit connaissance.

Force fut au prêtre d'annoncer que la cérémonie était remise indéfiniment.

Antonio trait encore les vaches.

Solide ensemble 3 pièces de pur style colonial. Fabrication de première qualité. Construction robuste. Très confortable et de bon goût, c'est un grand spécial à $799.

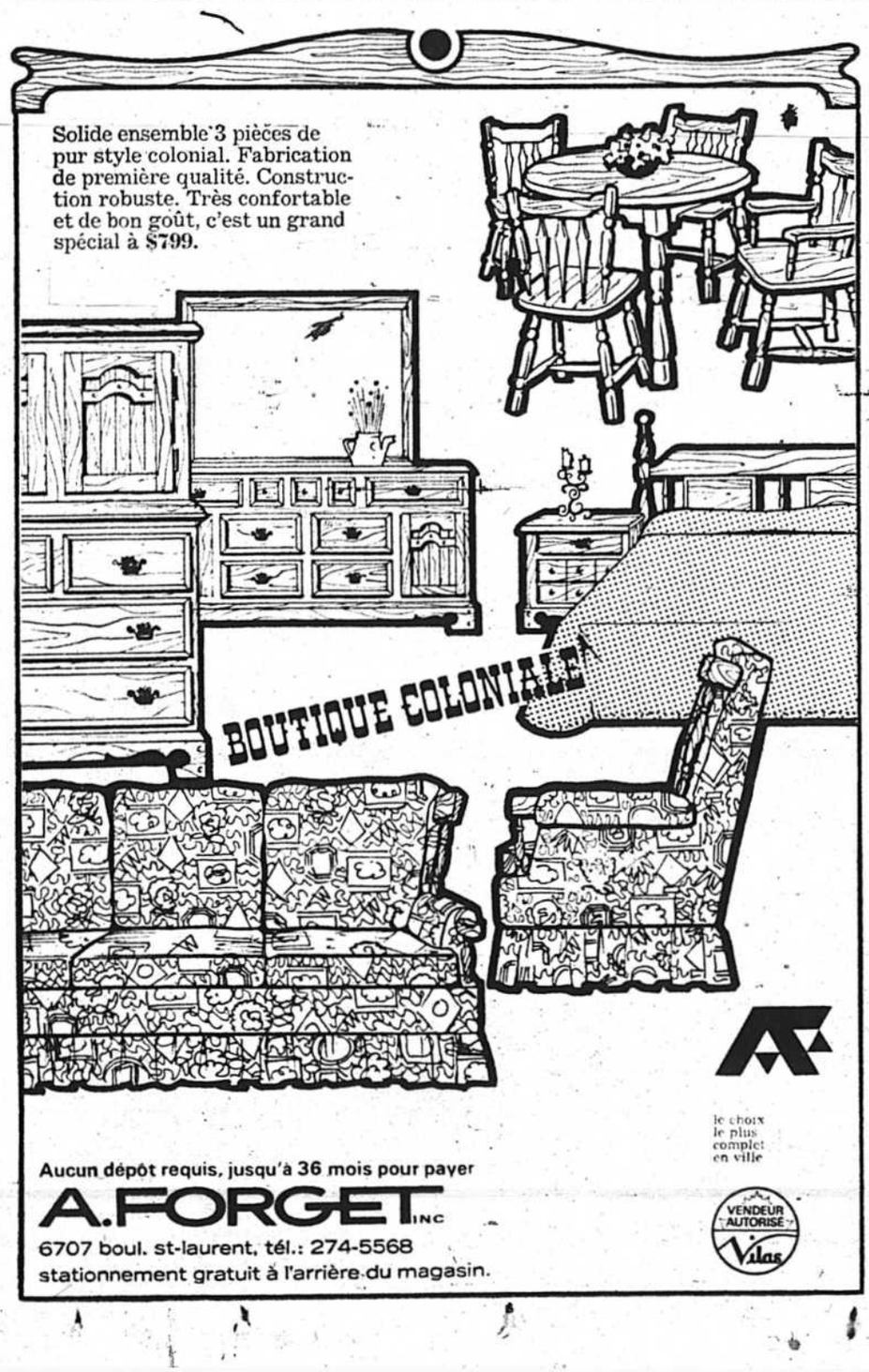

le choix le plus complet en ville

VENDEUR AUTORISÉ Vilas

Aucun dépôt requis, jusqu'à 36 mois pour payer
A. FORGET INC
6707 boul. st-laurent, tél.: 274-5568
stationnement gratuit à l'arrière du magasin.

Tee-Kays
PANTALONS & JEANS

Gagnez une Moto YAMAHA Enduro 71
Chaque achat dans un des 4 magasins Bovet avant le 12 avril vous donne une chance.
Tirage sur les ondes de CJMS
YAMAHA 60 cc le 5 avril
YAMAHA 90 cc le 12 avril
Courtoisie de André primeau inc. Distributeur YAMAHA

EST
3439 rue Hochelaga
527-9343
Montreal

RIVE SUD
5775 boul. Taschereau
678-0258
Brossard

Aquascutum
OF LONDON

▲ PALETOT-IMPERMÉABLE
en tissu 67% polyester, 33% coton. Coupe élégante et très confortable à manches semi-raglan. Tailles courtes, moyennes, longues. Beige ou marine. 36 à 46. $55

Même coupe que ci-haut.
Tissu 65% Fortrel, 35% coton. Beige ou marine. 36 à 46 $75.
Tissu gabardine 100% laine. Beige-sable ou marine. 36 à 46 ~~$110~~ Bleu marine. 48 à 56 $125.

▲ PALETOT À DEVANT CROISÉ
avec ceinture et épaulettes amovibles. Tissu 67% polyester, 33% coton. Tailles courtes, moyennes, longues. Beige. 38 à 46 $75

Bovet
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES POUR HOMMES ET GARÇONS

CHARGEX

GRANDES TAILLES
2567 est, rue Ontario
527-3601

CENTRES D'ACHATS:
ROCKLAND 735-5441
LES GALERIES D'ANJOU 353-6310
DOMAINE 254-3543

CHOIX INCOMPARABLE — SERVICE IMPECCABLE

Dot
Service de personnel
Nous garantissons la qualité des services de notre personnel féminin permanent. Sans restriction.
842-4104

hebdo/économie & finance
industrie – commerce – affaires – consommation – bourses – fiscalité
CAHIER D
CARRIERES ET PROFESSIONS
ANNONCES CLASSEES / DECES
MONTREAL, MARDI 30 MARS 1971 — 87e ANNEE — No 75

L'industrie de... l'aide à l'industrie

LES stimulants à l'industrie sont sur le point de constituer en eux-mêmes une sorte... d'industrie. Au Canada, la concurrence entre les provinces pour attirer de nouveaux capitaux a depuis longtemps cédé la place à la surenchère et les gouvernements doivent constituer de véritables batteries de spécialistes en octrois pour être en mesure de suivre la multiplication et la complexité de leurs nouvelles mesures d'aide industrielle.

LE BILLET ÉCONOMIQUE

Dans cette course aux nouvelles industries, le Québec vient certes de prendre une avance théorique et temporaire sur ses concurrentes, avec la présentation des projets de loi 20 et 21.

Si le gouvernement Bourassa n'a rien imaginé de miraculeusement nouveau, il a par contre inséré dans sa nouvelle législation à peu près tout ce qui existait ailleurs comme stimulants à l'industrie et les investisseurs éventuels devront à leur tour consulter leurs experts pour calculer tout ce qu'ils pourront tirer de la gamme de mesures suivantes que leur offrira un nouvel organisme, la Société de développement industriel du Québec :

— prêts aux taux d'intérêt du marché;

— prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché;

— participation de la SDIQ au capital-actions d'entreprises, jusqu'à concurrence de 30 p.c. du capital-actions de l'entreprise ou de 10 p.c. de l'actif total;

— exemption du remboursement d'une partie des prêts consentis par la SDIQ;

— prise en charge par la SDIQ d'une partie du coût des emprunts effectués par une entreprise;

— possibilité de faire garantir par la SDIQ, en tout ou en partie, des prêts obtenus à travers les canaux réguliers;

— location ou rachat de machinerie, d'équipement ou d'immeuble achetés par la SIDQ à la suite d'une entente avec l'industrie concernée;

— et location ou rachat d'usines construites par la SDIQ.

Avantages fiscaux

A ces formes d'octrois, contenues dans le projet de loi numéro 20, il faut ajouter les avantages fiscaux offert par le projet de loi numéro 21, avantages centrés autour de la proposition suivante : possibilité pour une entreprise de déduire dans le calcul de ses profits l'argent investi dans de nouveaux immeubles ou de la machinerie neuve.

Cette déduction pourra même équivaloir à la totalité de l'investissement effectué par une entreprise (avec un maximum cependant de $10 millions pour les trois prochaines années) s'il s'agit d'un nouvel investissement réalisé dans le Bas-du-Fleuve, en Gaspésie, aux Iles-de-la-Madeleine, au Saguenay-Lac-St-Jean ou sur la Côte-Nord.

La déduction permise dans le calcul du revenu net s'élèvera à 30 p.c. de l'investissemen, dans ce qu'on appelle, en gros, la région de Montréal et à 50 p.c. dans les autres régions du Québec (le maximum de $10 millions joue dans tous les cas).

Le gouvernement québécois s'est donc retiré du domaine des subventions directes à l'industrie, qu'il laisse au gouvernement fédéral, particulièrement au ministère de l'Expansion économique régionale de Jean Marchand. Il respectera, évidemment, ses engagements antérieurs dans ce domaine qui nécessiteront cette année des dépenses de l'ordre de $11 millions au titre de la Loi de l'aide au développement industriel et de $12 millions sous divers autres programmes, dont l'aide à l'industrie de pointe.

Effort désespéré

La présentation des projets de loi 20 et 21 apparaît comme un effort presque désespéré du gouvernement Bourassa pour amorcer le renouveau économique promis lors de la dernière campagne électorale.

En optant pour une structure aussi complexe que massive d'aide à l'industrie — dont certaines des formules empruntées ailleurs n'ont pas donné à leur endroit d'origine les résultats qu'on en attendait — le premier ministre Bourassa a nécessairement dû, pour la rendre applicable, tenter en revanche de simplifier la machine d'administration.

Dans le but de rendre souple un ensemble de mesures au départ très lourd, M. Bourassa veut donc confier le plus de responsabilités possibles aux centres de décision les plus élevés. Ce faisant, il investit le ministre de l'Industrie et du Commerce et le Conseil des ministres de pouvoirs discrétionnaires très étendus qui font entrer dans le projet de loi des critères très subjectifs.

Critères flous

A l'article 3, entre autres, le projet de loi 20 stipule que seules les entreprises dirigées "par des administrateurs qui offrent des garanties de compétence et d'efficacité et possèdent l'expérience requise pour assurer ... le bon fonctionnement et la rentabilité de l'entreprise" auront droit à l'aide du gouvernement.

Tous comprennent que cette clause vise à éliminer les amateurs qui voudraient tenter une aventure industrielle à l'occasion d'une offre aussi généreuse d'aide gouvernementale.

L'article 3, cependant, illustre le genre de difficultés d'administration de cette loi que veut faire adopter le gouvernement québécois.

Car, dans l'ensemble, en dépit d'un embryon de politique de développement économique, les critères d'admissibilité aux mesures d'aide restent flous.

Le projet de loi 20 stipule que l'aide s'adresse aux entreprises qui investiront : 1) dans de l'équipement neuf ou dans de nouvelles usines; 2) dans des secteurs de pointe ou dans des secteurs relativement inexploités au Québec; 3) dans l'acquisition de brevets de fabrication; 4) ou pour fusionner des moyens de production.

Le gouvernement reste néanmoins à la remorque des projets qui lui seront soumis par l'entreprise. C'est là un contraste frappant avec la politique libérale du début des années soixante alors que le premier ministre Lesage cherchait à promouvoir le développement économique au moyen d'initiatives nouvelles et de projets concrets.

Globalement, la politique d'incitation industrielle mise au point par le gouvernement Bourassa apparaît cependant susceptible de donner des effets heureux à court terme, en particulier de contribuer à la création d'emplois. Elle n'imprime malheureusement aucune orientation à long terme à l'économie québécoise.

Chose qu'on ne peut reprocher au premier ministre Bourassa qui s'est lui-même défini comme le chef d'un gouvernement surtout préoccupé par le court terme.

Claude BEAUCHAMP

En dépit d'une mauvaise année, la SGF acquiert deux autres sociétés

par Michel LORD

Malgré une dernière année financière très difficile dont les aspects seront soulignés dans le bilan expédié aux actionnaires aujourd'hui, la Société générale de financement commence son exercice 1971 en confirmant l'acquisition d'intérêts importants dans deux entreprises, une maison d'édition de manuels scolaires, le Centre Educatif et Culturel Inc. et une société d'ingénierie, Bédard & Girard.

A ceux qui s'étonnaient, hier, au cours d'une conférence de presse, de ce nouveau mouvement d'expansion de la SGF, le président, M. Jean Deschamps, a répliqué que l'encaisse au 31 décembre dernier se monte à $6 millions. "On ne cache pas nos difficultés, a-t-il dit. Nous allons prendre les problèmes un à un. On reste très serein."

Et à l'intention de ceux qui ont interprété certaines déclarations récentes du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, comme un camouflet à l'endroit de l'administration de la SGF, M. Deschamps a affirmé qu'il trouve absolument normal que le principal bailleur de fonds demande à quoi servira l'argent nouveau qu'il injecte dans une entreprise.

"Lorsqu'une entreprise lance une nouvelle souscription d'actions, les acheteurs veulent savoir où ira l'argent recueilli."

Quant à savoir si le Conseil des ministres a donné son accord aux deux transactions déjà connues mais confirmées hier, la SGF, précise M. Deschamps, "est maître de ses décisions et elle n'a pas à recevoir l'autorisation du Conseil des ministres". A son avis, les propos du ministre des Finances ont sans doute été mal compris.

Association avec Hachette

C'est le 8 février dernier, au dire du président de la SGF, qu'une entente définitive est intervenue au sujet de l'acquisition de 50 pour cent des actions du Centre Educatif et Culturel Inc. jusque-là propriété exclusive de la succession Georges Nadeau et de membres de la famille du fondateur de la maison d'édition. Ces derniers intérêts conservent 5 pour cent des actions, l'autre 45 pour cent ayant été acquis par la Société Hachette International Canada Inc.

Pour les deux nouveaux partenaires, la transaction a représenté une somme de $2.3 millions, "payés comptant", a précisé M. Deschamps. L'entreprise a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de $2.8 millions, dont près d'un million de dollars de ventes à l'extérieur du Québec, soit dans le reste du Canada et les Etats-Unis.

M. Deschamps, qui était accompagné du nouveau conseil d'administration, notamment du président de Hachette Canada, M. Raymond Lavoie, a souligné les avantages de cette association franco-québécoise qui permet tout de même, selon lui, de conserver au Québec le centre de décision d'une maison d'édition vers laquelle lorgnaient également plusieurs sociétés américaines.

La maison Hachette, principal éditeur français et en même temps l'un des plus puissants groupes d'édition au monde, dispose de réseaux de distribution dans tous les pays francophones, en particulier ceux de l'Afrique, où les manuels scolaires du Centre Educatif et Culturel pourront trouver des marchés nouveaux importants.

Jusqu'à ce jour, la maison s'est ouvert un marché dans plusieurs provinces canadiennes. En Saskatchewan, le manuel de la maison pour l'enseignement du français aux anglophones est obligatoire dans toutes les écoles secondaires. "Nos ventes en dehors du Québec devraient atteindre bientôt $1 million, a affirmé le directeur général du CEC, M. Gérard Charbonneau.

Seuls MM. Deschamps et Lavoie — ce dernier, en plus d'être à la présidence de Hachette Canada, fait partie du conseil de la SGF — représenteront la société québécoise mixte d'investissement. Deux administrateurs ont été choisis parmi des dirigeants de Hachette, les quatre autres étant des administrateurs de longue date du CEC.

Un autre groupe français

LA PRESSE avait déjà fait état de négociations entre la SGF et la Compagnie générale d'électricité de France au sujet de l'acquisition de Bédard & Girard.

"C'est chose faite", a confirmé M. Deschamps. Par l'entremise de sa filiale, la Compagnie générale d'entreprise électrique, la CGE a acquis un tiers des actions, un autre tiers restant à la SGF et le reste entre les mains "d'une soixantaine de personnes, presque tous des ingénieurs".

La SGF a investi quelque $1.5 million, d'abord sous forme d'un prêt consenti en mars 1970, puis par une prise de participation au début de cette année, a fait savoir M. Deschamps.

Bédard & Girard, "une entreprise de haute qualité technique" en matière de construction électrique, avait besoin de soutien, a-t-il précisé. La CGE apporte à la SGF une vaste expérience dans le domaine.

Le chiffre d'affaires de cette compagnie de Montréal aurait été de $25 millions l'an dernier.

Interrogé enfin sur Sogefor, M. Deschamps a nié qu'un contrat de vente ait été conclu avec Quéfor Inc., une société constitué apparemment à la seule fin d'acquérir les usines Dupan et J. B. Dubé de Lac-des-Iles. Les négociations se poursuivent avec divers groupes, dont celui-là, en vue de disposer de tous les actifs de Sogefor, a-t-il déclaré.

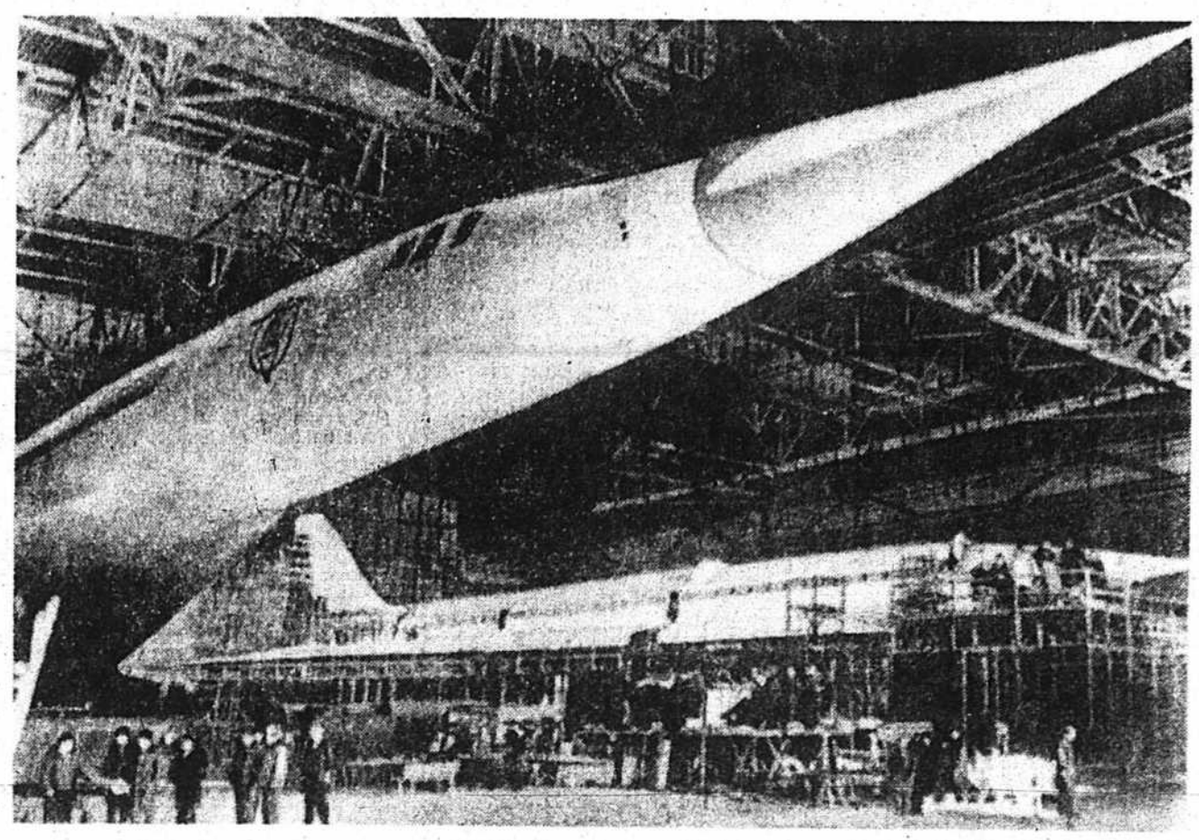

Telephoto Tass transmise par UPI

Le remplaçant du SST ?

Pendant que l'avionnerie américaine pleure la décision du Congrès des Etats-Unis de bloquer le projet SST, à Moscou, des ouvriers s'affairent au montage de l'avion supersonique russe TU-144, qui sera mis en montre à l'occasion du 24e Congrès du Parti communiste qui s'ouvre au Palais des congrès du Kremlin. Cet avion commencé, on le sait, à intéresser des compagnies d'aviation occidentales qui comptaient auparavant sur l'avion supersonique de Boeing.

Pâtes et papier : des syndiqués font appel au premier ministre

Alarmés par des mises à pied de plus en plus nombreuses, les dirigeants de deux syndicats représentant quelque 16,000 ouvriers de l'industrie des pâtes et papiers demandent au gouvernement du Québec une enquête sur les problèmes aigus auxquels fait face ce secteur depuis plusieurs mois.

Selon M. L. H. Lorrain, directeur de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers, et M. James Buchanan, directeur de l'Union des papetiers et ouvriers du papier, "la situation alarmante des mises à pied vient d'entraîner un débrayage à l'usine de la CIP à Gatineau, au Québec", et ce en dépit des consignes contraires de la direction syndicale.

Les deux dirigeants syndicaux affirment dans une lettre adressée à M. Robert Bourassa qu'environ 2,000 des 16,000 membres de leurs syndicats ont été mis à pied au cours des six derniers mois.

Ce serait la deuxième fois depuis le début de l'année que ces syndicats réclament une intervention gouvernementale énergique pour empêcher que la situation actuelle ne s'aggrave. L'on rappelle au premier ministre une missive envoyée au ministre du Travail en janvier dernier, afin que ce dernier fasse enquête sur des mises à pied dans des usines de la Mauricie.

Dans leur appel à M. Bourassa, les dirigeants syndicaux suggèrent au gouvernement de créer un comité tripartite formé des représentants des syndicats, des entreprises et du gouvernement dans le but de faire enquête sur les problèmes et, surtout, de trouver des solutions immédiates et à long terme. Ils vont jusqu'à se demander s'il ne serait pas bon que le gouvernement consente à alléger les impôts des sociétés de l'industrie "si, à la suite d'une enquête, on se rendait compte qu'elles sont vraiment en difficulté comme elles le prétendent".

(Voir nos autres articles sur les Pâtes et papiers en page D-3).

L'ouverture de la Voie maritime est retardée

CORNWALL, Ont. (PC) — L'épaisseur des glaces a retardé l'ouverture de la saison de navigation sur le fleuve Saint-Laurent et dans les Grands Lacs.

Un porte-parole de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a en effet déclaré que la glace qui encombrait le fleuve entre Iroquois et Montréal était trop épaisse pour qu'on puisse y permettre l'accès à la navigation dès lundi, comme il était prévu.

Le retard ainsi provoqué sera d'environ une semaine.

M. Jean Bouchard, ingénieur à Sault-Ste-Marie, a précisé que la navigation dans cette région serait retardée du 4 au 12 avril, pour la même raison.

On rapportait une circulation légère dans le canal Welland ouvert depuis hier et les glaces accumulées sur la rivière Ste-Claire et sur les lacs Erié et Huron retiennent encore la navigation.

Thunder Bay, centre névralgique de la navigation pour le transport du blé des Prairies, demeure emprisonné par les glaces, en dépit des efforts du brise-glace Alexander Henry, qui a réussi à dégager une voie menant vers quelques silos.

(Droits reservés)

Dans le bâtiment

Nixon impose des critères sur les salaires

SAN CLEMENTE (AFP) — Le président Nixon a signé hier après-midi le décret mettant en place un système de contrôle des salaires et des prix dans le bâtiment. Il a décidé en même temps de remettre en vigueur, comme le demandaient les syndicats, le "David Bacon Act", loi assurant que les constructeurs immobiliers et les représentants des syndicats "avaient fait part de leur volonté de coopérer".

Dans une déclaration accompagnant le décret, le président rappelle que les accords de salaires qui sont intervenus l'année dernière dans le bâtiment, ont abouti à des augmentations doubles de celles obtenues dans les autres secteurs de l'industrie. Dans le même temps, ajoute le président, le chômage dans l'industrie était deux fois plus important que la moyenne nationale.

"De tels excès poursuit le président, ne peuvent conduire qu'à une réduction du nombre des constructions, à un chômage continu et à des distorsions encore plus grandes de l'économie."

Le décret prévoit la création d'un bureau de contrôle de douze membres représentant l'administration, les constructeurs et les syndicats. Le bureau aura pour mission de passer en revue toutes les conventions collectives à venir dans le secteur de la construction pour déterminer si les salaires accordés entrent dans la fourchette des salaires les plus largement pratiqués. L'administration disposera de moyens non précisés pour inciter à des augmentations de salaires mesurées.

Pressé depuis plusieurs mois par ses conseillers économiques de prendre des mesures anti-inflation, le président Nixon avait décidé de s'attaquer en premier au secteur du bâtiment où la progression des salaires a été particulièrement vive ces dernières années. Les ouvriers du bâtiment ont obtenu 16.5 pour cent d'augmentation en 1970 contre 10 pour cent en moyenne pour les autres industries. Ils prévoyaient de demander pour 1971 des relèvements horaires allant jusqu'à 100 pour cent dans la région de Philadelphie.

Le 23 février dernier, le président décidait de suspendre l'application d'une législation datant de 1931 qui aligne automatiquement les salaires payés pour des travaux financés sur fonds publics sur les salaires privés les plus élevés de la région. Mais la suspension du David Bacon Act se révélait relativement inopérante.

Les syndicats organisaient des manifestations à travers les Etats, ce qui renforçait la détermination de certains gouverneurs de ne pas appliquer la mesure présidentielle. Enfin, celle-ci n'empêchait pas l'escalade des revendications auprès des constructeurs immobiliers privés de la part des syndicats.

Pendant ce temps, le secrétaire au Travail s'efforçait de parvenir avec les syndicats à un accord limitant la progression des salaires. Ceux-ci auraient jugé acceptables les propositions de l'administration mais n'ont pas accepté de les cautionner publiquement. Ils reconnaissent cependant en privé que la progression des salaires de la construction a dépassé les limites raisonnables.

D'où la décision du président Nixon d'imposer ce contrôle des salaires par une mesure exécutive. Il a rétabli en même temps la législation du "David Bacon Act". On prête cependant au président l'intention de suspendre au besoin et pour un temps limité l'effet de cette loi dans certaines zones critiques.

à lire

- *Alarme dans l'industrie des pâtes et papier*
- *La Société des Artisans se mutualise*
- *Assainir le "Montréal by night"*
- *Baisse des ventes au détail au pays*
- *Esso craint une poussée des prix au Canada*
- *Vient de paraître*

Baisse des ventes au détail au Canada et au Québec en janvier

Après avoir enregistré des gains supérieurs à la moyenne canadienne au secteur du commerce au détail en 1970, voilà que le Québec vient de connaitre en janvier la plus importante baisse d'activité à travers le Canada.

Selon les dernières statistiques rendues publiques hier par le Bureau fédéral de la Statistique, le Québec aurait enregistré une baisse de 4 pour cent dans la valeur des transactions imputées au marché de détail, contre une baisse de un pour cent en Ontario et une régression plus légère encore au Nouveau-Brunswick et en Alberta. La seule province qui ait réalisé une avance, affirme le BFS, est la Colombie-Britannique.

Pour l'ensemble du Canada, en janvier, l'activité de ce commerce a été ramenée au rythme que l'on connaissait en octobre dernier, soit à un chiffre de $2,318 millions, au regard de $2,322 millions en novembre et de $2,364 millions en décembre.

Ces statistiques, dont on a rajusté l'ampleur à l'activité saisonnière, ne peuvent cependant être comparées aux relevés des années antérieures puisque les procédés de sondage ont élargi l'éventail de l'échantillonnage depuis lors.

Selon le BFS, cette régression du mois de janvier résulterait du caractère particulièrement fébrile du marché de novembre et de décembre alors que les ventes au détail avaient progressé de 2 pour cent en comparaison du mois d'octobre.

Au cours de la période correspondante en 1969 et 1968, les statistiques témoignaient de gains respectifs de 0.6 pour cent et de 1.7 pour cent.

UAP négocie l'achat d'une entreprise concurrente

Le président du conseil d'administration de la société UAP a déclaré hier à LA PRESSE que l'entreprise poursuivait des négociations avec une société manufacturière engagée dans le service et la vente de produits pour moteurs et véhicules lourds, négociations qui pourrait amener une acquisition par UAP.

M. Gérard Plourde n'a cependant pas révélé le nom de cette entreprise, précisant que les négociations se poursuivaient à un rythme accéléré et que la publicité entourant ces rencontres pourrait nuire au projet.

L'entreprise a acquis une taille qui lui permet maintenant de prendre de l'expansion et les administrateurs songent à l'acquisition de firmes qui sont engagées dans le même domaine, a précisé l'homme d'affaires.

Il est important pour nous de nous engager dans un domaine où nous possédons le "savoir-faire", a soutenu le président de la 13ème plus importante entreprise manufacturière canadienne-française.

M. Plourde présidait hier la réunion d'information convoquée par le conseil d'administration de UAP afin de renseigner les actionnaires de l'entreprise sur la performance en 1970.

La réunion, qui n'a durée que 20 minutes a quand même donné le temps au président du conseil d'administration de UAP de révéler que la compagnie avait contracté un emprunt de $3 millions à un taux d'intérêt de 9.5 pour cent afin d'améliorer son fonds de roulement.

Aussi, l'homme d'affaires a déclaré que l'économie en 1970 a fonctionné au ralenti et que conséquemment, le consommateur, dans cette circonstance, a fait reparer son véhicule plutôt que de le changer, augmentant ainsi les ventes de UAP.

Les ventes de l'entreprise, en effet, ont marqué $39,993,600 en 1970 à rapprocher de $36,050,449 en 1969. "Les ventes pour les deux premiers mois et demi de 1971 sont de plus de 13 pour cent supérieures à celles de la même période l'an dernier."

Prenant la parole à son tour, le président de UAP, M. Albert J. Blair, a révélé que l'entreprise venait de signer une convention collective avec ses employés, contrat qui se terminera en janvier 1974.

Dans son rapport annuel, UAP consacre plus qu'une page à une de ses filiales, doit Canadian Automotive Warehousing "notre filiale qui croit le plus rapidement".

Un embargo menace tout le transport par chemin de fer à l'ouest de Regina

Le CP Rail et le CN envisagent d'ordonner un embargo total sur les marchandises destinées à la Colombie-Britannique et certaines régions de l'Alberta, à la suite de l'arrêt de travail des mécaniciens de locomotives.

D'ores et déjà, l'embargo a été promulgué sur les denrées périssables et le bétail; le fret non périssable est accepté sous réserve des délais.

Les mécaniciens se sont mis en grève pour protester contre le retard des négociations de leur nouveau contrat collectif. Les compagnies ferroviaires se sont déclarées disposées à reprendre les négociations, rompues la semaine dernière, et une réunion doit avoir lieu mardi pour en arriver à une conclusion. Si celle-ci ne se produit pas, l'embargo pourrait frapper toutes les expéditions au-delà de Regina.

Des dollars sans argent seront frappés aux USA

SAN FRANCISCO (UPI) — Pour la première fois depuis 35 ans, les Etats-Unis vont frapper de nouvelles pièces d'un dollar en argent.

La nouveauté dans cette affaire est que ces dollars en argent ne contiendront pas un gramme d'argent. Ils seront fait en alliage cupra-nickel. D'autre part ce n'est pas encore demain que ces nouvelles pièces seront mises en circulation. Seuls pourront en bénéficier dans un certain avenir, des collectionneurs au profit desquels vont être frappées des pièces spéciales lesquelles contiendront quand même près de 40 p.c. d'argent métal.

Subventions à des usines du Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, hier, l'octroi de six subventions pour l'agrandissement de trois usines et la construction de deux autres au Québec.

Dans un communiqué, le ministère de l'Expansion économique régionale précise que quelque 165 emplois seront créés par cette décision.

La première compagnie bénéficiaire est A. Bélanger Ltée, de Montréal. Le montant total des subventions atteindra quelque $253,000 et aidera à l'agrandissement et à la modernisation de l'usine de cuisinières et congélateurs située à Montmagny, Québec.

H. Vincent Inc., de Saint-Valérien, Québec, recevra une subvention de $36,000 pour l'agrandissement de son usine de métaux ouvrés.

Les autres compagnies qui recevront des subventions sont Raymond Boisvert Inc., de St-Ludger, Québec, $19,000, pour l'agrandissement de son atelier de couture.

Industries Chambec Inc., de Ste-Gertrude, Québec, $26,000 pour la construction d'une usine de bâtons de hockey et les Industries Tamaco Ltée, de Granby, Québec, $15,000 pour la construction d'une usine de caisse de camions.

Vient de paraître

Principes et techniques du placement en valeurs mobilières, par François Charrette, Publications Les Affaires. Prix: $8.

Le placement est un art et non une science, car l'évolution des marchés dépend de la nature humaine et rien n'est moins prévisible. L'auteur, professeur de finance à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales cherche, dans ce volume de 315 pages, à renseigner ceux qui désirent placer leurs économies sans connaître suffisamment les rouages du marché des valeurs mobilières.

Cet ouvrage d'initiation aux principes et techniques de placement comprend quatre parties.

La première partie situe le placement dans l'ensemble de l'activité économique, montre la variété des titres et renseigne sur les sources d'information disponibles.

A ce sujet, l'auteur fait montre d'une prédilection bien compréhensible à l'endroit de Publications Les Affaires où il collabore régulièrement et où il fait précisément éditer son livre.

Le deuxième chapitre expose les techniques particulières de placement, l'organisation et le fonctionnement des marchés, l'achat et la vente de valeurs mobilières, le calcul et l'utilisation des indices boursiers et l'analyse des états financiers.

Sur ce dernier point, M. Charette vulgarise les différents postes que l'on retrouve dans les rapports financiers des entreprises et explicite leurs usages et nécessité dans l'analyse comptable.

Dans la troisième partie du livre, abondamment illustré de graphiques, l'auteur définit différentes valeurs mobilières: actions ordinaires, obligations convertibles, droits d'achat.

Enfin dans un dernier chapitre, le professeur de finance aborde certains éléments de gestion de portefeuille; l'accent est mis sur l'administration de la fortune personnelle, les fonds mutuels et les droits de souscription.

M. Charette parle aussi des clubs de placement. La documentation est très rare sur ces clubs et l'auteur résume leurs activités et révèle au profane ses différents modes de participation et les moyens à prendre pour former ces associations de personnes.

Dans son avant-propos, l'auteur rappelle avec raison qu'il est essentiel qu'une grande partie des épargnes soit placée en valeurs mobilières si l'on veut qut le monde des affaires et les gouvernements obtiennent les capitaux nécessaires à l'expansion économique.

"Cette responsablité ne s'applique pas uniquement à quelques individus qui disposent de millions de dollars mais aussi aux millions d'individus qui possède quelques dollars."

Un Astre centenaire, par Joseph Schull, Les Presses de l'Université Laval, Cité Universitaire, Québec 1971. Prix: $4.95

M. Joseph Cchull, auteur connu pour sa biographie de Laurier, présente, à l'occasion du centenaire de la Sun Life du Canada, l'histoire de cette société depuis sa création, en 1871, avec un capital de $500,000. L'auteur a obtenu l'accès aux dossiers de la société, ce qui lui permet de révéler certains aspects peu connus de la vie de cette entreprise dont l'actif total dépasse aujourd'hui $3.5 milliards. A cet égard, le chapitre relatant les circonstances de la mutualisation de la Sun Life, acquise définitivement en 1962, contient des explications intéressantes.

Comme l'ouvrage a été commandé à l'auteur par la direction actuelle de la Sun Life, il va de soi que la critique en est absente, le ton restant tout au long, louangeur.

Des Américains vont renflouer la Radco B.M.L.

QUEBEC (PC) — Un groupe de financiers américains dirigé par un courtier en valeurs de New York, M. Peter J. Gruber, vient de se porter acquéreur de la majorité des actions de la compagnie Radco B. M. L. du Canada Ltée, de Montréal, qui vient de sortir d'une période de difficultés financières et qui avait même été acculée à une proposition de faillite.

Radco B.M.L. se spécialise dans la vente et la distribution d'équipement de bureaux, de papiers et de fournitures diverses pour la photocopie.

Lors d'une assemblée spéciale tenue la semaine dernière, 97.5 pour cent des actionnaires se sont prononcés en faveur d'une proposition visant à payer en entier les réquisitions des créanciers non garantis.

Cette somme, qui a été mise à la disposition de la compagnie par le groupe de financiers américains, doit être payée comptant dès que les tribunaux auront ratifié la décision des actionnaires.

C'est la deuxième fois qu'un groupe que dirige M. Gruber intervient pour réorganiser une compagnie canadienne; la première avait été Mackinnon Structural Steel Co. Ltd., qui est par la suite devenue Q.S.P. Ltd. après une fusion avec Québec Steel Products Ltd.

Le budget britannique

Stimulation à l'épargne et à l'initiative privée

LONDRES, (AFP, UPI) — La réforme fiscale est à l'honneur, aussi bien en Grande-Bretagne qu'au Canada.

En présentant aujourd'hui aux Communes britanniques les grandes lignes d'une nouvelle politique économique et financière, le chancelier de l'échiquier, M. Anthony Barber, a déclaré que "le régime fiscal ne doit pas empêcher les Britanniques de vivre moins bien que les autres peuples européens".

"C'est pourquoi, a-t-il dit, nous tenterons en premier lieu de réduire le fardeau fiscal présentement trop lourd à supporter par nos contribuables; par la suite, nous simplifierons le régime fiscal afin de le rendre plus accessible et plus efficace".

Les efforts du gouvernement porteront également sur "les encouragements à l'initiative, à l'esprit d'entreprise et à l'effort".

"Nous devons, a précisé M. Barber, inciter les gens à épargner davantage, en réduisant les charges fiscales actuelles sur l'épargne. Et c'est dès cette année que nous devons commencer".

RESTAURANT
Le Pavillon de l'Atlantique

AU COEUR DE MONTREAL
L'ENDROIT IDÉAL POUR DÉJEUNER LORS DE VOTRE PROCHAINE GRANDE TRANSACTION
BAR ET BAR-SALON LA SIRÈNE
LA SALLE A MANGER SWORD & ANCHOR
TABLE D'HÔTE ET REPAS LÉGER A COMPTER DE $1.85
1454 A RUE PEEL
849-1368
En face du (Sheraton Mt-Royal)

IMPRESSION MINUTE $3 100 COPIES
Impression offset en noir sur papier bond blanc format 8½ x 11
300 copies $ 6.00 700 copies $10.20
500 copies $ 8.40 1000 copies $12.00
SERVICE GRAPHIQUE COMPLET
Postez vos documents livraison le lendemain de leur réception.
CENTRAL COPIE SERVICE
1236 CRESCENT MONTREAL
866-3531

NOMINATION CHEZ GULF CANADA

M. R. C. BEAL — M. V. N. HURD

Gulf Oil Canada Limitée annonce l'élection de M. R. C. Beal comme vice-président chargé du pouvoir exécutif du département des produits chimiques. M. Beal entrera en fonction le premier avril. Il remplace M. V. N. Hurd qui vient d'accepter un poste de direction au département des produits chimiques de la Gulf Oil Company des Etats-Unis.

M. Beal est un diplômé en génie chimique de l'Université de Toronto. Entré chez Gulf en 1944, il occupa divers postes dans les services de raffinage, de marketing, d'approvisionnement et de transport avant d'être nommé, en 1968, vice-président de la division de la fabrication du département des produits chimiques de Gulf.

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
en vente chez Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

TEXACO
CANADA TEXACO LIMITED
Dividendes sur actions ordinaires
No 129
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende de vingt-quatre cents (24¢) par action a été déclaré aujourd'hui sur la valeur non au pair des actions ordinaires de Texaco Canada Limited, pour le trimestre se terminant le 31 mars 1971, et payable le 31 mai 1971, aux détenteurs d'actions inscrits à la fermeture des affaires le 30 avril 1971.
Par ordre du Conseil.
Le secrétaire
J. R. C. BOYCE
Montréal (Québec)
le 19 mars 1971

POUR $5.20 SEULEMENT PAR SEMAINE, UTILISEZ UNE DES MEILLEURES CALCULATRICES IMPRIMANTES ELECTRONIQUES DU MONDE

Ce qui est certainement mieux que de payer $1,000 d'un seul coup pour quelque autre calculatrice.

Nous vendons et louons les calculatrices électroniques Sharp. Et en raison du fait que Sharp est le fabricant le plus important au monde de calculatrices électroniques, vous pouvez choisir le modèle qu'il vous faut parmi un groupe de 16. Vous obtenez donc exactement celle qu'il vous faut.

Nous avons aussi un excellent plan de vente. Vous pouvez louer la calculatrice pour $5.20 seulement par semaine avec option d'achat. N'est-ce pas que c'est un moyen bien Sharp de faire affaire !

Téléphonez-nous pour une démonstration. Notre numéro est inscrit plus bas. Le vôtre est $5.20.

DODWELL
DIVISION DES VENTES AU DETAIL
Tel. 636-1930

PARIS EN B747
TOUT LE MONDE EN PARLE...SEULE AIR FRANCE L'OFFRE

Avec Air France, le plaisir du voyage ne commence pas à l'arrivée mais au départ de Montréal. Air France, la seule ligne à offrir "l'espace" du B747 vers l'Europe et une ambiance typiquement française. Air France, c'est Paris qui vient vous prendre à Montréal.

Espace Air France Le B747 d'Air France, c'est le confort en long et en large. Reposez-vous dans un fauteuil plus large, allongez vraiment les jambes. Détendez-vous comme dans votre salon.

Ambiance Air France Vous le savez, elle est unique, très française. Le service est chaleureux et empressé. De plus, notre "Festival en plein ciel" offre un choix étonnant de musique stéréophonique, sur six canaux et des grands films de classe internationale*.

Gastronomie Air France Le B747 d'Air France, c'est le plus grand restaurant volant: la table la plus raffinée, la cave la mieux sélectionnée. Que diriez-vous, par exemple, d'un suprême de volaille au champagne, accompagné d'un Beaune premier cru?

Confort B747, ambiance et gastronomie Air France . . . tout ça sans supplément

D'Orly, correspondances faciles vers toutes les grandes villes d'Europe. Consultez votre agent de voyage ou Air France.

*Musique et film par INFLIGHT MOTION PICTURES, moyennant un léger supplément.

AIR FRANCE

La seule ligne B747 Montréal-Paris

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
Abitibi	3170	$6⅞	6¾	6¾	−¼
Alcan	1752	$23⅞	23¾	23⅞	+⅛
Algoma St	200	$15½	15⅜	15½	+⅛
Almin 2p	150	$35	35	35	
Aquitaine	770	$25⅞	25¾	25⅞	−⅛
Asbestos	160	$36	36	36	+½
Bank Mtl	2040	$14⅝	14⅝	14⅝	
Bank NS	13500	$25	24¾	24⅞	+¼
B CN rts	16068	50	48	48	−1
Bq Deprg	200	$11¼	11¼	11¼	+⅛
Bq Pv Can	207	$10⅛	10⅛	10⅛	
Bell Canad	1815	$48½	48⅛	48½	
Bell A pr	150	$54½	54¼	54¼	−
Bombrder	235	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
BP Oil Gas	1125	650	650	650	+5
Brascan	910	$17½	17⅛	17½	+¼
BCT 6.80	500	$26	26	26	
Brinco	200	$5¾	5¾	5¾	
Bruck A	100	$13½	13½	13½	−½
Calgary P	300	$21½	21½	21½	−¼
Campeau	100	435	435	435	−5
CSL pr	380	480	480	480	+5
Cdn Brew	1500	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
C Imp Bank	290	$21⅞	21⅞	21⅞	
CIL	300	$12¾	12⅝	12⅝	−⅛
C Int Pw	920	$23⅝	23½	23⅝	
CPI pr	925	$25¼	25¼	25¼	−⅛
CP Inve w	425	400	400	400	
CPR	661	$65	64⅞	64⅞	−⅛
CPR 3 pr	300	$9¾	9¾	9¾	+¼
Cdn Res	1150	610	605	605	+5
Cdn Tire A	3500	$30⅞	30⅞	30⅞	−¼
Canron	265	$17¾	17¾	17¾	−⅜
Cent Del	300	$12½	12½	12½	−½
Cominco	1153	$23½	23¼	23⅜	−⅛
Con Bath	200	$9¼	9¼	9¼	−¼
Cons Gas	3750	$19¾	19¾	19¾	+⅛
Cooper	200	$10¼	10¼	10¼	−⅛
Cr Cork	100	$160	160	160	
Crush Int	200	$18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
Cygnus A	300	$5	5	5	−⅛
Cygnus B	200	$8	8	8	+⅛
Denison	264	$28½	28⅛	28½	+⅛
Dofasco	885	$25½	25¼	25⅛	
Dom Store	400	$11⅝	11⅝	11⅝	
Domtar	1710	$13⅞	13¾	13⅞	
Falcon	190	$144	144	144	+1½
Genstar L	565	$11¾	11¾	11¾	
Glengair	200	180	180	180	
Gt West Int	400	$6⅛	6	6⅛	−⅛
Gulf Can	600	$22¼	22⅛	22⅛	
Hollinger	500	$39⅛	39⅛	39⅛	+⅜
Home A	1513	$27½	27⅛	27½	+¼
Home B	200	$27½	27⅛	27½	+⅛
Huds Bay	1600	$23¾	23½	23⅝	+¼
H Bay Co	3200	$17¾	17¾	17¾	
HB Oil Gas	390	$44⅛	44⅛	44⅛	+¼
Husky Oil	650	$16½	16½	16½	−¼
Imp Oil	2664	$20⅞	20¾	20¾	
IAC Ltd	290	$17⅞	17⅞	17⅞	+⅛
Int Nickel	745	$44⅛	44⅛	44⅛	
Int Util	750	$43⅛	42¾	42⅞	−⅜
Intpr Pipe	1275	$28⅛	28⅛	28⅛	
IOS Ltd	2000	58	57	58	+3
Ivaco	300	$11¼	11¼	11¼	
Labatt	625	$20⅜	20½	20½	−⅛
Labatt pr	100	$23	23	23	−⅛
Lob Co B	200	$5⅜	5⅛	5⅜	+⅛
MB Ltd	285	$25⅞	25¾	25⅞	+⅛
Magnason	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Mass Fer	800	$11	10¾	11	+⅛
Melchers	100	$11	11	11	
Micrsyst	100	435	435	435	
Molson A	400	$17	17	17	+¼
Molson B	4000	$16⅞	16⅞	16⅞	−⅛
Moore	3600	$37⅜	37	37⅜	+⅛
MSN Ind	200	$5¼	5¼	5¼	−¼
Nat Drug	100	$7½	7½	7½	+⅜
N Sea Pr	600	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Noranda	5155	$35	34¾	35	+⅜
Nor Ctl G	700	$16⅞	16⅞	16⅞	
NS LP	325	$9½	9½	9½	−¼
Oshawa A	700	$13½	13	13⅜	+⅜
Oshawa w	200	250	250	250	+50
Pac Pete	200	$30⅛	30⅛	30⅛	+⅜
Placer	200	$34	33⅞	34	+⅛
Pow Corp	500	495	495	495	−5
Pow C 5 pr	840	$8¾	8¾	8¾	+⅛
Price Com	2725	$8	8	8	
Provigo	100	475	475	475	+5
QSP Ltd	2600	$14⅛	14	14⅛	−⅛
Que Tel	1611	$12⅞	12¾	12¾	
Que T rts	11124	18	14	15	
Rapid D	100	235	235	235	
Rio Algom	510	$20¾	20¾	20¾	+⅜
Royal Bank	4150	$26⅛	25⅞	25⅞	−⅛
Royal Trst	25	$33	33	33	
Shell Can	800	$35⅛	35⅛	35⅛	−⅛
Shell Inv p	400	$35½	35½	35½	+¼
Simpsons	8700	$19½	19½	19½	
Steel Can	3325	$28	27⅞	28	
Sup Elec	100	410	410	410	+10
Texaco	100	$31¼	31¼	31¼	
Tor Dm Bk	900	$23⅜	23⅜	23⅜	+⅛
Traders A	300	$12	12	12	+⅛
Tr Can PL	438	$33	33	33	+¼
Trans Mt	3800	$22¾	22¾	22¾	
Trizec Crp	185	165	165	165	+5
Tr G C	650	$19½	19½	19½	+¼
Un Carbid	100	$16⅛	16⅛	16⅛	−⅛
UAP In A	100	$13⅞	13⅞	13⅞	−⅛
Walk GW	632	$36⅛	36½	36½	−⅜
Westcst	108	$24½	24½	24½	+⅛
Zellers	200	$15⅜	15⅜	15⅜	−⅛

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
Belg Std	217	$34½	34½	34½	−½
Berncam	12400	375	365	375	+10
Comodor	300	$5¼	5¼	5¼	+¼
Drum Die	6900	64	61	63	
Inv Found	50	$41½	41½	41½	
Pembrok	75	$28	28	28	+1
Profley	2500	260	255	260	+5
StL Div	400	75	73	73	−2
Select Fin	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+⅛
Spart Air	2400	65	65	65	−5
Val Mr A	900	190	190	190	
Vn D Hout	100	$6½	6½	6½	−¼
Wingait Div	4120	$7½	7⅛	7½	+¼

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
Acroll Ltd	1200	85	85	85	
Africana	9000	36	35	35½	−½
Ajax Min	11000	42	40	40	−½
Alied Inv	100	410	410	410	−15
Alld Min	2220	195	190	190	+1
Ameran	7000	21½	21	21½	−½
Atl Ni	1000	43	43	43	
Baker Tlc	4500	47	45	45	−1
Beauce Pl	2000	3½	3½	3½	−½
Buffalo Gas	3000	720	715	715	−40
Canadex	1000	18	18	18	+1
Canadore	9500	25½	25½	25½	
Capri	1000	23	23	23	
Caprive Ind	4000	9	9	9	−1
Chip Cop	5500	28	26	28	+1
Con Prop	2000	11½	11½	11½	+½
C Virginia	160	230	230	230	
Corge	16500	37	33	35	−2
Dauphin	15003	20	19	19½	+1½
Devils El	500	12	12	12	+½
Dumont	41600	104	98	102	+6
Eagle Min	200	335	335	335	+5
Expo Iron	3000	84	82	82	−2
Fano Min	1000	12	12	12	
Fidelity	1000	11½	11½	11½	+½
Gaspe QM	500	75	75	75	
Guardn	6000	36	36	36	−1
Hanson	3000	30	30	30	+3
Israel Cnt	10200	97	95	95	−2
James By	2000	20½	20½	20½	−½
Kal Res	3030	82	80	82	+2
Labrador	300	$38½	38½	38½	+1
Laduboor	2000	83	80	80	
Lynx CEx	3000	180	180	180	
Mid Ind	4300	35	34	35	
Mija Mines	6000	44	43	44	+2
Montegle	10000	33	33	33	+1
Mt Laur U	400	110	110	110	
Nw Hosco	1700	105	100	105	+5
NA Rare	1000	20½	20½	20½	+½
Nouvelle	13500	64	63	63	+2
Peso Silv	1500	35	35	35	
Phoenix	400	840	825	840	+15
Pr Potash	1000	4	4	4	
Probe Mn	9000	19	18	19	+1
Roy Agas	7000	40	40	40	
St Lucie	3000	33	30	30	+½
Satari	4200	89	88	89	
Sapawe	1000	3	3	3	−½
Scandia	500	20½	20½	20½	
Sciatins	3000	13	13	13	
Sil Stack	1000	105	100	100	−10
Toronado	26500	37	34	36	+2
Twent C	1300	130	130	130	
Univl Mi	1000	65	65	65	−10
Wtrn But	5001	17½	17	17½	
W Q Mn	1000	19	19	19	
Wiscon	2125	15	15	15	
Zinat Mines	500	12	12	12	

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Banque Can. Nationale	$0.18 tr.	01-05-71	31-03-71
Can. Foundation	$0.05 tr.	30-04-71	31-03-71
Empire Life Ins	$0.17	30-04-71	08-04-71
Général Bakeries	$0.03¼ tr.	30-04-71	15-04-71
Steetley Industries	$0.35 tr.	15-06-71	14-05-71

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	5	73¾	73¾	73¾	−⅜
Adrs .30g	34	34¼	34¼	34¼	−⅜
Admirl	8	10⅝	10⅝	10⅝	−⅜
AirRed .20g	18	22	22	22	−⅛
AllegC .20e	440	15⅝	14⅞	15⅜	+1⅜
AllegL pf 3	3	41⅛	41½	41½	−⅛
Alld C 1.20	8	26½	26¼	26¼	−½
AllisC .10g	17	15⅛	16⅛	16⅛	−⅛
AmHess .07g	17	55⅛	55	55	−⅛
AAirlin .80	2	28⅛	28⅛	28⅛	−⅛
ABrnd 2.20	58	49	48⅞	49	+⅛
ABC 1.20	67	38⅛	38⅛	38⅛	−⅛
AmCan 2.20	6	44½	44½	44½	+⅛
ACyan 1.25	8	34⅞	34⅞	34⅞	−⅛
AmEIP 1.28	58	30½	30⅜	30½	−⅛
Ahome 1.10	23	76⅛	75⅜	76⅛	−⅛
AHosp .26	88	36	35⅝	36	
AmMet [illegible]					
AmPhot .16	18	13½	13½	13½	
AmStd 1	15	26⅝	26⅛	26⅝	−⅛
AT T 2.60	210	49	48⅞	49	
AmZinc 1	23	7½	7½	7	−⅛
Anacon 1	12	21⅞	21⅞	21⅞	
ApacheCo .25	2	16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Arlans	29	11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Armco 1	18	20⅛	20⅛	20⅛	
ArmRu 1.60	1	29⅛	29⅛	29⅛	
ArRich 2	33	66⅝	66⅝	66⅝	
Avco	8	15⅛	15⅛	15⅛	
Avon 1.10	22	96	95⅞	96	
Babck .50	23	30⅝	30½	30½	
Bath .20	1	27⅛	27⅛	27⅛	−⅛
Baxtr .11	1	30½	30½	30½	−⅛
Beckmn .50	19	41	41	41	−⅜
BellH .60	18	44	43½	43½	−⅛
Bndix 1.60	3	34⅛	34	34	
BenF 1.60	95	59½	59⅛	59⅛	+1⅛
BethSt 1.20	32	21⅞	21⅞	21⅞	−⅛
BlackD .88	3	68⅛	68⅛	68⅛	−⅛
Boeing .40	142	19⅛	19	19	−⅛
Borgn 1.20	2	26⅛	26⅛	26⅛	−⅛
Borg 1.25	8	29⅞	29⅞	29⅞	+⅛
BristMy 1.20	17	64⅞	64	64⅞	
Brown	[illegible]	9⅛	9⅛	9⅛	
Brnswk .12	[illegible]	28⅛	28½	28⅛	
Bucy 1.20	2	26⅛	26⅛	26⅛	
Bulova .60	6	26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
Burlin 1.40	19	45⅛	45⅛	45⅛	
Burndy .70	1	20⅛	20⅛	20⅛	
Burrghs .50	12	121	120⅛	121	
C					
[illegible]	18	30⅛	30⅛	30⅛	−⅛
[illegible] 1.30	3	64⅛	64⅛	64⅛	−½
Carrier .50	3	35⅛	35⅛	35⅛	−⅛
CartW .40a	2	17½	17½	17½	−⅛
CatTr 1.20	35	47	47	47	
Celane w-d 3l					
[illegible]	1	69¾	69¾	69¾	
ChesOh 4	25	59⅛	58¾	59⅛	−⅛
ChicPN .25r	7	11½	11⅛	11⅛	−⅛
ChrisCft	3	8⅛	8⅛	8⅛	−⅛
Chrslr .60	62	26⅝	26½	26⅝	−⅛
CitiFn 1.80	9	46⅛	46	46⅛	+⅛
CitiesSv 2.20	7	46⅛	46⅛	46⅛	
Cluett P .90	13	22⅛	22	22	
CocaC 1.58	13	95	94⅜	95	
ColPal 1.40	6	47½	47⅛	47⅛	
ColAik 1	1	44⅛	44⅛	44⅛	
[illegible]	13	19⅛	19½	19½	
CBS 1.40b	85	38½	38⅛	38⅛	−⅛
ColGas 1.76	85	39⅛	39⅛	39⅛	−⅛
ComEd 3.20b	10	39⅛	39½	39⅛	−⅛
CC Pet .60	12	16⅛	16	16	
ConEd 1.80	27	26⅛	26⅛	26⅛	
CFds 1.20	5	45	45	45	
ConCan 1.60	2	43⅛	43⅛	43⅛	−⅛
ConOil 1.50	61	34⅛	33⅛	34	
CtlData	18	62⅛	62⅛	62⅛	
Coopln 1.40	9	33½	33½	33½	
CPCInt 1.70	11	35⅛	35⅛	35⅛	
Crane 1.60b	3	35⅛	35⅛	35⅛	
CZell 1.20	2	33½	33½	33½	
Culligan .28	1	18⅛	18⅛	18⅛	
CurtWr	1	12⅛	12⅛	12⅛	
Cyprus	1	32⅛	32⅛	32⅛	
D-G					
DanR	3	10⅛	10⅛	10⅛	
Dartl .30b	32	38	38	38	
Deere 2	1	42	42	42	
Dexter .24	1	19⅛	19⅛	19⅛	
DiaSh 1	8	21⅛	21⅛	21⅛	
Disney .30	34	105⅛	105	105⅛	
Diversin .36	6	13	13	13	
DowC 2.60	3	87⅛	87⅛	87⅛	
Dresin 1.40	1	35⅛	35⅛	35⅛	
duPont 1.25g	14	139¾	139½	139¾	
DuqLt 1.66	23	24⅛	24⅛	24⅛	
EastAir	14	21⅛	21	21⅛	
EastK .1a	26	78⅛	78⅛	78½	+½
Elect As	3	7⅛	7⅛	7⅛	
E PasNG 1	39	19⅛	19⅛	19⅛	
EmEl 1.16	8	70⅛	70⅛	70⅛	
ESB 1.20	1	27⅛	27⅛	27⅛	
EthylCp .84	42	37⅛	37⅛	37⅛	
ExCel 1.25	3	20⅛	20⅛	20⅛	
Fairch	34	41⅛	41⅛	41⅛	
FedPac	1	16⅛	16⅛	16⅛	
FChart 1.84t	11	49½	49½	49½	
Flintkote 1	2	28⅛	28⅛	28⅛	
FlaPw 1.68	1	51½	51½	51½	
Ford 2.40	32	60⅛	60	60	
Frueh 1.70	18	32⅛	32⅛	32⅛	
GAF .40	1	13⅛	13½	13½	
GenDyn	17	24⅛	24⅛	24⅛	
GenEle 2.60	19	112	111⅞	111⅞	
GMC .85g	82	83⅛	83⅛	83⅛	
GPubU 1.60	4	24⅛	23⅞	23⅞	
GTelE 1.52	75	34⅛	33⅞	33⅞	
GTire 1b	3	24⅛	24⅛	24⅛	
GaPac .80b	7	56⅛	56⅛	56⅛	
Gillette 1.40	34	43⅛	43⅛	43⅛	
Goodrh 1	6	28⅛	28⅛	28⅛	
Gdyr .85	49	31	30⅛	31	
Grace 1.50	1	33⅛	33⅛	33⅛	
GrndU .80	2	30⅛	30⅛	30⅛	
GtA&P 1.30	10	30⅛	30⅛	30⅛	
G W Fin	7	27	27	27	
GrnGt .96	1	25⅛	25⅛	25⅛	
Greyhnd 1	42	21⅛	21½	21⅛	
GrumAir 1	13	25⅛	25	25	
GulfO 1.50	53	29⅛	29⅛	29½	
GulfW .60	82	29⅛	28⅞	29⅛	
Gulton	18	11	11	11	
H-L					
Harris 1	5	67¼	67	67¼	+⅛
Heinz 1	1	41¾	41¾	41¾	+½
HeleneCurt	5	10	10	10	+⅛
HershF 1.10	1	29	29	29	−⅛
Hmstk .40	7	29	28¾	29	+½
Hnywl 1.30	15	102⅜	102	102	
HFC 1.20	17	49¼	48¾	48¾	−½
Howmet .70	73	20⅝	20½	20½	−⅜
INA 1.40	1	41½	41½	41½	
IngRand 2	2	50¼	50¼	50¼	−⅛
InlandStl 2	11	30⅞	30¼	30¼	
IBM 5.20	4	357½	357	357	+½
IntFF .60b	12	73⅜	73	73⅜	−⅛
IntHar 1.80	17	27⅞	27¾	27¾	−⅛
IntMnr	4	17	16⅞	17	
IPap 1.50	13	36⅞	36¾	36¾	−⅛
Ipco .34	1	21¾	21¾	21¾	
ITEC .60	6	27⅞	27¾	27¾	+¼
JnMan 1.20	18	41½	41¼	41½	+½
JohnJ .40a	1	77¾	77¾	77¾	+1
JoneL	1	12	12	12	+⅛
Joy 1.40	6	53½	53½	53½	
KaisrAl 1	9	37⅛	36¾	37⅛	+⅜
Kellogg 1	5	25⅛	25⅛	25⅛	−⅛
Kendall .60	3	36⅜	36⅜	36⅜	−⅛
Kennec 2	99	39½	39	39½	+½
KerM 1.50	6	122	122	122	
KimbC 1.20	2	33⅛	33	33	−½
KLM 2.22e	6	56⅞	56⅞	56⅞	+⅛
Kraftco 1.70	22	44⅞	44⅝	44⅝	−⅛
Kresge .44	38	74½	74⅛	74½	+½
Kroehl	5	28½	28½	28½	+¼
Leasco	9	19⅛	19	19	
LehPC .40	1	14	14	14	
LiggM 2.50	6	57⅛	57⅛	57⅛	−⅜
Ling	13	13⅛	13⅛	13⅛	+¼
Litton .50t	16	29¾	29⅜	29¾	
Lock A	30	10¾	10½	10⅝	
Loews 1	3	47¼	47¼	47¼	
LukensStl .80	2	21	20¾	20¾	
M-N					
Mgnvx 1.20	17	45	44⅞	45	
Manpow .72	10	40⅛	39⅞	39⅞	+⅛
Marath 1.60	4	36	36	36	
MartM 1.10	12	20⅛	20⅛	20⅛	−⅛
MascoCp .28	1	56¼	56¼	56¼	−⅛
McDD .40b	6	35¼	34⅞	35¼	
McGEd 1.40	3	37	36⅞	37	
McGrH .60	4	21	20⅞	21	+⅛
McIntr 1.60	11	147½	147½	147½	+1½
Memrx	5	72½	72½	72½	+¼
MGM	3	23½	23⅛	23⅛	
MididR 1.40	82	32	32	32	
MMM 1.85	3	111½	111¼	111½	
Mobil 2.40	29	55⅛	55⅛	55⅛	
Msant 1.80	13	39⅛	39⅛	39⅛	
Motrla .60	9	69	68⅞	69	
NBisc 2.20	7	52½	52½	52½	
NatCan .45	7	29½	29⅛	29⅛	
N Cash .72	34	44⅛	44	44	
NDist .90	31	18⅛	18⅛	18⅛	
Nat Genl .20	1	24⅛	24⅛	24⅛	
NGyps 1.05	27	22⅛	22	22	
NLead 1	31	21⅛	21⅛	21⅛	
NatStl 2.50	16	44⅛	44⅛	44⅛	
NatTea .80	2	13⅛	13⅛	13⅛	
Newmt 1.04	86	34⅛	34⅛	34⅛	
NiaMo 1.10	32	17⅛	17⅛	17⅛	−⅛
NoAmR 1.20	19	24½	24½	24½	+⅛
NwstAir .45	16	29	28⅞	29	
O-S					
Occidt .10	90	19⅛	18⅞	19	
OlinCp .88	10	22⅛	22⅛	22⅛	
OutbMar 1	2	34	34	34	
OwenC .75	12	40⅛	40⅛	40⅛	
PacGE 1.54	18	33⅛	33⅛	33⅛	
PanA	57	17⅛	17⅛	17⅛	
PenCn	1	6⅛	6⅛	6⅛	
PennyJC 1	13	63⅛	63⅛	63⅛	
Pennzo .80	3	31⅛	31⅛	31⅛	
PepsiCo 1	41	55⅛	55⅛	55⅛	
Pfizer .60a	13	37⅛	36⅞	37	
PhelD 2.40	11	47	46	47	
PhilMr 1.20	4	59⅛	59⅛	59⅛	
PhilP 1.30	8	31½	31⅛	31⅛	
PitneyB .58	30	32⅛	32⅛	32⅛	
Pittstn .60b	9	48	47⅛	47⅛	
Polrofd .32	22	91⅛	91⅛	91⅛	
ProcG 1.30	22	60⅛	60⅛	60⅛	
Pllmn 2	2	44⅛	44⅛	44⅛	
Ralst P .70	18	28⅛	28⅛	28⅛	
Raythn .60	9	40	40	40	
RCA 1	56	35½	35⅛	35⅛	
RepSt 1.60	26	27⅛	27⅛	27⅛	
RexCh 1.50	1	32⅛	32⅛	32⅛	
Ronsn .25t	5	8⅛	8⅛	8⅛	
RCCola .54	18	24⅛	24⅛	24⅛	
RoyD 2e	14	41⅛	41⅛	41⅛	
Safew 1.30	22	37½	37½	37½	
StReg 1.60	5	38⅛	38⅛	38⅛	
SaFeI 1.60	4	27⅛	27⅛	27⅛	
Schlbg 1.40	19	111⅛	110⅛	111⅛	−1
SCM	26	21⅛	21	21	
ScottPap 1	179	26	25⅛	26	
SrsR 1.20a	14	84	83⅛	83⅛	
ShellO 2.40	24	51½	51⅛	51½	
Singer 2.40	3	75⅛	75⅛	75⅛	
SkilCp	9	25⅛	25⅛	25⅛	
SmithA 1.40	3	51⅛	51⅛	51⅛	
Smith KF 2	10	51	51	51	−⅜
SouPac 1.80	76	38⅛	38⅛	38⅛	−⅛
SouRy 3a	5	70⅛	70⅛	70⅛	
SpryR .25g	72	35⅛	35⅛	35½	+¼
StdBr 1.60	2	47½	47½	47½	
StOCal 2.80	28	56⅛	56⅛	56⅛	
StdInd 2.30	201	59⅛	59⅛	59⅛	
StdNJ .90g	19	78	78	78	
StdOh 2.70	23	70⅛	70⅛	70⅛	
SterlDr .80	57	43⅛	42⅛	43⅛	
StewW 1.80	13	33½	33⅛	33½	
StudW 1.20	1	68⅛	68⅛	68⅛	
SunOil 1b	1	54⅛	54⅛	54⅛	
Sunbm .80	11	25⅛	25⅛	25⅛	
SunshM .52	18	16⅛	16⅛	16⅛	
SubrO 1.40	7	188½	188	188½	+1
Swift .70	10	40⅛	40	40⅛	
T-Z					
Teledn .63f	28	31	30⅛	30⅛	
Tenco 1.32	43	27⅛	27½	27⅛	
Texco 1.60	32	36¼	36	36¼	
TexGS .60	34	20⅛	20⅛	20⅛	
Textr .90	1	29	29	29	
Thiok .40	6	11⅛	11⅛	11⅛	
Time 1.90	1	51	50⅛	50⅛	
Timken 1.80	7	36⅛	36⅛	36⅛	
TWAir	1	19⅛	19⅛	19⅛	
Transm .55	8	16⅛	16⅛	16⅛	
Transcti	7	9⅛	9⅛	9⅛	
TriC 1.39g	1	30⅛	30⅛	30⅛	
TRWInc 1a	11	39⅛	39⅛	39⅛	
TwnIC	16	13⅛	13⅛	13⅛	
UALInc	61	30½	30⅛	30⅛	
Un Carb 2	42	45⅛	45½	45⅛	
UOilC 1.60	20	38	37⅛	38	
UPacif 2	16	50	49⅛	49⅛	
UAir 1.80	271	41⅛	40⅛	41⅛	
UnCp .25g	1	10	10	10	
UnFin Cal	1	11⅛	11½	11⅛	
UnNucir	2	14⅛	14	14⅛	
USGyps 3	2	62⅛	62⅛	62⅛	
USSmlt 1	7	29⅛	29⅛	29⅛	
USStl 2.40	21	33	32⅛	32⅛	
UnivO .40	14	25⅛	25⅛	25⅛	
Vorna	10	25⅛	25½	25⅛	
WarL 1.20	3	75	74⅞	75	
WnUnion 1.40	14	46⅛	46⅛	46⅛	
WstgEl 1.80	28	81⅛	81⅛	81⅛	
WheelPitt Stl	1	15⅛	15⅛	15⅛	
WhiteC .40	46	24	23⅛	23⅛	
WhiteMt	2	18⅛	18⅛	18⅛	
Wwth 1.20	12	50⅛	50½	50½	
Xerox .80	49	105	104⅛	105	
YngsSD 1.20	1	19	19	19	
Zenith 1.40	11	45⅛	45⅛	45⅛	

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	ch. net
Brascan 1b	20	17¼	17⅛	17⅛	−⅛
CampCh	130	8¾	8½	8¾	+⅜
Creole 2.60a	9	29	29	29	+¼
CwnCP 1.22t	3	47⅞	47½	47⅞	+⅜
DCA Develop	2	12¾	12¾	12¾	+⅛
Dome Pet	1	86⅝	86⅝	86⅝	−⅜
Dynalec	2	8⅞	8⅞	8⅞	
FlitDyn .01e	1	16⅞	16⅞	16⅞	−⅛
Hofmind	1	3⅜	3⅜	3⅜	−⅛
Hygrad F	1	37¾	37¾	37¾	+⅛
ImpOil .50a	15	20⅝	20⅝	20⅝	
MolybdCan	3	3¼	3¼	3¼	−3-16
NewPk	8	4½	4½	4⅝	+⅛
Nuclear A	4	3¼	3¼	3¼	
PeelEl	1	18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
PEPI 1.30t	3	28½	28½	28½	
PlantInd	3	20½	20½	20½	
ScurryRain	2	24	24	24	−⅛
Syntex .40	87	50½	50⅜	50½	−⅛
UnAircPd .50	2	9¾	9⅜	9⅜	
U Asb .07e	22	5	5	5	
WorkWr .63	1	16¾	16¾	16¾	
WrHarg	8	1⅞	1⅞	1⅞	

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres était en baisse de 2½ cents à $38.75.

A Zurich, baisse de 10 cents à $38.85.

A Francfort, baisse de 3 cents à $38.85.

A Paris, hausse de 5 cents à $39.07.

Sur ce marché, le prix du kilo d'or était en hausse de 12 francs à 6,920 francs.

COURS DE L'ARGENT

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres, était en baisse de 1-10 de cent à $1.59 1-10.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro	1.21	1.33
Adanac	2.14	2.34
A.G.F. Special	2.79	
All Cdn Com	8.01	8.75
All Cdn Div	9.12	9.97
All Cdn Ven	3.59	3.92
American Growth	5.59	6.14
Andreae Equity	4.13	4.51
Associate Investors	5.24	5.29
Beacon Growth	6.28	6.90
Beaubran	42.39	46.14
Canada Growth	5.85	6.43
Canagex	9.78	10.57
Cdn Gas Energy	14.12	15.52
Cdn Invest Fd	4.55	4.99
Cdn Scudder Fd	19.25	19.26
Cdn Sec Growth	4.68	5.14
Cdn S.A. Gold Fd	5.54	6.05
Cdn Trusteed	4.82	5.29
Champion Mutual	7.61	8.32
Canafund	61.30	
Capital Growth	8.92	9.69
xChase Fd	9.97	10.90
Collective Mutual	6.43	7.06
Commonwealth Intl	12.98	14.22
Commonwlth Intl Leverage	3.37	3.69
xCompetitive Capital	7.25	7.95
Corporate Investors	5.50	6.02
Corporate Invstrs Stock Fd	4.99	5.45
Dominion Compound	5.07	5.51
xDreyfus	12.47	13.67
Entarea Investment	6.19	6.76
Exec Fd Cda	6.20	6.79
Exec Inv Intl	3.41	
xFidelity Trend	24.66	26.95
Fonds Collectif A	6.16	6.73
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	8.80	9.62
Fonds Desjardins A	3.95	
Fonds Desjardins B	4.36	
Fonds P.E.P.	3.39	3.68
Fraser Growth	2.78	3.04
Gis Compound	9.12	10.03
Gis Income	3.42	3.76
Growth Equity	6.23	6.84
Growth Oil and Gas	25.15	
Guardian Growth	8.08	
Harvard	6.78	7.33
IOS Intl	5.64	6.18
IOS Venture	3.84	4.21
Industrial Growth	5.90	6.48
Investors Growth	11.06	12.09
Investors Intl Mutual	7.48	8.18
Investors Mutual	5.36	5.86
Keystone Cda	6.56	7.20
xKeystone Cu t S 1	19.16	20.91
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	5.33	5.83
xKeystone Polaris	3.95	4.22
xLexington Research	16.07	17.56
Maritime Equity	3.00	3.28
xMarlborough	4.54	4.96
Mutual Accumulating	5.35	5.88
Mutual Bond	9.84	10.27
Mutual Growth	5.38	5.97
Mutual Income	5.11	5.62
Natrusco	13.04	13.62
Natural Resources	7.42	8.11
N.W. Equity	6.38	7.01
N.W. Financial	4.56	5.01
N.W. Growth	5.35	5.88
xOne William Street	15.48	15.48
xOppenheimer Fd	8.33	9.10
Pension Mutual	7.57	8.30
xPerformance Plus	2.03	
Provident Mutual	6.70	7.33
Prov Stock Fd	5.61	6.14
P.H. and N. Fd.	13.58	13.85
Planned Resources	4.93	5.42
Principal Growth	4.23	4.65
xPutnam Growth	10.39	11.36
Hadisson	2.28	
Regent Fd	8.88	9.73
Royfund	5.57	5.74
Sav Inv Pret st Rev	6.41	7.04
Sav Inv am Pret	9.62	10.58
Spec	9.59	10.48
Taurus	4.85	5.33
xTechnol	7.78	8.48
Timed Investment Fd	6.83	6.83
United Accumulative	4.80	5.27
United Horizon	2.93	3.22
United American	2.35	2.58
United Venture	4.06	4.46
Universal Saving Equity	7.27	7.99
Western Growth	6.05	6.65
Xanadu	3.72	4.08
York Fd of Cda	4.27	4.64

x—Fonds americains

du parquet de la bourse

Seuls les papiers reculent à Montréal

Les cours étaient en hausse légère, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal.

Domtar accusait une perte de 1-8 à $13 3-4. Alcan était en hausse de 1-8 à $23 7-8 et Canadian International Power baissait de 1-8 à $23 1-2.

Parmi les valeurs inchangées étaient Noranda à $34 7-8, Price à $8, la Banque Royale à $26 et Trans Mountain Pipe Line à $22 3-4.

Aux indices de 11.30 heures, seuls les papiers étaient en baisse, de 0.24 à 86.09. Les industrielles avançaient de 0.38 à 184.18, les services publics de 0.14 à 154.66, les banques de 0.12 à 193.97 et le composé de 0.30 à 180.10.

Gains fractionnaires à Toronto

A la Bourse de Toronto, aujourd'hui, les prix faisaient des gains fractionnaires.

Asbestos Corp. perdait 1-4 à $36, Consumers Distributing baissait de 1-4 à $18 3-4, Husky Oil 1-4 à $16 3-4, International Utilities, 1 1-8 à $42 1-2 et Shell Canada, 1-4 à $35 1-8.

Seagrams grimpait de 1-4 à $53 3-4, Oshawa de 1-2 à $13 1-2, Petrofina de 1-4 à $21 1-2, Trans Canada Pipelines, de 1-4 à $33 et Hudson Bay Mining, de 1-4 à $23 5-8.

Aux indices de 11.00 heures, les pétroles de l'ouest perdaient 0.86 à 207.58 mais les industrielles avançaient de 0.20 à 183.29, les aurifères de 0.42 à 193.62 et les métaux de base de 0.16 à 97.10.

Fluctuations prudentes à New York

Peu de fluctuation dans un sens ou l'autre, mardi, à la Bourse de New York.

Les échanges se suivaient à un rythme plutôt pradent. Les investisseurs demeuraient sur leurs positions, dans l'attente de nouvelles économiques claires.

A 10h30, l'indice Dow Jones, qui reflète les fluctuations de 30 valeurs industrielles de premier plan, était en hausse de 0.05 et indiquait 903.53.

Parmi les premières valeurs transigées, on notait : Sony, qui cédait 7-8 à $24 1-4; Howmet, qui fléchissait de 3-8 à $20 1-2; et Chrysler, qui régressait de 1-8 à $26 5-8.

Le Dow Jones, à 11.30 heures, avançait de 0.26 à 903.74.

Progrès de Bull à Paris

On en est toujours réduit, à la Bourse de Paris, à spéculer sur les variations infinitésimales de la cote tant le marché se montre peu dynamique. Depuis trois mois qu'a débuté la nouvelle année boursière, l'indice des valeurs industrielles françaises n'a pas en effet varié de plus d'un point. Aujourd'hui les cours continuent de fluctuer étroitement autour de leurs niveaux de la veille et à peine a-t-on pu noter une légère amélioration après la cotation des machines Bull. Celles-ci, à la nouvelle d'une hausse spectaculaire des bénéfices d'Honeywell-Bull, ont enregistré une progression importante à 102,1 après avoir été cotées 101,5.

Aux étrangères le ton reste soutenu, notamment parmi les mines d'or et les américaines. Les allemandes sont irrégulières. Hausses remarquées d'Akzo et d'Alcan Aluminium.

Prudence à la veille du budget à Londres

Les titres étaient de façon générale fermes, mardi, à la Bourse de Londres. Les investisseurs procédaient à des achats prudents, à la veille de la publication du budget britannique.

Pour leur part, les valeurs canadiennes manifestaient des tendances diverses. Parmi ces dernières en baisse, on notait: Dome, Canadian Husky, Cominco, Alcan et RTZ.

Au nombre des valeurs canadiennes réalisant des gains, il y avait : Pacific Pete, Hudson Bay Oil and Gas, Canadien Pacifique, Hollinger, Massey, Northgate et Tara Exploration.

Parmi les banques, Banque Royale était en tête.

Marché mixte à Tokyo

Les prix étaient mixtes, aujourd'hui, à la Bourse de Tokyo.

L'indice de 225 actions était en baisse de 3.32 à 2,401.33 pendant que l'indice de la Bourse de Tokyo avançait de 0.21 à 174.70.

Le volume était de 190 millions au regard des 200 millions de lundi.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
A-D					
Accra	3000	8	8	8	−½
Agnico	800	305	300	300	−5
Allied Mng	767	195	195	195	
Ang Ruyn	2100	55	55	55	
Ang U Dev	2000	67	66	67	+2
Argosy	2000	40	40	40	
Armore	41500	23	20½	21	+1
Atlas Yk	3000	8½	8	8	+½
Avoca M	8200	100	94	100	+6
Bankeno	3625	625	605	610	+5
Bankfield	1033	4½	4½	4½	
Bary Expl	8200	90	85	89	+4
Betim	955	$18	17⅞	17⅞	+⅛
Black Bay	2200	4	4	4	
Bl Hawk	6000	77	75	76	
Bral Can F	125	205	205	205	
Brameda	3395	240	235	240	+5
Brunswk	1800	625	605	620	+10
Calmor IB	2300	75	75	75	−1
Camflo	700	315	310	310	−10
Cam Chib	200	830	825	825	+5
Camp RL	225	530	30	30	
C Tung	13200	261	260	260	−15
Cdn Arrow	500	20	20	20	
C Lencour	2750	14	13	13	
C Malart	2100	29	29	29	
Cdn Nisto	2000	10½	10½	10½	
Cassiar	120	$22⅝	22⅝	22⅝	
Cent Pat	700	255	255	255	
Chemaloy	1750	251	246	246	−3
Chib Kay	7000	12	11	11	+1½
Chib M	2000	46	46	46	+2
Chimo	1200	155	150	155	+9
Columb M	1000	67	67	67	
Con Fardy	600	151	151	151	−3
C Durham	9600	167	162	165	+3
C Marben	2400	350	350	350	
C Morisn	450	232	228	231	+2
Con Negus	4500	9½	9½	9½	
C Ramb	19830	259	241	248	−5
Conwest	250	$10½	10½	10½	+⅛
Cop Fields	1000	158	155	158	
Coulee	7000	26½	26½	26½	+½
Craigmt	3000	915	910	915	+5
Crowbank	500	12½	12½	12½	
D'Aragon	4000	24	24	24	+2
D'Eldona	9200	82	78	82	+4
Denison	4540	$28¼	28½	28¼	+¼
Dicknsn	500	142	142	142	−4
Dome	1000	$69⅝	69⅝	69⅝	+⅝
D Explos	900	160	160	160	
Donalda	500	16½	16½	16½	+½
Dunraie	1524	27	27	27	+2
Dynsty	12216	620	600	600	+5
E-N					
East Sull	1700	375	370	375	+20
Farwest	500	8	8	8	+½
F Orenada	1000	12	12	12	+½
Fort Reinc	1300	57	57	57	
Frobex	27	22	22	22	
Gnt Masct	1635	455	450	455	+5
Goldrim	500	22	22	22	+1
Grandroy	2200	20½	20½	20½	
Granduc	1750	810	800	800	+30
Granisle	550	$13	12⅞	13	+¼
Gulch	1000	9	9	9	+1
Headway	2000	9½	9½	9½	+½
High Bl	300	320	320	320	+5
Hollinger	750	$39⅛	39	39⅛	+⅛
Huds Bay	1600	$23¾	23½	23⅝	+⅛
Int Halliw	100	210	210	210	−15
Int Mogul	300	$11⅛	11⅛	11⅛	+¼
Irish Cop	2000	10	10	10	+1
Iso	800	168	165	168	+3
Joutel	1000	86	86	86	−3
Jowsey	257	35	35	35	
Kam Kotia	1500	125	119	125	+7
Kerr Add	535	930	930	930	
Lacanex	275	78	78	78	
L Dufault	200	$14⅞	14⅞	14⅞	
L Osu	500	12	12	12	
L Shore	3625	330	330	330	
Leitch	750	164	163	163	−1
Louvi	121600	38	36	36	
Lytton M	1000	205	205	205	+1
Madeline	6976	355	345	355	+10
Matat	15200	9	8½	8½	−½
Mattgmi	600	$27½	27½	27½	−¼
Maybrun	1000	19	19	19	
Mc Adam	2000	82	81	81	
Mc Intyre	750	$133	133	133	
Midrim	1000	27½	27½	27½	−½
Mt Wright	500	30	30	30	
Multi-Mi	2000	44	44	44	+1
New Cal	2000	24	24	24	
Newconx	400	555	555	555	
N Harri	1500	5	5	5	+½
N Imperal	2100	147	143	143	−4
Nrund	20500	26	22	24½	+3
Newnor	9000	6	5½	6	+½
Nick Rim	9000	12	11½	12	
Noble M	1800	247	243	247	
Nor-Ac	228000	21½	19	21	+1
Noriex	35400	47	43	45	−1½
N Canada	6800	115	111	115	+4
Nortngat	2933	940	925	930	−25
N Rock	1000	76	75	75	−5
Nudul	1030	8	8	8	
O-S					
Opemska	8300	$12	11⅞	11⅞	−⅛
Orchan	1500	405	400	400	
Pamour	1500	230	218	218	−2
Patino	325	$21⅛	21	21	
Pce Exp	22500	133	128	129	−3
Pine Point	355	$31⅜	31⅜	31⅜	−⅛
Placer	261	$34	33⅞	34	−⅛
Preston	900	$10½	10⅛	10½	+⅛
Pure Silv	1200	202	201	201	−1
Que Man	2500	20½	20	20	−2
Q Mattgmi	1000	41	41	41	
Rayrock	670	165	162	165	
Rio Algom	622	$20½	20⅛	20⅛	+¼
Rio Alg c w	6030	9	7	9	+2
Roman	850	695	685	695	−5
Ryanr	35000	14	13½	14	
Sherritt	8145	$21¼	20⅞	21¼	+⅜
Sigma	100	390	390	390	−10
Silvmq	4000	30	30	30	+1
Sisco	340	180	179	179	+3
Steep R	200	258	255	258	+2
Sud Cont	1000	40	40	40	−5
Sullivan	700	375	365	375	+5
Sunbrst E	1500	8	8	8	
T-Z					
Teck Cor A	653	600	600	600	
Teck Cor B	800	520	520	520	
Texmont	4000	70	70	70	
Texore	8000	28	27½	28	+½
Texsol	10900	72	70	70	−1
Tombill	1000	87	87	87	−2
Tribag	48200	124	120	120	−3
U Keno	700	500	500	500	+10
Upp Can	100	186	186	186	−4
West Mine	400	380	375	375	−5
Willroy	1000	111	111	111	+1
Yk Bear	450	530	530	530	
Yukon C	1300	145	138	145	+5

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
A-D					
Alminex	520	610	605	610	
Am Leduc	4100	11	11	11	
A Quasar P	2400	390	390	390	
Asamera	1200	$21	20½	21	
Berk OG	1200	112	108	112	+4
BP OG	20675	650	640	650	+5
CS Pete	5100	520	505	520	+20
C Dehi	500	430	420	420	−10
C Ex Gas	100	450	450	450	+5
C Homestd	200	790	780	780	
C Reserve	1000	605	605	605	
Cdn Sup O	951	$39⅛	39¼	39¼	
Cent Del	1030	$12⅜	12⅜	12⅜	−⅛
Charter Ol	500	645	645	645	+15
Chieftan D	100	770	770	770	−5
Clark Can	250	285	285	285	+5
Dynamic	5500	107	104	107	+2
E-N					
Francana	233	360	360	360	+10
Gr Plains	2425	$34	34	34	
Gt COilsds	400	695	685	685	−15
Huston	12831	273	269	270	+9
Lochiel	700	125	122	122	−3
Midcon	1300	51	51	51	+1
Nat Pete	1500	370	365	370	+5
N Cont	500	75	75	75	
N Davies	3000	9	9	9	
Northld	500	93	93	93	
Numac	400	745	745	745	+5
O-W					
Oakwood P	200	110	110	110	
P Ocean	27988	$17¼	16¾	17¼	+½
Peruv	500	42	42	42	
Pinnacle P	4100	64	61	61	−2
Place G	400	139	136	136	−1
Pcyto Oils	725	195	192	192	−3
Ranger	1450	$13⅞	13¾	13¾	−⅛
Scurry Rn	250	$23⅝	23⅝	23⅝	
Siebens	1450	710	705	705	+5
Spoon	10400	177	166	169	+1
Syracuse	1800	299	299	299	+2
Total Pet	600	670	665	665	+5
Total P A p	500	$15	15	15	
Tr Can Res	903	116	115	116	
U Canso	300	430	425	430	+10
U Canso w	500	200	200	200	
Ulster Pet	8831	222	218	218	−2
Voyager P	2300	400	390	390	−10
Wcoast P	200	825	825	825	
W Decalta	2000	640	635	635	

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
A-B					
Abitibi	6350	$7	6¾	6¾	−¼
Acklands	450	$5⅞	5¾	5⅞	+⅛
Acres A pr	245	$38	37⅞	37⅞	−⅛
A.G.F.M	200	$7½	7¼	7½	+¼
Agra Ind	600	$8⅛	8⅛	8⅛	
Alta Gas T	555	$51¼	51¼	51¼	−¼
Alcan	2380	$23⅞	23¾	23⅞	
Alcan pr	350	$29	28⅞	29	+⅛
Algo Cent	800	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Algoma St	1919	$15½	15⅜	15½	
Alliance B	2100	410	400	410	+5
Alumin pr	260	$17⅞	17⅞	17⅞	
Ang CT 4½	210	$31¼	31¼	31¼	
Aquitaine	5620	$26	25⅞	26	
Argus	250	$16	16	16	
Argus C pr	200	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
Asbestos	515	$36	35¾	36	−¼
Atco Ind	100	$8⅞	8⅞	8⅞	−⅛
Atl Sugar	910	$7⅞	7⅞	7⅞	−⅛
Atl Sug A	750	$15¼	15¼	15¼	
Atl Sug w	1510	200	195	195	
Bank Mtl	7346	$14¾	14⅝	14¾	
Bank N S	4351	$25	24¾	24⅞	+⅛
Beavr Eng	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Beaver L	330	$14⅞	14⅞	14⅞	+⅛
Becker B p	225	$7⅛	7⅛	7⅛	
Bell Canad	2629	$48½	48⅜	48½	
Bell A pr	511	$54½	54¼	54½	−⅛
Block Bros	2900	445	435	445	+5
Bovis Cor	1180	235	220	235	+10
Bramalea	700	485	480	480	−5
Bramal w	100	340	340	340	−20
Brascan	5095	$17½	17⅛	17⅛	+⅛
Br Am Bnk	100	$15	15	15	+1
BC Frest p	75	$41½	41½	41½	
BC Sugar	125	$18⅝	18⅝	18⅝	
BC Sugar p	25	$16⅜	16⅜	16⅜	
BC Phone	200	$64	64	64	−½
Brinco	11915	$5¾	5⅝	5¾	
Bruck B	100	$8	8	8	+⅛
Burns Fds	150	$11¼	11¼	11¼	
Burrard	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
C					
Cad Dev	8498	$8⅛	8⅛	8⅛	
CAE Ind	100	440	440	440	
Calgry P	1089	$28	28	28	
Calgry P p	30	$75½	75½	75½	−½
Calgy 5.40 p	10	$103½	103½	103½	
Calvrt Dle	200	93	93	93	−6
Campeau	400	435	430	435	
Can Cem I	86	$31¼	31¼	31¼	
C Nor West	800	200	200	200	
Can Perm	2210	$14¾	14⅝	14¾	
Cdn Brew	3700	$7¼	7⅛	7¼	
C Brew Bp	800	$37	37	37	
C Curtis	300	115	115	115	
Cdn Equty	4400	$12¼	12¼	12¼	
CG Sec A	150	$9	9	9	
C Goldie	2000	$5½	5½	5½	
C Hydro	530	$17¾	17¾	17¾	
C Imp Bank	3850	$21⅞	21¾	21⅞	
C Ind Gas	1600	$11⅛	11	11	
CIL	600	$12¾	12⅝	12¾	
CP Inve pr	1520	$25½	25¼	25¼	−¼
CP Inve w	9730	405	395	400	−5
CPR	2280	$65	64⅞	65	
Con Tire	100	$32	32	32	
Cdn Tire A	1331	$31¼	30⅞	30⅞	−⅜
Canron	700	$17⅞	17⅞	17⅞	
Capit Div	1500	110	110	110	+5
Cara	150	$6⅛	6⅛	6½	
Cassidy L	600	450	445	450	+20
Celt Gai	100	$17½	17½	17½	
Chemcell	470	$5	495	5	+5
Chem 175 p	120	$20	20	20	
Chrysler	120	$26⅛	26⅛	26⅛	
CHUM B	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Columbia	125	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Columbi p	250	$15⅝	15⅝	15⅝	
Cominco	1850	$23⅜	23¼	23⅜	−⅛
C Holiday I	700	$9⅞	9⅞	9⅞	
Comb Ins	272	$46⅛	46⅛	46⅛	
Con Bath	320	$9⅞	9¼	9¼	−¼
Con Bath w	400	66	65	66	+1
C Bath 68 w	100	300	300	300	
Con Textile	100	$5⅞	5¾	5¾	
Con Dis	30575	$19½	18¾	19¼	+⅜
Cons Gas	604	$19¾	19⅝	19⅝	
Control F	800	160	155	155	−10
Cooper C	200	$11	10⅞	10⅞	
Corby vt	700	$24	24	24	−¼
Costain R	100	$7	7	7	
Crain R L	400	$15⅜	15½	15⅝	+¼
Crwn Trst	650	$12	12	12	+½
Crush Intl	170	$18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
Cygnus A	200	$5	5	5	−⅛
Cygnus B	3000	$8	7¾	7¾	
D-G					
Distl Seag	375	$53⅞	53¾	53⅞	+⅜
Doman I	400	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅜
Dome Pete	150	$87	87	87	−¾
D Bridge	270	$22¼	22¼	22¼	−⅛
Dofasco	2992	$25½	25¼	25½	+⅛
Dom Store	400	$11⅝	11½	11⅝	+⅛
Domtar	5275	$13⅞	13¾	13¾	−⅛
D Textle	220	$15	15	15	
Dupont	2050	$17½	17⅜	17⅜	+⅛
Dustbane	200	$6¼	6¼	6¼	
Dylex Div	547	$5¼	5¼	5⅛	−¼
Dylex D A	361	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Eddy Mtch	250	$13¾	13¾	13¾	
E-L Fin	100	$9	9	9	
E-L Fin w	500	335	335	335	−5
Electro Itd	220	$31⅜	31⅜	31⅜	
Erie D	150	$6	6	6	+⅛
Falcon	460	$144	144	144	+½
Fam Play	1400	$10	9¾	10	
Fed Diver	300	135	135	135	+5
Fed Grain	2405	$7¼	7⅛	7¼	+¼
Fleet Mfg	400	115	115	115	
Ford Cnda	100	$84¾	84¾	84¾	−¼
FPE Pion	1000	$18	18	18	
Freiman	300	450	450	450	
Gaz Metr	200	$5⅜	5⅜	5⅜	−⅛
Gaz M 63w	300	180	180	180	−5
Gaz M 66w	1000	210	210	210	−25
Gdn Mang	200	$6½	6½	6½	
Gen Baker	500	400	400	400	+20
Gen Distrb	202	$14	14	14	
GMC	525	$84	83⅝	83⅝	−¼
Genstar L	1100	$11⅞	11¾	11¾	
Gnstar L w	300	380	380	380	−10
Gesco Dis	200	400	400	400	+10
Glengair	500	180	180	180	
Gleng B p	1650	310	310	310	−5
Goodyer	10	$110	110	110	
GL Power	150	$19½	19½	19½	
GN Capital	2925	$9⅞	9⅞	9⅞	+⅛
Gt West Int	4400	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
GSW Cl A	25	$6	6	6	
Guar Trst	5640	$11¾	11⅝	11⅝	+⅛
Gulf Can	2885	$22¼	22	22	−¼
H-L					
Hard Crp A	275	$14½	14½	14½	+⅛
Harveys F	2250	81	80	80	
HWood B	500	45	45	45	+5
Hawker S	100	250	250	250	
Home A	4520	$27⅞	27¼	27½	+⅛
Home B	100	$27½	27⅛	27¼	+½
Horne Pit	600	215	215	215	+5
H Bay Co	1035	$17¾	17¾	17¾	
HB Oil Gas	250	$44⅛	44⅛	44⅛	−¼
Huron Eri	1845	$22	22	22	
Husky Oil	1380	$16⅞	16⅞	16½	−½
Husky D w	200	830	800	830	+15
Imasco	150	$17¾	17¾	17¾	
Imp Life	25	$155	155	155	
Imp Oil	6637	$20¾	20⅝	20¾	
IAC Ltd	2079	$18	18	18	+¼
IAC Ltd w	1700	720	715	720	+10
Ind Adhes	200	$13½	13½	13½	
Inotis	400	$9½	9½	9½	
Inland G p	100	$15½	15½	15½	+⅛
Inter City	300	$11⅞	11⅞	11⅞	+⅛
Intr Cty w	700	525	525	525	−10
Intermetco	100	305	305	305	+5
IBM	56	$360	360	360	
Int Nickel	5928	$44⅛	44	44⅛	
Int Util	3429	$43⅛	42½	43⅛	+⅛
Int Util pr	160	$38⅛	38⅛	38⅛	+⅛
Int Div	100	370	360	370	+10
Intpr Pipe	2100	$28⅛	28⅛	28⅛	
Int Pipe w	1360	$12⅞	12⅞	12⅞	
Intpr Steel	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	−⅛
Intpr Stl pr	25	$25	25	25	
Inv Grp 5 p	300	$21¼	21¼	21¼	
In Ovrseas	700	330	320	330	−10
IOS Ltd	4500	60	57	60	+3
Irwin Toy	250	$12	12	12	
ITL Ind	200	$5⅞	5⅞	5⅞	−⅛
IWC Ind	100	255	255	255	
Jeffersn w	1500	64	58	58	−2
Jockey C	1052	$5½	5½	5½	
Jockey B p	500	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Kaiser Re	1625	$6½	6½	6½	+⅛
Kaps Tran	500	$9⅛	9⅛	9⅛	−⅛
Kottler	3385	$13¼	13	13¼	+⅛
Labatt	355	$20½	20½	20½	−⅛
Labatt pr	150	$23	23	23	−⅛
Laidlaw M	800	$11⅛	11⅛	11⅛	
LOnt Cem	500	275	275	275	−5
Laura Sec	100	$9	9	9	
Lau Fin	1200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Lau F 1.25	100	$17	17	17	
Lau F 2.00	200	$24⅛	24⅛	24⅛	+⅛
Leigh Inst	450	$9	9	9	
Leons Frn	1400	$7	7	7	
Levy A pr	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Life Inves	225	$8	8	8	
Life Inv w	225	135	135	135	
Livingstn	400	$7⅛	7⅛	7⅛	
Lob Co B	2203	$5⅛	5⅛	5⅛	
Loeb M	150	470	460	470	
M-N					
Maclean H	200	$14	14	14	+⅛
MH Cable	230	$6	6	6	
MB Ltd	220	$25⅞	25⅞	25⅞	+⅛
Magna El	150	380	380	380	−5
Magnetcs	100	88	88	88	
Maner	200	$22	22	22	+⅛
Manoir In	2200	150	150	150	
M Lf Gard	100	$26½	26½	26½	−⅛
M Lf Mills	900	$16⅜	16⅜	16⅜	−⅛
Maritime	289	$21⅞	21⅞	21⅞	
Markboro	500	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Mass-Fer	3750	$11	10⅞	10⅞	
Melchers	100	$11	11	11	
MGFM	300	210	210	210	−15
Microsyst	227	430	430	430	−5
Molson A	612	$16⅞	16⅞	16⅞	+⅛
Molson B	200	$16⅞	16⅞	16⅞	
Mnt Trst	220	$14	14	14	
Moore	2360	$37⅜	37	37	−⅛
Murphy	1150	$12	11¾	11¾	−⅛
Mrphy pr	525	$30⅛	30	30	−⅛
Murritt B	300	$5¼	5	5¼	+⅛
Murrit B w	200	250	250	250	−25
NaChrs I	250	$9¼	9¼	9¼	
Nat Drug	600	$7½	7½	7½	
Nat Sea	1700	$9¼	9	9¼	+⅛
Nat Sea rt	5300	50	44	50	−2
Neonex	3300	435	430	435	
NB Tel	100	$14¾	14¾	14¾	
N Provid D	5800	66	65	65	−2
Nfld LP	700	$9⅞	9⅞	9⅞	−⅛
Noran	10481	$35⅛	34¾	35⅛	+⅜
Nor Ctl G	3070	$16⅞	16¾	16¾	
Nor Ctl B p	600	$32⅜	32¼	32⅜	+⅛
Nor Ctl w	500	800	795	800	
NS L P	1700	$9¾	9⅝	9⅝	−⅛
NS Savngs	200	$8½	8½	8½	−⅛
NuWest H	3245	$8⅛	7⅞	7⅞	−⅛
O-S					
Oil Patch	900	275	270	270	−10
OSF Ind	400	$6⅞	6¾	6¾	+⅛
Osh A	11600	$13¼	13¼	13¼	+⅛
Oshawa w	5125	250	235	240	
Overind 2 p	600	365	360	360	−5
Pac Pete	274	$30⅛	30⅛	30⅛	+⅛
Pembina	230	$32¾	32⅝	32¾	+⅛
Penningtn	600	$9¾	9¾	9¾	−⅛
Petrofina	426	$21½	21¼	21¼	
Phillips Cb	100	$10	10	10	
Pow Corp	2625	$5	495	495	
Pow Crp pr	50	$27	27	27	
Price Com	3175	$8	8	8	
Prov B Can	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Que Tel r	292	12	12	12	
Rank Org	1210	$19⅜	19⅛	19⅜	+¼
Realty C w	500	90	90	90	−5
Reed Oslr	400	$23½	23½	23½	+¼
Reichhold	100	$6	6	6	−¼
Reitman A	230	$17	16½	16½	
Rileys D	500	225	225	225	+20
Rolland	1000	380	380	380	
Rothman	200	$13	13	13	
Roy Bk	24415	$26⅛	25⅞	25⅞	−⅛
Royal Trst	520	$33¼	33	33¼	
StL Corp	200	$19	19	19	
StMaurice	100	80	80	80	
Sandwell	100	$8	8	8	−⅛
Schneid b p	225	$6¼	6¼	6¼	
Scintrex	100	$5¼	5¼	5¼	−⅛
Scot York	575	$16	16	16	
Scotts	100	$11½	11½	11½	
Seaway M	100	$8¼	8¼	8¼	−⅛
Seaway pr	100	$5½	5½	5½	+⅛
Seaway w	200	90	90	90	
Shaw Pipe	225	$8¾	8¾	8¾	
Shell Inv p	1900	$35½	35¼	35½	+⅛
Shell Inv w	3275	$15½	15¼	15½	
Shell Can	709	$35⅛	35⅛	35⅛	−⅛
Sifton Pro	300	440	440	440	−10
Silverwd A	310	$17¼	17¼	17¼	+¼
Simpsons	1124	$19½	19½	19½	
Slater Stl	100	$11½	11½	11½	
Slat Steel p	200	$13¼	13¼	13¼	+⅛
St Brodcst	600	$11⅜	11¼	11⅜	+⅛
Stly Brock	425	$15½	15½	15½	
Steel Can	9556	$28	27⅞	28	
Steinbg A	250	$16⅞	16⅞	16⅞	
Steintron	250	450	450	450	
Stuart Oil	75	$10½	10½	10½	−⅛
T-Z					
Tancord	242	190	190	190	
Tancord p	300	150	100	100	−25
Texaco	75	$31¼	31¼	31¼	
Texas Gu S	515	$20⅛	20⅛	20⅛	+⅛
Thom Nes	1400	$26	25⅞	26	
Toromont	400	85	85	85	+5
Tor Drn Bk	785	$23⅜	23⅜	23⅜	
Tor Star B	220	$17¾	17¾	17¾	
Traders A	2203	$12⅛	12	12⅛	+⅛
Trader A p	200	$21	20⅞	20⅞	−⅛
Trader B p	25	$26¼	26¼	26¼	+⅜
Trader 65 w	1100	175	165	175	+15
Tr Can PL	1105	$33	32⅞	33	+¼
Tr Can Pl p	100	$42½	42½	42½	
Tr Can A pr	200	$62	62	62	
Tr CanP w	250	$10½	10½	10½	+⅛
Trans Mt	8845	$22¾	22⅝	22¾	
Trizec Crp	2600	166	160	160	
Trizec w	7000	59	59	59	−1
Uap Inc	100	$14	14	14	
Un Carbid	240	$16½	16½	16½	
Un Gas	1575	$15⅞	15⅞	15⅞	−⅛
UGas A pr	220	$39¼	39¼	39¼	
UGas B pr	210	$43½	43½	43½	
U Corp B	200	$15¾	15¾	15¾	
Un Fn Mgt	4765	$18⅛	17⅞	18⅛	+⅛
Van Der	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Versatd	400	$8⅛	8⅛	8⅛	+⅛
Venpower	555	75	75	75	+5
Versatil A	200	230	230	230	
Vic G Tr	260	$26½	26½	26½	+½
Villcentre	250	$7¾	7¾	7¾	
Vulcan Ind	300	$10¼	10¼	10¼	
Wajax	125	$10¼	10¼	10¼	
Walk GW	1450	$36¼	36½	36½	−¼
Wstburne	250	$9⅛	9⅛	9⅛	
Wbur A p	207	$32⅛	31⅞	32⅛	
Westcst	525	$24½	24½	24½	
Westfair	50	$26⅛	26⅛	26⅛	
W Brdcast	260	$19	19	19	
W Cdn Seed	300	395	390	390	−5
W Elec E	525	360	355	355	
W Pacific	810	480	475	480	+5
W Realty	1450	$7	7	7	
WSuppls A	250	$7⅛	7⅛	7⅛	
Weston	100	$19⅛	19⅛	19⅛	−⅛
White P w	200	225	220	220	−5
Woodwd A	2425	$21¼	21⅛	21⅛	
YR Prop	1200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Zellers	230	$15⅞	15⅞	15⅞	−⅛

DEVISES ETRANGERES

par la PRESSE CANADIENNE

Afrique du Sud	Rand	1.4032
Allemagne	D. Mark	.2771
Angleterre	Livre	2.4175
Argentine	Peso	.2538
Australie	Dollar	1.1376
Autriche	Schilling	.0390
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro Nouv.	.2040
Danemark	Couronne	.1346
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1826
Hollande	Florin	.2807
Italie	Lire	.0016
Japon	Yen	.0028
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00¼
Norvège	Couronne	.1412
Nouv. Zélande	Dollar	1.1416
Suède	Couronne	.1951
Suisse	Franc	.2345

Le fondateur d'IOS poursuit le Sunday Times

LONDRES (AFP) — M. Bernard Cornfeld, fondateur de l'"Investors Overseas services", a décidé de pousuivre le "Sunday Times" pour diffamation à la suite d'un article publié dimanche par ce journal.

Dans cet article, le "Sunday Times" annonçait notamment qu'après douze mois d'enquête il allait révéler la "véritable histoire" de l'I.O.S., l'une des plus vastes entreprises financières du monde, à laquelle, selon le journal, plus d'un million de personnes ont confié des fonds dépassant le milliard de livres (13 milliards de francs).

Nouveaux entretiens aux USA au sujet du RB-211

WASHINGTON (AFP) — Les représentants du gouvernement britannique et de Rolls Royce à Washington ont eu hier une nouvelle série d'entretiens avec le gouvernement américain et la direction de Lockheed Aircraft pour tenter de trouver une solution au problème du moteur RB-211.

A la suite d'une réunion du cabinet britannique, lord Cromer, ambassadeur de Grande-Bretagne, a reçu de nouvelles instructions pour la poursuite des négociations qui avaient été entamées la semaine dernière par lord Carrington, ministre de la Défense, et M. Peter Rawlison, attorney général.

Sur la base de ces instructions, sir William Nield, du bureau du cabinet britannique, sir William Cook, conseiller scientifique du gouvernement, et M. James Woods, de Rolls Royce, ont eu avec M. John Connally, secrétaire au Trésor, un nouvel entretien qui a duré une quarantaine de minutes. Ils ont également pris contact avec M. Daniel Haughton, président de Lockheed Aircraft dont le nouveau jumbo jet "Triestar" doit en principe être équipé du moteur Rolls Royce RB-211 dont l'avenir a été remis, en cause par la banqueroute de la firme britannique.

On ne donne pour le moment aucune précision sur l'évolution des négociations financières entre les deux gouvernements sinon pour dire qu'il n'est pas impossible que lord Carrington revienne prochainement à Washington.

marché des BESTIAUX

PC— La demande était bonne et les prix réguliers, hier, aux marchés de Montréal.

Les arrivages: 60 bêtes à cornes, 860 veaux, 6 porcs et 10 moutons et agneaux.

Le bouvillon de choix se vendait à $33.50; la bonne qualité, $31.75-$32.35; la qualité moyenne, $29.50-$31.60; la qualité ordinaire, $25-$29.50.

La génisse de choix, $26; la bonne qualité, $25.25-$25.50; la qualité moyenne, $23.50-$23.75; la qualité ordinaire, $22.

La vache de bonne qualité, $22-$23.25; la qualité moyenne, $20-$21.75; la qualité ordinaire, $18.50-$20; pour les conserves et la charcuterie, $12.50-$18.50.

Le taureau de bonne qualité, $25.50-$28.50; la qualité moyenne, $23-$25.75.

Le veau de bonne qualité, $41-$44; la qualité moyenne, $36-$41; la qualité ordinaire, $24-$35.

En raison de la faiblesse des arrivages, porcs, moutons et agneaux n'étaient pas cotés.

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

29 MARS 1971

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. Net
INDUSTRIELLES					
KSF chem	2000	350	325	350	
KSF wts	400	150	150	150	+10
Liberty	350	88	86	88	
NW Trst. pr	103	325	325	325	
Parkland	1100	31	31	31	−7
Yukon P	4000	42	39	42	+4
PETROLES					
Amalta	10000	27½	27½	27½	−½
Am Eagle	9650	50	46	50	+4
Clarepine	1500	30	30	30	+10
Gold Spike	2000	9	7	7	−3
Lassiter	9300	55	50	53	+3
Madison	2500	38	38	38	
New York	500	55	55	55	+6
Nitracell	500	58	58	58	−9
Rer Mrg	1000	4½	4½	4½	
Petromns	1000	32	32	32	+1
Sastex	2500	14	14	14	
W Warner	8550	50	50	50	−2
MINES					
Admiral	3500	50	50	50	
Alta Gyps	3000	23	23	23	−6
Copp Pass	1000	35	35	35	
Duke	17030	77	76	76	+1
Index	2000	70	68	70	
Ind Qty	500	30	30	30	
Matrix	500	16	16	16	+1
Rexdale	4000	17	17	17	−1
Terra	900	450	430	430	
Trs Yukon	5000	8	8	8	

Total des ventes : 139,835

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, 64; 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : blanc, 52; jaune, 52.2.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, No 1 en sacs, 27½ à 27; procédé par rouleau, No 1 en sacs, 33½ à 24½; pour nourrissage, en sacs, 22 à 23.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 19½; poudre de lait, 6 à 6½.

Pommes de terre : prix de gros, Québec, nouvelle récolte, $1.25 à $1.30 les 50 lb.

Prix des oeufs : Prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, 46¼; A-gros, 45½; A-moyens, 40½; A-petits, 33½.

cote des grains

(Winnipeg)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
AVOINE				
Mai	79½	79½	78½	79½
Juil	—	—	—	78
Oct	—	—	—	75⅞
Dec	—	—	—	80¾
ORGE				
Mai	1.28¾	1.28¾	1.27	1.28½
Juil	1.27	1.27	1.25¾	1.26¼
Oct	1.19	1.19	1.18	1.18¾
Dec	—	—	—	1.19¼
SEIGLE				
Mai	1.15¼	1.15¼	1.14⅛	1.14¼
Juil	1.10½	1.09½	1.09¼	1.09¼
Oct	1.06⅝	1.06⅝	1.06½	1.06½
Dec	—	—	—	1.09¼
LIN				
Mai	2.55¾	2.55¾	2.54⅞	2.54⅞
Juil	2.55½	2.55½	2.54¼	2.54½
Oct	2.56¾	2.57	2.56¼	2.57
Nov	—	—	—	2.56½
GRAINE-COLZA VANCOUVER				
Mars	3.38	3.39	3.35	3.39
Mai	2.94⅞	2.95⅛	2.92	2.92½
Juil	2.84¾	2.84¾	2.81¾	2.82½
Sep	2.74	2.74	2.74	2.74
GRAINE-COLZA THUNDER BAY				
Avril	2.92½	2.93½	2.92¼	2.93½
Jun	2.91	2.91	2.89¼	2.89½
Oct	2.69⅞	2.69⅞	2.69⅞	2.69⅞

Marché au comptant :

AVOINE: 2 cw 77½; ex 3 cw 75½; 3 cw 75¼; ex 1 fourr. 74¾; 1 fourr. 74; 2 fourr. 71; 3 fourr. 68; fourr. melanges 45.

ORGE: 1 et 2 cw 26-rang. 1 et 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.26⅜; 3 cw 2-rang et 2 fourr. 1.23⅞; 2 fourr. 1.21⅞; 3 fourr. 1.18⅞.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.14⅜; 3 cw 1.06⅝; 4 cw 87¾; ergotee 74¾; sur voie 1.12½; LIN: 1 cw 2.52⅜; 2 cw 2.47¼; 3 cw 2.21⅞; sur voie 2.52⅜.

GRAINE-COLZA: No 1 Canadienne 2.93¼; No 2 Canadienne 2.78¼.

(Chicago)

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mai	1.58⅛	1.58¾	1.57⅞	1.58¼
Juil	1.51	1.52	1.50¾	1.51⅜
Sep	1.53⅜	1.53⅞	1.53	1.53⅜
Dec	1.57½	1.58¾	1.57½	1.58⅜
Mars	1.61	1.61⅛	1.61	1.61
MAIS				
Mai	1.48	1.48⅜	1.47⅞	1.48
Juil	1.49¾	1.50⅜	1.49½	1.49⅝
Sep	1.49	1.49¼	1.48¼	1.48½
Dec	1.45½	1.46⅛	1.44¾	1.44¾
Mars	1.50⅛	1.50¼	1.48⅝	1.48¾
AVOINE				
Mai	72¼	72⅝	72¼	72½
Juil	69⅜	69¾	69⅜	69½
Sep	—	—	—	70¼
Dec	73⅛	73½	73	73⅛
FEVES SOYA				
Mai	3.04¾	3.04⅞	3.03⅜	3.03⅜
Juil	3.07½	3.07⅞	3.06½	3.06½
Aout	3.05¾	3.06½	3.05¼	3.05¼
Sep	2.96⅜	2.97½	2.96½	2.96¾
Nov	2.89½	2.91	2.89⅛	2.91
Jan	2.93¾	2.95¼	2.93¾	2.95⅛
Mars	2.97	2.98½	2.97	2.98½

titres au comptoir

AGF Special	1501	275	274
AGT Data	5000	325	288
Americ Mns	2000	18	18
Ascopex	1000	35	35
Bald Mtn	1000	4	4
Beauport Hold	21000	15	13
Cambridge	1000	2	2
Chibex	5000	120	65
Chromex	18000	31	27
Clearwater	12000	36	33
Comm Nickel	1000	25	25
Creswel Mns	4000	60	58
Dasson Cop	4000	3	3
Di raeli	10000	38	38
DLP Div	400	205	205
Dom Jubilee	2800	125	115
Fairway Expl	1100	120	115
Fathom Ocean	700	120	120
Fonds FIC	220	700	700
Gibson Mns	500	1	1
Golden Age	2500	60	60
Gray Ind	100	110	110
Gt Brt Cda 2 pr	162	135	135
Gt Lk Nick	200	200	165
Hughes Ind	1800	325	263
Int Systcoms	3050	90	80
Kukatush	1300	325	312
Lewis Red Lk	1000	15	16
Lite Aid	1000	20	20
Lost River	1500	450	413
Maple Leaf	68400	63	47
Mattberry Mns	2000	29	29
Medipak	24750	305	275
Mistassini Ur	500	60	60
Mult Access	200	300	300
New Assoc Dev	5000	19	16
NB Uran	500	565	560
New Miller	2000	13	11
Niagara Str St	1000	75	75
NQN Mns	12000	60	56
Pac Atl Cdn St	100	$28	28
Panacea	1000	26	26
Paramaque	4000	2	1
Parr Mns	1500	45	45
Polcon Corp	2000	435	435
Prefac	3700	225	215
Que Antimony	2000	50	50
Quejo Gold	2000	6	6
Radio Hill	1000	7	7
Revenue Prop	1500	80	77
Santa Helena	10000	45	45
Sklar Mfg	1500	155	150
Soca Ltee	700	115	110
Stanfield B	1600	$28½	27¾
Systems Dim	200	900	900
Tara	4600	750	750
Texacal	2000	67	62
Trollus	6000	35	33
Unigesco B	1000	220	220
Untd Inv Lte A	750	$12	11½
Universal Fact	200	600	586
White Rock	85600	325	225

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en hausse aujourd'hui de ⅛ à $1.00 27-32 et la livre sterling de ⅛ à $2.43⅞.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en baisse de 5-64 à $0.99 11-64 et la livre sterling de 11-64 à $2.41 13-16.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Cortland $2.50 à $2.75 ; McIntosh, $3.00 le boisseau.

Betteraves : $1.75 à $2.00 les 50 lb.

Carottes : $2.15 à $2.35 les 50 lb; $2.75 à $3.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Choux : verts $2.00 à $2.25 pour 50 lb, suivant la grosseur et la qualité.

Oignons : 1¼ po. à 2½ po.: $1.35 à $1.50 les 50 lb; 2½ po. à 3¼ po., $2.00 à $2.25 les 50 lb, $2.25 à $2.50 les 24 cellos de 2 lb; rouges, $2.00 à $2.50 les 50 lb.

Patates : $1.25 à $1.30 les 50 lb.

Panais : $2.75 à $3.00 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux : $1.50 à $1.75 la dou.

Rutabaga : $1.00 à $1.25 les 50 lb.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
3¼, 1er sept	1972	99¼	99¾
7¼, 1er avril	1974	105¼	106¼
7, 7 avril	1973	104¼	104¾
6¼, 1er dec	1973	103¼	104¼
8, 1er oct	1974	108¼	109¼
7¼, 1er avril	1972	102	102¼
5½, 1er oct	1975	101	102
3¾, 1er juin	1976	89½	90¼
5½, 1er aout	1980	93¼	94¼
4½, 1er sept	1983	83½	84½
5¼, 1er mai	1990	83	84
5¼, 1er sept	1992	87	88
C.N. 4, 1er fev	1981	80½	81½
C.N. 5, 1er oct	1987	80	82
C.N. 5¾, 1er dec.	1971	100	101
C.N. 5¼, 1er janv	1985	89	91
6¼, 1er oct.	1995	94½	95½
Perpetuel 3		41	43
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	87	89
Ab.G.7½ conv.	1990	126	128
B.N.E.	1987	89	91
C.P. 8¼, 1er nov	1979-19[illegible]	103	105
Domtar 6¼	1987	84	86
G.M.C.A. 7, 30 s.	1986	87	89
G.M.C.A. 8¼	1991	100	102
Imp. Oil 8½, 15 a.	1989	104	106
Gulf Oil 8½, 1er dec	1989	104	106
Nor. 9¼, 15 oct	1990	101	106
Roymor. 7½, 1 nv	1973	98	100
Roymor. 7¼, 1 nv	1978	98	99
Simpsons 9½, 15 dc	1989	104	106
Weston G 6¼	1987	85	87
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	103	105
B.C.Tel 9⅞, 15 nv	1992	104	106
Bel 9⅞, 14 aout	1993	107	108
Marit Tel 9¼, 1 juin	1990	102	104
NtnC.Gas 9⅞ 15 jv	1991	102	103
T.C.P. 9¼, 20 juin	1990	104	106
CONVERTIBLES			
T.C. Pipeline 5	1989	92	94
W. Coast 5½, 1 a	1988	88	90
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2 dec.	1990-91	105½	107½
Tor.M. 8¼, 1er oc	1990	104½	106½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Al. 6¼, 1er mars	1959-91	91½	92½
M Hydr 8, 1 av.	1991	101½	102½
N.B. 7½, 1 ma	1997-98	96½	97½
NFLD 9¼, 15 nov	1990	107	109
N.E. 7¼, 1 mrs	1989-91	93½	94½
Ont Hyd 7½, 4 fv	1991-95	99	100
Que. 8 fev	1991	96½	97½
I.P.E. 9¼, 1 nov	1990	101	105

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

29 MARS 1971

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
MINES					
Adanac	2200	190	173	170	−5
Adera	16000	45	40	41	−1
Afton	2000	22	22	22	
Ajax	4000	15	13	15	
Alice Lk	4000	29	27	27	
Alwin	9500	75	73	74	−1
Anux	3000	30	30	30	−1
Ardo	122000	52	50	51	−1
Arlngtn	4000	25	25	25	
Arctic	7650	14	13	13	
Atla	3600	58	57	58	−2
Avino	9850	85	83	83	−3
Bath Nrse	115170	171	145	159	−24
Beaumnt	1500	14	14	14	−½
Benson	2500	23	23	23	−1
Bethl Cop	400	18	18	18	
Bick Gt	4000	66	64	66	
Blue Gulch	3500	35	35	35	−1½
Blae Star	500	7	7	7	
Boswell	6500	29	27	27	−2
Boundary	700	38	38	38	
Brameda	300	235	235	235	
Brenda	6237	875	810	875	+73
Brenmr	5000	38	37	38	+1
Brettd	14030	53	48	53	+5
Brycon	4150	60	59	59	−1
Buval Ex	5000	21	20½	21	
Calico	2000	13	13	13	+1
Calta	5000	46	46	46	
Canol	400	34	34	34	
Capri	1000	23	23	23	
Car Bell	500	43	43	43	−1
Car Gold	900	105	105	105	−5
Cest Moly	300	34	34	34	
Casino	7500	110	103	105	
Chatway	5000	22	21	22	+1
Churchill	4550	160	145	160	+15
Coast Sil	225000	41	40	41	
Coin Can	15683	60	55	56	+1
Coleman B	300	700	700	700	
Colemn B w	1188	210	210	210	
Colemn A pr	423	77	72	72	
Col Riv	1900	34	32	34	
C Ad Astra	3500	15½	15	15	
C Cinch	150	14	13	14	
C McKin	50	12	12	12	
C Potash	3500	5½	5	5	−1
Cop Giant	6000	20	20	20	
Cop Line	200	130	130	130	−10
Cop Ridge	4500	53	51	52	−2
Coronet	1000	41	41	41	−1
Crowner	9300	45	43	45	
Croyden	5000	22	21	21	−1
Davis Kys	4800	260	250	255	−15
Decca Res	1560	205	197	205	−5
Dolly Var	500	34	34	34	−1
Dundee	16000	30	30	30	
Dusty Mac	3500	22	20	22	+2
Earlcrest	7000	15½	15	15	−1
Early Bird	4000	28	27	27	−1
Empire	700	24	24	24	−1
Enex	500	35	35	35	−1
Falaise	2500	25	23	24	+1
Fortune	237000	65	53	58	+5
F Chnl A	123000	45	41	44	+9
Fourbar	7000	27	26	26	−1
Front Ex	3500	40	39	40	+5
Gen Res	1500	9	9	9	+½
Giant Ex	3500	41½	40½	41	+1
Gt Masc	525	4½	4½	4½	
Gibralt	45159	625	550	610	+55
Gradore	2000	11	11	11	
Granduc	2300	780	770	770	
Gt N Pete	46100	151	147	147	−2
Gunn	15700	48	46½	47	+2
Hart Riv	300	26	26	26	
Hearne	1500	35	35	35	
High Chief	2500	15	15	15	+4
Highmnt	15200	310	295	310	+10
Hogan	500	23	23	23	+2
Homestk	3500	9	8	9	
Inland Cop	3500	44	41	41	+1½
Int Bornit	400	35	35	35	
Int Marinr	69771	118	102	105	+6
In Mar Cwt	4552	40	37	37	−1
In Prov Sil	14300	17	16½	17	
Int Tech	1400	74	74	74	−1
Iskut	1000	17	17	17	
Jason Ex	24500	55	48	53	+10
Jaye Ex	2500	7½	7½	7½	
Jerey	2000	16	16	16	
Jericho	52500	16	15	15½	−½
Kalco	33500	38	37	37½	−2½
Kamad	15000	38	36	38	+2
Kamloops	4000	12	12	12	
Kopan	2000	9½	9½	9½	
Lk Bvrhs	13000	22	19	20	
Largo	2000	42	42	42	+2
Laura	3000	20½	20½	20½	
Lexingtn	17000	55	53	55	+2
Lon Pride	4500	16	16	16	
Lornex	2330	910	850	910	+60
Merc Ex	4000	14½	14	14	
Mid West	16500	17	16	17	
M Mtn A	15600	52	46	49	+5
Mrl Mtn	68000	59	53	57	+3
Minex	2500	17	17	17	
Mly Mine	500	16	16	16	−1
Mt Wash	1000	9½	9½	9½	
Nadina	14750	165	135	135	−5
Nat Nick	6400	40	39	39½	−3½
Native	1500	13	12	13	+1
N Cinch	2500	21	20	20	−1
N Cronin	38500	13	10	12	
N Indian	5000	12	12	12	−½
N Privatr	10000	14	13½	13½	
New Terr	500	14	14	14	
Nick Hill	14000	71	68	70	+6
Norcan	15500	16	15	16	+½
Norex Res	10500	58	54	55	+4
North Pac	24700	27	26	26	
NW Ventur	22548	98	95	97	+7
W Kim A	7600	125	120	125	+15
West Kim	156763	124	87	118	+32
Omega	500	17	17	17	
Pac Asb	21450	169	150	165	+18
Pac Sil	2000	13	12	12	
Paramnt	11000	40	32	35	−4
Pathfind	102400	155	132	140	+6
Pthfdr Aw	15700	156	130	133	−4
Peel	500	10½	10½	10½	
Pinebell	1000	18	17	18	
Pine Lk	1000	32	31	32	+2
Pinnacle	4800	23	22	23	
Placer	200	34	34	34	
Pyramid	2100	35	35	35	
Quatsino	1000	13	13	13	
Radex	4500	95	95	95	−5
Rand Res	2000	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Riviera	21000	73	58	70	−3
Rockld	3500	23	23	23	
Rodstrm	2000	15½	15	15½	
Ring Hill	4500	36	36	36	
Rose Pass	8300	37	36	37	−1
Sabina	11000	280	270	280	+9
Shield Dev	7550	201	190	200	+10
Silbak	2000	22	22	22	
Silurian	1500	22	22	22	−1
Silv Butte	11500	11	11	11	
Silv City	1000	24	24	24	
Silvquick	300	25	25	25	
Silv Ridg	1500	8	8	8	
S Standrd	19750	176	169	176	+11
Slocan	78000	59	50	54	−1
South Sea	6300	45	42	43	−3
Spartan	7000	22	21	21	
Stall Lk	9800	145	129	145	+20
Stannex	3050	30	30	30	
Taseko	2000	22	22	22	−1
Tay Riv	1000	27	27	27	−1
Texacal	60000	71	65	71	+11
Torwest	9739	36	34	35	−2
Trcon Res	4000	19	18½	18½	−½
Trojan	40100	34	33	33	−1
Utd Cop	19000	[illegible]	19	19	
Utica	9500	75	64	75	+5
Valley Cop	11964	$11	10½	11	−¼
Vanguard	12500	14	12	14	
Ventures	3500	12	11	11	−1
Venus	1800	66	65	66	−1
Vestor	44900	150	110	118	−3
W.C. Re	2500	12½	12	12	−½
West Mns	900	380	375	375	
Westland	800	17	17	17	
Windermr	1500	95	95	95	
Yukon Rev	1500	23½	23½	23½	
Zenith	13700	48	44	48	+4
INDUSTRIELLES					
Atn Col	100	200	200	200	
Austin Inv	1000	53	53	53	
A Mar pr	3500	50	50	50	
A Mar pr	3500	50	50	50	
Block A wt	150	900	900	900	
Block Br	360	440	440	440	
BC Sugar	200	18½	18½	18½	+¼
Can Allied	100	$11	11	11	
C Javelin	210	$15	15	15	−1
Capt Int	2400	$7	6¾	7	
Cornat Ind	700	145	145	145	+15
Doman wts	200	$19	17	18	
Doman	1550	$8⅝	8½	8½	+⅛
Driver Dev	8750	38	38	38	
Eagle Ind	400	425	425	425	−15
EDP Ind	25	135	135	135	
Field	1450	$10⅜	10⅛	10⅛	−⅛
Finn Tr	425	$12	12	12	
Gt Nat Ld	1200	140	140	140	
Gt Pac Ind	500	200	200	200	
Grouse Mtn	500	215	215	215	+5
Growers A	50	365	365	365	
Growers B	100	325	325	325	−25
Gulf Oil	100	$22	22	22	
Harding A	500	$14½	14⅛	14⅛	
Int Wood	1500	400	400	400	+5
Int Hydro	2000	105	105	105	+5
Int Steel	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Ionarc	2600	120	115	115	−10
Johnston	1000	$12	12	12	
Keystone	600	400	400	400	
Lancer	200	225	225	225	
Lau 125 pr	300	$17¼	17¼	17¼	
Macmillan	2500	25½	25½	25½	
Magadyne	1100	135	130	130	−5
Micro Gr	6400	29	28	28	−1
Mohawk pr	20	300	300	300	
Mohawk Ind	100	140	140	140	
Nat Nur Ho	1000	210	200	210	
Neonex	1500	430	430	430	+5
NW Sports	100	7½	7½	7½	
Nwl Fin	50	335	335	335	
OK Hel wt	100	170	170	170	
Ok helicopt	350	475	475	475	
OK Holdings	225	400	400	400	
Pace	8000	95	90	90	
Pac N Gas	400	435	425	435	−5
PWA	560	750	725	750	+25
Portcom	500	120	120	120	
Pott Dist	34	440	405	440	
Q Bcast A	450	$6⅛	6	6	−⅛
Steinfron	200	460	460	460	−20
Sun A	100	$31	31	31	
Tokar	1200	230	220	225	−10
Utd Prov	100	130	130	130	
Wall Red	550	290	280	280	−10
Wardair	500	105	105	105	−5
Weldwood	100	$17	17	17	−¼
W Realty	100	$6¾	6¾	6¾	
Whpass	11000	15½	15⅜	15½	
Whonock B	500	$11¼	11¼	11¼	
Wosks	100	$7	6¾	7	−¼
PETROLES					
Alpany	659500	40	30	35	+2
Balindry	20700	210	190	200	−15
Bj oil	10154	$11¼	10⅞	11¼	
C Fortune	6000	12	11	12	−2
Canarctic	8500	49	46	46	−4
Cent Del	5950	$12⅝	12⅜	12⅜	
Colonial	4300	60	52	52	
Empassy	1000	44	44	44	−1
Five Star	6500	16	15½	15½	+½
Futurity	1500	42	41	41	−1
Manhattn	3000	40	40	40	−2
Merland Ex	1000	80	80	80	+5
Midland	2500	8	8	8	
Pr Pete	6500	11	10	11	+1
Plains Pt	5000	38	35	35	
Ponderay	1100	110	108	108	−1
RC Ven	1000	72	72	72	−7
Share	3500	15	15	15	−1½
S Pac Pete	1000	8	8	8	+½
Stamped	60600	137	125	130	+10
Sunlite	3800	600	595	600	−25
TC Res	500	116	115	115	+4
West Ex	13500	25	21½	24	+2½
BANQUES					
Bank BC	160	$18⅝	18⅝	18⅝	−⅛
Bk Mont	700	$14⅝	14⅝	14⅝	−⅛

Total des ventes : 3,592,281.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA CORPORATION
DU
CENTRE D'HEBERGEMENT DE TRACY

DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE

Le Directeur Général, mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère. Il devra donc organiser, coordonner et contrôler les services administratifs et professionnels.

LES QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat doit posséder un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et jouir d'une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, des connaissances en gérontologie lui sont nécessaires.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience; les bénéfices marginaux sont avantageux.

Les candidats doivent écrire et fournir un **curriculum vitae complet** en mentionnant le salaire désiré. Discrétion assurée.

Ecrire à: Laurier Gaudette, secrétaire
5054 Place Douville
Tracy, Cté Richelieu

Inscrire sur l'enveloppe, la référence suivante: P. A. Tracy.

Date limite de mise à la poste des inscriptions: 9 avril 1971

fonction publique municipale

Conservateur de l'aquarium

Devoirs de la fonction : Assumer, sous direction, la responsabilité de l'obtention, de la conservation et de l'amélioration du matériel vivant de l'aquarium municipal. Participer à des travaux de recherches en biologie ainsi qu'à l'élaboration des programmes éducatifs de l'aquarium.

Qualités requises : Au moins 28 ans à la date de la nomination. Posséder un diplôme universitaire en sciences d'une institution reconnue avec spécialisation, au travail post-gradué, en biologie marine, en ichtyologie ou autres domaines connexes. De préférence, avoir terminé son doctorat. Quelques années d'expérience, à un niveau responsable, dans des travaux connexes aux devoirs de la fonction.

Traitement au 1-5-71: $14,520-$17,270, selon l'expérience.

Dictaphoniste grade 1
(Service de la Police)

Devoirs de la fonction : La titulaire est particulièrement responsable de dactylographier, à l'écoute et à un rythme moyen minimum de 775 lignes par jour, les divers rapports d'enquête ou autre qui sont enregistrés sur un appareil à dicter. La dictaphoniste grade 1 qui, pendant une période de six mois consécutifs, maintient un rythme moyen de 925 lignes par jour est automatiquement promue à la fonction de dictaphoniste grade 2 ($5,030-$6,215).

Qualités requises : Au moins 17 ans et résider dans la ville de Montréal depuis au moins un an à la date de la nomination. Être de citoyenneté canadienne. Avoir complété une 11e année d'études. L'expérience pratique n'est pas essentielle. Posséder une bonne connaissance de la dactylographie et du maniement d'appareils à dicter.

Traitement : $4,130-$5,905.

Policier

Qualités requises : Être citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonction. Avoir complété avec succès une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20-40 chaque oeil.

Traitement : $6,565-$9,815. (Le maximum s'atteint après 3 ans de service).

LA VILLE DE MONTRÉAL OFFRE UNE BONNE SÉCURITÉ D'EMPLOI ET DES AVANTAGES SOCIAUX TRES GÉNÉREUX PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LE FONDS DE PENSION, LES CONGÉS EN MALADIE, LES JOURS FÉRIÉS, LES VACANCES, L'ASSURANCE-MALADIE, ETC.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, bureau 416, à l'Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Téléphone: 872-3236 ou 37. DANS TOUS LES CAS, LES CANDIDATS DOIVENT PARLER ET ÉCRIRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS, POSSÉDER LES QUALITÉS PERSONNELLES APPROPRIÉES ET JOUIR D'UN ÉTAT PHYSIQUE SATISFAISANT.

VILLE DE MONTRÉAL

Traitements de $6,540 à $20,500
(selon la qualification et l'expérience)

MATHÉMATICIEN STATISTICIEN

Service de recherches en sondages et enquêtes

BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE

Ottawa (Ontario)

Le service de recherches en sondages et enquêtes doit remplir plusieurs postes vacants dans le domaine de l'élaboration des enquêtes. L'élaboration d'une enquête touche tous les aspects méthodologiques, ainsi que les coefficients d'estimation. Pour être reçu aux postes supérieurs, il faut avoir des aptitudes administratives en plus des connaissances techniques. Le service a un besoin urgent de mathématiciens et de statisticiens qui seront appelés à participer à un vaste programme comportant:

- Des enquêtes sur l'industrie et les finances
- Des enquêtes sur l'agriculture
- Des études d'évaluation se rattachant au recensement de 1971
- Des enquêtes sur l'enseignement
- Des enquêtes sur la santé et le bien-être
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

Conditions de Candidature

[illegible]

Modalités d'inscription:

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, en mentionnant leur instruction, (avec des détails sur le contenu des cours mathématiques et de statistiques qu'ils ont suivis), leur expérience, [illegible] et une copie de leur relevé de notes à:

MONSIEUR R. J. DESRAMAUX
SECTION DE LA DOTATION EN PERSONNEL
BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE
TUNNEY'S PASTURE
OTTAWA (ONTARIO)

On est prié de préciser, s'il y a lieu, un secteur de préférence.

Référence à rappeler: concours No 71-430-8.

Fonction publique du Canada

LE MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
STE-ANNE-DE-BELLEVUE, P.Q.

a un urgent besoin de

INFIRMIER(ÈRE) ENSEIGNANT(E) $8,900-$10,050

Inscription en vigueur comme infirmier(ère) dans une des provinces du Canada. Certificat d'enseignement, de surveillance ou d'administration.

OU

Baccalauréat en Nursing conféré par une université reconnue et au moins cinq ans d'expérience dont une partie à titre d'enseignant ou de surveillant.

Qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant.

Mentionner le numéro de concours 71-M-23.

TRAVAILLEUR SOCIAL $8,750 - $12,700

Les candidats doivent être détenteurs d'une maîtrise en service social obtenue d'une université reconnue et admissibles à devenir membre de l'Association Canadienne des Travailleurs sociaux. [illegible] d'expérience en travail social [illegible].

Qualités personnelles appropriées et état physique satisfaisant.

Mentionner le numéro de concours 71-M21.

DIÉTÉTICIENNES $7,150-$8,150

Graduée universitaire avec une spécialité en alimentation et en nutrition, et possédant quelques années d'expérience comme diététicienne, préférablement dans un hôpital. Les candidates doivent être admissibles à l'accréditation comme membre de l'Association canadienne des diététiciennes.

Pour l'exercice des fonctions de certains emplois, les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage et de l'anglais et du français, tandis que pour l'exercice des fonctions des autres emplois, la connaissance du français est essentielle.

Mentionner le numéro de concours 71-M22.

Fonction publique du Canada

Si vous êtes intéressé, faites parvenir votre formule de demande d'emploi, (PSC 367-401) ou votre curriculum vitae à la

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, PLACE DU CANADA, SUITE 1360, MONTRÉAL, P.Q.

TECHNICIEN — CHEF D'ÉQUIPE

FONCTION:

[illegible]

QUALIFICATIONS REQUISES:

[illegible]

EXPERIENCE:

Deux ou trois ans, de préférence dans les travaux municipaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

[illegible]

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 avril 1971 au

DIRECTEUR DES SERVICES
VILLE DE REPENTIGNY
435, BOUL. IBERVILLE
REPENTIGNY, P.QUE.

ARBITRAGISTE
(BLOCK STOCK TRADER)

Bilingue-avec expérience

Une importante compagnie nationale de courtage offre à son Siège Social de Montréal, une situation intéressante pour un candidat bilingue, ambitieux et possédant expérience. Salaire à discuter; avantages sociaux.

Toutes réponses considérées strictement confidentielles. Notre personnel a été informé de cette annonce.

Case 11884, La Presse

LE COLLÈGE DE THETFORD MINES

RECHERCHE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR RESPONSABLE DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE.

FONCTION:

1— Analyse des programmes de la gestion administrative et pédagogique.
2— Coordination du travail.
3— Responsabilité de l'exploitation d'un terminal IBM-2780 relié à un ordinateur S-360, modèle 75.

QUALIFICATIONS:

Études universitaires.
Au moins deux années d'expérience dans la programmation.

SALAIRE:

Selon les normes du ministère de l'Education.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 avril au:

DIRECTEUR GENERAL
Collège de Thetford
671 sud, boulevard Smith
Thetford Mines, P. Qué.

AMBASSADE D'ALGÉRIE

demande d'urgence

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaite bilingue, sérieuses références exigées.

Salaire en fonction compétence.

Se présenter pour entrevue et munie de tous documents nécessaires à l'adresse suivante:

200 RIDEAU TERRACE, APP. 402
OTTAWA, ONTARIO

de 9 heures à 5 heures.
(DEMANDER: M. MAMERI)

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCES-UNIES

recherche

UN AGENT DE RÉCLAMATIONS

pour travail interne

LE POSTE: Cette fonction comporte la responsabilité de mener des enquêtes (par téléphone ou entrevue) sur réception d'avis de perte, afin d'établir les dommages relatifs aux sinistres et de voir à leur règlement.

LE CANDIDAT: —Âge de 20 à 30 ans.
—Cours secondaire complété.
—Expérience pertinente d'au moins deux (2) ans dans le domaine de l'assurance, orientée vers les sinistres.
—Bonne connaissance des langues française et anglaise.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir un rendez-vous, communiquer avec le Service du personnel à:

878-1611

HOPITAL NOTRE-DAME
STÉNOS DACTYLOS

Nous avons quelques postes de sténos-dactylos présentant des possibilités de promotion rapide pour les candidates possédant de l'expérience.

La candidate recherchée possédera une excellente connaissance du français, une bonne notion de l'anglais et une personnalité agréable. La rapidité en sténographie et dactylographie sera considérée comme un facteur déterminant.

Les candidates intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" en mentionnant le numéro 71-1-J-1, à:

M. ANDRÉ TROTTIER,
BUREAU D'EMPLOI,
1560 est, rue SHERBROOKE.

GÉRANT

Pour marchand de bois en gros et exportation
Salaire à discuter.
Situé à Toronto
Les réponses seront tenues confidentielles.

S'adresser à:

ACRON LUMBER COMPANY
P.O. Box 250,
Scarborough 705, Ontario.

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Deux importantes maisons d'édition françaises recherchent un représentant exclusif pour le Canada. Conditions exceptionnelles offertes à un Canadien français dynamique, [illegible] connaissances approfondies dans le domaine littéraire et [illegible] du marché et de la vente du livre.

Faire parvenir sa demande accompagnée d'un curriculum vitae [illegible] avant le 1er avril 71 à:

CASE 11872 LA PRESSE

AGENT DES VENTES

Équipement de réfrigération commerciale

Réfrigération commerciale autonome — comprend des chambres frigorifiques, des chambres de congélation, des armoires frigorifiques, des armoires de congélation et des comptoirs pour produits réfrigérés et congelés.

Cet équipement devient rapidement un chef de file du marché canadien.

Les prix sont concurrentiels. Certains modèles sont exclusifs.

Pour obtenir des précisions, veuillez écrire à:

Mr. C.M. Fleming, Président

COLDSTREAM PRODUCTS OF CANADA LTD.

1855 SARGENT AVENUE, WINNIPEG 21, MANITOBA

Politique salariale: Bourassa ne discutera pas des allocations budgétaires avec les syndicats

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention de discuter avec les centrales syndicales des différentes allocations budgétaires qui relèvent de l'Assemblée nationale et de la collectivité en général.

Le premier ministre Robert Bourassa a fait cette mise au point hier, avant de rencontrer une centaine de délégués des trois centrales syndicales CEQ-FTQ-CSN qui ont formé un front commun des employés du secteur public et para-public (250,000 en tout) pour négocier collectivement la "masse salariale" et la "politique salariale" du gouvernement.

En effet, un quart de million de Québécois travaillant directement, ou indirectement, pour l'Etat, négocient leurs conditions de travail cette année et la rencontre d'aujourd'hui constitue la première du genre entre le gouvernement et les centrales syndicales.

Déplorant dans une certaine mesure que ces négociations s'ouvrent alors que les contraintes économiques sont encore bien réelles, tant dans le secteur privé que public, M. Bourassa a cependant précisé qu'il ne veut pas faire porter leur poids aux employés de l'Etat, mais il ne veut pas non plus les privilégier outre mesure, d'autant plus, a-t-il ajouté, qu'ils jouissent d'une grande sécurité d'emploi.

Dans une brochure publiée récemment sur le sujet, la CSN demandait que l'Etat soit le meilleur employeur, en versant des salaires équivalents à ceux des meilleurs employeurs privés.

Pour conclure, M. Bourassa fait confiance au sens des responsabilités des syndiqués et espère que les négociations seront menées de façon constructive et dans les meilleurs délais.

André Léveillé suggère des moyens de régler les conflits intersyndicaux

Par Pierre VENNAT

Le syndicalisme québécois devrait se donner un Code d'ethique et également designer une personne qui lui servirait d'ombudsman et verrait, notamment, à régler les conflits intersyndicaux.

Telles sont les suggestions pour le moins étonnantes lancées hier par un des candidats à la direction de l'Union nationale, l'ancien secretaire du Conseil du travail de Montréal (FTQ) et ex-député de Maisonneuve, André Léveillé.

Selon M. Léveillé, il est essentiel que les centrales syndicales se dotent d'un Code d'ethique, car le nombre de syndiqués au Québec, selon lui, n'augmentera que lorsque les Québécois seront convaincus que les centrales ne se livreront plus aux luttes intersyndicales et que, de plus, les grèves ne sont pas l'atout primordial des ouvriers dans les négociations.

"Est-ce que les centrales syndicales ne devraient pas elles-mêmes mettre au point un nouveau système de vote secret avant que le gouvernement ne réglemente le vote de grève", a lancé l'ancien secrétaire du CTM.

Un déchirement interne

Parlant devant un groupe de militants de son ex-comté, l'ancien secrétaire executif du Conseil du travail de Montréal a déclaré qu'il est temps que les centrales syndicales prennent leurs responsabilités vis-à-vis de leurs membres.

Parlant des récents affrontements entre la FTQ et la CSN dans le secteur de la construction, M. Léveillé a déploré que cet affrontement vire en lutte intersyndicale et il a lancé à son auditoire: "N'est-ce pas le vrai moment de s'interroger à savoir s'ils n'ont pas besoin de se nommer un ombudsman qui pourrait régler leurs mésententes car ils doivent tous travailler vers un but unique: le bien commun de leurs membres".

Selon lui, les centrales syndicales ne peuvent espérer affronter de façon efficace le gouvernement "lorsqu'on semble démontrer que le syndicalisme, quel qu'il soit, tend vers un déchirement interne".

"Il serait beaucoup plus efficace de trouver un dénominateur commun, d'abord, qui pourrait leur permettre de dialoguer par la suite avec les représentants gouvernementaux, même si l'on sait fort bien que la Commission parlementaire du travail n'est pas une table de négociations, mais surtout une tribune qui permet aux intéressés de faire valoir leurs buts".

La CSN et la FTQ, de conclure M. Léveillé, se voient fournir une occasion de prouver à la population — et non seulement au gouvernement — que le rôle premier du syndicalisme est non pas de susciter des luttes entre travailleurs mais bien de veiller à ce que chaque membre soit respecté en obtenant de meilleurs relations de travail, de meilleurs salaires, etc.

Les congés de la Saint-Jean et du Jour du Canada, à Montréal

Le Board of Trade, la Chambre de Commerce du district de Montréal et la branche montréalaise de l'Association canadienne des manufacturiers ont demandé aux compagnies et aux firmes de la région métropolitaine de leur faire savoir quelle est leur politique quant aux congés de la Saint-Jean-Baptiste et du Jour du Canada.

En 1971, ces deux fêtes tombent les jeudis 24 juin et 1er juillet respectivement. Parmi les 258 firmes qui ont répondu pour le moment, il y a 165 manufactures employant 24,460 ouvriers et 15,816 employés de bureaux, et 83 détaillants, employant 2,122 ouvriers et 5,649 employés de bureaux.

La fête de la Saint-Jean-Baptiste

	Nom. firmes	ouvriers concernés	employés bureau
Chez les manufacturiers.			
Ouvert toute la journée les 23 et 25 juin et fermé le 24 juin	102 (62 p. cent)	13,367	10,653
Ouvert toute la journée les 23 et 24 juin et fermé le 25 juin	26 (16 p. cent)	2,741	824
Ouvert toute la journée le 23 juin et fermé les 24 et 25 juin	19 (12 p. cent)	8,406	3,173
Chez les détaillants			
Ouvert les 23 et 25 juin fermé le 24 juin	64 (77 p. cent)	1,071	4,977
Ouvert les 23 et 24 juin fermé le 25 juin	7 (8 p. cent)	111	271
Ouvert les 23, 24 et 25 juin	4 (5 p. cent)	940	141

Le Jour du Canada

Chez les manufacturiers			
Ouvert le 30 juin et le 2 juillet, fermé le 1er juillet	92 (56 p. cent)	15,967	10,970
Ouvert le 30 juin et le 1er juillet, fermé le 2 juillet	31 (19 p. cent)	3,464	1,406
Ouvert le 30 juin et fermé les 1er et 2 juillet	21 (13 p. cent)	6,475	2,961
Chez les détaillants			
Ouvert le 30 juin et le 2 juillet, fermé le 1er juillet	61 (74 p. cent)	951	4,615
Ouvert le 30 juin et fermé les 1er et 2 juillet	8 (10 p. cent)	75	372
Ouvert le 30 juin et le 1er juillet, fermé le 2 juillet	6 (7 p. cent)	91	264

L'affaire du centre de formation professionnelle: M. Whitton n'est pas impliqué

Le Comité central étudiant du Centre de formation professionnelle de Montréal qui, la semaine dernière, a vivement dénoncé le régime de terreur que voudrait implanter au centre, le local 144 du Syndicat des plombiers, a tenu néanmoins à préciser que c'est par erreur qu'ils ont impliqué dans l'affaire M. Léonard Whitton.

Celui-ci était réellement sur les lieux, jeudi, mais "par affaires" et pour des raisons qui, affirme le comité étudiant, n'ont rien à voir, ni de près, ni de loin, au conflit en cours. Le comité maintient, toutefois, ses autres déclarations.

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non payées et que New York Wire Works Limited a vendues à la Banque Royale du Canada par contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2036398 furent vendues par la Banque Royale du Canada à J.C.N. Wire Industries Ltd. par contrat signé le 11 mars, 1971 et enregistré le 15 mars, 1971 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2260974.

Montréal, P.Q. le 22 mars, 1971

BANQUE ROYALE DU CANADA
Place Ville-Marie

par E. G. Stone
Gérant adjoint

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non payées et que J.C.N. Wire Industries Ltd. a vendues à la Banque Royale du Canada par contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2223295 furent vendues par la Banque Royale du Canada à J.C.N. Wire Industries Ltd. par contrat signé le 11 mars, 1971 et enregistré le 16 mars, 1971 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2261227.

Montréal, P.Q. le 22 mars, 1971.

BANQUE ROYALE DU CANADA,
Place Ville-Marie,

par E.G. STONE,
Gérant adjoint

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
REGION DU QUEBEC

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Surveillant des appels d'offres, ministère des travaux publics du Canada, chambre 2000, 2085 avenue Union, Montréal 111, P.Q. et portant la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS GENERALES, LA SARRE, P.Q. QRA-69-12-21 seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Montréal) le mercredi 28 avril 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50, sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux du Ministère aux adresses suivantes: 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et au 2085, avenue Union, Chambre 2000, Montréal 111, P.Q.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Association des Constructeurs à: 4970, Place de la Savane, Montréal 308, P.Q., également à 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et au bureau de poste de La Sarre, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées des garanties spécifiées dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A. René DE COTRET,
Surveillant des appels d'offres,
Région du Québec.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

ENTRETIEN DES APPAREILS DE CHAUFFAGE

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI, MARDI LE 20 AVRIL 1971 POUR ENTRETIEN DES APPAREILS DE SYSTEMES DE CHAUFFAGE SAISON 71-72, A DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION — REGION DU GRAND MONTREAL.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant,
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT

OFFRE

FOURNITURE D'HUILE A CHAUFFAGE

Des offres cachetées indiquant clairement leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à MIDI, MARDI LE 20 AVRIL 1971 POUR FOURNITURE ET LIVRAISON D'HUILE A CHAUFFAGE SAISON 71-72 A DIVERS ENSEMBLES D'HABITATION DE MONTREAL, ST-JEAN, GRANBY, SHERBROOKE, P.Q.

Les plans, les cahiers des charges et les formules d'offres requis peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-après et sont disponibles aux fins d'inspection à la succursale de Montréal de la Société.

Chaque offre doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10%) du montant de l'offre. Cette garantie sera conservée par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement en vue d'assurer la parfaite exécution du contrat. De l'argent liquide, un chèque visé, des obligations au porteur ou négociables du Dominion du Canada ou un cautionnement d'offre seront acceptés comme dépôt de garantie. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

Le Gérant
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT,
2350 Chemin Manella,
Ville Mont-Royal,
Montréal 306, Québec.

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures que restent non payées et que J.C.N. Wire Industries Ltd. a vendues à la Banque Royale du Canada par contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Chambly sous le numéro 331366 furent vendues par la Banque Royale du Canada à J.C.N. Wire Industries Ltd., par contrat signé le 11 mars 1971 et enregistré le 15 mars 1971 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Chambly sous le numéro 340534.

Montréal, P.Q. le 22 mars 1971.

BANQUE ROYALE DU CANADA,
Place Ville-Marie.

Par: E.G. STONE,
Gérant adjoint.

VILLE DE BROSSARD
SOUMISSION
PROJETS #71-134 et #71-136

Des soumissions dans des enveloppes scellées, portant l'inscription "Soumissions" — Aqueduc, Egouts Projets no 71-134, no 71-136" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 4:00 heures P.M. le 13 avril 1971.

Les travaux comprennent: Aqueduc 6" et 10" de diamètre, 2,000 pieds linéaires, égout sanitaire 10" de diamètre, 5,200 pieds linéaires, égout pluvial 15" à 27" de diamètre, 6,300 pieds linéaires, entrées de services 100 unités.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de $15.000 en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard en s'adressant au bureau de l'Ingénieur Municipal, 6840 boulevard Matte, à compter du 31 mars 1971.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Laurent GERVAIS,
Greffier de la Ville
6840 boulevard Matte
Ville de Brossard, P.Q.

CANADA
Ministère des Transports
Administration Canadienne des Transports aériens

APPEL D'OFFRES

Le Directeur régional, Administration canadienne des transports aériens, demande des soumissions pour les travaux suivants à Fort Chimo, Québec. CONSTRUCTION D'UNE AEROGARE, DE DEUX (2) MAISONS JUMELEES, ET D'UN ENTREPOT DE SABLE, INCLUANT TOUS LES TRAVAUX EXTERIEURS CONNEXES A FORT CHIMO, QUEBEC.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Que, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 20 avril 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $100, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Deposées de Montreal, 4970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite Bourgeois, Québec et à l'Association des Constructeurs du Comté Saguenay, 911 rue Puyjalon, Hauterive, Québec.

Le Ministere ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. BARIBEAU,
Directeur régional,
Administration canadienne,
des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aeroport Int. de Montréal,
Le 19 mars 1971.
536-3202.

AVIS

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non payées et que Cogan Wire & Metal Products Limited a vendues à la Banque Royale du Canada par contrat enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2041898 furent vendues par la Banque Royale du Canada à Cogan Wire & Metal Products Limited par contrat signé le 11 mars, 1971 et enregistré le 16 mars, 1971 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2261228.

Montréal, P.Q., le 22 mars, 1971.

BANQUE ROYALE DU CANADA,
Place Ville-Marie.

E.G. STONE,
Gérant adjoint.

VILLE DE BROSSARD
SOUMISSIONS
PROJET # 71-132

Des soumissions dans des enveloppes scellées, portant l'inscription "Soumission — Aqueduc, Egouts, Projet: No 71-132" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 4:00 heures P.M. le 13 avril 1971.

Les travaux comprennent: Aqueduc 6" de diamètre, 1650 pieds linéaires, égout sanitaire 10" de diamètre, 1450 pieds linéaires, égout pluvial 15" de diamètre, 1240 pieds linéaires, entrées de services, 25 unités.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de $15.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard en s'adressant au bureau de l'Ingénieur-Municipal, 6840 boulevard Matte, à compter du 21 mars 1971.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Laurent GERVAIS,
Greffier de la Ville
6840 boulevard Matte
Ville de Brossard, P.Q.

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

APPEL D'OFFRES

Le Directeur régional, Administration canadienne des transports aériens, demande des soumissions pour les travaux suivants à Fort Chimo, Québec. INSTALLATION D'UN RADIOPHARE OMNIDIRECTIONNEL ET INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ATTERRISSAGE PAR INSTRUMENTS AVEC PLANS REFLECTEURS EN ACIER GALVANISE, INCLUANT NIVELLEMENT DE TERRAINS (145 ACRES APPROX.) ET TRAVAUX CONNEXES A FORT CHIMO, QUEBEC.

Des soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Québec, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 20 avril 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $100, fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions deposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite-Bourgeois, Québec et à l'Association des constructeurs comté Saguenay, 911 rue Puyjalon, Hauterive, Québec.

Le Ministere ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. BARIBEAU,
Directeur régional,
Administration canadienne,
des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aeroport Int. de Montréal,
Le 18 mars 1971.
536-3202.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SP 71-269P
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Gérant, Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et portant la mention "SOUMISSION POUR MODIFICATIONS A LA CLINIQUE, PHASE V — TERMINUS POSTAL — 715, RUE PEEL — MONTREAL, P.Q.", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) le 31 mars 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631, avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q.

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformite des conditions qui sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Maurice J. VAIVE,
Gérant,
Services Administratifs.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES MONTS
Siège social: MATANE
ACHAT D'UNE FOURGONNETTE
APPEL D'OFFRES: 71-14

La Commission Scolaire Régionale des Monts recevra jusqu'à 3.00 heures p.m. (heure normale de l'est) mardi le vingt (20) avril 1971, à Matane, des offres sous enveloppes scellées pour l'achat d'une fourgonnette, cahier des charges B-138.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale des Monts auquel il joindra un chèque de garantie equivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Monts et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins. Un bon de garantie sera aussi accepté.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges B-138 auprès de l'adjoint au Directeur de l'Equipement, Monsieur Paul Côté, Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Monts, 510, avenue Saint-Jérome, Matane, Qué. (Tél.: (418) 562-3434).

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3.00 heures p.m. (heure normale de l'est) au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale des Monts.

La Commission Scolaire Régionale des Monts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

PAUL H BERNIER
Directeur de l'équipement

Le 25 mars, 1971.

VILLE DE TERREBONNE
APPEL D'OFFRES
PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT ARENA D'ENVIRON 1,000 PLACES INCLUANT SERVICES, EQUIPEMENT ET AMENAGEMENT PAYSAGISTE, ETC.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de Terrebonne, que des soumissions cachetées seront reçues par la Ville de Terrebonne pour des propositions de développement pour un arène d'environ 1,000 places à être érigé sur un terrain situé dans les limites de la Ville de Terrebonne, suivant le programme établi par la Ville de Terrebonne.

Les promoteurs-soumissionnaires s'engagent à élaborer des plans et devis sommaires et à construire, dans les délais prescrits, à un prix global et forfaitaire.

Toute personne, société, compagnie ou corporation ayant sa place d'affaires dans la province de Québec, est invitée à soumissionner.

Les soumissions seront reçues jusqu'à 5 heures p.m. le 4 mai 1971 au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville de Terrebonne, à l'hôtel de ville. Les soumissions seront ouvertes en assemblée publique le 4 mai 1971 à 8:30 p.m.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Le choix de la proposition sera en fonction des coûts et de la qualité architecturale des projets soumis. Les plans et devis doivent être signés par un architecte membre en règle de l'Association des architectes de la province de Québec.

La proposition retenue sera sujette à l'approbation du règlement d'emprunt suivant la loi.

Sur l'approbation de la Ville de Terrebonne, le promoteur choisi sera tenu de compléter ses plans et devis avant de commencer sa construction.

Les intéressés peuvent se procurer les documents requis à partir du 1er avril 1971 et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant à: Jean-Louis Pauin, hotel de ville de Terrebonne, 86, rue St-André. Tél.: 666-4123.

Jean-Jacques LAUZON,
Secrétaire-trésorier.

Donné à Terrebonne,
le 25 mars 1971.

AVIS IMPORTANT

A tous les employeurs et employés assujettis par Decret relatif au commerce de l'Alimentation au Detail — Région de Montreal

I. Extension du Décret jusqu'au 31 mai 1971.

Nous vous informons que par arrêté ministeriel (dont copie sera publiée sous peu dans les journaux), le lieutenant-gouverneur en conseil a prolongé la mise en vigueur du Décret Relatif au Commerce de l'Alimentation au Détail — Région de Montreal — du 31 mars 1971 au 31 mai 1971.

GAZETTE OFFICIELLE DU QUEBEC
27 mars 1971, Vol. 103, No. 13 2661
Arrêté en conseil
Chambre du Conseil Executif
Numéro 996

Quebec, le 16 mars 1971.

Présent: Le Lieutenant-gouverneur en conseil.

CONCERNANT la prolongation du decret relatif au commerce de l'alimentation au détail dans la region de Montreal.

IL EST ORDONNÉ, sur la proposition de l'honorable ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre:

QUE, conformément aux dispositions de la Loi des décrets de convention collective (Statuts refondus du Québec, 1964, chapitre 143), le décret numéro 921 du 4 mai 1965, relatif au commerce de l'alimentation au detail dans la région de Montreal, soit prolongé jusqu'au 31 mai 1971.

Le greffier du Conseil exécutif,
JULIEN CHOUINARD

II. Modification del horaire prévu au Décret à compter du 1er avril 1971.

Enfin, nous vous informons qu'a compter du 1er avril 1971, les dispositions du Decret concernant l'horaire de travail du lundi sont abrogées par suite de la mise en vigueur de la Loi des Heures d'Affaires des Etablissements Commerciaux (Bill 24). Toutefois, nous vous prions de noter que la semaine normale de travail de cinq (5) jours et quarante (40) heures prises à l'intérieur des heures d'ouverture et de fermeture prévues au dit Bill, demeure inchangée.

GILLES H BISAILLON, B.C.(Hons.)
Montreal, le 26 mars 1971. Administrateur.

Le Comité Paritaire de l'Alimentation au Détail
REGION DE MONTREAL

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Soumission	Article	Date d'ouverture
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Monsieur Andre Tetreault,
Directeur du Bureau des Achats,
Piece A-305,
Centre administratif,
3700 est, rue Rachel,
Montreal 406

Le secretaire
Sylvio de Grandmont

CANAL LACHINE

AVIS AUX USAGERS D'EAU

Prenez avis que le canal Lachine sera dorenavant utilisé comme aqueduc ou canal d'amenée d'où l'eau brute requise pour fins industrielles pourra être prise avec l'autorisation et selon les conditions, modalites et règlements de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent ou ses successeurs.

Prenez également avis que le canal sera vide pour une période d'environ un mois à compter de 0001 heure le 19 avril 1971, afin de permettre l'identification positive de tous tuyaux, abées ou autres conduits par lesquels de l'eau peut être soutirée ou retournée au canal.

Aux usagers d'eau, avis est donné de:

(a) faire connaitre à l'Administration la nature des installations maintenues pour prendre ou pour retourner de l'eau au canal,

(b) soumettre une demande au Directeur Regional de l'Administration à St-Lambert pour l'octroi d'un permis; l'Administration se réservant le droit d'accorder ou de refuser l'octroi d'un tel permis.

L'Administration sollicite votre cooperation au moment de l'inspection qu'elle fera pendant que le canal est vidé de son eau.

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Nos 1660-P et 1661-P

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à dix heures (heure de Montréal), le 15 avril 1971, des soumissions, sous enveloppes cachetées, touchant la fourniture de:

PAPIER A POLYCOPIER (1660-P)
PAPIER FIN (1661-P)

Les soumissions doivent être faites sur les formules officielles fournies par la Commission et accompagnées d'un chèque de garantie equivalent à au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque doit être libellé à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, et visé par une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

Les soumissionnaires pourront se procurer les devis et les formules de soumission à compter de 9 heures, le 31 mars 1971, au bureau de

Monsieur André Tétreault,
Directeur du Bureau des Achats,
Pièce A-305,
Centre administratif,
3700 est, rue Rachel,
Montréal 406.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à l'heure et à la date indiquées au début de cet avis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont

Précisions sur les Caisses Populaires

Devant le grand interêt que manifestent les Québecois aux Caisses populaires, nous croyons utile d'expliquer leur fonctionnement.

Les Caisses d'épargne et de crédit, telles les Caisses populaires, sont des coopératives dont les membres sont les seuls propriétaires. L'assemblée generale, formée de tous les membres, est l'instrument de l'exercice de la démocratie dans les Caisses. Elle delegue des pouvoirs spécifiques à différents conseils et commissions. Les membres, reunis en assemblée générale, élisent des administrateurs, des commissaires de crédit et des conseillers de surveillance dont le mandat, défini par la loi des Caisses d'épargne et de crédit, a pour but d'administrer, de prêter et de surveiller leurs dépôts.

L'engagement, la suspension et le congédiement du gérant et des employés relèvent uniquement du Conseil d'administration. Les pouvoirs de décision en cette matière et en celle de la gestion des dépôts reposent entre les mains du Conseil d'administration.

Les Caisses, cellules de base, sont affiliées à des fédérations qu'elles ont créées et qui leur appartiennent. Le rôle des fédérations est d'assurer aux Caisses les services, les directives et les facteurs de coordination indispensables à leur développement et à celui du mouvement coopératif d'épargne et de crédit.

Le but des fédérations est de protéger les intérêts similaires de leurs Caisses affiliées en établissant des services d'inspection, d'éducation et d'assistance technique. Elles centralisent des services afin d'assurer une plus grande efficacité aux Caisses affiliées et une protection plus grande aux dépôts de leurs membres.

Le service d'inspection d'une fédération, par l'examen des opérations d'une Caisse, doit s'assurer de la sécurité des épargnes. Il analyse des opérations, des faits et soumet un rapport au Conseil d'administration de la Caisse. Ses constatations l'amènent à suggérer des corrections et, devant la gravité de certains faits, à faire des recommandations aux administrateurs qui décident des mesures à prendre. Le service d'inspection a l'obligation morale de porter à la connaissance des administrateurs des faits qui pourraient porter atteinte à la sécurité des dépôts. Il protège le membre propriétaire et usager de la Caisse.

Les fédérations suggèrent un mode de comptabilité qui doit être suivi par chaque Caisse. Ainsi, il est possible d'en arriver à uniformiser les politiques administratives des Caisses. La comptabilité n'est pas un outil qui doit servir à présenter des faits selon le bon vouloir des personnes qui l'utilisent. C'est une science qui permet de traduire par des chiffres le comportement d'une entreprise. Ce comportement se reflète dans des états financiers qui doivent présenter le plus exactement possible le portrait de l'entreprise. Il existe des normes reconnues qui doivent être rigoureusement appliquées.

La Régie de l'assurance-dépôts du Québec protège chaque épargnant d'une Caisse jusqu'à concurrence de $20,000 sur ses dépôts. En retour, la Caisse doit satisfaire aux exigences de la loi et des règlements de la Régie. Par exemple, le rapport annuel des opérations doit être transmis à la Régie, accompagné du rapport de certification de la fédération à laquelle la Caisse est affiliée. Devant une situation grave, le gouvernement peut intervenir en nommant un administrateur pour une période déterminée, ce qui a pour effet de suspendre les conseils existants.

En définitive, les dépôts faits dans les Caisses populaires sont étroitement surveillés, afin d'assurer à leurs détenteurs la plus grande sécurité qui seule justifie la confiance que 2,700,000 Québécois manifestent aux Caisses populaires, en y laissant des dépôts de $20,000,000,000.

La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins
La Fédération de Montréal des Caisses Desjardins

Montréal, le 29 mars 1971.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ANDRE (Marie-Louise) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Gabriel André, née Marie-Louise Bonnet, demeurant à 416 boulevard Dorchester est. Les funérailles auront jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
La Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302, rue Sainte-Catherine est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMATUZIO-L'AMADOUX (Yvonne) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Raphael Amatuzio-L'Amadoux, née Yvonne Desroches. Mère de Mme Aimé Quintal (Cécile), Mme Roger Deslauriers (Eva) et Henri, belle-mère de Cécile Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Defense où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Madeleine) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Fernand Aubin, née Madeleine Dion, demeurant à 1800 Salaberry. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, Boul. de Salaberry,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Marie) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie Dufresne, épouse de Josephat Baril, mère de Fernande (Mme C. Douaire), Sr Estelle Baril, Fleur-Ange (Mme O. Belhumeur), Huguette (Mme J. C. Lemieux). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont)
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRE (Blanche) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 29 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Albéric Barré, née Blanche St-Pierre, épouse en 1ères noces de feu Ernest Girard, et en 2es noces de Albéric Barré, demeurant 34, rue Bédard, St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
146, rue Principale,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Georges) — A Lemoyne, le 29 mars 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges Beaulieu, époux de feu Antoinette Lacombe-Fortin. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils
86 ouest, rue St-Charles, Longueuil
à 8.45 h., pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Antoine, de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS-LECAVALIER (Ordélie) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Ordélie Bourgeois, épouse de feu Odilas Lecavalier. Elle laisse dans le deuil, Madeleine, Suzanne (Mme Maurice Dorion), Jules, Jean-Marc, Thérèse (Mme Robert Lortie), Clément, Monique, Lucie (Mme Clitius Boudreau). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés entre 5 hres et 7 hres p.m.

BOURRET (Philomène) — A Montréal-Nord, le 29 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Philomène Lemoyne, épouse de feu Barthélémy Bourret, demeurant 11983 Georges-Pichet, mère de Emile et Henri. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Wilbrod) — A Châteauguay, le 27 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilbrod Caron, époux de feu Bernadette Bourdon, père de Thérèse et Aurèle, demeurant 255, Haute-Rivière. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils Inc.,
35, boul. Normand, Chateauguay,
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Chateauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CHAPUT (Ernest) — A l'hôpital Reine-Marie des Anciens Combattants à Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Ernest Chaput, célibataire, vétéran du 22ème Régiment de la Guerre 1914-18, fils de feu Zotique Chaput et de feu Appoline Dubé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière du Champ d'Honneur de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Ernest) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Ernest Cloutier, époux de Claire Olivier; père de Louise (Mme J. Fiore), Marie-Claire (Mme G. Séguin, André époux de Dolorès Asselin, Guy, époux d'Henriette Leblanc, grand-père de Marie-Claire, Pierre, Jocelyne, Georges, André, Bertrand et Sylviane. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Réjeanne) — A Repentigny, le 28 mars 1971, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Paul Cloutier, née Réjeanne Jérôme, demeurant à 56 Louis-Joseph-Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Précieux-Sang, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ANDRIEU (Gabriel) — A Montréal, le 28 mars 1971 à l'âge de 46 ans, est décédé Gabriel d'Andrieu, machiniste du CNR et secrétaire-trésorier de la loge 118 de l'Association des Machinistes; époux de Lucille Flamand. Père de Michel. Il laisse dans le deuil son père Daniel d'Andrieu, ses frères Jean, Julien et Claude ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. Saint-Michel,
(Rosemont),
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECORDONE (Marie-Rose) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Decordone, née Marie-Rose Higgins (Maria). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verchères, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELLIS (Eddy) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé Edouard Joseph Ellis, ex-propriétaire des Entreprises Eddy Inc., époux de Florence-Hélène Dowling, père de John et Eddy Junior, demeurant 1686 Station Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne,
à 2 h. pour se rendre à la salle de l'Armée du Salut, Terrebonne Heights, où le service sera célébré à 2h30, et de là au cimetière de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Armée du Salut seraient appréciés.

FORTIN (Ernest) — A St-Isidore-de-Laprairie, le 27 mars 1971, à l'âge de 71 ans, 6 mois, est décédé M. Ernest Fortin, époux de Jeanne Dubuc. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Primeau,
à St-Isidore,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Isidore, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

GAUDET (Antonia) — A Saint-Donat-de-Montcalm, le 28 mars 1971, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Paul Gaudet, née Antonia Huot, épouse en 1res noces de feu Almanzor Villeneuve. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Labrèche
500, rue Principale à St-Donat
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Donat. Direction: Maison Jean Labrèche, de Rawdon.

GIARD (Donat) — A St-Hyacinthe, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Donat Giard, demeurant à Ste-Rosalie, époux d'Honorine Giard. Il laisse 3 fils et 5 filles: Gilles Giard, notaire à St-Hyacinthe; Hermel, époux d'Huguette Perreault de St-Simon; Benoît, époux de Catherine Thibault de l'Islette-Ville; Mme Albany Lafleur (Paquerette) de Douville; Mme Charles-Auguste Gauvin (Huguette) de la Providence; Mlle Lorraine Giard de Ste-Rosalie; Soeur Estelle Giard, soeur de St-Joseph à St-Hyacinthe, missionnaire au Brésil; Soeur Justine Giard soeur du Précieux Sang à Amos, Abitibi. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1115, rue Girouard
à St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église Ste-Rosalie où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Pas de fleurs, dons à la Mission St-Hyacinthe au Brésil.

GIASSON (Charles) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Charles Giasson, époux de Laurette Mageau, demeurant rue J.-J.-Gagnier. Père de 6 garçons et 3 filles. Il laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUDREAU (Joseph) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Goudreau, époux en 1ères noces d'Emilie Nantel et en 2es noces d'Aldéa Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve où le service sera célébré et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAHAM-MARION (Alida) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Alida Graham-Marion, épouse de Roy H. Graham. Mère de Marion (Mme Léo Lévesque), et Hartley R. Graham et son épouse Edna Hartfield. Elle laisse dans le deuil, un frère, Lucien Marion et son épouse Cécile Lalumière; ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
(angle Boul. St-Michel)
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Dina) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 29 mars 1971, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Zoël Gravel, née Dina Clermont, demeurant 66 St-Jacques, St-Augustin. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
166, rue Principale,
St-Augustin
à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GUY (René) — Après une longue maladie à l'hôpital Queen Mary Veterans, à Montréal, le 26 mars 1971, est décédé M. Guy René, frère de Germaine, Léo, Gérard, Marcel et Donat. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Feron & Fils,
2252, rue St-Antoine,
pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Champ d'Honneur de Pointe-claire, lieu de la sépulture.

IANNUCCILLI (Dominico) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé Dominico Iannuccilli, époux de feu Annuziata Gianizzero, père de Mme Patrick Gallovich (Joséphine), Mme Louis Schafhauser (Elizabeth), Joseph-Genaro, Mme Aristero Macorin (Lisa), Léopold, beau-frère de Ruth Insleay, Nelli Baltelli. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KANE (Mathew Ralph) — A Québec, le 30 mars 1971, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Mathew Ralph Kane, époux de feu Alice Mace, demeurant 1050 Bougainville, à Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois,
pour se rendre à l'église de Batiscan, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Lilianne) — A Duvernay, le 28 mars 1971, à l'âge de 44 ans, est décédée Lilianne Boivin, épouse de feu Jean Lajoie. Elle laisse sa mère Mme Agathe Boivin, sa soeur Mme André Prévost (Violette), Jean, Claude, Gilles, Serge, employé du Bell Téléphone, demeurant 1039 Condé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Anna) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Anna Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux et de feu Marie Fournier, demeurant 1235 Notre-Dame-de-Lourdes. La dépouille mortelle est exposée au sous-sol de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à 430 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Liboire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction: Georges Godin Enrg.
directeur des funé-railles.

LAURENDEAU (Agapit) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Agapit Laurendeau, époux de feu Béatrice Lupien, autrefois de la rue Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZIER (Gilbert) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gilbert Lauzier, époux de Lina Lagacé, demeurant 4301 rue Berri, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
528, rue Rachel est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rose-Anna) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 28 mars 1971, à l'âge de 80 ans, 4 mois, est décédée Mme veuve Rodrigue Lauzon, née Rose-Anna Boisvert, épouse en 1ères noces de feu Conrad Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
173, boul. Ste-Anne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne des Plaines où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LEMAY (Rosaire) — Accidentellement, à Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Rosaire Lemay, époux de Lucie Levasseur. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX
pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIEPINAITIS (John) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 43 ans est décédé M. John Liepinaitis, époux de Denise Turenne, père de Ronald. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Abel Liepinaitis ainsi que son frère Adolphe. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont),
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Rosario) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Rosario (Ti-Pit) Martineau, autrefois de St-Léonard de Port-Maurice, époux de Berthe Mayer, fils de feu Zotique Martineau, frère d'Aldéa (Mme veuve J. B. Delorme), Yvonne (Mme J. A. Pesant). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont)
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Rosario) — A Ottawa, le 28 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Rosario Montpetit, demeurant 928 rue McGill, Hawkesbury. Il laisse son épouse Yvonne Vermette, un gendre M. Lucien Bertrand et un petit-fils Denis, tous de Port Credit, Ontario; 4 frères, Fernand, de Lachine, Eugène, de Montréal, Josepha et Lorenzo, de Hawkesbury; une soeur, Mlle Alida, d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, le 1er avril. Le départ à 1 h 45 des salons
Noël Ltée.,
Hawkesbury,
pour l'église St-Dominique d'Hawkesbury.

MOUSSEAU (Dr Paul) — A Montréal (Cartierville), le 28 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé Dr Paul Mousseau, époux bien-aimé de Cécile Lebeau. Il laisse dans le deuil ses enfants: Monique, Francine, épouse de Delmas Lévesque, Pierre, décédé, époux de Françoise Rolland; Jean, époux de Louise Savard, Luc, époux de Suzanne Pépin et Céline. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURRAY (Madeleine) — A l'hôpital Maisonneuve, le 27 mars 1971, est décédée Madeleine Gauthier, épouse de Maurice (Moe) Murray, mère de Michael, Richard et Brian. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 9 h. en la chapelle des salons
Robert M. White and Sons,
4484 est, rue Ste-Catherine,
et de là au cimetière de l'Est.

OSTIGUY (François-Xavier) — A St-Mathias, le 29 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. François-Xavier Ostiguy, époux de feu Aurore Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières
à 3 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Edmond) — A Verdun, le 29 mars 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edmond Ouellette, époux de Marie-Anne Pelletier, père de Raymond, époux de Aline Dupuis, Mme Raymond Robichaud (Violette), Andrée, Yvon, époux de Monique Thibault, Jean-Guy, époux de Hélène Proulx, demeurant 4039 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (P. René) — Subitement à West Swanton, le 27 mars 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. P. René Ouellette, époux de Yvonne Martin, autrefois de Montréal-Nord, (Président de Cable Chains Inc.), (Champion Fire Chains Ltd.). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PALMER (Alan "Al" Douglas) — A l'hôpital Royal Victoria, le 28 mars 1971, est décédé Alan (Al) Douglas Palmer, époux de Juliette Pétrie, frère de Mlle Isabel Palmer et de Mme Joan Heavens. Lui survit un neveu Harry Heavens. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant à 2h. p.m. en la chapelle de la maison funéraire
Wray-Walton-Wray,
1234, rue de la Montagne,
et de là au cimetière de Mont-Royal. Au lieu de fleurs des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

PARADIS (Anne-Marie) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Anne-Marie Corbeil, épouse de Victor Paradis, demeurant rue Toulouse, mère de Raymond et de son épouse Aline Leclerc, Guy, son épouse Réjeanne Ouellette, Micheline (Mme Emmanuel Morellese), Yvon, son épouse Lise Matt et Normand. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Albertha) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 58 ans, est décédée Albertha Trottier, épouse d'Ovila Primeau, demeurant à 2307 Montgomery; mère de Raymonde, Nicole (Mme Gilles Côté), Richard, Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Roma) — A Verdun, le 28 mars 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roma Quenneville, époux de feu Yvette Aubé. Père de Mme Richard Woodford (Suzanne), Robert, Johanne; demeurant au 482, rue Victoria. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512 Avenue de l'Eglise,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Eva) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Alfred Rémillard, née Eva Tison, demeurant 0825 Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Albert) — A Montréal, le 28 mars 1971 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Albert Ricard, retraité du CNR, époux d'Yvette Duquette en 1ère noces de feu Angélina Vézina, en 2es noces de Régina St-Germain.
La Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église Saint Stanislas, où le service sera célébré et de là au cimetière de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Angélina) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Emery Robitaille, née Angélina Nadreau, demeurant rue Souligny. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

ROBITAILLE (Denis) — Subitement à St-Sulpice, le 29 mars 1971, à l'âge de 69 ans, 4 mois, est décédé M. Denis Robitaille, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Sulpice époux de Clara Perreault, demeurant au no 1009, rue Notre-Dame à St-Sulpice et père de Claire, Albert, Berthe, Gisèle, Madeleine, Colombe, Jean et Louise. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, boul. l'Ange Gardien
à l'Assomption,
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Pauline) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Hector Rochon, née Pauline Mailloux. Lui survivent 4 enfants: Fernand, professeur; Paul, journaliste; Claude, directeur du poste de radio CJSO de Sorel; et sa fille, Claire. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Joseph-François) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-François Séguin, de Rigaud, époux de Bertha Chevrier, outre son épouse, Il laisse dans le deuil ses enfants Mme Roger Dubé (Julienne), François, Louis-Roch, Mme Gérard Gascon (Luce), Antoine, Richard, Daniel et Gabriel. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVANT (Willie) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Willie Servant, époux de Marie-Anita Raymond; laisse dans le deuil, sa fille: Anita, son fils: André et son gendre: M. Robert Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,
à 10 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

Docteur Paul Mousseau

A Cartierville, le 28 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé Paul Mousseau, médecin, époux bien-aimé de Cécile Lebeau. Il avait complété ses études en médecine à l'Université de Montréal, depuis 1930 et jusqu'à ces derniers mois, il pratiquait activement dans le quartier Villeray. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Monique (sociologue), Francine (Mme Delmas Lévesque), Pierre, (avocat, décédé), Jean (notaire), Luc (avocat), Céline (étudiante), son gendre : (Delmas Lévesque (sociologue), ses belles-filles : Françoise Rolland, épouse de Pierre, Louise Savard, épouse de Jean, Suzanne Pépin épouse de Luc, ainsi que quatre petits-enfants : Pierre-Alexandre et Catherine Lévesque, Brigitte et Charles Mousseau.
La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgie, 2095 de Salaberry, Montréal. Les funérailles auront lieu le jeudi 1er avril à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055 Jean-Bourdon, Montréal (Cartierville) et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Alphonse) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alphonse Simard, époux de Rozée Tremblay, demeurant à 3585 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière des Eboulements, comté de Charlevoix, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Marguerite) — A Pont-Viau, le 29 mars 1971, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Paul Sirois, née Marguerite Mandeville, demeurant 218 Georges-Vanier, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMERIGLIO (Carmela) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Rocco Smeriglio, née Carmela Chiappetta. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis.
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOREL (Marie-Ange) — A Lachine, le 28 mars 1971, à l'âge de 60 ans, est décédée Marie-Ange Sorel, fille de feu Jean-Baptiste Sorel et de feu Rézilda Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Doilda, Laurencia, Laure, Maxima, Marie-Jeanne, feu Régina Drouin et son frère Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Mathieu, Cté Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Lina) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Jean-Henri St-Pierre, née Lina Knight. Elle laisse dans le deuil ses enfants Paul-Emile et son épouse Jean Coleman, Raoul et son épouse Marie-Blanche Lacombe, Mme Jacques Archambault (Noëlla) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

STEWART (Marie Beatrice) — A sa résidence, 995 rue Sherbrooke ouest, le 28 mars 1971, est décédée Marie Beatrice Sharp, épouse de feu Walter S. Stewart, mère de Beatrice (Mme T. H. P. Molson), Kathleen (Mme M. G. Mather) et de David M. Stewart. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant en la chapelle des salons
Wray Walton Wray,
1234, rue de la Montagne,
où le service sera célébré à 2 h. S.V.P. pas de fleurs. Dons à l'Hôpital Royal Victoria seraient appréciés.

THISDEL (Hector) — A Montréal-Nord, le 27 mars 1971 à l'âge de 87 ans, est décédé Hector Thisdel, époux en premières noces de Dora Lafrenière et en secondes noces d'Emma Therrien, demeurant à 11447 Brunet, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 10 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Louisville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., ne pas envoyer de fleurs.

TOUPIN (Hélène) — A Repentigny, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans et 1 mois, est décédée Mme René Toupin, née Hélène Francoeur, demeurant 52 Laforêt, Repentigny, mère de Mme Robert Spirano (Diane), Jocelyne, André, Carole et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUSIGNANT (Jean-Elizabeth) — Subitement, à l'hôpital Jewish General de Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans, est décédée Jean Elizabeth McConnell, épouse de Edmond (Eddy) Tousignant, mère de Diane (Mme Mivillle Deschesnes), Judith, Lynn, Robert et Janet, tous de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 1 h en la chapelle des salons
D. A. Collins Inc.,
5610, rue Sherbrooke ouest,
et de là au cimetière de Morin Heights, lieu de la sépulture.

VINCELETTE (Amédée) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 29 mars 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Amédée Vincelette, époux de Marie-Louise Vincent. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
rue Principale,
à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WEBB (Arthur) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Arthur Webb, époux de feu Laura Parris, père de Danny (Champion boxeur pour le Canada 1946 à 1948), Thomas, de New York, Emélia (Mme Duncan), de Toronto, Jeanne (Mme Budd), de Toronto. Lui survit une bru: Mme Alice Hind, épouse de Danny Webb. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église St. Aiden's, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GRAY (Alexandre) — Mme Jeanne Gray et les enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Alexandro Gray, survenue le 12 mars 1971 soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

JEAN XXIII

"Remerciements pour faveur obtenue avec promesse de publier.
Paule Tardif"

SAINT JUDE

Remerciements à saint Jude pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.M.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

Le journal de Louis Riel mis aux enchères

Jauni par le temps, le journal du metis Louis Riel tenu pendant les événements qui ont abouti à la bataille de Batoche en 1885 sera vendu aux enchères le 22 avril prochain.

Le document commence par la bataille de Duck Lake le 26 mars 1885 et les deux dernières pages, écrites au crayon, sont datées du 8 mai.

Il y manque une douzaine de pages que les hisoriens croient avoir été déchirées par Riel lui-même.

M. Bernard Antmann, président de Montreal Book Auctions Ltd., estime que le cahier sera mis aux enchères à $10,000 et qu'il pourra atteindre $20,000 ou $25,000.

Cheveux et perruques

Il n'y a plus le moindre fondement à la vieille excuse : "Je ne peux pas sortir, mes cheveux sont affreux !" La coiffure, de nos jours, est chose facile et personnelle qui ne requiert pas de talent particulier, grâce à la mode et à ses styles simplifiés et surtout aux postiches, perruques, bigoudis électriques et autres qui sauvent en un rien de temps, toute situation désespérée.

Voici quelques conseils qui vous aideront à tirer le meilleur profit possible de ces commodités modernes affectées à la coiffure.

Le premier point est une mise en garde de ne pas céder à la tentation de retarder un shampooing nécessaire, sous prétexte qu'on peut se coiffer d'une perruque. Au bout d'un certain temps, l'huile naturelle des cheveux devient rance et produit une odeur désagréable qui perce même à travers une perruque. Une perruque ou un postiche s'imprègnent de cette odeur qu'ils retransmettront à vos cheveux, même si vous venez juste de les laver. Il est un produit des plus utiles qui vous permettra de nettoyer tout en désodorisant brosses, peignes, bigoudis, bonnet de séchoir ou filets à cheveux, et c'est le bicarbonate de soude, ce produit aux multiples usages que vous conservez dans l'armoire de la cuisine. Versez-en environ trois cuillerées à soupe dans l'évier, ajoutez de l'eau chaude et faites-y tremper les articles à nettoyer. Peut-on procéder plus facilement pour laver, rafraichir et désodoriser ?

Après un shampooing, ajoutez du bicarbonate à l'eau du dernier rinçage : une cuillerée à thé dissoute dans un verre d'eau donnera à vos cheveux ce parfum irremplaçable du frais lavé. De plus, vos cheveux seront soyeux et brillants à souhait. Vous obtiendrez les mêmes résultats en lavant de la sorte perruques ou postiches de cheveux naturels ou synthétiques.

Le conseil suivant s'adresse à celles qui utilisent les bigoudis électriques à vapeur, conçus spécialement pour cheveux secs. Ajoutez une pincée de bicarbonate à la tasse d'eau recommandée dans le mode d'emploi : l'addition de bicarbonate assure un usage prolongé de ces bigoudis, surtout dans les localités où l'eau est dure.

Si vous faites usage de bigoudis que l'on réchauffe en les faisant bouillir sur le feu de la cuisinière, surveillez-les soigneusement pour éviter que l'eau s'évapore et que les bigoudis prennent feu. Les autorités en matière de sécurité-incendie conseillent de garder du bicarbonate de soude à portée de la main, près de la cuisinière, pour éteindre rapidement un feu qui peut s'y déclarer. Sous l'effet de la chaleur, le bicarbonate de soude dégage de l'anhydride carbonique qui étouffe rapidement les flammes.

Chrétien étudiera le problème des relations raciales

WELINGTON, N.Z. (PC) — M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Développement du nord, est arrivé lundi en Nouvelle-Zélande avec une délégation de 12 membres afin de commencer une visite de quatre jours.

Le principal but de la visite est d'étudier les relations entre les citoyens de descendance européenne et les indigènes maoris, qui passent pour le meilleur exemple au monde de relations raciales harmonieuses.

M. Chrétien a été accueilli par M. Duncan McIntyre, ministre des Affaires maori de Nouvelle-Zélande, qui l'a guidé dans une visite de la ville.

M. Chrétien doit rencontrer aujourd'hui le premier ministre sir Keith Holyoake et M. Normand Kirk, chef du parti travailliste qui forme l'opposition.

La délégation canadienne comprend Mme Chrétien et quatre membres du Parlement canadien.

Les Maoris, qui sont d'extraction polynésienne en majorité, ont déjà été réduit de 200,000 à 40,000 à la suite des maladies et des guerres tribales après l'introduction des armes européennes.

De nos jours, la population maori s'élève à 202,000 et représente 15 pour cent de la population du pays. Il arrive fréquemment que des Maori épousent des Blancs.

DUPUIS

Les délices sucrés du temps de Pâques

Laura Secord

C'est un réel plaisir de déguster et savourer les chocolats réputés de "Laura Secord". Evitez la cohue: venez vous procurer dès maintenant les lapins, poules, oeufs de Pâques et boites-cadeaux, prêts à rendre joyeux les petits gourmets.

Lapins en chocolat au lait

De délicieux lapins à croquer, moulés dans un succulent chocolat au lait. Hauteurs respectives: 7, 9½ et 14½ pouces.

4½ onces	9 onces	24 onces
.95 ch.	1.80 ch.	4.75 ch.

Poules et oeufs de Pâques

Encore des friandises: des poules, des lapins et des oeufs remplis d'une légère crème au beurre doré, enrobés d'une épaisse couche de chocolat.

Boite contenant 1 lapin (4½ on.) 1 oeuf "Secord" (3 on.) et 1 oeuf "superior" (3 on.). La boite 1.60

Boite de 12 délicieux oeufs à la guimauve de ¾ once chacun, dont 2 sont emballés dans du papier métallique. La boite 1.30

Cylindre en acétate contenant des petits oeufs en chocolat au lait, emballés dans du papier métallique, 6 onces. chacun 1.00

Poule de 4½ onces, d'une hauteur de 7 pouces. chacune .95

Oeufs au beurre et chocolat

1 lb (Secord)	½ lb (Secord ou sup.)	¼ lb (Secord ou sup.)
1.75 bte	.90 bte	.60 bte

"Miniatures" exquis

Boite d'une livre	Boite de 2 livres
2.65 chacune	5.25 chacune

Chocolats et bonbons

Bte 1 livre	2 livres	3 livres	5 livres
2.25 ch.	4.45 ch.	6.65 ch.	11.00 ch.

COMPOSEZ 842-6171

Livraison sur achat minimum de 2.00, taxe non comprise
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 961

Terroriste québécois (?) tué à Paris

La police française n'est pas encore absolument certaine de l'identité du jeune Québécois trouvé assassiné hier soir dans un studio de la banlieue nord de Paris, et elle ignore le mobile du crime.

Les policiers semblent cependant de plus en plus convaincus que le jeune homme s'appelait Mario-François (ou François-Mario) Bachand, et qu'il s'agit de l'individu qui avait fait partie du premier réseau du Front de libération du Québec avant d'être arrêté avec plusieurs autres camarades en juin 1963 sous l'inculpation d'actes terroristes.

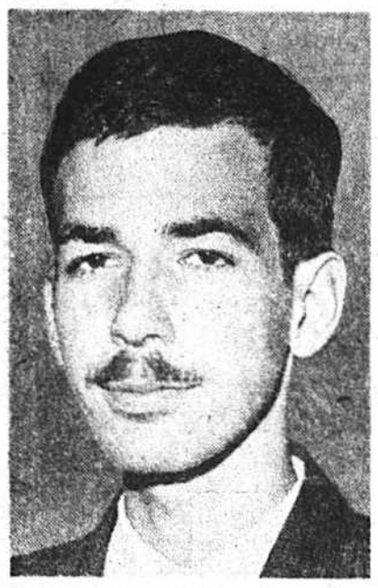

Mario BACHAND

Il s'était fait arrêter le 2 juin 1963 par la Gendarmerie royale et avait été accusé d'avoir participé à l'opération boîtes aux lettres, à Westmount. Reppelons que le 17 mai 1963, le sergent-major Walter Leja, de l'Armée, s'était gravement blessé en tentant de désamorcer une bombe.

Condamné à quatre ans de prison

Il avait également été accusé d'avoir participé à "l'opération Lesage" qui visait à la destruction de la tour de la Société Radio-Canada sur le Mont-Royal.

Sa fiche signalétique indiquait qu'il s'agissait d'un jeune homme moustachu d'apparence rachitique.

En septembre 1963, il pouvait reprendre sa liberté grâce à un cautionnement de $5,000 fourni par un journaliste montréalais. Ce cautionnement devait assurer sa présence devant le tribunal. Ce n'est que cinq jours plus tard qu'il revenait.

Des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, il avait gagné les Etats-Unis.

Le 29 novembre, il plaidait finalement coupable aux accusations portées contre lui et était condamné à quatre ans de prison.

La victime aurait connu son agresseur

A Paris, notre correspondant Marcel Adam a appris que la victime semblait connaître son agresseur, et que ce dernier l'a attaqué par surprise. Il n'y aurait aucune trace de lutte ou d'infraction dans la pièce.

Les poches de la victime contenaient un peu d'argent et quelques documents qui permettent de penser qu'il poursuivait des activités secrètes, peut-être au sein d'un mouvement indépendantiste québécois.

Il n'avait pas de passeport, ni aucun papier d'identité. Par contre, on a trouvé de la correspondance qu'il se faisait adresser sous plusieurs identités.

Les policiers auraient d'ailleurs découvert des lettres que lui adressait une jeune fille du Québec et portant le nom du militant séparatiste.

La police canadienne a été alertée par l'intermédiaire d'Interpol et la photo de Bachand; ainsi qu'une photocopie de ses empreintes digitales ont été demandées. Il faudra donc attendre la réception de ces pièces, ce qui ne saurait tarder, pour être fixé sur l'identité de la victime.

Il restera ensuite à établir les circonstances de la mort du Canadien et à rechercher le meurtrie

"Je ne comprends rien à ce crime"

Notre correspondant à Paris précise que l'individu habitait de puis un mois et demi chez Pierre Barral, 25 ans, assistant en mathématiques à la faculté des Sciences, à Saint-Denis.

Barral a déclaré au Quai des Orfèves : "J'ai connu Bachand il y a 16

Voir TERRORISTE en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

Montréal, mardi 30 mars 1971, 87e année, no 75, 72 pages, 4 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

1971/1972 : 5 cents par $100 d'évaluation

Hausse de la taxe scolaire à Montréal

par Daniel MARSOLAIS

Demeuré stable pendant une période de trois ans, le taux de la taxe scolaire imposée sur les immeubles des contribuables catholiques de la Commission des écoles catholiques de Montréal a été majoré hier de 5 cents par $100 d'évaluation pour l'année financière 1971-72.

Le taux est ainsi porté à $1.65 ce qui, de l'avis de la présidente de la CECM, Mme Thérèse Roux, ne "constitue pas un effort fiscal considérable pour les petits propriétaires fonciers".

Les commissaires de la CECM qui ont entériné cette proposition hier soir (à l'exception de M. Fernand Daoust qui a enregistré sa dissidence) assureront donc à la CECM des revenus supplémentaires de l'ordre de $1,400,000; ce qui permettra à la commission de soumettre à l'approbation du ministère un budget équilibré.

La présidente de la CECM a expliqué que malgré le recours à cette ultime solution, le taux de la taxe catholique demeure relativement bas sur le territoire de la CECM comparativement aux autres commissions scolaires de l'Ile.

Signalant qu'en 1963-64, le taux de la taxe des catholiques était de $1 et que les dépenses s'élevaient à $72,000,000 alors que cette année il est de $1.60 pour des dépenses prévues de $196,700,000 (hausse de 60 p. cent du taux par rapport à une augmentation de 172 p. cent des dépenses), Mme Roux a expliqué que la

Voir HAUSSE, page A 6

Agences pour lutter contre le terrorisme

TORONTO (PC) — Le gouvernement québécois créera des organismes spéciaux pour lutter contre le terrorisme, le crime organisé et les soulèvements populaires, les trois "formes modernes de crime", a déclaré, hier, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Dans son premier discours à l'extérieur du Québec depuis sa nomination à la tête du ministère de la Justice, M. Choquette a déclaré que les organismes spéciaux, qui relèveront de son ministère, recueilleront de l'information sur les activités terroristes et le crime organisé, en plus de coordonner les efforts des forces policières dans ces secteurs de la "criminalité contemporaine".

"Les institutions démocratiques doivent prouver leur efficacité et leur habileté à mater ces formes modernes de crime," afin de rassurer la population et de prouver que la démocratie est viable, a-t-il déclaré devant le

Voir AGENCES page A 6

Toronto veut créer 130,000 emplois

TORONTO (PC) — Le discours du Trône qui a marqué, aujourd'hui, l'ouverture de la quatrième session du 28e Parlement de l'Ontario fait état de projets tendant à procurer 130,000 nouveaux emplois dans le cadre d'un programme élargi de constructions domiciliaires. Le gouvernement ontarien a également annoncé qu'il viendrait en aide aux petites entreprises et mettrait en oeuvre des programmes d'assainissement de l'environnement.

Le discours du Trône comporte en outre les déclarations suivantes :

— Une conférence fédérale-provinciale sur les investissements étrangers devrait être convoquée.

— Un programme sera lancé en vue de procurer des emplois d'été à quelque 14,000 étudiants ontariens.

— Un ministère de l'environnement

Voir TORONTO en page A 6

sommaire

Annonces classées / C 11 à C 17, D 8 à D 14
Arts et Spectacles / A 13 à A 15
Bandes dessinées / A 16
Cinéma / A 15
Décès, naissances, etc. / D 15
Economie / D 1 à D 7
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / C 16
Horoscope / C 3
Informations étrangères / A 12
Informations nationales / A 2, C 10, D 16
La bonne table / C 2
L'auto / B 6 à B 10
Les secrets de polichinelle / C 9
Loisirs et récréation / A 16
Mots croisés / D 11
"Mot-mystère" / D 9
Radio et télévision / A 15
Sports / B 1 à B 4, B 10, B 13 à B 15
Tribunaux / A 8, A 9
Vivre aujourd'hui / C 3 à C 9
Votre médecin / C 7

inter-loto $2
PREMIER PRIX
$125,000.
220 GAGNANTS
$325,000 EN PRIX

AUJOURD'HUI

• *Le Dr Mongeau répond à Jacques Hébert* — page A 5

• *Procès Viger : huit verdicts à rendre* — page A 8

hebdo / économie & finance
• *Alarme dans l'industrie des pâtes et papiers*
• *La Société des Artisans se mutualise*
• *Québec paiera de l'intérêt sur les remboursements d'impôt en retard*
— pages D 1 à D 7

la bonne table — page C 2

• *Calley coupable de meurtre prémédité* — page A 12

• *Ford et Chrysler rappellent 300,000 voitures* — page B 9

téléphoto PA

Les trois coaccusées dans le procès Manson, de gauche à droite, Susan Atkins, Patricia Krenwinkel et Leslie Van Houten, rient tandis qu'on les mène à la salle d'audience pour entendre le verdict du tribunal. Une fois parvenues dans la salle, les "filles" de Manson se sont mises à invectiver le juge et elles ont été expulsées, ainsi que Manson, avant que le jury ne les condamne à mourir dans la chambre à gaz.

Nouvelle tactique de l'Alliance

par Daniel MARSOLAIS

Dénonçant à leur manière les lenteurs de la partie patronale à la table des négociations et l'absence de réponses claires et de propositions concrètes depuis plus de deux mois que dure la crise du classement des enseignants, un millier d'enseignants de l'Alliance des professeurs de Montréal ont défilé hier en voiture devant l'édifice de l'Hydro-Québec provoquant des engorgements indescriptibles dans le quadrilatère Dorchester-Clark-Ste-Catherine-St-Urbain.

Cette nouvelle méthode d'action était pour le moins amusante à observer pour le piéton mais combien pénible à supporter pour les automobilistes et usagers des transports en commun. Quoi de plus amusant en effet que d'observer des simulations d'accident; de fausses engueladeses et

Voir L'ALLIANCE, page A 6

Avion détourné sur la Chine

HONG KONG (UPI-AFP-PA) — L'appareil des lignes aériennes des Philippines, détourné tôt ce matin entre Manille et Davao, a atterri sans encombre, à Canton, en Chine populaire.

C'est la première fois qu'un appareil de ligne commerciale est détourné avec succès vers la Chine populaire.

Selon les premiers renseignements, cinq pirates de l'air, dont quatre seraient des Philippins, se sont rendu maitres du bimoteur à réaction après le décollage, à Manille. Les pirates tous des jeunes gens âgés entre 17 et 25 ans — ont forcé l'équipage à mettre le cap sur Hong Kong où l'appareil s'est posé pour faire le plein.

A l'aéroport de Hong Kong, 19 des 44 passagers — hommes, femmes et enfants — ont été relâchés par les pirates après de courtes négociations

Voir AVION en page A 6

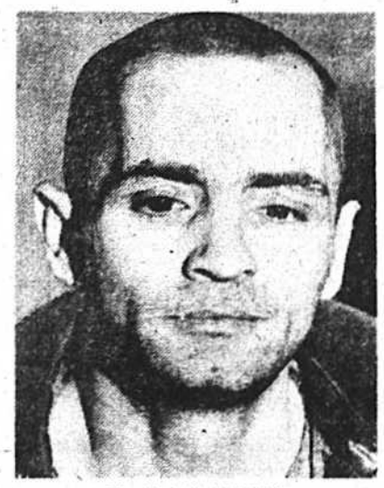

Charles MANSON

La chambre à gaz pour Manson et ses "filles"

LOS ANGELES. (AFP) — Charles Manson, Patricia Krenwinkel, Leslie Van Houten et Susan Atkins ont été condamnés hier soir à la chambre à gaz par les douze jurés du tribunal de Los Angeles. La poursuite avait demandé la peine de mort en qualifiant les inculpés de "monstres humains".

Les avocats de la défense avaient tenté d'émouvoir les jurés — sept hommes et cinq femmes — par une description terrifiante de ce que seraient les dernières minutes des condamnés dans la chambre à gaz de la prison de San Quentin, s'ils étaient condamnés à la peine capitale.

Le jury a rendu son verdict après dix heures de délibérations. Il avait à se prononcer sur la sentence, peine de mort ou prison à vie, les quatre inculpés ayant été reconnus coupables de meurtre avec préméditation de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes à l'issue d'un procès de sept mois.

Manson absent

Manson n'était pas présent au moment de l'annonce du verdict. Il avait encore une fois été expulsé pour avoir fait du chahut. Il connaissait apparemment la décision du jury, car il a

Voir MANSON en page A 6

Brejnev propose: abolition des blocs militaires et désarmement nucléaire

MOSCOU (UPI-AFP-Reuter) — Le chef du parti communiste soviétique, M. Léonide Brejnev, a proposé aujourd'hui d'annuler les traités de l'OTAN et de Varsovie, d'interdire complètement la fabrication des armes nucléaires et de convoquer une conférence des cinq grandes puissances nucléaires-URSS, Etats-Unis, Chine, France et Grande-Bretagne — pour en arriver à un désarmement nucléaire total.

Dans le rapport qu'il a présenté ce matin à l'ouverture du 24e congrès du parti communiste de l'URSS, devant 101 délégations représentant 90 pays, M. Brejnev a également proposé la paix à la Chine, une paix que l'URSS, dit-il, "fera tout son possible pour maintenir".

Le discours du secrétaire général du parti communiste soviétique, retransmis en direct pour la première fois à l'occasion d'un congrès, fait état d'un plan en cinq points, visant à maintenir la paix dans le monde :

Plan de paix en cinq points

• Reconnaissance définitive des changements territoriaux survenus en Europe à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Convocation d'une conférence paneuropéenne. Annulation des traités de l'OTAN et de Varsovie.

• Liquidation des foyers de guerre dans le Sud-Est asiatique et au Proche-Orient.

• Conclusion de traités interdisant

Voir BREJNEV en page A 6

météo

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Vents forts. Demain, généralement ensoleillé. Max. 35° Min. 30° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal : 0.05 partit par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable : 0.10.

le TEMPS qu'il fera

Alcide veut se caser ailleurs!

Petite annonce lue, ce matin, dans LA PRESSE (Travail saisonnier) Cherche position (debout, assis ou couché) dans département de météorologie de pays où l'hiver commence... Grande expérience dans prévision de tempêtes de neige, pluie, vent, grêle, etc... Habitué à travailler avec précision (...?!) par des températures inférieures à 0 et dans des conditions politiques et journalistiques précaires (ceci, au bénéfice de l'Amérique du Sud).

Cause de départ de Montréal: le temps s'améliore et la situation se gâte. (Aujourd'hui et demain, par exemple, un peu de neige, un peu de vent, température dans les 30 degrés... rien pour retenir un professionnel de la météo. Par contre avec le F.L.Q., la pègre, la Régie des Alcools... on finit par se sentir menacé à la météo). Demande salaire minimum dans pays intéressé. S'il n'y a pas de salaire minimum.. peut être payé en nature (foin, carottes, houblon, hot-dog et coke). Langues parlées, quatre : français, anglais, franglais et joual. Pour toutes informations, adressez-vous à : Alcide Ouellet, Case postale de l'Oncle Tom, Dorval, Canada, Québec.

Alain Z.

Minimum 30, Maximum 35

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval

Régions de Montréal et Ottawa : nuageux et possibilité de poudrerie. Venteux. Minimum 30, maximum 35. Aperçu pour mercredi : généralement ensoleillé.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides et de la Mauricie : généralement nuageux avec poudrerie. Minimum 25, maximum 32. Aperçu pour mercredi : généralement ensoleillé.

Région du Lac St-Jean : nuageux avec poudrerie. Minimum 15 à 20, maximum 30 à 35. Aperçu pour mercredi : généralement ensoleillé.

Régions de Baie Comeau et Rimouski : nuageux avec possibilité de poudrerie. Minimum 20, maximum 30 à 35. Aperçu pour mercredi : périodes de nuages.

Régions de Sept-Iles et Gaspé : partiellement nuageux avec possibilité de poudrerie se changeant en chutes de neige. Venteux en soirée. Minimum de 20 à 25, maximum 32. Aperçu pour mercredi : partiellement nuageux.

En Amérique du Nord

	Min.	Max.		Min.	Max.
Dawson	−15	19	Moncton	25	40
Prince George	22	42	Halifax	35	42
Prince Rupert	25	44	Charlottetown	31	35
Vancouver	41	55	Sydney	32	36
Victoria	34	51	Yarmouth	29	41
Jasper	27	25	St-Jean, T.-N.	31	45
Edmonton	28	40	Minneapolis	31	42
Calgary	23	36	Bismarck	30	57
Lethbridge	37	56	Chicago	34	44
Yellowknife	−21	4	Detroit	24	40

Pour vos vacances

St. Croix 89, 79; Acapulco 84, 72; La Barbade 82, 70; Bermudes 61, 59; Bogota 61, 50; Culiacan 91, 57; La Havane 86, 64; Hermosillo 99, —; Kingston 90, 70; Los Mochis 91, —; Mazatlan 86, 63; Mexico 81, 55; Monterrey 79, 73; Nassau 81, 59; San Juan 84, 76; St. Kitts 84, 72; Vera Cruz 84, 77; Tegucigalpa 90, 52.

BREJNEV

SUITE DE LA PAGE A 1

les armes nucléaires, chimiques et bactériologiques. Cessation de tous les essais d'armes nucléaires et convocation des cinq grandes puissances nucléaires pour atteindre l'objectif du désarmement nucléaire complet.

- Convocation d'une conférence mondiale pour faire cesser la course aux armements et réduire les dépenses militaires.
- Condamnation du colonialisme et du racisme et application des décisions de l'ONU.

Main tendue à la Chine

M. Brejnev a accordé dans son rapport une place importante à la Chine, en dépit des récentes attaques de Pékin contre les dirigeants soviétiques qualifiés de "clique de renégats révisionnistes... qui ont trahi le communisme..."

Le secretaire général du PC soviétique a signalé qu'une légère amélioration s'est manifestée dans les relations entre les deux pays et "que nous sommes toujours disposés dans l'avenir à continuer dans cette voie" qui a jusqu'ici permis également de reprendre certains échanges commerciaux.

Il a ajouté que l'URSS est prête également à rétablir des relations avec l'Albanie, le seul allié européen de la Chine, qui a refusé d'assister au 24e congrès.

A propos du Moyen-Orient, M. Brejnev a reconnu qu'il constitue un des points les plus brûlants de la politique internationale. Il a à ce propos endossé les propositions arabes et invité les Israéliens "à voir les choses sobrement". Pour sa part, l'URSS est disposée à donner des garanties pour en arriver à un réglement politique.

Moyen-Orient et Vietnam

Tout en réaffirmant l'adhésion de l'URSS au principe de la coexistence pacifique, M. Brejnev a donné l'avertissement que son pays est résolu à repousser les forces agressives de l'impérialisme. Il a à ce sujet dénoncé la politique américaine au Moyen-Orient et en Indochine, tout en exprimant cependant l'opinion qu'une amélioration des relations soviéto-américaines est possible et cela en dépit "du raidissement, ces derniers temps, de la position américaine sur un certain nombre de questions internationales".

Abordant la question de l'Indochine, M. Brejnev a dénoncé les Etats-Unis qui font tuer des Vietnamiens par d'autres Vietnamiens et qui ont étendu leur agression au Cambodge et au Laos.

Au sujet du mouvement communiste international, M. Brejnev s'est félicité de ce que la cohésion se renforce de plus en plus. Il a cependant reconnu qu'il y a encore des "manifestations négatives" et il s'est élevé contre "les tendances nationalistes, tout particulièrement celles qui prennent la forme de l'antisoviétisme".

Hausser le niveau de vie

Sur le plan intérieur, M. Brejnev a lancé un appel pour une augmentation massive des biens de consommation sans négliger l'industrie lourde. Il a prédit une augmentation notable de la production des téléviseurs, automobiles, machines à laver ainsi que de diverses denrées alimentaires. Il a aussi promis que de plus fortes sommes d'argent seront consacrées à l'agriculture qui sera en mesure d'assurer des récoltes sans précédent.

"Une élévation de notre niveau de vie, dit-il, devient un impératif de plus en plus important pour notre développement économique et l'un des préalables majeurs pour une augmentation rapide de notre production."

M. Brejnev a néanmoins fait quelques critiques. "Il y a encore des administrateurs, a-t-il affirmé, qui font de la coexistence pacifique avec les insuffisances. Ils s'accommodent de la médiocrité de la qualité des produits de consommation courante et fabriquent ces produits avec une impardonnable lenteur".

L'ALLIANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

même... des policiers qui ne savent plus où donner de la tête tellement l'écheveau de voitures semble impossible à démêler; surtout quand ces dernières actionnent joyeusement leurs klaxons inharmonieux.

Puisqu'il faut rendre à César ce qui est à César, soulignons toutefois que les motards de la police ont quand même réussi à reprendre en main la circulation (non sans quelques difficultés) de telle sorte qu'elle ne fut jamais complètement paralysée.

Reprise de l'action

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier, peu après la "manifestation motorisée", le président de l'Alliance, M. Matthias Rioux, a déclaré que ce geste des enseignants s'inscrivait à l'intérieur d'un plan d'action dont l'objectif demeure toujours le même: l'obtention de la sécurité garantie pour tous les enseignants embauchés avant le 1er septembre 1968. En outre, a ajouté le président de l'Alliance, ce plan d'action vise à forcer la partie patronale à déposer la liste complète des diplômes et les années de scolarité y correspondant à la table des négociations pour qu'ils puissent être négociés. L'Alliance veut en effet que les parties se réunissent au plus tôt et qu'ils négocient intensivement de sorte qu'un règlement intervienne d'ici le 15 avril.

"Quand la partie patronale refuse de s'asseoir à la table des négociations sous prétexte qu'elle n'a pas tous les documents en main pour déposer sa liste des diplômes, nous prétendons que c'est totalement faux. A notre avis, il s'agit une fois de plus d'une autre stratégie patronale qui consiste à faire pourrir la situation: ce que nous dénonçons énergiquement", de dire M. Rioux.

L'Alliance estime que la façon la plus efficace de contrer cette "stratégie de pourrissement" c'est de relancer l'action enseignante. "C'est dans cette perspective que notre action doit être vue", a déclaré le président de l'Alliance qui s'est sérieusement interrogé sur la durée de l'emploi des moyens pacifiques dans la poursuite du combat sur le classement.

M. Rioux, qui a rencontré en soirée le premier ministre Bourassa afin de l'informer de la situation et l'inviter à se compromettre dans un conflit important", a aussi annoncé qu'il y aura une importante assemblée de l'Alliance, demain après-midi au Centre Paul Sauvé.

A cette assemblée on discutera entre autres des moyens de pression à utiliser dans les jours à venir.

Notons que demain, mercredi, la partie patronale (gouvernement et commissions scolaires catholiques et protestantes) doit déposer la liste complète des diplômes devant les négociateurs syndicaux.

AGENCES

SUITE DE LA PAGE A 1

Board of Trade du Toronto métropolitain.

Les mesures traditionnelles ne sont plus suffisantes pour faire face aux activités criminelles modernes. La finesse des criminels pour poursuivre leurs opérations laisse l'impression d'une défaillance dans le système judiciaire et cela n'est peut-être pas faux.

La nécessité de préserver le visage du système est l'un des plus grands défis auxquels doit faire face un gouvernement moderne.

Les policiers qui ont suivi l'entrainement traditionnel ont de la difficulté à suivre l'évolution idéologique des terroristes ou encore les différentes tendances du crime organisé.

La crise d'octobre

De plus, la crise d'octobre a ébranlé le gouvernement du premier ministre Robert Bourassa avant même qu'il ait eu la "chance de solidifier nos institutions dans le domaine de l'application de la loi ou le délicat mécanisme du système judiciaire".

M. Choquette, qui a dirigé les opérations policières lors de la crise provoquée par l'enlèvement de MM. Cross et Laporte, puis l'assassinat de ce dernier, a été applaudi par les 240 auditeurs lorsqu'il a déclaré qu'il croyait que "globalement, nos efforts dans ces conditions difficiles, ont été couronnés de succès".

TORONTO

SUITE DE LA PAGE A 1

sera créé au sein du gouvernement ontarien.

Le nombre et l'importance des mesures annoncées semblent accréditer l'hypothèse selon laquelle le nouveau premier ministre ontarien, M. William Davis, est prêt à décréter des élections qui auraient lieu ce printemps ou, au plus tard, l'automne prochain.

téléphoto PA

Dix-neuf des 45 passagers d'un appareil philippin détourné vers la Chine communiste, quittent l'avion à l'aéroport de Hongkong après avoir été libérés par les pirates de l'air. Les autres passagers ont été retenus jusqu'à leur arrivée en Chine.

Goyer favorise l'effacement des casiers

Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, souhaite qu'on étende aux délits relevant des juridictions provinciales le principe de la loi fédérale qui permet à un accusé réformé de se départir de son casier judiciaire.

M. Goyer a formulé ce souhait dans une causerie qu'il a donnée aujourd'hui au cours d'un déjeuner de la Chambre de Commerce de Montréal.

Grâce aux dispositions de la loi fédérale adoptée en juillet dernier, un accusé qui a obtenu son pardon est autorisé à déclarer qu'il n'a pas de casier judiciaire.

Selon le solliciteur général, la divulgation trop répandue du casier judiciaire cause inutilement du tort à l'ex-détenu qui, de ce fait, est condamné à trainer toute sa vie le poids et l'humiliation d'une erreur du passé.

Par ailleurs, M. Goyer a particulièrement insisté sur le devoir de l'homme d'affaires, face à l'onéreux problème du crime, de bien accueillir l'ex-détenu soucieux de réintégrer honorablement la société et en quête d'un emploi.

Le solliciteur général a souligné qu'il comptera de plus en plus sur la participation des hommes d'affaires pour la mise en oeuvre du programme fédéral de réhabilitation des détenus.

TERRORISTE

SUITE DE LA PAGE A 1

mois, à une réunion philosophique. Il paraissait âgé d'environ 23 ans. Nous avons sympathisé. J'ai offert de l'héberger il y a un mois et demi. Je ne comprends rien à ce crime."

Deux balles dans la tête

L'autopsie a révélé qui le jeune homme a été tué de deux balles dans la tête. Il s'agit de deux projectiles de petit calibre, un au-dessus de l'oreille droite et l'autre au sommet du crâne.

A la délégation générale du Québec et à l'ambassade du Canada, à Paris, on a déclaré à notre correspondant ne pas connaitre la victime. On comprend que les extrémistes québécois en fuite qui peuvent parfois se trouver en France ne s'empressent pas de s'inscrire dans ces maisons, et qu'ils ne cherchent pas non plus à fréquenter les lieux de rencontre des patriotes. C'est pourquoi les Québécois n'ont pas souvenance d'avoir rencontré en France la victime.

On s'interroge

A Montréal, on se pose de plus en plus de questions sur les circonstances de cette mort violente.

S'il s'agit de Bachand, on se demande pourquoi on l'a ainsi abattu et qui avait intérêt à le réduire au silence.

Ce qui est pour le moins surprenant, c'est que la police de Montréal connaissait l'adresse de Bachand à Paris, soit celle où a eu lieu le meurtre.

C'est donc dire que depuis que Bachand a quitté le Canada, il y a environ deux ans, après avoir forfait un cautionnement qui devait garantir sa présence devant le tribunal, les policiers n'ont pas cessé de suivre sa trace.

Selon un policier, Bachand aurait séjourné à Cuba et en Algérie avant d'entrer en France.

Le second

A sa libération de prison, après avoir purgé deux des quatre années de sa peine, Bachand avait révélé à un journaliste que les bombes posées au cours de l'année 1963 comportaient trois objectifs majeurs : mettre fin à la centure de la presse concernant le mouvement séparatiste, porter le Québec à l'attention mondiale et démontrer l'existence de graves problèmes dans la province.

Bachand, qui se qualifiait lui-même d'activiste à temps plein, disait, en parlant de sa source de revenus, qu'il s'agissait d'"un sujet délicat".

Bachand est le second ancien militant du FLQ à mourir à l'étranger, dans des circonstances tragiques, depuis quatre mois.

Richard Bros, qui avait été condamné à un an de prison pour avoir participé au complot visant à incendier une caserne de Montréal, a été trouvé pendu dans une prison de Londres, le 23 novembre dernier.

MANSON

SUITE DE LA PAGE A 1

fait la réflexion suivante pendant que des gardiens le sortaient de force du tribunal:

"Vous ne l'emporterez pas en paradis. Vous n'avez pas le droit de me juger. Ce n'est pas une cour du peuple".

Les trois complices de Manson, qui s'étaient tondus les cheveux presque à ras, ont évité de regarder les jurés pendant que les verdicts étaient annoncés.

En entendant tout d'abord que Manson était condamné à mort, Patricia Krenwinkel, 23 ans, a hurlé aux jurés:

"Vous venez de vous juger vous-mêmes", phrase qui a été reprise en choeur par Leslie Van Houten, 21 ans.

Une fois les autres sentences prononcées, Susan Atkins, 22 ans, s'est écriée:

"Ça va mal aller. Il va vous arriver quelque chose. Vous feriez mieux de barricader vos portes et de surveiller vos enfants. Disparaissez de la face de la terre. Vous n'êtes que des imbéciles".

Deux des femmes membres du jury ont pleuré à chaudes larmes pendant que les sentences étaient prononcées par le juge et au moment des tirades des trois jeunes condamnées.

Les jurés ont suivi le représentant du ministère public, qui demandait la chambre à gaz "pour ces "monstres humains" qui, en août 1969, avaient assassiné dans des circonstances horribles d'abord l'actrice Sharon Tate et quatre de ses amis, ensuite M. et Mme Leno Labianca, propriétaires d'une chaine de super-marchés.

"Il était aussi difficile et malaisé pour le jury de rendre ce verdict que pour moi de le demander", a déclaré le représentant du ministère public, M. Vincent Bugliosi, ajoutant qu'à son avis le verdict "reflétait les sentiments de la communauté".

La réaction des avocats de la défense était naturellement toute autre. Paul Fitgerald, avocat de Patricia Krenwinkel, a laissé libre cours à son amertume: "Je ne vois pas en quoi ce verdict puisse aider qui que ce soit — ce pays, cette société. Une communauté qui tue ses enfants à problèmes se refuse à elle-même toute solution."

Irving Kanarek, qui représente Manson, est resté sur le terrain strictement juridique. Il a indiqué qu'une motion demandant un nouveau procès allait être étudiée le 19 avril. Me Kanarek, qui rejoint sur ce point le représentant du ministère public, a estimé que l'affaire est loin d'être terminée et ira certainement jusqu'à la Cour suprême.

En fait, tout espoir n'est pas perdu pour les quatre condamnés. Le juge Charles Older a fixé au 19 avril l'annonce officielle de la sentence et l'examen des motions de procédure que les représentants de la défense ou de l'accusation ont loisir de présenter après le procès. Le juge a d'ailleurs l'option de réduire de sa propre autorité une peine de mort à la prison à vie.

D'autre part, il existe depuis plusieurs années un moratoire en ce qui concerne les exécutions aux Etats-Unis, en attendant que la Cour suprême termine son rapport sur un certain nombre de peines de mort soumises à son examen.

AVION

SUITE DE LA PAGE A 1

avec un porte-parole des autorités locales.

Toutefois, les personnes relâchées ont été forcées à rester assises sous les ailes de l'appareil jusqu'au décollage vers la Chine.

Au cours des pourparlers qui avaient lieu pendant cette escale "technique", les pirates ont demandé que leur soient remises des cartes permettant au pilote d'atteindre Pékin.

Néanmoins, les jeunes gens ont dû se plier à des exigences mécaniques en apprenant que l'appareil ne pouvait prendre à son bord le carburant nécessaire à un vol de 1,200 milles jusqu'à la capitale chinoise.

Il a alors été décidé de se diriger vers Canton, importante ville chinoise située à 90 milles de Hong Kong.

Selon un jeune avocat de Manille, Me Carlos Platon, relâché à Hong Kong, les cinq pirates étaient armés de deux revolvers de calibre .22, d'une carabine automatique et d'une paire de ciseaux.

"Tout le monde tremblait de peur... y compris les pirates, devait-il raconter, mais les jeunes gens ont été très polis avec nous."

L'avocat aurait alors demandé à l'un des assaillants d'exprimer ses raisons pour avoir détourné l'avion.

La réponse aurait été : des raisons idéologiques . . . sans plus. Selon Platon, les pirates sont membres d'un groupe radical des Philippines, et certains avaient l'air d'être des étudiants. Un ou deux parlaient l'anglais.

Selon l'agence France Presse, les cinq jeunes pirates pourraient appartenir à cette nouvelle "armée du peuple" à tendance prochinoise qui constitue la succession des rebelles communistes "huk" dont s'étaient débarrassés les gouvernements des Philippines après une vive répression.

Depuis quelques jours, l'agence Chine Nouvelle multipliait ses éloges à l'endroit des nouveaux révolutionnaires à l'occasion du second anniversaire de la formation de leur groupement. Toutefois parmi les passagers de l'avion détourné on ne signale pas de personnages politiques importants, mais plusieurs Américains se trouvent à bord. Certains ont été relâchés à Hong Kong.

Ce n'est pas la première fois qu'un avion philippin est détourné. En 1952, un avion de ligne avait été forcé à se poser à Formose par des Chinois nationalistes. Ceux-ci avaient été extradés aux Philippines après avoir tués le pilote.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

majoration de la taxe foncière est attribuable aux dépenses inadmissibles que la CECM doit encourir et ce, même si elle a fait de sérieuses coupures dans de nombreux postes budgétaires. Ainsi par exemple, de $14 millions qu'elles étaient il y a deux semaines, ces dépenses ont été réduites à $5,640,000. Cette somme représente environ 2.5 p. cent du budget de 1971-72; budget dont les prévisions indiquent qu'il grimpera de $9,435,664 comparativement à l'année en cours, soit $206,163,305.

Les dépenses inadmissibles sont celles qui ne correspondent pas aux normes du ministère de l'Education et qui, conséquemment, ne font pas l'objet de subventions d'équilibre. Concrètement, cela signifie que ces dépenses doivent être assumées en totalité par la commission scolaire et indirectement par les contribuables.

Toutefois, comme l'a noté la présidente de la CECM, le ministère de l'Education a quand même fait preuve de souplesse envers la commission permettant à celle-ci de réduire ses dépenses non-admissibles.

Signalons que les coupures qui ont été effectuées touchent avant tout les services de soutien et non directement les écoles.

En outre, le résidu du surplus accumulé des années antérieures (qui s'élèverait à environ $3,000,000 sera affecté aux dépenses inadmissibles qui subsisteront en 1971-72 de telle sorte que la CECM n'aura pas besoin de $5,640,000 pour équilibrer son budget mais bien de $2,640,000. L'écart de $1,240,000 entre les nouveaux revenus de la hausse de taxes et les dépenses sera comblé par le gouvernement du Québec.

Les sociétés : pas touche

Le commissaire Daoust, qui s'est objecté à cette hausse de l'impôt foncier, a demandé pourquoi on n'imposait pas une taxe supplémentaire aux sociétés communément appelées les neutres.

Mme Roux a alors expliqué que si la CECM avait décrété une hausse de la taxe des neutres, elle aurait automatiquement perdu en subventions ce qu'elle aurait récupéré des neutres. En effet, le gouvernement considère que la taxe des sociétés est suffisamment élevée (dans les villes de Montréal et de Québec, les seules ou il existe une taxe différente pour les particuliers et les sociétés) pour qu'elle soit maintenue à son niveau actuel. Québec laisse la liberté aux commissions scolaires de Montréal et de Québec de l'augmenter mais, en contrepartie, le gouvernement réduira d'autant ses subventions d'équilibre. En conséquence, la CECM peut augmenter la taxe des neutres mais n'équilibre pas son budget pour autant. Ultime solution: augmenter la taxe des petits propriétaires fonciers. Ainsi la CECM ne perd pas de subventions et équilibre son budget.

Ce à quoi le commissaire Daoust, situant son intervention sur le plan politique a dit: "Il est en effet plus rentable, politiquement, que la CECM prenne la décision plutôt que le ministre de l'Education..."

Y a des milliers de billets de Loto-Québec à gagner!

Pour chaque achat d'un dollar d'essence, le détaillant Champlain affichant cette promotion vous remettra un coupon.

Quinze coupons vous donnent droit à **UN BILLET DE MINI-LOTO**

(Si, par exemple, vous n'avez que 5 coupons, vous pouvez donner la différence en argent comptant et obtenir votre billet de Mini-Loto.)

DE PLUS ...
tous les coupons vous donnent le droit de participer, *chaque mois*, au tirage de

2000 BILLETS D'INTER-LOTO et de 375 BILLETS DE SUPER-LOTO

(Tous les détails de la Loto-Champlain au dos des coupons, chez votre détaillant Champlain participant.)

Rien à écrire.
Rien à signer.

Puisqu'il vous faut faire le plein... faites-le chez Champlain!
Et faites aussi le plein de billets de Loto-Québec!

CHAMPLAIN

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

Les Américains bombardent en zone démilitarisée au Vietnam

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — Quatre chasseurs-bombardiers américains ont attaqué aujourd'hui des positions d'artillerie nord-vietnamiennes dans la partie nord de la zone démilitarisée. En annonçant la nouvelle, le commandement américain a précisé que ce raid avait été effectué au nom de la "doctrine de réaction de protection" et "pour sauver des vies américaines".

Tous les appareils sont rentrés intacts à leur base, a ajouté le porte-parole.

Par ailleurs, les troupes vietcong et nord-vietnamiennes ont pris l'initiative sur toute l'étendue du territoire sud-vietnamien. La journée a été marquée par des harcèlements et des embuscades dans les quatre régions tactiques.

C'est la première fois que le commandement américain annonce officiellement avoir bombardé des positions nord-vietnamiennes dans la zone démilitarisée, au nord de la rivière Ben Hai, qui divise cette zone en deux parties égales entre le Nord et le Sud-Vietnam sur le 17e parallèle.

"L'artillerie nord-vietnamienne, a précisé un porte-parole, avait été installée sur une position de laquelle les canons menaçaient les militaires américains et sud-vietnamiens en république du Vietnam" (sud).

Cette nouvelle escalade dans la guerre était attendue à Saïgon depuis que Washington avait révélé, il y a quelques jours, que des unités nord-vietnamiennes comprenant de l'artillerie et des roquettes avaient fait mouvement vers la zone démilitarisée. Les forces américaines et sud-vietnamiennes ont elles-mêmes concentré près de 50,000 hommes dans la province qe Quang Tri, la plus septentrionale du Sud-Vietnam, immédiatement au sud de la zone démilitarisée, y compris les 22,000 Sud-Vietnamiens qui ont été repliés du Bas-Laos.

Un communiqué du commandement américain déclare que "suite à l'augmentation des tirs sur des installations militaires et civiles en plusieurs endroits de la première région militaire (comprenant les cinq provinces septentrionales du Sud-Vietnam), un emplacement d'artillerie nord-vietnamienne dans la partie nord de la zone démilitarisée a été attaqué au cours de quatre raids cet après-midi en réaction de protection".

"Nos commandants d'unités ont toujours eu le droit inhérent d'autodéfense et sont autorisés à prendre des mesures de réaction de protection lorsqu'elles sont nécessaires pour sauver les vies américaines", conclut le communiqué.

téléphoto PA

Coupable

Le lieutenant William Calley fils (à gauche) est escorté par le sergent Stevens à la prison de Fort Benning, en Georgie, après avoir été trouvé coupable du meurtre prémédité de civils vietnamiens.

Au terme du plus long procès militaire des USA

Calley est trouvé coupable de meurtre prémédité à My Lai

FORT BENNING, Georgie (AFP) — Après avoir été inculpé du massacre de My Lai, hier, le lieutenant William Calley attend aujourd'hui de savoir s'il sera condamné à mort ou à l'emprisonnement à vie.

Ce petit homme falot, au quotient intellectuel assez faible, est le premier militaire américain officiellement blâmé pour le massacre qui remonte au 16 mars 1968.

Après 13 jours de délibérations, un jury de six officiers l'a reconnu coupable de quatre chefs d'accusation, dont celui de meurtre avec préméditation.

Le procès en cour martiale du lieutenant Calley, qui s'était instruit le 12 novembre 1970, s'était terminé le 16 mars, jour du troisième anniversaire de la tuerie qui avait fait une centaine de morts parmi les villageois du hameau sud-vietnamien. Ce procès a été le plus long de l'histoire militaire des Etats-Unis.

Le jeune officier de 27 ans rejette la responsabilité du massacre sur son supérieur direct, le capitaine Ernest Medina qui, dit-il, lui avait ordonné de raser My Lai et de détruire tout ce qui s'y trouvait au cours d'une opération contre les Viet-Cong.

C'est le même jury qui l'a trouvé coupable qui doit maintenant se prononcer sur son sort. Une deuxième procédure est requise selon la loi militaire américaine pour déterminer la sentence. Ce n'est qu'à l'issue de nouvelles consultations que le jury annoncera la peine à laquelle sera condamné le lieutenant Calley.

Impassible et discipliné

Calley a entendu le verdict sans laisser filtrer la moindre expression sur son visage. Toujours impassible et discipliné, comme il l'avait été depuis le début du procès, il s'est levé et a fait le salut militaire au colonel Clifford Ford, 53 ans, qui avait présidé les débats du jury.

"C'est une décision scandaleuse pour les Etats-Unis et pour l'armée américaine" a déclaré Me George Latimer, 70 ans, l'avocat civil de Calley.

Il ne fait presque aucun doute que Calley fera appel, procédure automatique dans la justice militaire américaine. L'affaire n'est semble-t-il, pas près d'être terminée, les formalités d'appel prenant habituellement des mois sinon des années.

Le capitaine Medina doit également passer en jugement pour les atrocités de My Lai et il ne fait nul doute que son procès aura une influence déterminante sur l'appel probable du lieutenant Calley.

Deux sergents qui avaient participé à l'opération de My Lai, et qui avaient été accusés de meurtre au même titre que Calley, avaient été précédemment acquittés.

Remous

Le verdict de Fort Benning est appelé à provoquer de forts remous dans l'opinion publique américaine. Pour beaucoup, Calley n'est qu'un bouc-émissaire dont la culpabilité dégagera la responsabilité d'officiers beaucoup plus haut placés qui avaient été au courant des atrocités et qui avaient même tenté d'étouffer l'affaire. Pour d'autres, il ne s'agira que d'un châtiment justement mérité pour un soldat qui s'est comporté d'une manière honteuse et contre tous les principes humanitaires dont l'Amérique se flatte. La conscience de ceux-là sera apaisée.

Vers la prison

Une demi-heure après le verdict, le lieutenant Calley a été escorté en voiture par la police militaire du tribunal à la prison militaire où un local spécial a été aménagé pour lui, séparé de ceux des hommes du rang. Sa cellule d'officier est composée de deux pièces sommairement meublées mais équipées du chauffage central et de l'air climatisé.

Calley ne pourra quitter la prison militaire que pour retourner au tribunal et assister à la nouvelle procédure qui permettra ensuite au jury de décider de la sentence: peine de mort ou prison à vie. En attendant il pourra recevoir des visiteurs le dimanche de 13 h. à 17 h.

Quand Calley est sorti du tribunal, accompagné du capitaine James Lucas, chef du service des enquêtes de la police militaire de Fort Benning, une centaine de personnes étaient présentes. Une jeune fille blonde a crié: "Nous sommes avec vous, Calley".

Une campagne s'amorce pour défendre Calley

d'après AFP, UPI, PA

Le verdict de culpabilité rendu à l'issue du procès du lieutenant William Calley a soulevé des protestations dans plusieurs milieux, notamment chez les militaires et les anciens combattants, qui voient dans ce verdict une tentative pour faire de Calley un bouc émissaire et sauver la face à la hiérarchie militaire. Déjà, une campagne s'amorce pour appuyer le jeune lieutenant dans les appels qu'il va inscrire à l'encontre du verdict.

Le centre de la "Légion américaine" dans la région de Fort Benning, dont le siège est à Columbus, a lancé aujourd'hui une double campagne en faveur du lieutenant William Calley, reconnu coupable lundi par la cour martiale siégeant à Fort Benning du meurtre de 22 civils vietnamiens au hameau de My Lai le 16 mars 1968. L' "American Legion" est la plus importante des fédérations américaines d'anciens combattants.

La "Légion" va faire circuler une pétition qui doit attirer dix millions de signatures et qui constituera une protestation contre le verdict prononcé contre l'officier. D'autre part, elle va lancer dans le grand public un appel de fonds destiné à obtenir une somme de $100,000 qui servira à assurer la défense de Calley dans les appels qu'il va faire au verdict de culpabilité.

M. Robert Cadle, ancien sous-officier de l'armée américaine qui servit au Vietnam et maintenant démobilisé, a annoncé qu'il allait lancer une campagne pour obtenir l'acquittement et la libération de Calley.

L'an dernier, M. Cadle avait obtenu 800,000 signatures de personnes qui étaient opposées à la sentence rendue dans l'affaire d'un autre militaire, le soldat Michael Schwarz, 21 ans, condamné à la prison à vie après avoir été reconnu coupable de la mort de plusieurs civils vietnamiens. Schwarz a bénéficié par la suite d'une réduction de peine très sensible. Il est question qu'il soit libéré prochainement.

M. Cadle a dit: "Si nous nous sentons obligés de poursuivre cette folie de faire des procès à nos hommes, qu'on commence au sommet — avec M. Westmoreland (chef d'état-major général des armées de terre) — et qu'on redescende de là en passant par tous les rangs."

Cependant, le verdict a provoqué chez les "GI" des réactions diverses. "Nous faisons sans arrêt ce genre de choses au Vietnam, a déclaré l'un d'eux. Calley a servi de bouc émissaire pour apaiser l'opinion publique américaine et mondiale".

Un autre a déclaré, quant à lui: "Calley a eu ce qu'il mérite. Il devrait être condamné à mort".

La guerre du Vietnam :

Pressions sur Nixon pour qu'il y mette fin en 1971

par Claude MOISY

WASHINGTON (AFP) — Le malaise provoqué aux Etats-Unis par l'issue douteuse de l'intervention au Laos et le retour offensif des Nord-Vietnamiens accroit les pressions du Congrès et de l'opinion publique sur le président Nixon pour qu'il mette plus rapidement fin à la guerre d'Indochine.

Les initiatives se multiplient, au Congrès aussi bien que dans les organisations pacifistes, pour obliger le président à désengager complètement les Etats-Unis du Vietnam le plus vite possible sans même y laisser une force résiduelle de 50 à 100,000 hommes comme il en a l'intention.

Les doutes sur le succès de l'opération "Lam Son 719" ont été aggravés pendant le week-end par la violente attaque nord-vietnamienne contre une base d'artillerie américaine proche de Danang au cours de laquelle 33 "G.I.'S" ont été tués et 76 autres blessés. C'est pour l'armée américaine l'épisode le plus meurtrier de la guerre depuis deux ans, et cela tend à contredire les affirmations répétées du président Nixon selon lesquelles l'intervention au Laos devait permettre de réduire les risques pour les soldats américains restant au Vietnam.

Les sénateurs Frank Church et John Sherman Cooper, auteurs de l'amendement qui interdit depuis l'an dernier l'envoi de troupes américaines au Cambodge et au Laos, ont annoncé pendant le week-end qu'ils s'étaient mis d'accord pour proposer cette année un nouvel amendement exigeant le retrait complet des troupes américaines du Vietnam sans toutefois imposer de dates limites.

Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité démocrate, s'est immédiatement prononcé en faveur d'un tel amendement en se déclarant inquiet que le gouvernement Nixon semble décidé à maintenir au Sud-Vietnam une "force résiduelle" d'au moins 50,000 hommes. Un projet de loi déjà déposé par les sénateurs George McGovern et Mark Hatfield exigerait le retrait des troupes avant la fin de cette année.

Mais l'aspect le plus inquiétant, pour le président Nixon, de ce mouvement d'opinion est le changement d'attitude sensible de la Chambre des représentants qui était jusqu'ici beaucoup plus favorable que le Sénat à la politique indochinoise du gouvernement. Les représentants démocrates, qui détiennent une majorité de 254 sièges contre 180 républicains, se réunissent aujourd'hui pour étudier un projet de résolution réclamant le retrait complet des troupes américaines d'ici la fin de cette année. Il semble que le rajeunissement de la Chambre opéré lors des élections de novembre dernier ait renforcé le camp des adversaires de la guerre.

Sur le plan de l'opinion publique, le malaise se traduit par un net regain de popularité des organisations pacifistes qui préparent de grandes manifestations contre la guerre.

La "Coalition nationale d'action pour la paix", qui organise deux manifestations de masse le 24 avril à Washington et à San Francisco ne cesse de recevoir des encouragements. Deux sénateurs démocrates, Vance Hartke et Mike Gravel, ont déjà approuvé publiquement l'action de la "coalition" qui regroupe un grand nombre d'organisations demeurées en sommeil depuis la manifestation contre l'intervention au Cambodge en avril 1970.

Une délégation de membres d'Assemblées d'une dizaine d'Etats est allée hier à Washington pour déposer à la Maison Blanche et au Congrès une pétition en faveur de la paix. Les récents sondages d'opinion montrent que deux Américains sur trois sont actuellement partisans d'un retrait complet des troupes du Vietnam avant la fin de cette année.

Bombe au siège du p.c. américain à New York

NEW YORK (UPI) — Un engin a fait explosion ce matin devant le siège du parti communiste américain à New York. Il n'y a que des dégâts matériels mais ils sont assez importants. La déflagration a arraché la porte d'entrée de l'immeuble de trois étages et brisé des vitres.

A peu près à l'heure où l'explosion s'est produite, la police a été alertée par un coup de téléphone anonyme. Le bureau de l'UPI a aussi reçu un coup de téléphone anonyme à la même heure.

L'inconnu a lu le communiqué suivant: "L'immeuble du parti communiste vient de sauter. Que les instruments et les laquais qui jettent nos frères en prison sachent que nous aussi nous sommes responsables des actes de ceux qu'ils soutiennent. Qu'on laisse notre peuple s'en aller. Jamais plus."

On sait que "Never Again" (jamais plus) est le slogan de la Ligue de défense juive. Or un porte-parole de cette organisation a nié que son groupe soit lié de près ou de loin à cet attentat.

Fonctionnaire kidnappé par les Tupamaros

MONTEVIDEO. (AFP, UPI, Reuter) — Les Tupamaros, guérilleros bien connus de l'Uruguay, ont enlevé ce matin M. Ulysse Pereira Reverbell, président de l'Electricité et du Téléphone de l'Uruguay. Selon les premiers renseignements, M. Reverbell, qui avait été séquestré une première fois par les commandos de la même tribu au mois d'août 1968, serait gravement blessé. Il aurait reçu une balle dans la tête au cours de son arrestation, apprend-on de source non officielle de Montevideo.

A ce qu'on croit, le président se trouvait chez son dentiste dans une officine du centre de la capitale quand quatre ou cinq hommes et une femme l'ont enlevé. La police mandée sur les lieux n'a pu retrouver aucun indice de sa disparition. Ses ravisseurs l'auraient transporté enveloppé dans une couverture.

M. Pereira appartient à la droite et jouit de l'amitié du président Jorge Pacheco Areco. On croit que c'est pour embarrasser ce dernier que les gauchistes l'ont kidnappé.

Les Tupamaros détiennent depuis le 8 janvier dernier M. Geoffrey Jackson, ambassadeur de Grande-Bretagne en Uruguay.

Par ailleurs, la police uruguayenne a tiré, aujourd'hui encore, dans la matinée, sur un autre commando de Tupamaros qui avaient investi une usine pour y lire une proclamation. Dès le début de la fusillade, les intrus se sont retranchés dans l'usine où travaillent une cinquantaine d'ouvriers.

L'Inde demande à l'ONU d'empêcher un massacre

NATIONS - UNIES, N.Y. (AFP, UPI) — Le représentant de l'Inde au secrétariat général de l'O.N.U., M. Sen, a rendu visite hier après-midi au secrétaire général de l'O.N.U. et lui a demandé de prendre une initiative pour inciter à la modération au Pakistan oriental et pour empêcher "le massacre de citoyens sans armes par des tanks, des avions et des armes modernes de l'armée pakistanaise".

S'entretenant avec les journalistes après cet entretien, M. Sen a déclaré aussi qu'il avait suggéré à U. Thant d'organiser des secours sous l'égide de l'organisation internationale aussi bien pour la population du Pakistan oriental que pour les réfugiés qui affluent sur les territoires voisins.

L'ambassadeur indien a affirmé encore que son pays n'était intervenu en rien dans la crise du Pakistan oriental et n'avait pas l'intention d'intervenir mais était préoccupé en tant qu'Etat voisin et par souci humanitaire.

A Ottawa, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, affirmait aux Communes hier qu'il "devra vérifier les faits" avant de faire une déclaration sur la situation au Pakistan. Tandis que le chef de la diplomatie canadienne, parlait, une vingtaine de manifestants originaires du Pakistan oriental défilaient sur la colline parlementaire portant des écritaux avec des slogans de ce genre: "Le Canada doit dénoncer l'occupation militaire de Bangla Desh" (la nation bengali); "Aidez à arrêter le génocide à Bangla Desh par les intrus fascistes", "La victoire pour Bangla Desh". Les protestataires résident à Ottawa.

M. Sharp a mis en garde contre une intervention extérieure dans une pareille situation.

téléphoto PA

Après le passage des "antisécessionnistes"

Les sécessionnistes disputent plusieurs villes à l'armée au Pakistan oriental

NOUVELLE-DELHI (Reuter-UPI) — Une émission clandestine de "Radio-Bengale libre" affirme aujourd'hui que "l'armée de libération" du Pakistan oriental contrôle une bonne partie de Dacca, la capitale, et qu'elle lutte présentement contre les troupes du Pakistan occidental pour la possession de plusieurs villes importantes ainsi que de l'aéroport de Dacca.

L'émission, captée en Inde, fait appel à l'aide des pays étrangers. Le speaker a affirmé qu'au moins 300,000 Est-Pakistanais ont été tués par les militaires ouest-pakistanais au cours des dernières 48 heures. "Jamais dans l'histoire de l'humanité aura-t-on fait preuve d'autant de brutalité envers des gens désarmés", a-t-il déclaré.

Par contre, Radio-Pakistan a annoncé à Karachi, principale ville du Pakistan occidental, que la situation est calme en général au Pakistan oriental et que les troupes fédérales ont la situation bien en main.

Comme tous les correspondants étrangers ont été obligés de quitter le Pakistan occidental et que les communications sont en grande partie interrompues, il est très difficile d'obtenir une image précise des événements.

D'après la "Radio-Bengale libre", l'armée de libération du Bengla Desh a réussi à s'emparer de la plupart des quartiers de Dacca de même que de la centrale radiophonique de cette ville. Des combats auraient éclaté par ailleurs à Comilla et à Jessore, des centres militaires, et des jets ouest-pakistanais auraient lancé des bombes et des roquettes sur les forces sécessionnistes. Comilla est située à 60 milles au sud-est de Dacca et de Jessore, à 90 milles au sud-ouest de la capitale est-pakistanaise.

On rapporte également des batailles à Sylhyet où des parachutistes ouest-pakistanais ont été largués, hier. Ce district aurait été isolé du reste du pays par les forces de libération qui ont fait sauter deux ponts sur la rivière Titas.

L'agence de presse indienne PTI, citant la radio du Bengale libre, fait également état d'une tentative des armées fédérales pakistanaises pour capturer le port de Chittagong. Quant à Dinajpur, bombardée dimanche par les Ouest-Pakistanais, elle n'est plus qu'un brasier. On estime qu'environ 2,000 personnes ont été tuées par les obus dans cette ville située à une dizaine de milles de la frontière de l'Inde.

En plus de Dacca, de Comilla et de Jessore, les forces de libération est-pakistanaises affirment qu'elles détiennent déjà les villes de Khulna, Khushtia, Rangput et Saidpur.

Démission de l'archevêque de Toronto

Le cardinal McGuigan

Mgr Pocock

CITE DU VATICAN (PA, UPI) — Le pape Paul VI a accepté, aujourd'hui, la démission du cardinal James C. McGuigan, comme archevêque de Toronto. Son successeur est Mgr Philip Francis Pocock, qui était jusqu'ici son coadjuteur et administrateur apostolique.

Le cardinal McGuigan, âgé de 76 ans, avait demandé à maintes reprises au Saint-Siège de l'autoriser à quitter son poste à la tête de l'archidiocèse de Toronto, en raison de son âge avancé et d'une santé chancelante.

En dépit de sa démission au siège qu'il occupait depuis 37 ans après avoir été, précédemment, archevêque de Regina, en Saskatchewan, de 1930 à 1934, il conserve son titre de cardinal, qui lui a été conféré, en 1946, par le pape Pie XII.

Mgr Pocock, qui est âgé de 64 ans, est originaire de St. Thomas, Ontario. Avant d'être nommé administrateur apostolique et coadjuteur avec droit de succession, à l'archidiocèse de Toronto, en 1961, il avait rempli les fonctions de coadjuteur, à Winnipeg, de 1951 à 1961.

Le Vatican annonce également une autre démission d'un prélat canadien. Il s'agit de Mgr Maxime Tessier, âgé de 64 ans, évêque de Timmins, Ontario, depuis 1955.

Le Pape a accepté la démission de Mgr Tessier, qui abandonne ses hautes fonctions pour raison de santé, et il a nommé, pour lui succéder, Mgr Jacques Landriault, 49 ans, évêque de Hearst, Ontario, depuis 1964.

Demande d'injonction contre les grévistes de la CIP à Gatineau

OTTAWA (PC) — La compagnie internationale de papier (CIP) vient de demander une injonction en Cour supérieure afin de forcer ses employés de Gatineau, en grève illégale depuis lundi, à reprendre le travail.

Quelque 1,000 membres de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers ont débrayé afin d'alerter l'opinion publique sur les nombreuses mises à pied à l'usine de Gatineau depuis novembre (300) et surtout empêcher la compagnie de procéder à d'autres réductions de personnel. On s'attend, en effet, à ce que cette importante papeterie, contrôlée par des capitaux américains, licencie d'autres ouvriers prochainement.

Quelque 200 autres employés, affiliés, eux, à l'Union des papeteries et ouvriers du papier, un autre syndicat international affilié à la FTQ, ont décidé de ne pas respecter les piquets de grève et sont toujours au travail.

En se servant d'équipement automatique la compagnie a été capable, malgré l'arrêt de travail, de maintenir, au moins dans une certaine mesure, l'usine en opération.

2,000 sur 22,000 ont persévéré

OTTAWA (PC) — Sur les 22,000 fonctionnaires inscrits aux cours de langue seconde offerts par le gouvernement, seuls 2,000 les ont poursuivis jusqu'à terme, a-t-on rapporté aujourd'hui au comité des Communes sur les dépenses diverses.

M. John Carson, président de la Commission de la fonction publique, prétend qu'un certain nombre de facteurs sont à l'origine de ce retrait massif, dont "le manque de motivations".

M. Carson a déclaré aux journalistes, à l'extérieur des Communes, que ce programme d'enseignement d'une langue seconde aura coûté au gouvernement, à la fin de l'année fiscale 1971, la somme de $30 millions.

Toujours au service de la femme chic...

Yvette Brillon

POUR RENDEZ-VOUS 679-6775

GAGNEZ $25

en certificats cadeaux lors de notre grand CONCOURS DE PÂQUES DES CENTAINES DE DOLLARS EN PRIX!

Formules de participation gratuites chez chacun des marchands

PLACE VICTORIA

près Université, Craig, Saint-Jacques et McGill (Metro Place Victoria)

Salon Six

pour celle qui aime CHOISIR

A L'allure sportive a votre portee. En suède brun, tan et beige. 13.66

B D'un style que l'on aime porter. En cuir fripé brun ou noir. 16.66

MONTRÉAL: 630 ouest, rue Sainte-Catherine (à côté de Birks); 6682, Plaza Saint-Hubert; 6597, Plaza Saint-Hubert; 3729 ouest, rue Notre-Dame. POINTE-AUX-TREMBLES: 1400 boulevard Saint-Jean-Baptiste. MONTRÉAL-NORD: 4132, rue Forest. LACHINE: 895, rue Notre-Dame. GREENFIELD PARK: 320, rue Gladstone, et 20 autres magasins au Québec.

20 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE
(commandes téléphoniques ou postales acceptées)

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

FACILITÉS DE CRÉDIT

PHARMACIES
SARRAZIN & CHOQUETTE
J.-P. LAMY et A. LAJEUNESSE, props.

4 SUCCURSALES
921 est, Ste Catherine 842-9622
6511, St-Hubert 272-8233
Chez Dupuis 842-5151
Pharmacie Roussin 2823, Masson 727-2808

NOS PRIX SONT INCOMPARABLES!

LIVRAISON EN BANLIEUE
par la pharmacie SARRAZIN & CHOQUETTE
située dans le grand magasin DUPUIS
Téléphonez et économisez 842-5151
Facilités de crédit

ASPIRINE 300 Sugg. 2.49 SPÉC.	1.59	THÉ DES CARMÉLITES Sugg. 2.69 SPÉC.	1.69
MACLEANS PÂTE DENTIFRICE Format Super Sugg. 1.69 SPÉC.	99¢	ENO SEL DE FRUIT Sugg. 0.00 SPÉC.	87¢
VO5, FIXATIF POUR CHEVEUX 8.25 oz Sugg. 1.98 SPÉC.	1.19	SOFTIQUE MOUSSE Pour le bain Sugg. 2.69 SPÉC.	1.89
NEET LOTION ÉPILATOIRE Pot 4 oz Sugg. 1.35 SPÉC.	.97¢	COLGATE PÂTE DENTIFRICE Format Super Sugg. 1.69 SPÉC.	99¢
BAYER'S Capsules décongestionnantes Sugg. 1.50 SPÉC.	67¢	KOTEX PLUS En 48 Sugg. 2.19 SPÉC.	1.59
CÉPACOL 22 oz Sugg. 1.99 SPÉC.	99¢	GLYCOBAL Adultes ou enfants Sugg. 3.85 SPÉC.	2.19
CÉPACOL Pastilles Sugg. .69 SPÉC.	2/89¢	SUPPOSITOIRES GLYCERINE Adultes en 100 Sugg. 0.00 SPÉC.	1.59
SOFTIQUE HUILE DE BAIN 7 oz Sugg. 3.39 SPÉC.	2.37	CRÈME NOXZEMA 14 oz Sugg. 2.69 SPÉC.	1.79
BAN EXTRA-SEC 7 oz Sugg. 1.87 SPÉC.	1.19	ROUX TEINTURE Fanci Tone Sugg. 1.50 SPÉC.	79¢
BAN DÉSODORISANT À BILLE Extra sec, 1.5 oz Sugg. 1.53 SPÉC.	99¢	DÉSODORISANT RIGHT GUARD 13 oz Sugg. 2.59 SPÉC.	1.89
BRECK, FIXATIF POUR CHEVEUX 10 oz Sugg. 1.98 SPÉC.	99¢	BROMO SELTZER Format famille Sugg. 1.29 SPÉC.	83¢
NAIR LOTION ÉPILATOIRE 4.5 oz Sugg. 1.35 SPÉC.	89¢	CONFIDETS Serviettes hygiéniques Sugg. 2.27 SPÉC.	1.67
SANDALES SCHOLL'S Sugg. $12.95 SPÉC.	10.79	TONI PERMANENTE Régulier-Super-Doux Sugg. 2.49 SPÉC.	1.57
SCOPE 17 oz Sugg. 1.69 SPÉC.	1.17	MONTCLAIR EAU MINÉRALE 30 oz Sugg. .35 SPÉC.	2/59¢
CREST PÂTE DENTIFRICE Format Super Régulière et menthe Sugg. 1.69 SPÉC.	99¢	KOTEX TAMPONS En 40 régulier et super Sugg. 2.08 SPÉC.	1.43
HEAD & SHOULDER Shampooing Liquide Sugg. 1.35 SPÉC.	89¢	TAME RINCE-CRÈME 16 oz Sugg. 1.99 SPÉC.	1.29

sinus congestionnés? prenez Coricidin 'D' CONTRE LE RHUME PLUS UN DÉCONGESTIF et vous serez vite réellement soulagé *Marque déposée

CORICIDIN "D" EN 24 COMPRIMÉS Sugg. 2.19 SPÉCIAL $1.37

Métamucil 12 oz Sugg. 3.60 SPÉCIAL 2.37

VAPORISATEUR LYSOL Sugg. 1.79 Spéc. 1.29

ACTIFED PLUS SIROP 4 OZ SUGG. 2.01 Spéc. $1.09

Lavoris 22 oz Sugg. 1.79 Spéc. 99¢

Bas élastiques pour VARICES Ord. 18.85 SPÉCIAL $11.50

Corset sur mesure de haute qualité de marques CAMP ou O.T.C. Baleine rigide, ou semi-rigide, confection durable, se lavant facilement. Fermeture pressant sur les modèles aux hanches désirées.

Pour hommes $25.00
Pour femmes $15.50 à $25.00

COLLETS CERVICAUX en feutre ou nylon pour prévenir les lésions de cou. $6.50 à $12.25

DUBLIEZ VOTRE HERNIE

Grâce aux 3 créations de Mioplastic KLEBER
- RILSAN
- SUPER CONFORT
- RELAN

GARANTIE DE 2 ANS — Les gammes exclusives renforcent votre paroi et maintiennent les organes en place sans ressort ni coussin. COMME VOS MAINS. Flexibles, légères et lavables. MYOPLASTIC est ajustée dans 4 pays. CONSULTATION GRATUITE.

AGAROL 22 oz Laxatif doux pour la famille SPÉC. $1.19

TONIQUE WAMPOLE 16 oz SPÉC. 99¢

CONTAC C EN 24 Sugg. 3.29 SPÉC. $1.99

Si vous ne le faites pas, qui le fera?

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3:25	ch. Net
Abitibi	5670	$6⅞	6¾	6¾	—⅛
Abitibi 7½p	675	$51⅛	51⅛	51⅛	—⅜
Alta Gas T	2000	$51¼	51¼	51¼	+¼
Alcan	6167	$24⅛	23¾	24⅛	+⅜
Algoma St	1600	$15¾	15⅜	15⅝	+¼
Algoma 2p	151	$35	35	35	
Aquitaine	2385	$26¼	25¾	26¼	+¼
Asbestos	371	$36½	36	36½	+½
Atl Sugar	465	$7¼	7¼	7¼	—¼
Atl Sug A	265	$16	15⅞	15⅞	+⅜
Bank Mtl	5430	$14¾	14½	14¾	+⅛
Banq CN	3245	$13	13	13	+⅛
B CN rts	64104	50	48	48	—1
Bq Deprg	755	$11¼	11⅛	11⅛	
Bq Pv Can	207	$10⅛	10⅛	10⅛	
Bathrst p	100	$9	9	9	—1⅛
Bell Canad	4125	$48⅝	48⅜	48⅝	+¼
Bell A pr	509	$54½	54	54	—1¼
Border C	600	$6⅞	6¾	6⅞	+⅛
Bowater	200	355	355	355	—85
BP Oil Gas	3625	655	645	650	c5
Brascan	2410	$17½	17⅜	17½	+¼
BC Phone	100	$64	64	64	+½
BCT 6.80	1300	$26	26	26	
Brinco	2865	$5¾	5⅝	5¾	
Bruck A	200	$13½	[illegible]	[illegible]	
CAE Ind	100	445	445	445	+10
Calgary P	500	$27¾	27½	27¾	
Campeau	100	435	435	435	5
Can Cem L	122	$41½	41½	41½	
CSL	675	$32	32	32	—½
CSL pr	380	480	480	480	+5
C Arena	110	$9¼	9¼	9¼	
Cdn Brew	3900	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
C Im	2550	$22⅛	21⅞	22	+⅛
CIL	300	$12¾	12⅝	12⅝	—⅛
C Int Pw	1126	$23⅜	23½	23½	—⅛
CI Pow pr	200	$13½	13½	13½	
CPI pr	2400	$25¼	25⅛	25⅛	—¼
CP Inve w	750	40	395	395	—5
CPR	2476	$65⅛	64⅞	65⅛	+⅛
CPR 3 pr	300	$9¾	9¾	9¾	+¼
Cdn Res	1950	610	605	605	+5
Cdn Tire A	3500	$30⅞	30⅞	30⅞	—¼
C Vickers	300	$11	11	11	
Canron	265	$17¾	17¾	17¾	—⅜
Cent Del	600	$12½	12⅜	12⅜	—¼
Chemcell	1300	495	495	495	
Chsbr w	500	180	180	180	+10
Chib Cop	10500	29	28	28	+1
Chipman	501	88	88	88	+4
Clero	1000	14	14	14	+4
Cons Bellek	500	3	3	3	
C Dolsan	2000	15½	15½	15½	+½
Con Man	1000	17	17	17	—½
C Monadr	2000	6	6	6	
Cockfiel	200	$7⅛	7	7⅛	—⅛
Cominco	3653	$24¼	23¾	24¼	+⅜
Con Bath	666	$9⅜	9¼	9¼	—¼
Bath Pr	200	$13¼	13¼	13¼	+¼
Text n	150	$5¼	5¼	5¼	+⅛
Cons Gas	6150	$19¾	19⅝	19⅝	
Con Glass	349	$14	14	14	
Cooper	200	$10¾	10¾	10¾	—⅛
Cr Cork	100	$160	160	160	
Crush Int	200	$18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
Cygnus A	400	$5½	5	5½	+¼
Cygnus B	3200	$8½	8	8½	+⅜
Denison	264	$28½	28⅛	28½	+⅞
Distl Seag	235	$54	53⅞	54	+¼
D Bridge	125	$22½	22½	22½	
D Corset	200	$6	6	6	
Dofasco	2210	$25½	25⅜	25½	+⅜
Dom Glass	200	$14¼	14⅛	14¼	
Dom Store	1075	$11⅝	11½	11⅝	
D Textile	1450	$15	15	15	
Domtar	3610	$14	13¾	13⅞	
Donohue Pr	100	$18	18	18	
Du Pont	290	$17⅜	17⅜	17⅜	+¼
Falcon	520	$144½	144	144½	+2
Fam Play 1	100	$10⅛	10	10⅛	+¼
Fin Coll	105	$9	9	9	
Gaz Metr	300	$5½	5½	5½	+⅛
Genstar L	1365	$11⅞	11¾	11⅞	+⅛
Glengair	300	180	180	180	
Gngr Pr B	250	310	310	310	
Gt West Int	885	$6⅜	6	6⅜	+⅛
Grey Cmp	800	165	160	165	+5
Gulf Can	4905	$22⅜	22	22¼	+⅛
Hawker S	200	250	250	250	
Hollinger	600	$39¼	39⅛	39¼	+½
Home A	2958	$27½	27⅜	27½	+¼
Home B	210	$27⅛	27⅛	27⅛	+⅛
Horne Pit	500	210	210	210	
Huds Bay	2220	$23¾	23½	23¾	+⅜
H Bay Co	3320	$17⅞	17¾	17⅞	+⅛
HB Oil Gas	5304	$45	44⅞	45	+1⅛
Husky Oil	2675	$16½	16¼	16½	—¼
Imp Oil	4591	$20⅞	20¾	20¾	
Imasco Ltd	1175	$17¾	17⅝	17¾	—⅜
IAC Ltd	3365	$18⅛	17⅞	18⅛	+⅜
Int Nickel	1610	$44½	44⅛	44½	+⅜
Int Paper	100	$37½	37½	37½	+½
Int Util	3460	$43½	42⅝	42⅝	—⅞
Int Util A	1500	$48	48	48	—2
Intpr Pipe	2125	$28¼	28	28	—⅛
Inv Grp A	5000	$9	8⅞	8⅞	—⅛
IOS Ltd	8000	61	57	60	+5
Island Tel	150	$15⅞	15⅞	15⅞	—⅝
Ivaco	875	$11¼	11⅛	11¼	
Jamaica	22200	25	23	23	—3
Kaiser Re	2000	$6½	6½	6½	
Koffler	200	$13¼	13¼	13¼	+¼
Labatt	1055	$20¾	20½	20¾	+⅛
Labatt pr	1400	$23¼	23	23¼	
Lob Co A	800	$5¼	5¼	5¼	
Lob Co B	1550	$5⅜	5⅛	5⅛	
MB Ltd	385	$25⅞	25¾	25⅞	+⅛
Magnason	200	$7⅞	7⅞	7⅞	
Martim E	325	$23¼	23¼	23¼	
Mass Fe	3650	$11	10¾	10⅞	
Melchers	500	$11¼	11	11¼	+¼
Micrsyst	129	435	435	3	
Miron sor	200	350	350	350	
Molson A	600	$17	17	17	+¼
Molson B	4000	$16⅞	16⅞	16⅞	—⅛
Moore	3900	$37⅛	37	37⅛	+⅛
MSN Ind	200	$5¼	5¼	5¼	—¼
N Sea Pr	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Nfld LP	1015	$10⅛	10	10⅛	+⅛
Noranda	7994	$35½	34¾	35½	+⅝
Nor Ctl G	2310	$17	16¾	16¾	
NS LP	325	$9½	9½	9½	—¼
Oshawa A	1675	$13½	13	13¼	+¼
Oshawa w	200	250	250	250	+50
Pac Pete	300	$30⅛	30	30	+½
Petrofina	677	$21¼	21	21	—¼
Placer	350	$34	33⅞	33⅞	
Pow Corp	6740	$5⅛	4⅞	5⅛	+⅛
Pow Crp pr	25	$27	27	27	—1
Pow C 5 pr	1640	$9	8⅝	8⅝	
Price Com	2725	$8	8	8	
Provigo	371	475	475	475	+5
QSP Ltd	2900	$14⅛	14	14	—¼
Que Tel	1655	$12⅞	12¾	12¾	
Que T rts	20989	18	14	16	+1
Rapid D	1000	240	235	240	+5
Rio Algom	11460	$20⅞	20¼	20⅝	+⅞
Rolland	300	380	380	380	—5
Rothm B p	400	$18½	18⅛	18½	—¼
Royal Bank	7257	$26⅛	25⅞	26	
Royal Trst	672	$33⅞	33	33⅞	+⅞
Roy TM pr	300	$15½	15½	15½	+½
St L Ce	1150	$32½	32	32½	+1½
Scot Lasal	350	$26½	26½	26½	+½
Shell Can	1250	$35⅞	35⅛	[illegible]	
Shell Inv p	400	$35½	35½	35½	+¼
Shell Inv w	[illegible]	$15¾	15½	15¾	+⅛
Simpsons	8700	$19½	19½	19½	
Southam	225	$59	58½	59	
Steel Can	4474	$28⅛	27⅞	28	
Steinbg A	1152	$16¼	16½	16½	—½
Sub LEC	1470	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Texaco	200	$31⅛	31¼	31¼	
Tor Dm Bk	2100	$23¼	23¼	23⅜	+⅛
Tot Pet A	300	670	670	670	+10
Traders A	300	$12	12	12	+⅛
Tr Can Pl	538	$33	33	33	+¼
Trans C Pl	200	$42½	42½	42½	—
Trans Mt	5000	$22⅞	22¾	22¾	
Trizec Crp	7325	165	160	165	+5
Tr G C	650	$19½	19½	19½	+⅛
Un Carbid	300	$16¼	16¼	16¼	+⅛
UAP In A	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+⅛
Un Woven	755	470	470	470	—35
Velcro	1600	$19	18½	18½	—½
Walk GW	1657	$37⅜	36½	36¼	—
Westcst	1808	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Wour A pr	150	$32½	32½	32½	+½
Zellers	700	$15⅞	15⅛	15⅞	+⅛

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Banque Can. Nationale	$0.18 tr.	01-05-71	31-03-71
Can. Foundation	$0.05 tr.	20-04-71	31-03-71
Empire Life Ins.	$0.17	30-04-71	08-04-71
General Bakeries	$0.03¼ tr.	30-04-71	15-04-71
Steetley Industries	$0.35 tr.	15-06-71	14-05-71

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. Net
A-B					
AbbtLb 1.10	83	73¼	73¼	73½	—⅛
Adrs .20g	298	36⅛	34¼	35¼	+1½
Admirl	61	11	10½	10⅞	—⅛
AirRed .20g	85	22½	22	22⅛	+⅛
Alcan 1	262	24	23½	24	+½
AllegC .20e	841	16¼	14⅞	16⅛	+1⅞
AllegL 1.40	16	28⅝	28½	28⅝	+⅛
Alld C 1.20	210	26⅝	26⅜	26⅜	—¼
AllisC .10g	71	16⅞	16⅝	16⅝	—⅛
AmHess .07g	62	55⅛	55	55	—⅛
AAirlin .80	81	28⅜	28⅛	28⅛	—⅜
ABrnd 2.20	232	49⅝	48¾	49⅛	+¼
ABC 1.20	191	38¼	37½	37⅝	+⅜
AmCan 2.20	37	44⅝	44⅛	44¼	
ACyan 1.25	226	34⅞	34	34⅛	—⅜
AmEIP 1.70	273	30¼	30¼	30¼	+⅛
AHome 1.70	178	76⅜	75¼	76¼	+¼
AHosp .26	162	36½	35¼	36	—⅜
AmMot	103	7	6¾	6¾	—⅛
AmPhot .16	88	13⅝	13¼	13⅜	—⅛
AmStd 1	446	27½	26¼	27½	+1½
AT T 2.60	917	49	48⅞	48⅞	—⅛
AmZinc 1	201	[illegible]	5	5½	—2⅛
Anacon 1	331	22⅝	21¾	22⅜	—¼
ApacheCp .25	34	16⅛	15⅞	15⅞	—⅛
Arlans	50	11⅞	11½	11⅝	—⅛
Armco 1	126	23⅛	[illegible]	20¼	
ArmC .80	37	36¼	35⅞	36	
ArmRu 1.60	2	39¼	39⅛	39¼	
AtlRich 2	230	66⅞	66	66	—⅞
Avco	66	15⅛	15⅛	15⅛	
Avon 1.10	59	96⅜	95⅜	96⅛	+1
Babck .50	140	31	30⅛	30⅝	—⅛
Bath .20	22	27¼	26¾	27	
Baxtr .11	63	31	30⅛	30⅞	—⅛
Beckmn .50	38	41	40¼	41	
BeechA .75	56	16⅛	15¾	15⅞	—⅛
Bndix 1.60	55	34⅝	34	34⅝	+⅛
BenF 1.60	225	60⅛	59⅝	59½	—
BethSt 1.20	234	22	21⅞	21⅞	—⅛
BlackD .88	25	68⅝	68⅞	68⅞	+
BlissL 1	7	25⅞	25⅛	25⅝	
Boeing .40	542	19⅝	19⅛	19⅝	—
Bordn 1.20	212	26⅛	25⅞	26⅛	+⅛
Borg 1.25	59	29½	28¾	29	—⅛
BristMy 1.20	138	64½	63½	63⅞	—⅛
Brown	30	9¼	8⅞	8⅞	—⅛
Brnswk .12	85	28⅛	28½	28½	
Bucy 1.20	13	27¼	26¾	26⅞	+⅛
Budd	25	13⅛	13	13	—⅛
Bulova .60	14	26⅛	26¼	25⅞	+½
Burlin 1.40	57	45⅛	45⅛	45⅛	+⅛
Burndy .70	10	20½	20	20	—½
Burrghs .60	177	121	119⅞	119⅞	—2⅛
C					
CampS 1.10	115	31	30¾	31	—¼
CPR 3.30	16	65¼	64½	65¼	
Carrier .60	82	35¾	35½	35½	—½
CartW .40a	40	18	17⅞	18	
CatTr 1.20	141	47	46⅞	47	—
Celane		w-c 31			2
	95	70⅞	69¼	70⅞	+
ChesOn 4	64	59⅞	58¼	59⅛	—⅛
ChocFN .25r	12	11⅞	11¼	11⅞	—⅛
ChrisCft	104	8¼	8	8	—⅛
Chrslr .60	500	26¼	25⅞	25⅝	—⅛
CitFn 1.80	129	47¼	46	47⅛	+1⅛
CitiesSv 2.20	105	46⅝	45⅝	46¼	—⅛
Cluett P .90	55	22⅛	22	32⅛	+⅛
CocaC 1.58	41	95	93⅞	94⅞	—⅛
CorPal 1.40	23	47½	47⅛	47¼	—⅛
ColAik 1	16	44⅜	44¼	44⅜	—⅛

Dow-Jones de clôture
— 0.09 à 903.39

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. Net
CerlinB	161	19½	18¾	19	—½
CBS 1.40b	270	38½	38¼	38⅜	+
ColuGas 1.76	269	39⅛	38⅝	38⅝	—
CmEd 2.20b	64	39¾	39½	39⅝	—
COilRef .60	x201	16¼	15¾	15¾	—⅛
ConEd 1.80	172	26⅞	26⅜	26¼	
CFds 1.20	79	45¼	45¼	45¼	
ConCan 1.60	74	43½	42⅝	42⅞	—
ConOil 1.50	179	34¼	33⅞	34⅜	+⅛
CtrData	180	63¼	62⅜	62½	
Coopin 1.40	58	34⅞	33⅜	34¼	+1½
CPCIntl 1.70	104	35⅞	35½	35⅝	—
Crane 1.60b	13	35⅛	35¼	35¼	—⅛
Cr Zell 1.20	76	33⅜	33½	33½	
Cullisan .28	7	18¼	18½	18½	—⅛
CurtWr	81	13	12¼	12⅞	—⅛
Cyprus	44	32½	32⅛	32½	—⅛
D-G					
DanR	42	10⅛	10⅛	10⅛	—¼
Dartl .30b	161	38¼	37⅞	37⅞	—⅛
Deere 2	41	42¼	42	42¼	+¼
Dexter .24	10	19¼	19⅛	19¼	—⅛
DiaSn 1	113	21⅛	21⅛	21⅛	—⅛
Disney .20	270	106⅛	104⅞	105⅛	+⅛
Diversin .36	89	13	12⅝	12⅝	—⅛
DowC 2.60	105	87½	87⅛	87½	+⅛
Dresin 1.40	23	35⅛	35¼	35⅜	+⅛
duPon 1.25g	46	140⅛	139½	140	—⅛
DugLt 1.66	164	24¼	24⅛	24⅜	—⅛
EastAir	255	21⅞	20⅞	21⅛	—⅛
EastK 1a	220	79½	78¼	79	+1
Elect As	18	7½	7⅜	7½	
ElPasNG 1	141	19¾	19⅛	19½	—¼
EmEl 1.16	63	71¼	70¾	71¼	+½
ESB 1.20	22	27¼	27⅛	27⅛	
EthylCo .84	381	29	27⅞	28¾	+1½
ExCel 1.25	72	21⅛	20⅞	20¾	
Fairch	176	41⅞	41⅛	41½	—⅜
FedPac	37	16¼	16¼	16¼	
Firest 1.60	x44	49	48⅝	49	+¼
FChart 1.84t	26	49⅞	49⅛	49⅜	+⅛
FlaPw 1.68	18	52	51½	51¾	+⅛
Ford 2.40	478	60¼	59½	59⅞	—½
Fruen 1.70	70	32⅝	32⅛	32⅝	
GAF .40	114	13⅜	13¼	13½	
GenDyn	40	24⅝	24⅛	24⅛	—⅜
GenEle 2.60	220	112	111⅜	111⅞	—⅛
GMC .85g	635	83⅝	82¼	82⅝	—⅞
GPubU 1.60	156	24¼	23⅞	24⅛	+⅛
GTelE 1.52	515	34¼	33⅞	33⅞	—⅛
GTire 1b	84	25⅛	24¼	25⅛	+⅛
GaPac .80b	148	56¼	55⅞	56	—⅛
Gillette 1.40	130	43⅝	42⅞	42⅞	—⅛
Goodrh 1	79	28⅜	28⅛	28⅛	—⅛
Gdyr .85	647	31⅛	30¾	30¾	—⅛
Grace 1.50	55	34⅛	33⅞	33⅞	—⅛
GrndU .80	19	30¼	30⅛	30⅛	—⅛
GtA&P 1.30	57	30⅞	30⅞	30⅞	—⅛
G W Fin	65	27	26¾	26¾	—⅛
GrnGt .96	57	26	24¾	25	—¾
Greyhnd 1	249	21⅜	21¼	21⅛	—⅛
GrumAir 1	35	25¼	24⅞	25	
GulfO 1.50	796	29⅜	29¼	28⅞	+⅛
GulfW .50	396	29¼	28⅞	28⅞	+⅛
Gulton	65	11⅛	10¾	10⅞	—⅛
H-L					
Harrisl 1	128	68	67	68	+1
Heinz 1	58	42	41⅝	41⅝	—⅛
Heinz 1	58	42	41⅝	41⅝	—⅛
Helenegn 1	139	10	9½	9¾	—¼
HershF 1.10	12	29½	29	29½	+¼
Hobart 1.20	5	47½	47½	47½	+¼
Hmstk .40	81	29	28	28½	
Hnywl 1.30	122	102⅞	102	102⅞	+⅞
HFC 1.20	193	49¼	48⅝	49	—⅛
Howmet .70	100	20⅜	20	20⅛	—½
HuntC .12	33	18½	18¼	18¼	—⅛
IllCent 1.14	21	35⅛	35	35	—⅛
INA 1.40	110	41⅝	41⅛	41⅛	—⅛
IngRand 2	47	50⅝	50⅛	50⅝	
InlandStl 2	92	30⅞	30½	30½	—¼
IBM 5.20	107	358¼	356¼	358¼	+1¾
IntFF .60b	27	73⅜	72⅞	73¼	—⅛
IntHar 1.80	141	28	27⅞	27⅞	—⅛
IntMnr	64	17	16⅞	16⅞	—⅛
IPap 1.50	170	36⅞	36⅜	36⅞	
IntT&T 1.15	302	58⅞	58½	58½	—½
Ipco .34	12	21⅞	21¾	21¾	
ITEC .60	237	28¼	27¾	28	+½
JnMan 1.20	113	41¾	41¼	41¾	+¾
JohnJ .40a	64	78¼	77¼	78¼	+1½
JoneL	43	12	11½	11½	—⅛
Joy 1.40	23	53½	53⅛	53⅛	—½
KaisrAl 1	34	37⅛	36⅞	36⅞	—⅛
KaysRo .60	19	26¼	26⅛	26⅛	—⅛
Kellogg 1	51	25⅜	25⅛	25⅜	+¼
Kendall .60	35	36⅞	36	36½	+⅛
Kennec 2	284	39½	39	39⅛	+⅛
KerM 1.50	100	122⅛	121¾	122	
KimbC 1.20	59	33¼	32⅞	33	—½
KLM 2.22e	24	57¼	56¾	56¾	
Kraftco 1.70	397	44⅞	44	44¼	—⅛
Kresge .44	206	75	74⅞	75	+1
Kroehl	13	26½	28½	28½	+¼
Leasco	259	19⅛	19	19⅛	+⅞
LehPC .40	12	14¼	14	14¼	+¼
LiggM 2.50	24	57⅞	57⅛	57⅝	+⅛
Ling	55	13½	13⅛	13¼	+⅛
Litton .50t	126	30	29⅞	29⅞	+⅛
Lock A	174	10¼	10⅛	10¼	+⅛
Loews 1	34	47¼	46⅜	46⅞	—½
LukensStl .80	10	21	20¼	20¼	
M-N					
Macy	521	45	44⅝	44⅞	+1⅛
Mgnvx 1.20	89	45	44½	44⅞	—⅛
Manpow .72	13	40⅜	39⅝	39⅞	+⅛
Marath 1.60	73	36⅜	35⅝	36⅛	+⅛
MartM 1.10	134	21	20⅝	20⅞	
MascoCp .28	2	56¼	56½	56½	
MassF	48	11⅛	11	11	
McDD .40b	488	36½	34⅞	35¾	+½
McGEd 1.40	24	37⅛	36¾	37	
McGrH .60	143	21¼	20½	20½	—⅛
McIntr 1.60	250	147½	147½	147½	+1½
Memrx	49	73¼	72⅜	72½	—¼
MGM	34	24⅞	24¼	24¼	—⅜
MidldR 1.40	213	32¼	31⅞	32	+⅛
MMM 1.85	103	112⅝	111⅛	111¾	—⅛
Mogif 2.40	142	55⅞	55⅛	55⅛	—¼
Msant 1.80	845	41½	39⅞	41	+1⅛
Motrla .50	41	69⅝	68⅝	69⅝	+⅛
NBisc 2.20	64	52½	52¼	52¼	—⅛
NatCan .35	44	29½	29¼	29⅛	
N Cash .72	227	44⅛	43	43⅝	
NDist .90	59	18¼	18	18¼	
Nat Gent .20	46	24⅛	24	24⅛	—⅛
NGyps 1.05	790	22⅛	22	22⅛	+⅛
NLead 1	158	21⅜	21⅛	21⅛	—⅛
NatStl 2.50	49	44½	44¼	44¼	—¼
NatTea .80	17	14	13⅞	13⅞	
Newmt 1.04	140	34⅛	33⅞	33⅞	—⅛
NiaMo 1.10	127	17⅛	17⅛	17⅛	
NoAmR 1.20	110	24⅛	24¼	24⅛	+⅛
NwstAir .45	98	29	28⅛	28⅞	
NortS	16	53	52½	52½	—⅛
O-S					
Occid 1b	353	19⅛	18⅞	19	
OlinCp .88	144	22⅛	22⅛	22⅛	—⅛
OutbMar 1	21	34	34	34	
OwenC 1.75	x12	40¾	40¼	40¾	+1
PacGE 1.64	87	34	33½	33¾	+¼
PanA	472	17⅛	16¾	16⅞	—½
PenCn	216	6¼	6	6	—⅛
PennyJC 1	107	63⅞	63½	63¾	—½
Pennzo .80	193	32	31⅝	32	+⅛
PepsiCo 1	119	55⅛	55	55	—¼
Pfizer .60a	496	37⅛	36¼	36½	—
PhelD 2.10	36	47⅜	46½	46⅞	+⅛
PhilMr 1.20	85	59¾	58¼	59⅛	
PhilPt 1.30	158	31⅛	31½	31½	—
PitneyB .68	92	32⅜	32⅛	32¼	+
Pitstn .60b	78	48	47	47	—½
Polroid .32	80	91⅞	91⅛	91⅞	—
ProcG 1.40	249	61⅞	60¼	61½	+1
Pullmn 2	12	44⅛	44⅛	40⅛	—⅛
Ralst P .70	63	28⅞	28⅛	28⅞	+¼
Raythn .60	77	40¼	39¼	39¼	—¼
RCA 1	200	35⅛	35	35½	—⅛
Reich .20	24	10½	10¼	10¼	—¼
RepSt 1.60	129	27½	27⅛	27½	
Rexn	15	24⅛	23⅞	24¼	+¼
RexCh 1.60	10	32¼	32⅛	32⅛	
RichM 1	5	61¼	61⅛	61¼	—⅛
Ronsn .25t	20	8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
RCColas .54	50	24⅛	24⅝	24½	+
RoyD .2e	73	42½	41⅞	42½	+¼
Safew 1.30	69	37⅞	37½	37⅞	
StReg 1.60	53	38½	38¼	38½	+⅛
SaFel 1.60	67	28⅛	27⅞	28	+⅛
Schenl 1.40	20	29¼	29	29	—⅛
Schlbg 1.40	79	112⅛	110¾	112⅛	+1⅞
SCM	34	21⅛	21	21⅛	+⅛
ScottPap 1	225	26	25¼	25⅝	
SrsR 1.20a	265	84¼	83¼	84¼	+⅛
ShellO 2.40	152	51¼	51⅛	51⅝	—¼
ShellTr 1.39e	8	33¼	33	33¼	—¼
Simmn 1.40a	7	68¼	68⅛	68½	
[illegible] 2.40	104	75¼	75⅛	75⅞	⅛
[illegible]	24	25⅞	25⅛	25⅛	+⅛
SmitA 1.40	30	51½	51¼	51	—⅛
[illegible]	68	51	50	50	—1⅛
[illegible] 1.80	98	39⅛	38½	39⅛	+1¼
SouRy 3a	107	71½	70¼	71¼	+1
SpryR .25g	1020	36¼	35⅛	36⅛	+1½
StdBr 1.60	17	47⅞	47⅛	47⅞	+⅛
StOCal 2.80	168	56½	55¾	56	—⅛
StdInd 2.30	262	59⅛	58⅞	59½	—⅛
StdNJ 3.60g	429	78½	77¼	78¼	+¼
StdOn 2.70	68	71¼	70⅝	71⅛	+⅞
SterlDr .80	140	44	43⅞	43⅞	—⅛
StewW 1.60	30	33½	32¼	32¼	—½
StudW 1.20	34	68½	68⅛	68½	
SunOil 1b	3	54¼	54¼	54¼	+¼
Sunbm .60	51	26¼	25½	25¼	+⅛
SunshM .62	57	16⅜	15⅞	16	—⅜
SuprO 1.40	87	188½	187	187½	
Swif .70		40½	39⅝	39⅝	—⅛
T-Z					
Teledn .63f	280	31⅛	30⅞	31	+⅛
Tenco 1.32	402	27¼	27⅛	27⅛	—⅛
Texco 1.60	278	36½	36	36⅛	+⅜
TexGS .60	545	21⅜	20¾	21¼	+1
Textr .90	53	29⅛	28⅛	28⅞	—½
Thiok .40	57	11⅛	11⅛	11¼	+⅛
Time 1.30	66	51¼	50⅞	51¼	+¼
Timkn 1.80	8	36⅛	36⅛	36⅛	
TWAir	145	19⅛	19⅛	19⅛	
Transm .55	229	17	16⅞	16¾	
Transctl	81	9⅞	9½	9⅞	
TriC 1.39g	19	30¼	29⅞	30⅛	+¼
TRWInc 1a	46	39⅛	39¼	39⅞	+⅛
TwntC	202	13⅛	13	13	—⅛
UALInc	334	30½	29¾	29¾	—⅝
Un Carb 2	243	45¾	45¼	45¼	—⅜
UOilC 1.60	116	38⅛	37⅞	38½	+⅛
UPacif 2	35	50	49⅞	49½	+⅛
UAir 1.80	1286	41¼	40¼	40¼	—½
UnCp .25g	32	10	9⅞	9⅞	—⅛
UNFin Cl	14	11⅛	11½	11¼	+¼
Un Nuclr	27	14	14	14⅝	+½
USGyps 3	76	62⅝	61¾	61¾	—½
USSmlt 1	29	29⅞	29¼	29⅞	
USStl 2.40	138	33	32⅞	32⅞	—⅛
UnivO .40	183	26⅛	25⅞	26⅛	+½
Vorna	52	26⅛	26¼	26	
WarL 1.0	171	75½	74⅞	75½	+⅜
WnUnion 1.40	258	47½	46¼	47	+⅞
WstgEl 1.80	169	82⅛	81⅛	81⅞	+⅛
WheelPitt Stl	39	15½	15⅛	15¼	+¼
WhiteC .40	637	24¼	23⅞	24⅛	+⅛
WhiteM	55	18⅛	17⅞	17⅞	—⅛
Wwth 1.20	186	50¼	50⅛	50¼	—¼
Xerox .60	262	105⅞	104⅛	105⅛	+1½
YngsSD 1.20	4	19	18½	18½	—⅛
Zenith 1.40	58	45¾	45¼	45½	+¼

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	ch. Net
AllArt	7	4⅞	4¾	4¾	—⅛
Barnes E	1	14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Brascan 1b	63	17⅜	17⅛	17⅜	+⅛
CampCh	196	8¼	8½	8½	+⅛
CnCdnF	27	1⅜	1⅜	1⅜	—1-16
CwnCP 1.22t	31	48⅛	47½	48⅛	+⅞
Creole 2.60a	73	29	28⅜	28⅞	—⅜
DCA Develop	21	12⅞	12⅛	12½	
Dome Pet	5	87	86⅛	87	
Dynalec	24	9	8⅞	8⅞	
FlltDyn .01e	16	17⅛	16⅞	17⅛	
Hofmlynd	3	3⅞	3⅛	3⅞	—⅛
Hygrad F	19	38⅞	37¾	38⅞	+¾
ImpOil .50a	42	20¾	20⅝	20⅞	
MolybdCan	6	3 5-16	3¼	3 5-16	—⅛
NewPk	38	4⅛	4⅛	4⅛	—⅛
Nuclear A	37	3¼	3¼	3¼	
PeelEl	9	18⅞	18⅛	18⅞	—⅜
PEPI 1.30f	7	28⅛	28½	28½	
Plantind	61	20⅞	20¼	20¼	—⅛
Relil 2.20	z100	38¼	38¼	38¼	—⅛
ScurryRain	7	24	24	24	—⅛
Syntex .40	393	50¼	48⅞	48⅞	—1⅛
UnAircPd .50	3	9⅞	9⅞	9⅞	
U Asb .07e	56	5	4⅞	5	
Whelab .60a	2	27⅞	27⅞	27⅞	—⅛
WoolLtd .06g	136	2⅛	2	2¼	+5-16
WorkWr .60	20	17½	16¾	17¼	+½
WrHarg	117	1⅞	1¾	1⅞	

du parquet de la bourse

Poussée des banques et recul des papiers à Montréal

Seuls les papiers reculaient, aujourd'hui, à la Bourse de Montréal, au cours d'une séance modérément active. Les prix de tous les autres compartiments enregistraient des hausses. Les banques avançaient même de plus d'un point.

Falconbridge gagnait $2 à $144 et une demie, Denison Mines sept huitièmes à $28 et une demie et Noranda Mines cinq huitièmes à $35 et une demie.

Southam perdait une demie à $58 et une demie, Canada Steamship Lines une demie à $32 et Imasco Ltd. trois huitièmes à $17 et cinq huitièmes.

Aux indices de 14.00 heures, les banques grimpaient de 1.24 à 195.09 (un nouveau sommet pour l'année 1971), les industrielles de 0.51 à 184.31, les services publics de 0.25 à 154.77 et le composé de 0.53 à 180.33 pendant que les papiers atteignaient un nouveau bas avec 0.37 à 85.96.

* * *

Gains fractionnaires à Toronto

A la Bourse de Toronto, aujourd'hui, les prix faisaient des gains fractionnaires.

Asbestos Corp. perdait 1-4 à $35, Consumers Distributing baissait de 1-4 à $18 3-4, Husky Oil 1-4 à $16 3-4, International Utilities, 1-1-8 à $42 1-2 et Shell Canada, 1-4 à $35 1-8.

Seagrams grimpait de 1-4 à $53 3-4, Oshawa de 1-2 à $13 1-2, Petrofina de 1-4 à $21 1-2, Trans Canada Pipelines, de 1-4 à $33 et Hudson Bay Mining, de 1-4 à $23 5-8.

Aux indices de 11.00 heures, les pétroles de l'ouest perdaient 0.86 à 207.58 mais les industrielles avançaient de 0.29 à 183.29, les aurifères de 0.42 à 193.62 et les métaux de base de 0.16 à 97.10.

* * *

Fluctuations prudentes à New York

Peu de fluctuation dans un sens ou l'autre, mardi, à la Bourse de New York.

Les échanges se suivaient à un rythme plutôt prudent. Les investisseurs demeuraient sur leurs positions, dans l'attente de nouvelles économiques claires.

A 10h30, l'indice Dow Jones, qui reflète les fluctuations de 30 valeurs industrielles de premier plan, était en hausse de 0.05 et indiquait 903.53.

Parmi les premières valeurs transigées, on notait : Sony, qui cédait 7-8 à $24 1-4; Howmet, qui fléchissait de 3-8 à $20 1-2; et Chrysler, qui régressait de 1-8 à $26 5-8.

Le Dow Jones, à 11.30 heures, avançait de 0.26 à 903.74.

* * *

AVIS

Bethlehem Copper Corporation Ltd. : — La compagnie a acquis 202,710 actions en circulation de Frio Oil Ltd., cédées par deux actionnaires vendeurs et elle a acheté 420,000 actions du trésor de Frio et détient maintenant 55% des actions de Frio en circulation. L'échange s'établit comme suit :

(a) L'achat de 420,000 actions du trésor de Frio, sur paiement par Bethlehem Copper de $4,200 et l'entente par Bethlehem de fournir $499,800 qui sera dépensé par Frio en travaux de sondages au diamant et d'exploration.

(b) L'achat de 202,170 actions émises de Frio, contre 5,000 actions du trésor de Bethlehem Copper avec possibilité d'émission de 11,504 actions additionnelles du trésor de Bethlehem Copper, qui seront en rapport avec les fonds fournis à Frio par El Can Petroleum Company, conformément à un accord conclu entre Frio et El Can le 1er juin 1970; les actions additionnelles de Bethlehem Copper seront émises au cours des circonstances suivantes :

(1) 2,504 actions, lorsque $2,000,000 auront été fournis et dépensés;

(2) 3,000 actions, lorsque $3,000,000 auront été fournis et dépensés;

(3) 3,000 actions, lorsque $4,000,000 auront été fournis et dépensés;

(4) 3,000 actions, lorsque $5,000,000 auront été fournis et dépensés;

Il y a actuellement 6,372,793 actions en circulation et il en reste 3,627,207 dans le trésor de la compagnie.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	3:25	ch. Net
INDUSTRIELLES					
Aned Music	300	250	250	250	
Belg Std	242	$34½	34½	34½	—½
Berncam	34500	390	365	390	+25
Blue Bon	500	240	240	240	
Com Hold	200	233	225	225	+5
Comodor	300	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Domco	300	$5½	5½	5½	—⅛
Drum Die	14200	65	61	64	+1
Inv Found	50	$41½	41½	41½	
Pembrok	75	$28	28	28	+1
Protlex	13100	265	255	265	+10
Radco	10100	63	58	63	+2
Resrt Dv	600	205	200	200	—5
StL Dlv	600	75	73	73	—2
Select Fin	3100	$5⅛	5½	5½	—⅛
Spart Air	2600	65	65	65	—3
Val Mr A	1150	190	190	190	
Vn D Hout	100	$6½	6½	6½	—⅛
Wingait	13020	$7⅞	7⅛	7⅛	—⅛
PETROLES MINES					
Abitib Asb	300	410	410	410	
Abit Cop	1500	31	31	31	
Acroll Ltd	3700	85	85	85	
Africana	34000	36½	35	36½	+1½
Ajax Min	28100	45	40	45	+4½
Alied Inv	2100	425	410	425	
Alld Min	2000	155	150	190	+1
Ameran	33000	22	21	22	
Atl Ni	2000	44	43	44	+1
Basic Res	500	300	300	300	
Baker Tlc	5500	47	43	43	—3
Bateman	2000	8½	8½	8½	
Beauce Pl	2000	3½	3½	3½	—½
Beth Copper	100	$18	18	18	+1⅛
Bluewtr	2300	72	72	72	
Buffalo Gas	3500	755	715	755	
Cadillac Ex	2000	315	300	310	—10
Caliper Dev	5500	275	265	275	—5
Cmp Chib	100	865	865	865	+250
Canadex	2000	18	16½	16½	—½
Can Keeley	1500	4	4	4	
Canadore	9500	25½	25½	25½	
Cannon	1000	10	10	10	
Capri	1000	23	23	23	
Caprive Ind	4000	9	9	9	—1
CoNor Ex	1232	20	20	20	
Con Prop	3000	11½	11	11	
C Virginia	5460	235	230	235	+5
Corge	32000	37	33	34	—3
Cresus	1000	25	25	25	+10
Dauphin	56500	20	18½	19½	+1½
Devils El	500	12	12	12	+½
Dumont	69900	104	98	100	+4
Dyn Mn	1000	23	23	23	
Eagle Min	1300	340	335	335	+5
Expo Iron	5000	85	82	85	+1
Fano Min	8000	13	12	13	+1
Fidelity	4500	13	11½	13	+2
Gaspe QM	4500	75	73	73	—2
Guardn	42500	38	33	38	+1
Hanson	7150	30	30	30	+3
Houston Oil	800	280	280	280	+8
Annio cn	100	475	475	475	
Israel Cnt	2525	97	97	97	
James By	6000	22	20½	22	+1
Kal Res	3500	84	80	84	+4
Keltic	1000	4	4	4	—5
Labrador	200	$38½	38½	38½	+1
Ladubor	2400	83	80	80	
Lynx Clx	3000	180	180	180	
Madleine	200	350	350	350	+95
Mrshl Bn	1000	48	48	48	—2
Massval	1000	11	11	11	+2½
Mid Ind	6900	35	34	34	—1
Mla Mns	20000	45	43	43	+1
Miro	1000	8	8	8	
Mistango	8500	15	14½	15	+1
Monteale	12500	33	31½	31½	—½
Mt Laur U	5000	110	107	107	—3
Nw Hosco	19500	133	100	130	+30
NA Rare	1000	20½	20½	20½	+½
Nrthn Q3	7100	82	78	80	—2
Nouvelle	26800	65	63	63	—2
Pac Ni M	2000	20	20	20	
Peso Silv	1500	35	35	35	
Phoenix	600	840	825	825	
Pr Potash	1000	4	4	4	
Probe Mn	13750	19	18	19	+1
Que Expl	500	13	13	13	
Rncheria	9200	12	12	12	
Roy Agas	47166	43	40	43	+3
StL Col	600	235	235	235	—5
St Lucie	11000	30	30	30	+½
Safari	8200	89	88	88	—1
Sapawe	3000	3	3	3	—½
Scandia	500	21½	20½	20½	
Scimnx	3000	43	43	43	
Sheba	2000	19	19	19	—1
Sil Stack	5600	105	96	103	—7
Subeo	1000	50	50	50	—1
Talismn	1000	30	30	30	+4
Torcan	4500	19	18	18	—2
Toronado	77500	37	34	36	+2
Tower Res	2000	28	28	28	—2
Twentt C	1300	130	130	130	
Univl Mi	1500	65	60	60	+5
Wtrn Buf	35000	17½	17	17	—½
W Q Mn	18000	19	19	19	
Wiscon	4125	15	15	15	
Zinat Mines	500	12	12	12	

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
MINES — A-D					
Accra	4312	8	8	8	—½
Acme Gas	500	6½	6½	6½	—½
Adanac M	1000	175	175	175	—5
Agnico	2442	325	300	305	
Allied Mng	1867	195	195	195	
Am Larder	8000	66	64	64	—1
Ang Ruyn	2100	60	60	60	+2
Ang U Dev	4500	67	66	67	+2
Argosy	4000	40	40	40	
Armore	72500	23	20	20½	+½
All C Cop	1000	61	61	61	—1
Atlas Yk	3000	8½	8	8	+½
Avoca M	9700	103	94	103	+9
Bankeno	4975	625	605	610	+5
Bankfield	1033	4½	4½	4½	
Barry E	12700	90	85	86	+1
Belletere	5000	19	18	18	+3
Betlm	5015	$18	17¾	18	+¼
Black Bay	1700	6	6	6	
Bl Hawk	16850	77	74	77	+1
Bounty Ex	2462	10	10	10	
Bral Can F	525	220	205	220	+15
Brameda	8634	240	235	240	+5
Broul Reef	2100	26	26	26	
Brunswk	2900	625	605	605	—5
Calmor IB	3000	77	75	77	—2
C Mines	11000	36	35	35½	+½
Camflo	1400	315	310	315	—5
Cam Chib	2700	870	825	870	+50
Camp RL	225	530	30	30	
C Tung	15600	263	258	260	—15
Cdn Arrow	500	20	20	20	
C Lencour	2750	14	13	13	
C Malart	7600	31	31	31	
Cdn Nisto	3000	11	10½	11	+½
Candore	500	7½	7½	7½	
Cassiar	520	$22⅞	22⅝	22⅝	—¼
Cent Pat	1950	255	245	245	—10
Chemalog	3150	251	246	250	+1
Chestrvile	500	13½	13½	13½	
Chib Kay	9000	12	11	11½	+2
Chi M	13500	46	45	46	+2
Chimo	1800	155	150	155	+9
Columb M	1700	67	67	67	
Comb Met	3500	11	10½	10½	—1
Coniagas	3500	36	36	36	+1
Conigo	2000	16	16	16	+1
C Callinan	500	8½	8½	8½	+½
Con Fardy	2829	151	148	148	—6
C Durm	13600	169	162	169	+7
C Marben	2600	350	350	350	
C Morisn	9650	240	228	239	+10
Con Negus	4500	9½	9½	9½	
Con Nichol	9300	8	7	7	
C Ramb	36030	259	240	241	—12
C Red Pop	6000	9	9	9	
C Rexspar	1500	36	35	35	—1
Conwest	375	$10⅛	10⅛	10⅛	+¼
Caprcorp	2100	29	29	29	
Cop Fields	1400	158	155	158	
Cop Man	500	7	7	7	
Coulee	12000	27½	26½	27½	+1½
Craigmt	6255	925	910	925	+15
C Iland	600	11½	11½	11½	
Crowzank	500	12½	12½	12½	
D Ara	20000	24	24	24	+2
D'Elda	26700	86	78	82	+4
Delhi Pac	1000	12	12	12	
Deni on	5045	$28¼	28½	28¾	+¼
Dicknsn	600	143	142	143	—3
Dome	1310	$69⅞	69⅛	69⅞	+¼
Dunraie	1534	27	27	27	+2
Dynsty	19016	620	590	600	+5
Genal	14500	16½	16½	16½	+½
D Explor	8500	162	160	160	
E-N					
East Sull	4820	380	370	380	+25
Farwest	500	8	8	8	—½
F Nat Uran	2116	21½	20	21½	
F Orenada	1000	12	12	12	—½
Fort Reinc	5300	58	57	58	—1
Gnt Mascot	3535	455	450	450	
Frobex	2407	27	22	27	
Giant YK	836	$10¼	10⅛	10¼	—⅛
Goldrim	2500	22	21½	21½	+½
Grandroy	2400	22½	22½	22½	
Granduc	3275	810	800	800	—20
Granisle	2400	$13⅛	12⅞	13¼	+½
Green Pnt	1000	23½	23½	23½	
Gulch	1000	9	9	9	+1
Gulf L	2300	3½	3½	3½	
Headway	8300	10	9½	10	
High-Bl	3050	320	320	320	+5
Hollinger	1265	$39¼	39	39¼	+¼
Huds Bay	4605	$23¼	23½	23¼	+⅛
Hydra Ex	2267	22	20½	20½	
Int Halliw	1000	210	200	205	—20
Int Mogul	544	$11⅞	11⅛	11⅛	—¼
Irish Cop	2000	10	10	10	+1
Iso	3400	168	165	168	+1
Joliet	1000	21	21	21	+1
Jonsmith	5000	9	9	9	
Joutel	1100	86	86	86	—3
Jowsey	2201	35	35	35	
Kam Kotia	3000	125	119	123	+5
Kerr Add	2265	945	930	940	+10
Lab Min	235	$36½	36⅛	36⅛	
Lacanex	275	78	78	78	
Lacanex w	500	40	40	40	
L Dufault	3270	$15	14⅞	15	+¼
Lakehead	1500	13½	13	13½	—½
L Osu	2000	12	11½	11½	—½
L Shore	13225	330	330	330	
La Luz	200	560	560	560	+10
Leitch	983	165	165	165	
Liberian	332	$12⅞	12⅛	12⅞	+⅛
LL Lac	363	210	210	210	
Louvi	23250	38	34	35½	
Lytton M	1300	205	204	204	
Madlin	11874	355	345	350	
Madsen	503	62	62	62	+2
Man Bar	2200	59	57	59	
Matat	15000	9	8½	8½	—½
Mattgmi	975	$27¼	27⅛	27⅛	+¼
Maybrun	3000	19	17½	17½	—1½
M Adam	12800	82	79	81	
Mc Intyre	150	$134	134	134	
Mentor	6550	110	108	108	—2
Merrill	100	190	190	190	
Midrl	10000	28	27½	28	
Moneta P	1000	75	75	75	—1
Mt Wright	1750	30	29	29	
Multi-Mi	2000	44	44	44	—1
New Cal	2500	24	24	24	
Newconx	500	560	555	560	—5
N Harri	2025	5	[illegible]	5	
N Imperial	7200	147	140	145	+6
Nlund	48500	26	20	22	+6
Newnor	9000	6	5½	6	—½
N Que Ragl	1550	$13⅛	13	13⅛	
N Senator	5000	15	15	15	
N Rim	10503	12	11½	12	+½
Noble M	3000	247	235	235	—12
Northgat	4688	940	925	925	—30
N Rock	1000	76	74	74	—6
N Can	12500	115	105	108	—3
Norlex	70900	47	43	45	—1½
Nor Ac	358500	25	19	22½	+2½
N Beauc	3000	78	70	78	+12
Nudul	1000	8	8	8	+1
O-S					
Opemiska	9160	$12	11⅞	12	+⅛
Orchan	3600	400	390	400	
Pac Coper	403	265	265	265	
Pamour	1700	230	218	218	—2
Patino	425	$24½	24	24	
Pce Exp	48900	134	128	132	
Picé Crow	592	26	26	26	+½
Pine Point	1292	$31¾	31⅛	31⅛	—¼
Placer	633	$34	33⅞	33⅞	+¼
Prado Exp	300	145	145	145	—5
Preston	2800	$10¼	10⅛	10⅛	+⅛
Pure Silv	1500	205	201	205	+5
Que Man	2700	23½	20	20	+2
Q Mattgmi	1000	41	41	41	
Rayrock	2170	165	160	160	—5
Rio Algom	4499	$21	20¼	21	+¼
Rio r w	1700	4	2	3	—6
Roman	1955	700	685	700	
Ryanr	62000	14½	13½	14	
Satellite	500	12	12	12	
Sherr	21350	$21¼	20⅞	21	
Sigma	100	390	390	390	—10
Silmq	12006	30	29½	29½	
Sisco	440	180	177	177	+1
Steep R	2125	261	255	261	+1
Sud Cont	3100	40	39	39	—1
Sulliv	15943	390	365	390	+20
Sunbrst E	2500	8	8	8	
T-Z					
Teck A	10473	620	600	620	+20
Teck Cor B	2200	520	520	520	
Texmont	8200	73	70	72	+2
Texore	13500	28½	27½	28½	+1
Texsol	21300	72	69	69	—2
Tho L	22500	39	35	37½	+2
Tombill	1000	87	87	87	—2
Tribag	61600	124	117	119	+2
Trin Chib	500	14	14	14	+2
U Keno	1300	500	490	500	+10
Upp Can	2300	190	186	190	
Vespar	1020	19½	19½	19½	
West Mine	2800	380	370	370	—10
Wilco	7600	31	29	30	—½
Willroy	3108	111	110	110	
Win El	25000	14	13	14	+1
Wr Harg	1500	165	161	162	+2
Yk Bear	550	540	530	540	+10
Young HG	5000	7	6½	7	+½
Yukon C	1600	145	138	145	+5
Zenmac	2500	12	12	12	+1
Zulapa	2075	21	21	21	
PETROLES — A-D					
Alt East G	450	480	470	475	
Alminex	2620	610	600	600	—10
Am Leduc	[illegible]	10	[illegible]	10	—1
A Qsar	11250	400	380	390	
Asamera	2370	$21	20½	20¾	—¼
Ashland O	232	$10½	10½	10½	
Berk OG	1200	112	108	112	+4
BP OG	26245	650	640	650	+5
Bralor OG	500	210	210	210	
CS Pete	8300	520	505	515	+15
CS Pete w	400	300	300	300	+5
C Dehi	500	430	420	420	
C Ex Gas	1425	450	445	445	
C Homestd	2650	795	780	[illegible]	+5
CLI Pete	5526	77	75	76	—4
C Reserve	4600	605	600	605	
Cdn Sup O	1276	$39⅜	39¼	39¼	
Cent Del	1580	$12½	12⅜	12⅜	—⅛
Charter Ol	500	645	645	645	+15
Chieftan D	900	775	770	775	
Clark Can	1050	290	285	286	+6
C East Cr	200	153	153	153	+1
E-N					
Dynamic	7800	107	104	106	+1
Francana	1633	360	350	350	
Gr Plains	2925	$34	33¼	33¼	—¼
Gt COilsds	4965	700	660	700	
Huston	37678	284	269	277	+16
Houston w	1300	140	135	135	
Lochiel	4700	125	121	124	—1
Midcon	1300	51	51	51	+1
Mill City	2864	160	155	160	+10
Nat Pete	2300	370	365	365	—10
N Cont	3200	77	75	77	+2
N Davies	3000	9	9	9	
NC Oils	1000	740	740	740	—10
NCO pr	215	$39	39	39	
Northld	2520	93	91	91	—2
Numac	4340	755	740	755	+15
O-W					
Oakwood P	584	110	110	110	
P Ocean	38031	$17⅛	16¾	17⅛	+⅜
Permo	8700	68	62	68	+5
Peruv	500	42	42	42	
Petrol	1000	132	132	132	+2
Pinn P	13600	64	61	61	—2
Place G	9900	142	136	140	+3
Peyto Oils	4936	205	192	200	+5
Ranger	3790	$13⅞	13¾	13⅞	—⅛
Scurry Rn	250	$24¼	24	24	—¼
Siebens	2350	710	690	700	
Spoon	15900	174	166	174	+6
Syracuse	5600	300	298	300	+3
Total Pet	1300	670	665	665	+5
Total P A p	500	$15	15	15	
Tr Can Res	2700	116	113	114	—2
U Cans	1040	430	425	425	+5
U Canso w	801	200	200	200	
Ulster P	17464	222	216	219	—1
Vandoo	2000	10	9½	10	+½
Voyager P	2800	400	390	390	—10
Wcoast P	1100	850	800	850	+25
W Decalta	7870	645	635	640	+5
World Wde	600	240	235	240	—10
INDUSTRIELLES — A-B					
Abitibi	9290	$7	6¾	6⅞	—⅛
Abitbi 7½p	543	$51⅛	51⅛	51⅛	—¼
Acklands	750	$5⅞	5¾	5⅞	+⅛
Acklnd 2p	200	$9¾	9¾	9¾	
Acres Ltd	400	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Acres A pr	345	$38	37¾	37¾	
Acres wt	218	235	235	235	
A.G.F.M.	200	$7½	7¼	7½	+⅛
Agra Ind	1300	$8⅞	8¼	8⅜	+⅛
Aimco Ind	1100	$13¾	13⅝	13⅝	+⅛
Alta Gas T	1400	$51¼	51	51	
Alta G D p	59	$140	140	140	—2
Alcan	7697	$24¼	23¾	24	+¼
Alcan pr	450	$29	28⅞	29	+¼
Algo Cent	2050	$9¾	9½	9¾	+¼
Algoma St	4119	$15¾	15⅝	15⅝	+¼
Altarco Dv	200	$7¼	7	7¼	+¼
Alliance B	2200	410	400	410	+5
Alumin pr	260	$17⅞	17¾	17¾	
Ang CT 4½	210	$31¼	31¼	31¼	
Ang CT 290	50	$40½	40½	40½	
Anthes C p	25	$70	70	70	—4½
Aquitaine	8631	$26¼	25⅞	26¼	+⅛
Argus	250	$16	16	16	
Argus B pr	150	$33½	33¼	33½	
Argus C pr	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
Asbestos	676	$36¼	35¼	36¼	
Atco Ind	1100	$8⅝	8½	8½	—¼
Atl Sugar	2130	$7⅛	7¼	7¼	—⅛
Atl Sug A	150	$15½	15½	15½	
Atl Sug w	1810	200	195	195	
Auto Hard	1000	$11¼	11	11¼	+¼
Bah CD	25800	26	25	25	—1
Bk Mtl	14220	$14⅞	14½	14⅞	+¼
Bank N S	5027	$25	24¾	24⅞	+¼
BCdn Nat r	300	48	48	48	—1
Bathrst p	300	$9⅛	9	9	—1
Bay Mils p	200	400	385	385	—15
Beavr Eng	500	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Beaver L	855	$14⅛	14½	14½	—¼
Becker B p	625	$7¾	7½	7¾	
Bell Canad	6118	$48¾	48⅛	48½	
Bell A pr	1539	$54½	54	54	—1
Block Bros	4075	450	435	445	+5
Bombrder	210	$12⅝	12⅝	12⅝	
Bovis Cor	6005	240	230	230	+5
Bow Valy	300	$15½	15½	15½	—⅛
Bramalea	1740	485	480	480	—5
Bramal w	300	350	340	350	—10
Brascan	7784	$17½	17⅜	17½	—¼
Br Am Bnk	1100	$15	15	15	+1
BC Forest	350	$24⅛	24	24⅛	+⅛
BC Frest p	75	$41½	41½	41½	
BC Pack A	250	$17½	17½	17½	
BC Sugar	2150	$18½	18	18½	
BCS ugar p	25	$16¼	16¼	16¼	
BC Phone	210	$64	64	64	
BCPh 4¾ p	25	$66¼	66¼	66¼	
BCPh 4½ p	50	$65	64½	65	+1
BCPh 4⅝ p	25	$61	61	61	
BCPh 5.15	75	$76	76	76	
Brinco	14515	$5⅝	5½	5⅝	
Bruck B	100	$8	8	8	
Budd Auto	760	$7½	7½	7½	
Burns Fds	850	$11¼	11¼	11¼	
Burrard	300	$5½	5¼	5½	
C					
Cad Dev	17848	58	[illegible]	8¼	
CAE Ind	100	440	440	440	
Calgary P	1614	$28	27¾	27¾	+¼
Calgry P p	30	$75½	75½	75½	
Calgy 540 p	30	$101½	101½	101½	
Calvrt Dle	750	93	92	92	+5
Campeau	600	435	430	435	
Can Cem L	302	$41¼	41¼	41¼	+¼
Can Malt	200	$21¾	21½	21¾	
C Nor West	800	200	200	200	
C Packrs	975	$21¼	21	21¼	+⅛
C Perm	24765	$14¾	14⅛	14⅝	+⅛
Cdn Brew	5692	$7¼	7⅛	7¼	+⅛
C Brew Ap	875	$32¼	32	32	—⅛
C Brew Bp	800	$37	37	37	+⅛
Cdn Can A	200	$6	6	6	
CC Manag	300	$13¼	13¼	13¼	—¼
C Curtis	1300	120	115	115	
Cdn Equty	5500	[illegible]	12½	[illegible]	
CG Sec A	110	$9	9	9	+1
C Goldie	3350	$5½	5½	5½	—⅛
C Hydro	1030	$17½	17½	17½	
C Hydro pr	100	$15	15	15	
C Imp Bank	9805	$22⅛	21⅞	22	—⅛
C Ind Gas	4990	$11⅛	10⅞	10⅞	—¼
C Ind Gas p	200	$26½	26½	26½	
CIL	600	$12⅞	12⅝	12⅝	
C Marconi	200	350	350	350	—5
CP Inve pr	2970	$25½	25	25	—½
CPIn w	16315	405	395	395	—10
CPR	8120	$65⅛	64½	65	+⅜
CPR $3 pr	200	$9¾	9¾	9¾	+¼
Cdn Salt	100	$17½	17½	17½	+1
Cdn Tire	240	$32⅛	32	32⅛	
Cdn Tire A	2691	$31¼	30¾	31	—⅛
C Vickers	100	$10⅛	10⅛	10⅛	—¼
C Westing	230	$14⅝	14⅝	14⅝	—¼
Canron	1437	$18	17¾	17¾	—¼
Capit Div	9100	110	105	105	
Cara	250	$6½	6½	6½	
Carrier JD	1400	$5¼	5¼	5¼	
Cassidy L	1400	465	445	460	+30
Casidy A p	200	$8⅞	8⅞	8⅞	
CDRH Ltd	100	$5¼	5¼	5¼	—⅛
Cti Ont SLe	200	$8	8	8	
Chat-Gai	125	$17½	17½	17½	
Chemcell	1407	55	495	5	+5
Chem 175 p	220	$20	20	20	
Chrysler	161	$25¼	26¼	26⅛	—⅛
CHUM	210	420	420	420	
CHUM B	720	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Codville A	100	295	295	295	+10
Nor Ctl 6p	80	$36	36	36	—2
Nor Ctl B p	600	$32⅛	32¼	32⅛	+¼
Nor Ctl w	1000	800	795	800	
Nor Tar Ch	2100	400	400	400	
NW Util p	25	$55	55	55	
Columbi p	150	$15¼	15¼	15¼	
Cominco	3890	$24¼	23¾	24¼	+⅞
C Holiday 1	1000	$9½	9⅛	9⅛	
Comb Ins	222	$46¾	46¾	46¾	
Comtech	200	165	165	165	—10
Con Bath	1550	$9⅛	9¼	9¼	—¼
Con Bath p	430	$13¼	13	13¼	+⅛
Con Bath w	606	66	66	66	+1
C Bath 68 w	100	300	300	300	
Con Bldg	310	170	165	165	
Con Te&tle	100	$5¼	5¼	5¼	
Con Dis	31925	$19¾	18¾	19¾	+¾
Cons Gas	1385	$19¾	19⅝	19¾	+⅛
Con Gas A	250				
Con Gas B	215	$85⅞	85⅞	85⅞	
Con Glass	396	$14	14	14	+1
Control F	6400	160	150	150	—15
Cooper C	1100	$11	10⅞	10⅞	
Corby vt	200	$24	24	24	—1½
Corontn p	1700	175	175	175	—5
Corp Food	117	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Cr Food A	21	$24½	24½	24½	
Costain R	625	$7	7	7	
Crain R L	400	$15⅛	15½	15⅛	+¼
Crwn Trst	650	$12	12	12	+½
Crush Intl	450	$18⅞	18¼	18⅞	+⅛
Cygnus A	1650	$5½	5	5½	+⅛
Cyg B	26635	$8⅜	7¾	8½	+⅜
D-G					
Dawson D	100	$6¾	6¾	6¾	—¼
Distl Seag	1785	$54	53¾	54	+½
Doman I	400	$8⅞	8⅞	8⅞	+⅛
Dome Pete	600	$87½	87	87½	—¼
D Bridge	735	$22½	22¼	22½	+⅛
Dofasco	6737	$25½	25¼	25½	+⅛
Dom Store	1575	$11¼	11½	11½	
Domtar	11025	$14	13¾	14	+⅛
Domtar pr	100	$15	15	15	
D Textie	300	$15	15	15	
Dupont	4162	$17½	17⅛	17½	+¼
Dustbane	200	$6¼	6¼	6¼	
Dylex Div	647	$5¼	5¼	5¼	—¼
Dylex D A	886	$5⅛	5	5	
Econ Inv	270	$13¼	13¼	13¼	
Eddy Mtch	750	$13¼	13¼	13¼	
E-L Fin	400	$9	8⅞	8⅞	—⅛
E-L Fin w	1209	335	335	335	—5
Electro ltd	520	$32	31½	32	
Electro p	25	$73	73	73	+5
Erie D	325	$6¼	6	6¼	+1⅛
Falcon	1554	$145½	144	145	+1½
Fam Pl	18000	$10¼	9¾	10¼	+¼
F Play w	300	155	155	155	
Fed Diver	300	135	135	135	+5
Fed Grain	6255	$8	7⅝	8	+½
Fleet Mfg	500	115	115	115	
Ford USA	210	$59⅜	59⅜	59⅜	
Ford Cnda	165	$84⅜	82¼	82¼	—2¼
FPE Pion	1100	$18	18	18	
Fraser	500	$17½	17½	17½	
Freiman	400	475	450	475	c25
Fruehauf	275	$15¼	14⅞	15¼	
Gaz Metr	200	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛
Gaz M 63w	500	180	175	175	—10
Gaz M 66w	1000	210	210	210	—25
Gdn Mang	300	$6½	6⅜	6⅜	—⅛
Gen Baker	600	400	400	400	+20
Gn Distrb	602	$14⅛	14	14⅛	+⅛
GMC	560	$84	83⅝	83⅝	—¼
[illegible]ar L	1600	$11⅞	11¾	11¾	—⅛
Gnstar L w	1000	380	380	380	—10
Gesco Dis	200	400	400	400	+1
Glendale	60	$7¼	7¼	7¼	
Glengair	2055	180	180	180	
Gleng B p	2187	320	310	320	+5
Glong A w	600	75	70	70	—5
Gleng U	200	$6½	½	6½	+¼
Goodyer	126	$115	110	115	+5
GL Paper	235	$18⅛	18⅛	18⅛	—⅛
GL Power	250	$19⅞	19½	19⅞	+¼
GN Capital	4375	$9⅞	9½	9⅞	+⅛
Gt West Int	9725	$6⅜	6⅛	6⅜	+⅜
Gt W Life	50	$43⅞	43⅞	43⅞	+⅞
Greyhnd	250	$14⅛	14⅛	14⅛	
GSW-Cl A	205	$6⅛	6⅛	6⅛	
GSW C pr	50	$70¾	70⅜	70¾	+2⅛
Guar Trst	6790	$11¾	11⅝	11½	
Gulf C	10176	$22¼	22	22¼	
H-L					
Hardee	1500	85	84	85	+3
Hard Carp	200	$14⅛	14⅛	14⅛	—⅛
Hard Crp A	1285	$14½	14¼	14¼	—⅛
Harlequin	1250	275	270	275	+15
Harveys F	4100	85	80	85	+5
HWood B	1000	45	45	45	+5
Hawker S	2095	255	250	250	
Hays Dna	100	$10¼	10¼	10¼	
Hedway C	225	350	350	350	
Home A	6252	$27⅞	27¼	27¼	—⅛
Home B	125	$27⅛	27⅛	27⅛	+½
Horne Pit	1845	216	210	210	
Howdn DH	100	250	250	250	+15
H Bay Co	1665	$17⅞	17¼	17⅞	+⅛
HB Oil Gas	4953	$45	44⅞	45	+⅝
HB Oil G pr	1100	$58	57	58	+2
Hunter D	250	$10⅞	10⅞	10⅞	+⅛
Huron Eri	2045	$22	22	22	
Husky Oil	7698	$16¾	16⅛	16½	—½
Husky B pr	120	$43¾	43¾	43¾	—¼
Husky D w	1500	830	800	805	—10
Imasco	1912	$17¾	17½	17½	—¼
Imp Gen w	250	125	125	125	
Imp Life	25	$155	155	155	
Imp O	17081	$20⅞	20¾	20⅞	+⅛
IAC Ltd	3739	$18	18	18	+¼
IAC Ltd w	3000	720	715	715	+5
Ind Adhes	230	$13½	13½	13½	
Inglis	400	$9⅛	9⅛	9⅛	
Inland Gas	1090	$13¼	12⅞	13¼	+¼
Inland G p	100	$15½	15½	15½	+¼
Inter-City	300	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Intr City w	700	525	520	525	—10
Intermetco	300	305	305	305	+5
IBM	267	$360	359	360	
IMC	200	$17	17	17	
I Nickel	13246	$44⅛	44	44½	+⅛
Int Util	8480	$43½	42½	42½	—1⅛
Int Util A	30	$48½	48½	48½	—⅛
Int Util pr	160	$38¼	38¼	38¼	—⅛
Int Div	2500	370	355	355	—5
Intpr Pipe	5080	$28¼	28	28	—⅛
Int Pipe w	1760	$13	12¾	13	—⅛
Intpr Steel	6000	$8⅛	7¾	8⅛	+¼
Intpr Stl pr	25	$25	25	25	
Inv Grp A	200	$8⅞	8⅞	8⅞	
Inv Grp e p	655	$21¼	21¼	21¼	
In Ovrseas	1000	340	320	340	
IOS Ltd	14100	64	57	61	+4
Irin Toy	150	$12	12	12	
ITL Ind	1025	$5⅛	5⅛	5⅛	—⅛
IWC Ind	1750	265	255	265	+10
Jefferson	1435	$11	10¾	10⅞	—⅛
Jeffersn w	7950	64	42	42	—18
Jockey C	5372	$5½	5½	5½	
Jockey B p	600	$8⅜	8⅜	8⅜	+⅛
Kaiser Re	6160	$6⅞	6½	6⅞	+⅛
Kaps Tran	1100	$9⅛	9¼	9¼	—⅛
[illegible]pelle P	100	$11¼	11¼	11¼	—⅛
Kelsey H	100	$8	8	8	
[illegible]	4655	$13¼	13	13¼	+⅛
Labatt	1219	$20¾	20½	20⅝	
Labatt pr	560	$23	23	23	—½
Laidlaw M	500	$11½	11½	11½	
LOnt Cem	1200	285	275	285	+5
[illegible]ure Sec	284	$9	8⅞	8⅞	—⅛
Lau Fin	2230	$6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
Lau F 1.25	100	$17	17	17	
Lau Fn 1.40	100	$19	19	19	—⅛
Lau F 2.00	350	$24⅛	24	24	
Leigh Inst	950	$9	8⅞	8⅞	
Leons Frn	2100	$7	6⅞	6⅞	
Levy A pr	300	$7½	7⅛	7⅛	—⅛
Life Inves	225	$8	8	8	
Life Inv w	225	145	145	145	
Livingsto	440	$7¼	7¼	7¼	
Living w	23	435	435	435	
Lob Co A	100	$5¼	[illegible]	[illegible]	
Lob Co B	2610	$5⅜	5⅛	5⅛	—⅛
Lob Co pr	50	$30⅛	30	30	
Lob Inc	250	$7¼	7¼	7¼	+⅛
Loeb M	2225	470	455	465	—5
M-N					
Maclean H	200	$14	14	14	+⅛
MH Cable	200	$6	6	6	+⅛
MB Ltd	3855	$26	25⅞	26	+⅛
Monna El	600	380	380	380	—5
Magnason	2550	$8	7⅞	8	
Magnetics	200	89	88	88	
Maher	300	$22	21½	22	+½
Major H D	100	175	175	175	—10
Manoir In	4600	155	150	155	—5
M Lf Gard	110	$25½	25½	25½	
M Lf Mills	1075	$16⅛	16⅛	16⅛	
Maritime	219	$21⅛	21⅛	21⅛	
Markboro	550	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Markboro w	1050	205	195	195	—10
Mass Fer	5519	$11	10¾	10⅞	
McLaghin	520	$7½	7½	7½	
MEPC	550	$6⅞	6⅞	6⅞	
MEPC w	2070	210	210	210	—10
Melchers	200	$11	10¾	10¾	+¼
Met Trust	505	$12½	12½	12½	
MGFM	300	210	210	210	—15
Microsyst	1407	435	420	435	
Milt Brick	100	$5¼	5¼	5¼	—¼
MLW Wor	200	$14½	14½	14½	+¼
Molson A	952	$17	16⅞	16⅞	+⅛
Molson B	228	$16½	16½	16½	
Monenco	500	$6¼	6¼	6¼	+⅛
Mnt Trst	370	$14	14	14	+¼
Moore	12409	$37⅛	37	37	—⅛
Morse A	100	$15½	15½	15½	
Morse pr	58	$38	38	38	—½
Morse B pr	25	$35⅛	35⅛	35⅛	+⅛
MTS Inter	700	$5½	5½	5½	—⅛
Murphy	4500	$12⅜	11¾	12½	+⅜
Mrphy pr	1790	$31½	30	31½	+1½
Murrit B	300	$5⅛	5	[illegible]	
Murrit B w					
Nabrs Dig	100	$10	10	10	+½
NaChes	2	[illegible]			
Nat Drug	1020	$5½	[illegible]	[illegible]	
Nat Drug p	100	$9	9	9	
Nat Hees	500	370	365	365	—20
Nat Sea	2700	$9⅛	[illegible]	[illegible]	
Nat Sea rt	3250	52	52	52	—1
Neonex	8971	460	450	455	—20
NB Tel	125	$14¼	14¼	14¼	
N Provid D	7803	66	65	65	—2
Nfld LP	1100	$10	9⅞	10	
Noran	17429	$35⅛	34¾	35⅛	+⅜
Nor Ctl G	4900	$17	16¾	16⅞	+⅛
Nor Cl A p	630	$27	26½	26½	+¼
Nor Ctl 65p	80	$36	36	36	—2
Nor Ctl B p	600	$32⅛	32¼	32⅛	—¼
Nor Ctl w	1000	800	795	800	
Nor Tar Ch	2100	400	400	400	
NW Util p	75	$55	55	55	
NS L P	3200	$9¾	9½	9½	—¼
NS Savngs	455	$8½	8	8	—⅛
NuWest H	6420	$8⅛	8	8½	+½
O-S					
Oil Patch	2000	275	250	265	—15
Okanagan	230	455	455	455	
OSF Ind	1850	$7⅛	6¾	7	+⅛
Osh A	20330	$13¼	13	13⅛	+⅛
Oshawa w	9295	250	230	230	—10
Overind 2 p	600	365	360	360	—5
Pac Pete	1436	$30⅛	29⅞	30	
Paragon	600	490	475	475	+25
Peel Elder	200	$18¾	18⅝	18⅝	—½
Pembina	1695	$33½	32⅝	33	+⅜
Penningtn	1800	$10	9¾	10	+⅛
Petrofina	526	$21½	21¼	21¼	
Phillips Cb	400	$10	10	10	
Pitts Eng	365	$12½	12½	12½	—⅛
Pow Corp	8400	$5⅛	495	5⅛	+17
Pow Crp pr	50	$27	27	27	
Pow C 5 pr	400	$8⅞	8⅝	8⅞	+⅛
Price Com	4880	$8	7⅞	7⅞	—⅛
Prov B Can	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
Que Tel r	467	17	17	17	+3
Quinte A	800	195	195	195	—5
Rank Org	1710	$19½	19⅛	19½	+⅛
Realty C	400	260	260	260	+10
Realty C w	500	90	90	90	—5
Reed Oslr	2025	$23½	23¼	23½	+⅛
Reichhold	300	$6⅛	6	6⅛	+⅛
Reitman	225	$20½	20½	20½	
Reitman A	230	$17	16½	16½	
Rileys D	1425	225	215	220	+15
Ripley Int	200	245	245	245	—20
Rolland	1500	380	380	380	
Ronald Fd	300	$13¼	13	13	
Rothman	250	$13	13	13	
Rothmn w	500	205	275	275	—10
Rothm A p	50	$82	82	82	
Rothm 2p	300	$18½	18¼	18¼	—¼
Roy Bk	28018	$26⅛	25⅞	26	
Royal Trst	1175	$34	33	34	+¾
Russell H	550	$15¼	15¼	15¼	
Russl H p	100	$21	21	21	
StL Cem A	1275	$32½	32	32⅛	+1⅛
StL Corp	200	$19	19	19	
St Maurice	9650	82	80	82	—2
Sandwell	100	$8	8	8	—⅛
Schneid b p	250	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
Scintrex	200	$5¾	5¾	5¾	—⅛
Scot York	5675	$16	16	16	
Scot Lasal	50	$26½	26½	26½	
Scotts	100	$11½	11½	11½	
Seaway M	250	$6⅛	6⅛	6⅛	—⅛
Seaway pr	100	$5½	5½	5½	+⅛
Seaway w	700	90	90	90	
Secur Cap	2500	320	320	320	
Shaw Pipe	275	$8⅞	8⅞	8⅞	
Shell Inv p	2500	$35⅛	35¼	35⅛	+⅛
Shell Inv w	7300	$15¼	15¼	15¼	+⅛
Shell Can	2353	$35⅞	35⅛	35⅞	
Sifton Pro	800	440	440	440	—10
Silverwd A	568	$17⅛	17⅛	17⅛	
Silverwd B	2138	$15½	15¼	15¼	
Simpsons	2284	$19½	19½	19½	—¼
Simpson S	200	$24⅛	24⅛	24⅛	—¼
Skyline H	900	$8½	8¼	8½	+¼
Slater Stl	525	$11½	11½	11½	
Stat Steel p	200	$13¼	13¼	13¼	
Southam	75	$59	59	59	
St Brdcst	850	$11½	11½	11½	
Stly Brock	405	$15¼	[illegible]	[illegible]	
[illegible] Can	13848	$27⅛	[illegible]	[illegible]	
Steinbg A	475	$17⅛	[illegible]	[illegible]	
[illegible]ntron	250	420	420	420	
S[illegible] Hse	1400	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Stuart Oil	675	$10½	10½	10½	
Suptest od	75	$42¼	42¼	42¼	—⅛
T-Z					
Tancord	242	190	190	190	
Tancord p	300	100	100	100	—25
Texaco	375	$31⅛	31¼	31¼	
Texas Gu S	715	$21⅜	21⅛	20⅞	+⅞
Thom Nes	1850	$26	25⅞	26	
Thom N pr	25	$47⅞	47½	47⅞	+⅞
Toromont	500	90	85	90	+10
Tor Dm Bk	456	$23½	23¼	23½	+¼
Tor Star B	220	$17¾	17¾	17¾	
Towmart	500	53	53	53	+3
Traders A	3753	$12	12	12	
Traders B	250	$10¼	10¼	10¼	
Trader A p	250	$21	20⅞	20⅞	—⅛
Trader B p	50	$26	26	26	+1
Trader 65 w	1600	175	165	170	+10
Transair	1100	320	320	320	+5
Tr Can PL	1600	$33⅛	33	33⅛	+½
Tr Can Pl p	300	$42	42	42	
Tr Can A pr	1225	$62	62	62	
Tr Can P w	59	$10	10	10	
Tr-Mt	1915	$22⅞	22¾	22¾	
Trizec C	13485	165	160	165	+5
Trizc w	2700	62	59	62	+2
Ump Inc	[illegible]				
Un Carbid	800	$16¼	[illegible]	[illegible]	
Un Gas	9963	$16	[illegible]	[illegible]	
UGas A pr	200	[illegible]			
UGas B pr	200	$15	[illegible]	[illegible]	
U Corp A	210	$19	19	19	
U Corp B	2800	$14	[illegible]	[illegible]	
Un Fn Mgt	2210	$18½	17½	17½	
UWtn	20	$39	39	39	
Van Der	500	$6¼	[illegible]	[illegible]	
Van Ness	1700	95	95	95	
Versatd	400	[illegible]			
Venpower	550	75	75	75	—5
Versatile	300	315	315	315	—10
Versatil A	400	230	230	230	
Vic G Tr	310	$26⅛	26⅛	26⅛	+½
Villcentre	3800	$7¼	7¼	7¼	
Vulcan Ind	600	$10⅛	10⅛	10⅛	
Wajax	225	$10⅛	10⅛	10⅛	
Wainoco O	400	$5	5	5	+70
Walk GW	5222	$36⅛	36⅛	36⅛	
Weldwod	225	$17	17	17	
Wilburne	275	$10	9⅞	10	
Wour A p	350	$32	31½	31½	
Westcst	6000	$24½	[illegible]	[illegible]	
Weltrair	75	$26	25⅞	25⅞	—⅛
Westeel	260	$10⅛	[illegible]	[illegible]	
W Brdcast	260	$11½	[illegible]	[illegible]	
W Cdn Seed	700	395	390	395	
W Elec E	2525	340	330	330	—5
W Pacific	2210	465	475	450	—5
W Realty	2250	$7	[illegible]	[illegible]	
WSuppls A	250	$7¼	7¼	7¼	
Weston	295	$19½	19½	19½	
Wstn 4½p	50	$67	67	67	+1½
Wstn 6pr	23	$83	83	83	
White Pas	1050	$15½	15½	15½	+⅛
White P A	250	$23	22	22	—1
White P w	600	225	210	210	—15
Woodwd A	7295	$22	21¾	22	
YR Prop	1200	$6⅞	6⅞	6⅞	
Zellers	3630	$16	15⅞	16	

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres était en baisse de 2½ cents à $38.75.

A Zurich, baisse de 10 cents à $38.65.

A Francfort, baisse de 3 cents à $38.85.

A Paris, hausse de 5 cents à $39.07.

Sur ce marché, le prix du kilo d'or était en hausse de 12 francs à 6,920 francs.

COURS DE L'ARGENT

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres, était en baisse de 1-10 de cent à $1.69 1-10.

DEVISES ETRANGERES

par la PRESSE CANADIENNE

Afrique du Sud	Rand	1.4232
Allemagne	D. Mark	.2774
Angleterre	Livre	2.4575
Argentine	Peso	.2538
Australie	Dollar	1.1376
Autriche	Schilling	.0390
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro Novo	.2040
Danemark	Couronne	.1346
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1827
Hollande	Florin	.2803
Italie	Lire	.001620
Japon	Yen	.002814
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00¾
Norvège	Couronne	.1412
Nouv.-Zélande	Dollar	1.1416
Suède	Couronne	.1951
Suisse	Franc	.2345

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
INDUSTRIELLES					
Amalgam	1000	70	70	70	+3
KSF Chem	100	340	340	340	—10
Yukon Prp	20500	53	42	53	+11
PETROLES					
Aberdeen	100	17	17	17	+1
Amalta	14000	28	27½	27½	
Anaconda	2050	60	50	60	+10
Barons	9000	5½	5	5	
Lassiter	4500	55	55	55	+2
N Gateway	3000	15	15	15	+4
New York	2900	55	54	55	
Petromine	1000	32	32	32	
Twin Rich	1000	32½	32½	32½	—2½
MINES					
Alcor	500	42	42	42	—4
Copper Pass	500	35	35	35	
Cultus	1500	32	30	30	
Duke	5250	77	76	76	
Flin Flon	2000	18	15	15	—5
Ganda	500	6	6	6	c1
Index	500	70	70	70	
Rexdale	7000	18	17	18	+1
Terra	400	425	415	415	—15
Tobe	1000	15	15	15	—4

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro	1.21	1.33
Adanac	2.16	2.36
A.G.F. Special	[illegible]	
All Cdn Com	8.01	8.75
All Cdn Div	9.12	9.97
All Cdn Ven	3.59	3.92
American Growth	5.59	6.11
Andreae Equity	4.13	4.51
Associate Investors	5.24	5.29
Beacon Growth	6.26	6.90
Beaubran	42.59	46.25
Canada Growth	5.65	6.43
Canagex	9.28	10.57
Cdn Ga Energy	14.12	15.52
Cdn Invest Fd	4.55	4.99
Cdn Scudder Fd.	19.25	19.26
Cdn Sec Growth	4.68	5.14
Cdn S.A. Gold Fd	5.54	6.05
Cdn Trusteed	4.82	5.29
Champion Mutual	7.63	8.34
Canafund	61.30	
Capital Growth	8.92	9.69
xChase Fd	9.97	10.90
Collective Mutual	6.43	7.06
Commonwealth Intl	12.98	14.22
Commonwlth Intl Leverage	3.37	3.69
xCompetitive Capital	7.25	7.95
Corporate Investors	5.50	6.02
Corporate Invstrs Stock Fd	4.99	5.45
Dominion Compound	5.07	5.51
xDreyfus	12.47	13.67
Entarea Investment	6.19	6.76
Exec Fd Cda	6.20	6.79
Exec Inv Intl	3.41	——
xFidelity Trend	24.66	26.95
Fonds Collectif A	6.16	6.73
Fonds Collectif B	5.54	5.71
Fonds Collectif C	8.80	9.62
Fonds Desjardins A	3.95	——
Fonds Desjardins B	4.36	——
Fonds P.E.P.	3.39	3.68
Fraser Growth	2.78	3.04
Gis Compound	9.12	10.03
Gis Income	3.42	3.76
Growth Equity	6.23	6.84
Growth Oil and Gas	25.14	——
Guardian Growth	8.08	——
Harvard	6.73	7.43
IOS Intl	5.64	6.18
IOS Venture	3.84	4.21
Industrial Growth	5.90	6.48
Investors Growth	11.11	12.15
Investors Intl Mutual	7.51	8.21
Investors Mutual	5.38	5.88
Keystone Cda	6.56	7.20
xKeystone Cust S-1	19.16	20.91
xKeystone Cust S-4	5.06	5.53
xKeystone Cust K-2	5.33	5.83
xKeystone Polaris	3.95	4.22
xLexington Research	16.07	17.56
Maritime Equity	3.00	3.28
Marlborough	4.54	4.96
Mutual Accumulating	5.35	5.85
Mutual Bond	9.81	10.27
Mutual Growth	5.38	5.92
Mutual Income	5.11	5.62
Natrusco	13.04	13.62
Natural Resources	7.42	8.11
N.W. Equity	6.38	7.01
N.W. Financial	4.56	5.01
N.W. Growth	5.35	5.88
xOne William Street	15.48	15.48
xOppenheimer Fd	8.33	9.10
Pension Mutual	7.57	8.30
xPerformance Plus	2.03	——
Provident Mutual	6.72	7.35
Prov Stock Fd	5.63	6.15
P.H. and N. Fd.	13.58	13.85
Planned Resources	4.93	5.42
Principal Growth	4.23	4.65
xPutnam Growth	10.49	11.46
Radisson	2.44	——
Regent Fd	8.88	9.73
Roylund	5.57	5.74
Sav Inv Pret st Rev	6.41	7.04
Sav Inv am Pret	9.62	10.58
Spec	9.59	10.48
Taurus	4.85	5.33
xTechnol	7.78	8.48
Timed Investment Fd	6.83	6.83
United Accumulative	4.80	5.27
United Horizon	2.93	3.22
United American	2.35	2.58
United Venture	4.06	4.46
Universal Saving Equity	7.27	7.99
Western Growth	6.05	6.65
Xanadu	3.72	4.08
York Fd of Cda	4.27	4.64

x—Fonds americains

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ANDRE (Marie-Louise) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Gabriel André, née Marie-Louise Bonnet, demeurant à 416 boulevard Dorchester est. Les funérailles auront jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
" La Société Coopérative
de Frais Funéraires,
302, rue Sainte-Catherine est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMATUZIO-L'AMADOUX (Yvonne) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Raphael Amatuzio-L'Amadoux, née Yvonne Desroches. Mère de Mme Aimé Quintal (Cécile), Mme Roger Deslauriers (Eva) et Henri, belle-mère de Cécile Fontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBIN (Madeleine) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Fernand Aubin, née Madeleine Dion, demeurant à 1800 Salaberry. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, Boul. de Salaberry,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le journal de Louis Riel mis aux enchères

Jauni par le temps, le journal du métis Louis Riel tenu pendant les événements qui ont abouti à la bataille de Batoche en 1885 sera vendu aux enchères le 22 avril prochain.

Le document commence par la bataille de Duck Lake le 26 mars 1885 et les deux dernières pages, écrites au crayon, sont datées du 8 mai.

Il y manque une douzaine de pages que les hisoriens croient avoir été déchirées par Riel lui-même.

M. Bernard Antmann, président de Montreal Book Auctions Ltd., estime que le cahier sera mis aux enchères à $10,000 et qu'il pourra atteindre $20,000 ou $25,000.

BARIL (Marie) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Marie Dufresne, épouse de Josephat Baril, mère de Fernande (Mme C. Douaire), Sr Estelle Baril, Fleur-Ange (Mme O. Belhumeur), Huguette (Mme J. C. Lemieux), Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont)
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRE (Blanche) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 29 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Albéric Barré, née Blanche St-Pierre, épouse en 1ères noces de feu Ernest Girard, et en 2es noces de Albéric Barré, demeurant 34, rue Bédard, St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
146, rue Principale,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Georges) — A Lemoyne, le 29 mars 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Georges Beaulieu, époux de feu Antoinette Lacombe-Fortin. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
E. Darche et Fils
86 ouest; rue St-Charles, Longueuil
à 8.45 h., pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Antoine, de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEOIS-LECAVALIER (Ordélie) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Ordélie Bourgeois, épouse de feu Odilas Lecavalier. Elle laisse dans le deuil, Madeleine, Suzanne (Mme Maurice Dorion), Jules, Jean-Marc, Thérèse (Mme Robert Lortie), Clément, Monique, Lucie (Mme Clitius Boudreau). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
627, rue Principale,
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les salons seront fermés entre 5 hres et 7 hres p.m.

BOURRET (Philomène) — A Montréal-Nord, le 29 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Philomène Lemoyne, épouse de feu Barthélémy Bourret, demeurant 11983 Georges-Pichet, mère de Emile et Henri. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Wilbrod) — A Châteauguay, le 27 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Wilbrod Caron, époux de feu Bernadette Bourdon, père de Thérèse et Aurèle, demeurant 255, Haute-Rivière. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid & Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 2 h 15, pour se rendre à l'église St-Joachim où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Châteauguay Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CHAPUT (Ernest) — A l'hôpital Reine-Marie des Anciens Combattants à Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Ernest Chaput, célibataire, vétéran du 22ème Régiment de la Guerre 1914-18, fils de feu Zotique Chaput et de feu Appoline Dubé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4340, rue St-Denis
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière du Champ d'Honneur de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Ernest) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Ernest Cloutier, époux de Claire Olivier; père de Louise (Mme J. Fiore), Marie-Claire (Mme G. Séguin, André époux de Dolorès Asselin, Guy, époux d'Henriette Leblanc, grand-père de Marie-Claire, Pierre, Jocelyne, Georges, André, Bertrand et Sylviane. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Antonin, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Réjeanne) — A Repentigny, le 28 mars 1971, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Paul Cloutier, née Réjeanne Jérôme, demeurant à 56 Louis-Joseph-Pigeon. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
438, rue Notre-Dame,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église du Précieux-Sang, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ANDRIEU (Gabriel) — A Montréal, le 28 mars 1971 à l'âge de 46 ans, est décédé Gabriel d'Andrieu, machiniste du CNR et secrétaire-trésorier de la loge 118 de l'Association des Machinistes; époux de Lucille Flamand. Père de Michel. Il laisse dans le deuil son père Daniel d'Andrieu, ses frères Jean, Jûlien et Claude ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. Saint-Michel,
(Rosemont),
à 1 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECORDONE (Marie-Rose) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Hugues Decordone, née Marie-Rose Higgins (Maria). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25, rue Laurier est.
pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verchères, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELLIS (Eddy) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé Edouard Joseph Ellis, ex-propriétaire des Entreprises Eddy Inc., époux de Florence-Hélène Dowling, père de John et Eddy junior, demeurant 1686 Station Road, Terrebonne Heights. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils,
756, rue St-Louis, Terrebonne,
à 2 h, pour se rendre à la salle de l'Armée du Salut, Terrebonne Heights, où le service sera célébré à 2h30, et de là au cimetière de Mascouche lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Dons à l'Armée du Salut seraient appréciés.

FORTIN (Ernest) — A St-Isidore-de-Laprairie, le 27 mars 1971, à l'âge de 71 ans, 6 mois, est décédé M. Ernest Fortin, époux de Jeanne Dubuc. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Primeau,
à St-Isidore,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Isidore, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

GAUDET (Antonia) — A Saint-Donat-de-Montcalm, le 28 mars 1971, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Paul Gaudet, née Antonia Huot, épouse en 1res noces de feu Almanzor Villeneuve. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Jean Labrèche
500, rue Principale à St-Donat
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Donat. Direction: Maison Jean Labrèche, de Rawdon.

GIARD (Donat) — A St-Hyacinthe, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Donat Giard, demeurant à Ste-Rosalie, époux d'Honorine Giard. Il laisse 3 fils et 5 filles: Gilles Giard, notaire à St-Hyacinthe; Hermel, époux d'Huguette Perreault de St-Simon; Benoit, époux de Catherine Thibault de l'Islette-Ville; Mme Albany Lafleur (Paquerette) de Douville; Mme Charles-Auguste Gauvin (Huguette) de la Providence; Mlle Lorraine Giard de Ste-Rosalie; Soeur Estelle Giard, soeur de St-Joseph à St-Hyacinthe, missionnaire au Brésil; Soeur Justine Giard soeur du Précieux Sang à Amos, Abitibi. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René J. Mongeau Ltée,
1115, rue Girouard
à St-Hyacinthe,
pour se rendre à l'église Ste-Rosalie où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Pas de fleurs, dons à la Mission St-Hyacinthe au Brésil.

GIASSON (Charles) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Charles Giasson, époux de Laurette Mageau, demeurant rue J.-J.-Gagnier. Père de 6 garçons et 3 filles. Il laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, Boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 50 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUDREAU (Joseph) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Joseph Goudreau, époux en 1ères noces d'Emilie Nantel et en 2es noces d'Aïda Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve où le service sera célébré et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAHAM-MARION (Alida) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Alida Graham-Marion, épouse de Roy H. Graham. Mère de Marion (Mme Léo Lévesque), et Hartley R. Graham et son épouse Edna Hartfield. Elle laisse dans le deuil, un frère, Lucien Marion et son épouse Cécile Lalumière, ainsi que 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
(angle Boul. St-Michel)
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Dina) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 29 mars 1971, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédée Mme veuve Zoël Gravel, née Dina Clermont, demeurant 66 St-Jacques, St-Augustin. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
166, rue Principale,
St-Augustin
à 9 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUY (René) — Après une longue maladie à l'hôpital Queen Mary Veterans, à Montréal, le 26 mars 1971 est décédé M. Guy René, frère de Germaine, Léo, Gérard, Marcel et Donat. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. P. Feron & Fils,
2252, rue St-Antoine,
pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Champ d'Honneur de Pointe-claire, lieu de la sépulture.

Un fonds de l'ONU contre la drogue

NATIONS-UNIES, N.Y., (AFP) — Le secrétaire général U Thant a invité hier tous les gouvernements membres de l'ONU à apporter une contribution généreuse à un nouveau fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues et soutenir les efforts pour promouvoir une action internationale concertée dans ce domaine.

En annonçant dans une note adressée à toutes les délégations la création de ce fonds qui inaugure un programme élargi de l'ONU pour la lutte contre les stupéfiants, U Thant souligne l'interdépendance entre la demande croissante en drogues et l'augmentation de la production et du trafic illicite; pour diminuer la demande il faut soigner les toxicomanes et prendre des mesures préventives, en particulier sous forme d'éducation de la jeunesse. Autre aspect du cercle vicieux: la répression du trafic illicite nécessite le renforcement des sanctions prises dans de nombreux pays du monde.

Le secrétaire général a créé le fonds en partant de l'hypothèse qu'on pourrait escompter près de $5,000,000 chaque année sous forme de contributions volontaires pendant les premières années et qu'on disposerait sans doute de près de $20,000,000 au bout de quelques années.

Le fonds, dit l'aide-mémoire adressé aux délégations, aura pour objet d'élaborer des plans et des programmes à court terme et à long terme et de fournir une assistance pour leur exécution. Pour commencer, en attendant la mise au point définitive et la présentation de la politique et du plan d'action à long terme envisagés qui traiteront de tous les aspects du problème, les contributions volontaires versées seront utilisées pour des projets spécifiques qui seront incorporés dans un programme à court terme.

Celui-ci visera à multiplier les installations de recherche et d'information des organismes des Nations unies qui s'occupent de la lutte contre l'abus des drogues et à planifier et exécuter des programmes d'assistance technique dans le cadre de projets pilotes visant — à remplacer les anciennes cultures du pavot, — créer ou améliorer les services nationaux chargés de la lutte contre l'abus des drogues et les mécanismes de contrôle — former le personnel et créer ou agrandir les centres de recherche et de formation qui pourraient servir les besoins nationaux ou régionaux — promouvoir la création d'installations pour le traitement, la réhabilitation et la réintégration sociale des toxicomanes et préparer des programmes et du matériel éducatifs.

Chrétien étudiera le problème des relations raciales

WELINGTON, N.Z. (PC) — M. Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Développement du nord, est arrivé lundi en Nouvelle-Zélande avec une délégation de 12 membres afin de commencer une visite de quatre jours.

Le principal but de la visite est d'étudier les relations entre les citoyens de descendance européenne et les indigènes maoris, qui passent pour le meilleur exemple au monde de relations raciales harmonieuses.

M. Chrétien a été accueilli par M. Duncan McIntyre, ministre des Affaires maori de Nouvelle-Zélande, qui l'a guidé dans une visite de la ville.

M. Chrétien doit rencontrer aujourd'hui le premier ministre sir Keith Holyoake et M. Normand Kirk, chef du parti travailliste qui forme l'opposition.

La délégation canadienne comprend Mme Chrétien et quatre membres du Parlement canadien.

Les Maoris, qui sont d'extraction polynésienne en majorité, ont déjà été réduit de 200,000 à 40,000 à la suite des maladies et des guerres tribales après l'introduction des armes européennes.

De nos jours, la population maori s'élève à 202,000 et représente 15 pour cent de la population du pays. Il arrive fréquemment que des Maori épousent des Blancs.

IANNUCCILLI (Dominico) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé Dominico Iannuccilli, époux de feu Annuziata Gianizzero, père de Mme Patrick Gallovich (Joséphine), Mme Louis Schafhauser (Elizabeth), Joseph-Genaro, Mme Aristero Macorin (Lisa), Léopold, beau-frère de Ruth Insleay, Nelli Baltelli. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KANE (Mathew Ralph) — A Québec, le 30 mars 1971, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Mathew Ralph Kane, époux de feu Alice Mace, demeurant 1050 Bougainville, à Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, avenue Marguerite-Bourgeois,
pour se rendre à l'église de Batiscan, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJOIE (Lilianne) — A Duvernay, le 28 mars 1971, à l'âge de 44 ans, est décédée Lilianne Boivin, épouse de feu Jean Lajoie. Elle laisse sa mère Mme Agathe Boivin, sa soeur Mme André Prévost (Violette), Jean, Claude, Gilles, Serge, employé du Bell Téléphone, demeurant 1039 Condé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Anna) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Anna Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux et de feu Marie Fournier, demeurant 1235 Notre-Dame-de-Lourdes. La dépouille mortelle est exposée au sous-sol de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, à 430 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Liboire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction: Georges Godin Enrg.

LAURENDEAU (Agapit) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Agapit Laurendeau, époux de feu Béatrice Lupien, autrefois de la rue Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZIER (Gilbert) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gilbert Lauzier, époux de Lina Lagacé, demeurant 4301 rue Berri, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
528, rue Rachel est,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Rose-Anna) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 28 mars 1971, à l'âge de 80 ans, 4 mois, est décédée Mme veuve Rodrigue Lauzon, née Rose-Anna Boisvert, épouse en 1ères nores de feu Conrad Maisonneuve. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
173, boul. Ste-Anne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne des Plaines où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

LEMAY (Rosaire) — Accidentellement, à Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Rosaire Lemay, époux de Lucie Levasseur. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11130, boul. Pie-IX
pour se rendre à l'église St-René-Goupil où le service sera célébré à 2 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIEPINAITIS (John) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 43 ans est décédé M. John Liepinaitis, époux de Denise Turenne, père de Ronald. Il laisse dans le deuil sa mère Mme veuve Abel Liepinaitis ainsi que son frère Adolphe. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont),
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINEAU (Rosario) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Rosario (Ti-Pit) Martineau, autrefois de St-Léonard de Port-Maurice, époux de Berthe Mayer, fils de feu Zotique Martineau, frère d'Aldéa (Mme veuve J. B. Delorme), Yvonne (Mme J. A. Pesant). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel (Rosemont)
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Rosario) — A Ottawa, le 28 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Rosario Montpetit, demeurant 928 rue McGill, Hawkesbury. Il laisse son épouse Yvonne Vermette, un gendre M. Lucien Bertrand et un petit-fils Denis, tous de Port Credit, Ontario; 4 frères, Fernand, de Lachine, Eugène, de Montréal, Josephat, et Lorenzo, de Hawkesbury; une soeur, Mlle Alida, d'Hawkesbury. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, le 1er avril. Le départ à 1 h 45 des salons
Noël Ltée.,
Hawkesbury,
pour l'église St-Dominique d'Hawkesbury, service à 2 h.

MOUSSEAU (Dr Paul) — A Montréal (Cartierville), le 28 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé Dr Paul Mousseau, époux bien-aimé de Cécile Lebeau. Il laisse dans le deuil ses enfants: Monique, Francine, épouse de Delmas Lévesque, Pierre, décédé, époux de Françoise Rolland; Jean, époux de Louise Savard, Luc, époux de Suzanne Pépin et Céline. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MURRAY (Madeleine) — A l'hôpital Maisonneuve, le 27 mars 1971, est décédée Madeleine Gauthier, épouse de Maurice (Moe) Murray, mère de Michael, Richard et Brian. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 9 h. en la chapelle des salons
Robert M. White and Sons,
4484 est, rue Ste-Catherine,
et de là au cimetière de l'Est.

OSTIGUY (François-Xavier) — A St-Mathias, le 29 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. François-Xavier Ostiguy, époux de feu Aurore Benoit. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières
à 3 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Mathias où le service sera célébré à 4 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Edmond) — A Verdun, le 29 mars 1971, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Edmond Ouellette, époux de Marie-Anne Pelletier, père de Raymond, époux de Aline Dupuis, Mme Raymond Robichaud (Violette), Andrée, Yvon, époux de Monique Thibault, Jean-Guy, époux de Hélène Proulx, demeurant 4039 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (P. René) — Subitement à West Swanton, le 27 mars 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé M. P. René Ouellette, époux de Yvonne Martin, autrefois de Montréal-Nord, (Président de Cable Chains Inc.), (Champion Fire Chains Ltd.). Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PALMER (Alan "Al" Douglas) — A l'hôpital Royal Victoria, le 28 mars 1971, est décédé Alan (Al) Douglas Palmer, époux de Juliette Pétrie, frère de Mlle Isabel Palmer et de Mme Joan Heavens. Lui survit un neveu Harry Heavens. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant à 2h. p.m. en la chapelle de la maison funéraire
Wray-Walton-Wray,
1234, rue de la Montagne,
et de là au cimetière de Mont-Royal. Au lieu de fleurs des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

PARADIS (Anne-Marie) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 57 ans, est décédée Anne-Marie Corbeil, épouse de Victor Paradis, demeurant rue Toulouse, mère de Raymond et de son épouse Aline Leclerc, Guy, son épouse Réjeanne Ouellette, Micheline (Mme Emmanuel Morellese), Yvon, son épouse Lise Matt et Normand. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau
angle Lacordaire
à 9 h 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Albertha) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 58 ans, est décédée Albertha Trottier, épouse d'Ovila Primeau, demeurant à 2307 Montgomery; mère de Raymonde, Nicole (Mme Gilles Côté), Richard, Louise. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 10 h. a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUENNEVILLE (Roma) — A Verdun, le 28 mars 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roma Quenneville, époux de feu Yvette Aubé. Père de Mme Richard Woodford (Suzanne), Robert, Johanne; demeurant au 482, rue Victoria. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.,
512 Avenue de l'Eglise,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMILLARD (Eva) — A Montréal, le 27 mars 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Alfred Remillard, née Eva Tison, demeurant 0825 Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Jean où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD (Albert) — A Montréal, le 28 mars 1971 à l'âge de 84 ans, est décédé M. Albert Ricard, retraité du CNR, époux d'Yvette Duquette en 1ère noces de feu Angélina Vézina, en 2es noces de Régina St-Germain.
La Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineeau
pour se rendre à l'église Saint Stanislas, où le service sera célébré et de là au cimetière de Longueuil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Angélina) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Emery Robitaille, née Angélina Nadreau, demeurant rue Souligny. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

ROBITAILLE (Denis) — Subitement à St-Sulpice, le 29 mars 1971, à l'âge de 69 ans, 4 mois, est décédé M. Denis Robitaille, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, succursale de St-Sulpice époux de Clara Perreault, demeurant au no 1009, rue Notre-Dame à St-Sulpice et père de Claire, Albert, Berthe, Gisèle, Madeleine, Colombe, Jean et Louise. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi, le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault,
371, boul. l'Ange Gardien
à l'Assomption,
à 2 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Pauline) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Hector Rochon, née Pauline Mailloux. Lui survivent 4 enfants: Fernand, professeur; Paul, journaliste; Claude, directeur du poste de radio CJSO de Sorel; et sa fille, Claire. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Joseph-François) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Joseph-François Séguin, de Rigaud, époux de Bertha Chevrier, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Mme Roger Dubé (Julienne), François, Louis-Roch, Mme Gérard Gascon (Luce), Antoine, Richard, Daniel et Gabriel. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVANT (Willie) — A Montréal, le 28 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Willie Servant, époux de Marie-Anita Raymond; laisse dans le deuil, sa fille: Anita, son fils: André et son gendre: M. Robert Bergeron. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922, Boul. Rosemont,
à 10 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

Docteur Paul Mousseau

A Cartierville, le 28 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédé Paul Mousseau, médecin, époux bien-aimé de Cécile Lebeau. Il avait complété ses études en médecine à l'Université de Montréal, depuis 1930 et jusqu'à ces derniers mois, il pratiquait activement dans le quartier Villeray. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Monique (sociologue), Francine (Mme Delmas Lévesque), Pierre, (avocat, décédé), Jean (notaire), Luc (avocat), Céline (étudiante), son gendre: (Delmas Lévesque (sociologue), ses belles-filles: Françoise Rolland, épouse de Pierre, Louise Savard, épouse de Jean, Suzanne Pépin épouse de Luc, ainsi que quatre petits-enfants: Pierre-Alexandre et Catherine Lévesque, Brigitte et Charles Mousseau.
La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgie, 2095 de Salaberry, Montréal. Les funérailles auront lieu le jeudi 1er avril à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055 Jean-Bourdon, Montréal (Cartierville) et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIMARD (Alphonse) — A Montréal, le 27 mars 1971 à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alphonse Simard, époux de Rozée Tremblay, demeurant à 3585 Rouen. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 8 h et de là au cimetière des Eboulements, comté de Charlevoix, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SIROIS (Marguerite) — A Pont-Viau, le 29 mars 1971, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Paul Sirois, née Marguerite Mandeville, demeurant 218 Georges-Vanier, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est
pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMERIGLIO (Carmela) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Rocco Smeriglio, née Carmela Chiappetta. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOREL (Marie-Ange) — A Lachine, le 28 mars 1971, à l'âge de 60 ans, est décédée Marie-Ange Sorel, fille de feu Jean-Baptiste Sorel et de feu Rézilda Bouchard. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Doilda, Laurencia, Laure, Maxima, Marie-Jeanne, feu Régina Drouin et son frère Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Mathieu, Cté Napierville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE (Lina) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Jean-Henri St-Pierre, née Lina Knight. Elle laisse dans le deuil ses enfants Paul-Emile et son épouse Jean Coleman, Raoul et son épouse Marie-Blanche Lacombe, Mme Jacques Archambault (Noëlla) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.,
1415, rue Fleury est
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

STEWART (Marie Beatrice) — A sa résidence, 995 rue Sherbrooke ouest, le 28 mars 1971, est décédée Marie Beatrice Sharp, épouse de feu Walter M. Stewart, mère de Beatrice (Mme T. H. P. Molson), Kathleen (Mme M. G. Mather) et de David M. Stewart. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant en la chapelle des salons
Wray Walton Wray,
1234, rue de la Montagne,
où le service sera célébré à 2 h. S.V.P. pas de fleurs. Dons à l'Hôpital Royal Victoria seraient appréciés.

THISDEL (Hector) — A Montréal-Nord, le 27 mars 1971 à l'âge de 87 ans, est décédé Hector Thisdel, époux en premières noces de Dora Lafrenière et en secondes noces d'Emma Therrien, demeurant à 11447 Brunet, Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001, boul. Henri-Bourassa est,
à 10 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Louisville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., ne pas envoyer de fleurs.

TOUPIN (Hélène) — A Repentigny, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans et 1 mois, est décédée Mme René Toupin, née Hélène Francoeur, demeurant 52 Laforêt, Repentigny, mère de Mme Robert Spirano (Diane), Jocelyne, André, Carole et Ginette. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
222, rue Notre-Dame-des-Champs
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Champs où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII

"Remerciements pour faveur obtenue avec promesse de publier.
Paule Tardif"

SAINT JUDE

Remerciements à saint Jude pour faveur obtenue, avec promesse de publier. R.M.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

TOUSIGNANT (Jean-Elizabeth) — Subitement, à l'hôpital Jewish General de Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 52 ans, est décédée Jean Elizabeth McConnell, épouse de Edmond (Eddy) Tousignant, mère de Diane (Mme Miville Deschesnes), Judith, Lynn, Robert et Janet, tous de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 1 h en la chapelle des salons
D. A. Collins Inc.,
5610, rue Sherbrooke ouest,
et de là au cimetière de Morin Heights, lieu de la sépulture.

VINCELETTE (Amédée) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 29 mars 1971, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Amédée Vincelette, époux de Marie-Louise Vincent. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
rue Principale,
à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

WEBB (Arthur) — A Montréal, le 29 mars 1971, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Arthur Webb, époux de feu Laura Parris, père de Danny (Champion boxeur pour le Canada 1946 à 1948), Thomas, de New York, Emélia (Mme Duncan), de Toronto, Jeanne (Mme Budd), de Toronto, lui survit une bru: Mme Alice Hind, épouse de Danny Webb. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er avril. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
pour se rendre à l'église St. Aiden's, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

GRAY (Alexandre) — Mme Jeanne Gray et les enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Alexandre Gray, survenue le 12 mars 1971 soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

DUPUIS

Les délices sucrés du temps de Pâques

Laura Secord

C'est un réel plaisir de déguster et savourer les chocolats réputés de "Laura Secord". Evitez la cohue: venez vous procurer dès maintenant les lapins, poules, oeufs de Pâques et boites-cadeaux, prêts à rendre joyeux les petits gourmets.

Lapins en chocolat au lait
De délicieux lapins à croquer, moulés dans un succulent chocolat au lait. Hauteurs respectives: 7, 9 et 14½ pouces.
4½ onces .95 ch. — 9 onces 1.80 ch. — 24 onces 4.75 ch.

Poules et oeufs de Pâques
Encore des friandises: des poules, des lapins et des oeufs remplis d'une légère crème au beurre doré, enrobés d'une épaisse couche de chocolat.
Boite contenant 1 lapin (4½ on.) 1 oeuf "Secord" (3 on.) et 1 oeuf "supérior" (3 on.). La boite 1.60
Boite de 12 délicieux oeufs à la guimauve de ¾ once chacun, dont 2 sont emballés dans du papier metallique. La boite 1.30
Cylindre en acétate contenant des petits oeufs en chocolat au lait, emballés dans du papier metallique, 6 onces. chacun 1.00
Poule de 4½ onces, d'une hauteur de 7 pouces. chacune .95

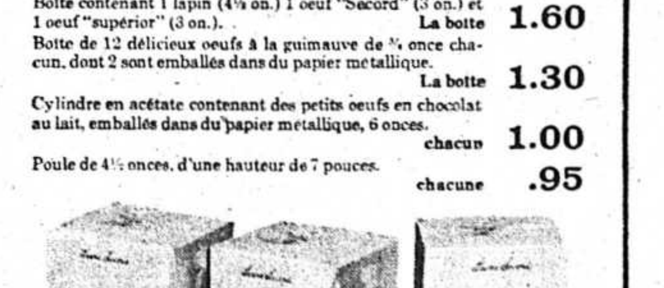

Oeufs au beurre et chocolat
1 lb (Secord) 1.75 bte — ½ lb (Secord ou sup.) .90 bte — ¼ lb (Secord ou sup.) .60 bte

"Miniatures" exquis
Boite d'une livre 2.65 chacune — Boite de 2 livres 5.25 chacune

Chocolats et bonbons
Bte 1 livre 2.25 ch. — 2 livres 4.45 ch. — 3 livres 6.65 ch. — 5 livres 11.00 ch.

COMPOSEZ 842-6171
Livraison sur achat minimum de 2.00, taxe non comprise
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 961